

La télévision par satellite dans le monde arabe Réception, audience, usages et approbation cas d'étude : Les téléspectateurs syriens

Par FANDIE Soliman

Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication
Sous la direction de Jean-Claude SOULAGES
Présentée et soutenue publiquement le 8 Décembre 2008

Composition du jury : Jean-Claude SOULAGES, Professeur des universités, Université Lyon2 *Floréal*
SANAGUSTIN, Professeur des universités, École Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines
Wael BARAKAT, Professeur d'université, Université de Damas

Table des matières

Contrat de diffusion . . .	6
Dédicace . . .	7
Remerciements . . .	8
Introduction . . .	9
Problématique . . .	11
Méthode de travail . . .	13
Première partie La télévision et ses inventions technologiques . . .	15
Présentation . . .	15
Chapitre 1 Les modes de transmission sur la télévision . . .	15
1.1 Principes généraux de la transmission et de la télévision . . .	15
1.2 Historique et technique des faisceaux hertziens . . .	16
1.3 Distribution sur câble . . .	19
1.4 Télévision par satellites . . .	20
1.5 Distribution sur fibre optique . . .	21
1.6 Qualité des signaux de télévision . . .	22
Chapitre 2 L'évolution de la télévision . . .	23
2.1 Enjeux . . .	23
2.2 Transmission numérique de la télévision . . .	24
Chapitre 3 Nouveaux systèmes de la télévision . . .	26
3.1 Télévision numérique terrestre . . .	26
3.2 Principes de la télévision haute définition . . .	27
3.3 La télévision par internet . . .	28
3.4 La télévision sur téléphone mobile . . .	31
Deuxième partie La télévision par satellite dans le monde arabe . . .	34
Chapitre 1 Le monde arabe . . .	34
1.1 Présentation générale . . .	34
1.2 Situation de la communication dans les pays arabes . . .	37
Chapitre 2 Le droit à la communication et la liberté des médias . . .	44
2.1 Sur le plan international . . .	44
2.2 Dans le monde arabe . . .	45
2.3 Droit à la communication . . .	46
2.4 Sur le plan pratique . . .	47
Chapitre 3 Le monde arabe et la diffusion hertzienne . . .	47
3.1 Les différentes étapes de la diffusion hertzienne . . .	47
3.2 Quelques remarques importantes sur ces étapes . . .	48
Chapitre 4 Le monde arabe et la diffusion par satellite . . .	49
4.1 Première étape : naissance et développement . . .	50
4.2 Seconde étape : constituants de l'ordre spatial arabe . . .	53
4.3 Troisième étape : état actuel . . .	55
4.4 Appropriation des moyens de diffusion par satellite . . .	58

Chapitre 5 L'évolution technique et son influence sur la télévision arabe . .	59
5.1 Les chaînes classiques . .	59
5.2 Les chaînes satellitaires officielles . .	59
5.3 Les chaînes arabes satellitaires privées . .	60
Chapitre 6 La diffusion satellitaire étrangère destinée au monde arabe . .	60
6.1 Caractéristiques de la diffusion satellitaire étrangère . .	60
6.2 Points de vue de la société arabe vis-à-vis de la diffusion satellitaire étrangère . .	62
6.3 Impact de la télédiffusion spatiale étrangère sur le monde arabe . .	70
Troisième partie étude de cas : la Syrie . .	75
Chapitre 1 La Syrie . .	75
1.1 Présentation générale . .	75
1.2 Le domaine de la communication . .	80
Chapitre 2 Généralités . .	85
2.1 Difficultés de la recherche . .	85
2.2 Méthodologie dans l'étude des résultats . .	85
2.3 Établissement du questionnaire . .	86
2.4 Description de l'échantillon . .	86
Chapitre 3 La parabole en tant que phénomène de consommation . .	88
3.1 Généralisation du phénomène de la parabole et ses raisons . .	88
3.2 Modalités d'audience . .	91
Chapitre 4 Les consommateurs de ce phénomène . .	93
4.1 Avec qui regarder ? . .	93
4.2 Choix du programme . .	93
4.3 Régularité dans le suivi . .	94
4.4 Genre d'émission suivie . .	94
4.5 Hiérarchie des chaînes regardées . .	95
4.6 Fidélité des téléspectateurs . .	98
4.7 Intérêt pour les chaînes non arabophones . .	105
4.8 Classement des chaînes spécialisées selon le téléspectateur syrien . .	109
Chapitre 5 Utilités et influence des différentes chaînes . .	119
5.1 Utilité de ces chaînes selon le téléspectateur Syrien . .	119
5.2 Influence des chaînes satellitaires . .	121
5.3 Rapport du téléspectateur avec la chaîne satellitaire syrienne . .	125
5.4 Espoir d'ouverture vers des chaînes privées syriennes . .	127
5.5 Rapport propriétaire /programme . .	128
Chapitre 6 La diversité médiatique . .	129
6.1 Ses avantages . .	129
6.2 Ses inconvénients . .	131
Conclusion . .	134
Lexique . .	136
Bibliographie . .	141

Revue ...	143
Rapports internationaux ...	147
Débats TV ...	148
Références Web ...	148
Annexe n° 1 ...	151
Annexe n° 2 ...	153
Annexes n° 3 ...	160
Annexe n° 4 ...	171

Contrat de diffusion

Ce document est diffusé sous le contrat *Creative Commons* « [Paternité – pas d'utilisation commerciale - pas de modification](#) » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.

Dédicace

À MES PARENTS À MA FAMILLE À MES NEVEUX ET NIECES

Remerciements

Je tiens à remercier mon professeur et directeur de thèse Monsieur *Jean- Claude SOULAGES*, qui m'a beaucoup soutenu et conseillé tout au long de ce travail.

Un remerciement aux membres du jury qui ont lu et approuvé cette thèse.

Je remercie aussi tous mes amis, pour leur soutien moral et pratique.

Introduction

La plus grande révolution dans le monde de la télédiffusion est sans nul doute l'utilisation des satellites qui a permis une meilleure diffusion du son et de l'image à travers le monde entier. À l'ère de la mondialisation, cette révolution a réduit notre planète à un simple « petit village » où les distances géographiques sont quasi nulles, tant les informations y circulent rapidement et simultanément grâce au direct et à l'Internet, le summum du développement actuel.

Le monde arabe est très loin de ce progrès technologique dont il tente de profiter mais sous lequel il n'est encore qu'admiratif, sans pouvoir complètement en être l'auteur, malgré certains efforts consentis çà et là. D'autant plus qu'au départ, il n'était pas question que de tels moyens de communications soient utilisés dans de nombreux pays arabes où les gouvernements dans le souci de garder le monopole de l'information, et par peur des réactions que pourraient avoir leurs peuples, une fois avertis, refusaient tout accès à ce genre de libertés.

Géographiquement, le monde arabe occupe une zone très stratégique du globe terrestre. Il s'étend de l'océan atlantique à l'ouest vers le Golf à l'est et de la mer d'Arabie au sud vers la mer méditerranéenne au nord. Sa superficie est de 13.484.814 km², dont 78% en Afrique et 22% en Asie. Ses régions côtières s'étendent sur 22.828 km¹.

Pour revenir à notre sujet, il est à souligner que beaucoup de pays arabes, entre autres le Maroc², se sont vus d'abord interdire l'accès des paraboles et satellites sous prétexte de vouloir protéger les principes religieux, les bonnes mœurs et la bonne éducation. En ce sens qu'une telle « liberté » serait la cause de quelques égarements ou dérapages sociaux. Et ce n'est qu'après maintes revendications, parfois violentes, que l'interdiction a été levée. Cette situation était d'autant plus contradictoire et parfois même frôlait le ridicule puisqu'il s'est avéré, selon Samir Amine³, que les films pornographiques étaient diffusés le plus dans les pays arabes. Qu'en est-il donc des bonnes mœurs ici ?

Les pays arabes ont pu alors, non seulement accéder aux chaînes étrangères, mais aussi avoir eux-mêmes leur propre réseau satellitaire local, si bien qu'il n'est pas toujours utilisé à bon escient. Étant donné que le gain facile prime sur la qualité du produit diffusé.

Face à cet énorme élan de la technologie, désormais, qui fait partie aussi de la liberté individuelle que de celle de la communication, le monde arabe se trouve confus : par où commence le choix des nouvelles méthodes, de l'outre de l'apprentissage des techniques, de l'expérience, des recherches, et de tous ces moyens qui sont à sa disposition. Saura-t-il suivre un modèle qui n'a pas forcément les mêmes principes, la même vision du monde, ni les mêmes libertés tant dans les us que dans les modes de vie : (la nourriture, l'habillement, et les rapports entre individus dans la communauté).

¹ <http://www.arableagueonline.org>

² Voir Zélia Leal-Adghimi, « Les antennes diaboliques au Maroc », *Revue Tiers Monde*, t XXXVII, n°146, avril-juin 1996, p 331-338

³ AMINE, Samir, *critique d'esprit de l'époque (arabe)*, Dar El Fârâbî Beyrouth, 1^{ère} édition 1998, page 127. (À noter que cet auteur ne cesse jamais d'y insister).

Grâce aux différents satellites, il est devenu possible, à l'ère de la mondialisation, de tout voir, de tout jauger, de tout apprécier ou déprécier directement et partout.

Des États-Unis à l'Irak, de la fusée, à l'avion en passant par les prisons, le téléspectateur peut maintenant regarder un immeuble s'écrouler sous l'effet d'une collision, un détenu se faire violenter dans une prison, un enfant se faire massacrer dans une guerre, un chef cuisinier préparer son plat à l'attention de la ménagère, le couturier exposer ses modèles, le coiffeur présenter les nouvelles tendances de coupe, et tant d'autres événements.

Les religions ont, elles aussi, leurs propres chaînes de télévision (Iqraa,⁴ et ainsi chacun, selon sa tendance religieuse suit la chaîne qui lui est destinée. Les différentes mouvances politiques ont elles aussi leurs propres chaînes, et font leur propagande à travers elles afin d'endoctriner leur population. Le domaine de la culture et de l'art est lui aussi concerné puisqu'il existe de multiples chaînes qui y consacrent ses programmes.

Cependant, de nombreuses chaînes arabes ont voulu se spécialiser dans un domaine ou dans un autre ; il existe des chaînes d'informations : spécial news (Al Jazeera⁵, El Arabia⁶, al hurra⁷), des chaînes de musique (ART Musique, Rotana Musique⁸, Rotana Tarab⁹) de documentaires (Al Jazeera Documentaire¹⁰), de sport (El Jazeera Sport¹¹), de jeux et de distraction (Space Toon¹²), de tourisme, ou d'écologie. Quel qu'en soient les manques, on leur reconnaît le fait d'exister, de vouloir être « à la page », mais aussi et surtout, le fait de vouloir accéder à la liberté d'expression, la libre circulation de l'information et la diversité d'opinions qui donne lieu à une certaine démocratie, jusque là confisquée.

Il y a certes des risques à encourir, beaucoup reste à faire, de nombreux efforts sont à consentir de part et d'autre, mais il faut reconnaître que c'est quand même un énorme pas en avant et une victoire de plus pour la technologie arabe dans ce domaine.

Le but recherché n'est certes pas encore atteint, les populations sont encore sous le choc de cette technologie qui leur est parvenue subitement et d'un seul coup sans y être préparés suffisamment. Ils en deviennent dépendants et ne peuvent plus s'en passer.

La vue des antennes paraboliques sur les toits des maisons syriennes, comme sur les toits de nombreuses maisons, dans d'autres pays arabes, est un paysage tout récent que les générations passées n'ont jamais connu.

Ce nouveau paysage confirme la multitude des chaînes présentes dans les foyers arabes. Les informations y circulent, les dialogues s'établissent, la communication et les échanges se font et ainsi, chaque membre de la famille, de la communauté et du pays, est au courant et peut donner son avis sur telle ou telle question d'actualité.

⁴ <http://www.iqraa-tv.net>

⁵ <http://www.aljazeera.net>

⁶ <http://www.alarabiya.net>

⁷ <http://www.alhurra.com>

⁸ <http://www.rotana.net>

⁹ <http://www.rotana.net>

¹⁰ <http://www.aljazeerataalk.net>

¹¹ <http://www.aljazeera.net>

¹² <http://spacetoontv>

Grâce à une simple manette (télécommande), il choisit la chaîne, la langue et le pays diffuseur de son choix. La langue arabe a été elle-même quelque peu standardisée, de façon à être comprise par un plus grand nombre d'arabophones, comme le souligne *Mohamed Djâbir el Ansari*¹³, par l'utilisation de différents dialectes afin de rapprocher les cultures et surtout de se faire comprendre aussi bien au Maghreb qu'au Machreq (orient arabe)

Il ne faudrait pas ignorer le rôle joué par les satellites et l'Internet dans ce qu'on appelle aujourd'hui la « société inter-active » dont parle *Anthony GUIDENS*¹⁴ ou *Ali HARB*¹⁵.

Dans cette société inter-active, les avis divergent mais y sont exposés librement, sans tabous ni préjugés et en toute liberté. L'objectif étant de regrouper le plus grand nombre possible de personnes autour d'une question, d'un problème ou d'un fléau et tenter de les résoudre en toute démocratie.

La société syrienne a été l'une des premières sociétés arabes à s'ouvrir sur l'Occident et à vouloir, sans faux préjugés ni tabous, suivre le progrès et aller au devant des choses en acceptant la diversité. Sa maturité a beaucoup aidé pour la liberté des croyances et la cohabitation des différentes religions.

Compte tenu de l'ouverture d'esprit et de la volonté de multiplier leurs connaissances, les syriens ne pouvaient se contenter de l'unique chaîne proposée chez eux, et grâce à la parabole, chacun pouvait retrouver dans les autres chaînes arabes ou étrangères, ses pôles d'intérêt, aussi bien en sport, et politique, qu'en religion et divertissement. Faute de pouvoir se permettre des vacances hors frontières ou des loisirs coûteux...

Problématique

Suite à l'élan considérable des nouvelles technologies de communication et au développement de leurs supports médiatiques (télévision par satellite, radio, Internet, presse), les frontières géographiques et politiques ont quasi disparu.

Les pays émetteurs de ces nouveaux outils de communication ne sont plus les uniques consommateurs. Certaines nations, notamment les pays arabes, accèdent à ces médias qui sont importés la plupart du temps sans autorisation ni contrôle des pouvoirs établis. Il en résulte que le téléspectateur arabe se retrouve face à un paysage audiovisuel tout à fait nouveau et étranger.

Cette situation engendre diverses questions, que nous tenterons d'évoquer dans notre sujet de recherche intitulé : «La télévision par satellite dans le monde arabe et leurs influences sur les téléspectateurs syriens ».

Afin d'appréhender ces interactions entre les nouveaux outils médiatiques et leur public syrien, nous nous concentrerons sur l'impact des chaînes d'information continues diffusées dans le monde arabophone.

¹³ AL ANSSARI Mohamed Djâbir, article paru dans le quotidien londonien, *Al Hayat*, 11/03/2003.

¹⁴ GUIDENS, Anthony, *loin de la gauche et de la droite*, traduction, CHAWKI Djalal, série du monde de la connaissance n°286/Assemblée nationale de la culture, des arts et de la littérature, le Koweït, octobre 2002, p 148-149.

¹⁵ HARB Ali, *Le monde et son problème, logique de l'affrontement et langue de l'alternance*, Centre culturel arabe, 1^{ère} édition, 2002, p 144.

Pour mener à bien notre étude et afin d'étayer nos propos par des exemples précis et concrets, nous nous appuyerons, tout au long de la réflexion, sur le cas de l'actuel paysage télévisuel en Syrie.

Notre recherche se déroule autour de quatre axes principaux, caractérisant les différentes étapes de l'interaction entre le média et son public : La réception, l'audience, les usages, et l'appropriation. Ainsi nous examinerons les nouvelles relations et les habitudes engendrées par la diffusion de programmes émanant des chaînes satellitaires étrangères chez le téléspectateur syrien. Par ailleurs, il nous faudra aussi nous pencher sur le problème du monopole étatique et la censure médiatique.

La réception des chaînes satellitaires internationales crée un nouveau paysage télévisuel et médiatique chez les nations arabes.

En Syrie, sujet de notre recherche, l'environnement médiatique se compose des chaînes hertziennes « traditionnelles », de chaînes satellitaires arabes et occidentales, mais aussi de la première chaîne satellitaire syrienne, fondée en 1996.

Suite à l'introduction de ces outils d'information et de diffusion, nous observons l'émergence d'un nouveau système « médiatico-politique », configuré par des structures et acteurs publics et privés, arabes et étrangers. Comment ces différentes entités et autorités s'accordent-elles ?

Quelles répercussions concrètes, les émissions satellitaires étrangères ont-elles eu sur les téléspectateurs syriens ? Ont-elles :

- Affaibli le rôle du pouvoir politique dans le monopole du discours médiatique guidé qui vise le téléspectateur syrien ?
- Émancipé les sources médiatiques de la censure imposée par les appareils politiques des pouvoirs arabes ?
- Fait évoluer les relations entre les citoyens arabes et leurs autorités ?
- Favorisé une plus grande ouverture sur le monde et renforcé l'interactivité avec celui-ci ?
- Accru et facilité les relations interactives entre le téléspectateur syrien et les outils de communication ?
- Rapproché les différents peuples arabophones ?
- Amélioré la qualité des médias arabes, en diversifiant leurs programmes et en améliorant les compétences du personnel ?

Par ailleurs, nous pourrions également nous demander si certaines de ces transformations ne s'opèrent pas au détriment du téléspectateur syrien :

- Y a-t-il un risque de dépendance par rapport aux sources étrangères d'informations et cela même à l'échelle nationale ?
- Cette dépendance peut-elle s'enraciner dans la société syrienne en évitant toute critique interne ?
- Peut-il en résulter une « évasion, voire une aliénation médiatique » des masses arabophones non instruites, victimes d'un décalage entre leur environnements sociopolitiques et les informations étrangères ?
- Les agendas des médias étrangers pourront-ils déterminer la classification des priorités des informations emportées ?

Méthode de travail

Dans un premier temps, notre étude tentera d'identifier les acteurs qui introduisent et diffusent ces différentes chaînes, locales ou étrangères. Ensuite, il s'agira d'analyser leur influence sur les téléspectateurs syriens en se référant aux taux d'audience et de consommation médiatiques. Il sera question également d'étudier le rapport entre les masses téléspectatrices, les autorités et l'information.

Étant donné que notre sujet de recherche porte sur les chaînes de télévision par satellite reçues par le téléspectateur syrien, diversifiées par la langue de diffusion, les programmes, les sources, la politique ou les objectifs visés, la Syrie a été le point géographique sur lequel nous avons basé notre étude. La période choisie s'est étalée du 15 novembre au 25 décembre 2004.

Pour rendre cette étude accessible à tous et afin de donner un sens réaliste et pratique à la recherche, nous avons opté pour un échantillon de personnes choisies au hasard, de toutes les régions de Syrie, villes et villages, des deux sexes, d'âges différents à partir de 18 ans (âge de majorité en Syrie).

L'étude des conclusions s'est basée sur un certain nombre de variables qui sont :

1. L'âge :

- 1^{er} échantillon : 18 - 24 ans.
- 2^{ème} échantillon : 25 - 34 ans.
- 3^{ème} échantillon : 35- 49 ans.
- 4^{ème} échantillon : plus de 50 ans.

2. Niveau d'instruction :

- 1^{er} échantillon : Ceux qui savent à peine lire et écrire (non scolarisés).
- 2^{ème} échantillon : Niveau primaire.
- 3^{ème} échantillon : Niveau secondaire.
- 4^{ème} échantillon : Niveau universitaire.
- 5^{ème} échantillon : post graduation.

3. Sexe

Le questionnaire proposé à l'échantillon choisi comporte quelques questions identitaires, 39 questions principales et un certain nombre de questions dérivées (jointes en annexe supplémentaire n° 1).

Nous avons respecté les us et les traditions de la population syrienne sans pour autant négliger l'essentiel de ce qui doit être étudié dans ces travaux de recherches, le souci de la concordance entre les questions par la forme et par le contenu. Afin d'obtenir un meilleur résultat et pour avoir plus de crédibilité dans notre questionnaire, nous l'avons d'abord soumis à un échantillon de 25 personnes, toutes catégories confondues. Nous avons utilisé ensuite leurs remarques et leurs propositions pour enfin établir le questionnaire définitif, annexé à notre rapport d'étude.

En premier lieu, nous nous sommes intéressés au mécanisme de possession de l'appareil de réception par satellite, de ses causes et de ses raisons. Puis il a été question en seconde partie de savoir comment le téléspectateur reçoit les programmes :

- Est-ce un choix qu'il opère ou se contente-t-il de tout recevoir passivement ?
- Est-ce un acte individuel ou collectif ?
- Le temps consacré à cette activité ?
- Le choix des programmes qu'il note sur un agenda ou qu'il regarde par hasard ?

En 3^{ème} partie, il est question de connaître les 10 premières chaînes regardées par le public syrien, les programmes suivis et les raisons de ce choix. Nous avons également tenté de savoir si le téléspectateur syrien, après tant d'années de cette diffusion, est capable de refuser, de censurer l'une des chaînes qu'il juge inintéressantes et de les classer selon le type de programmes diffusés, que ces chaînes soient privées, publiques ou autres.

La 4^{ème} partie des questions porte sur le niveau des programmes diffusés par les chaînes choisies ainsi que leur évaluation par le téléspectateur syrien et l'influence qu'elles peuvent avoir sur le plan culturel.

En 5^{ème} lieu, notre analyse portera sur l'influence sur le plan social, en tentant de découvrir si le mode de vie, les coutumes, les traditions et les habitudes ont changé chez la population aussi bien à l'intérieur des maisons que dans leur vie à l'extérieur : lire les journaux, écouter la radio ou regarder des chaînes locales.

Dans la 6^{ème} partie, l'analyse porte sur les langues de diffusion, autres que l'arabe puis sur l'influence des autres chaînes satellitaires par rapport à la chaîne locale syrienne. Par contre, il est question d'évaluer l'impact des chaînes privées syriennes en concurrence avec les autres chaînes, et leurs rapports avec le téléspectateur et les dirigeants.

En dernière partie, l'étude a porté sur les effets positifs et négatifs de la diffusion de ces chaînes sur la scène médiatique, à partir d'un certain nombre d'effets et de résultats sur les deux parties : le récepteur d'une part et le système d'information d'autre ; il s'agit, d'une troisième part, de voir l'influence du discours officiel de l'information unique qui a été imposé au récepteur, en raison de la soumission absolue du système d'information au système politique. Et-ce, avant l'apparition de ces nombreuses chaînes, répondant chacune à un souci précis de ses commanditaires, oriente le téléspectateur vers des objectifs bien précis et oblige les autres chaînes à se mettre sur le même diapason en ce qui concerne ses émissions, sa qualité de diffusion et le discours choisi.

Première partie La télévision et ses inventions technologiques

Présentation

L'ère de la télécommunication a commencé à la fin du XIX^{ème} siècle avec l'invention du téléphone par Bell¹⁶ et la diffusion radioélectrique par Marconi¹⁷. À partir de là, les télécommunications n'ont pas cessé de connaître des avancées technologiques prestigieuses.

Ceci a d'abord commencé par la radio et les succès fulgurants qu'elle a connus pendant les années Trente et Quarante. La télévision quant à elle, a connu un début assez timide dans les années Cinquante et une technologie plus ou moins archaïque vu les avancées d'aujourd'hui. C'est devenu de nos jours, un moyen de communication très populaire, utilisé par tous, qui emploie une technologie le rendant réel et très présent dans notre vie : l'envoi d'images et leur réception passant par plusieurs étapes et pouvant être effectués par divers moyens techniques :

Chapitre 1 Les modes de transmission sur la télévision

1.1 Principes généraux de la transmission et de la télévision

Comme dans beaucoup d'autres réseaux¹⁸ (téléphone, électricité...) on distingue, des points techniques et de gestion (figure 1, page 26) :

- le *réseau de transport*, qui amène les signaux depuis leur source jusqu'aux points de diffusion (émetteurs) ou de distribution (têtes de réseaux câblés)
- le *réseau de distribution*, qui, à partir de ces points amène les signaux jusqu'au public.

La distribution devrait être à coûts réduits et nécessiter le moins de maintenance possible, tandis que le transport devrait présenter une grande fiabilité et une haute qualité de signal.

En réalité, la distribution dans le domaine de la télévision est essentiellement assurée, au moins en France, par la diffusion hertzienne à partir d'émetteurs régionaux ou locaux, certains étant de très forte puissance (quelques kW à une centaine de kW). Tout récepteur se plaçant dans la zone de couverture de l'émetteur peut recevoir ces signaux. Si un

¹⁶ <http://fr.wikipedia.org>

¹⁷ <http://fr.wikipedia.org>

¹⁸ LECOY Pierre, *Technologie des télécoms*, Edition Hermès, Paris, France, 1995, pp 337-352.

programme est destiné uniquement aux abonnés, il est nécessaire de « coder » (en fait, de crypter) le signal, comme c'est le cas pour Canal+. Les satellites de télévision directe peuvent eux aussi assurer la fonction de diffusion, mais ils sont relayés au sol, pour des raisons économiques, par de petits réseaux de distribution.

Au contraire, la distribution sur câble (coaxial ou optique) fait que matériellement, le signal est reçue par les seuls abonnés. Un nombre beaucoup plus important de programmes, éventuellement payants, peut être offert. De plus, la transmission est en général de meilleure qualité, surtout dans les zones d'ombre ou dans les sites fortement parasités. Plus ambitieux, les réseaux en étoile sur fibre optique permettent l'interactivité entre l'abonné et le réseau.

Le réseau de transport utilise essentiellement des faisceaux hertziens, surtout pour les chaînes les plus anciennes, ou des satellites de télécommunication pour les plus récentes, afin d'alimenter les émetteurs régionaux. Le transport sur le réseau numérique de télécommunications devrait se développer, mais est peu employé tant que la télévision numérique n'est pas normalisée.

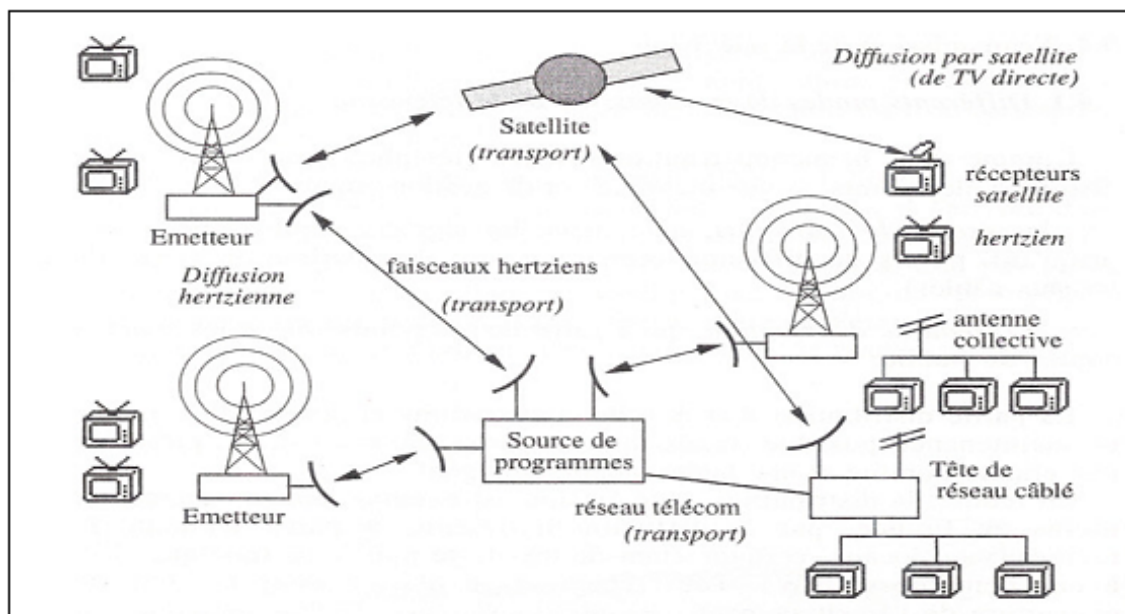


Figure 1. Différents modes de transmission de la télévision

1.2 Historique et technique des faisceaux hertziens

1881¹⁹, un notaire d'Ardres (Pas-de-Calais), Constantin Senlecq émet l'idée qu'on pourrait transmettre une image de télévision en projetant celle-ci sur une surface photo-sensible composée de points de sélénium, matériau photo-électrique ; le résultat de chaque point est transmis séquentiellement à un récepteur synchronisé avec l'émetteur. On a là, le grand principe de l'analyse séquentielle qui est la base de tout système de transmission d'images animées.

1884, un ingénieur allemand, *Paul Nipkow*, étudie un dispositif semblable à base de disque en mouvement. Il ne le présentera publiquement qu'en 1928 à Berlin.

1923, *Vladimir Zworykin*, chercheur russe, dépose le brevet de l'icôneoscope.

¹⁹ Site web Wikipedia, <http://fr.wikipedia.org>

30 octobre 1925, *John Logie Baird* réalise la première expérience de transmission d'images à Londres.

28 décembre 1927 : création par le gouvernement Poincaré du service de radiodiffusion, rattaché aux PTT.

14 avril 1931 : première transmission d'une image de trente lignes de Montrouge à Malakoff par René Barthélemy.

6 décembre 1931 : Henri de France fonde la Compagnie générale de télévision (CGT).

Décembre 1932 : *René Bathélemy* réalise un programme expérimental en noir et blanc (définition : 60 lignes) d'une heure par semaine, « Paris Télévision ». Il y a très peu de postes de réception (une centaine) qui sont surtout dans les services publics.

26 avril 1935 : sous l'impulsion de *Georges Mandel*, première émission officielle de télévision française (60 lignes) depuis le ministère des PTT, 103, rue de Grenelle à Paris. La comédienne Béatrice Bretty, Jean Toscani et René Barthélemy sont les premiers visionnés de la télévision en France.

8 Novembre 1935 : émission à la définition de 180 lignes et un émetteur d'ondes courtes est installée au sommet de la tour Eiffel²⁰.

4 janvier 1937 : premières émissions tous les soirs de 20 heures à 20 h 30. Il y a une centaine de postes chez les particuliers.

3 septembre 1940 : la télévision française est prise en main par les Allemands.

Le 7 mai 1943 vers 15h, la première émission de Fernsehsender Paris est émise depuis la rue Cognac-Jay (ancienne pension de famille). Un autre studio sera aménagé rue de l'Université dans l'ancien « Magic City ». Ces émissions régulières dureront jusqu'au 12 août 1944. Les émissions étaient reçues par un millier de récepteurs en 441 lignes, notamment installés dans les hôpitaux et les foyers pour soldats.

1944 : René Barthélemy met au point la définition de la télévision à 819 lignes. Pendant les années d'occupation, Barthélemy a atteint 1015 et même 1042 lignes.

1er octobre 1944 Reprise des émissions de télévision après la libération de Paris. Les émissions sont diffusées depuis les studios de Cognac-Jay.

1945 : après réparations suite aux sabotages opérés par les Allemands, les émissions de télévision reprennent via l'émetteur de la Tour Eiffel.

5 juin 1947 : premier direct en dehors des studios depuis le théâtre des Champs-Élysées à Paris.

20 novembre 1948 : le standard d'émission est adopté par le décret Mitterrand à 819 lignes, les émissions commencent fin 1949 dans cette définition. La France est le seul pays à l'adopter (les autres pays choisiront les 625 lignes).

Les faisceaux hertziens qu'utilise TDF pour desservir ses émetteurs sont encore, pour la plupart, des faisceaux hertziens analogiques à modulation de fréquence. Chaque faisceau est bidirectionnel et comporte en général 8 canaux TV. Le signal en bande de base est constitué du signal vidéo composite, occupant 6 MHz, avec lequel est multiplexé le son, lui-même modulé en fréquence sur une sous-porteuse à 7,5 MHz (un deuxième canal son existe mais n'est pas toujours utilisé).

²⁰ Site web Wikipedia, <http://fr.wikipedia.org>

Cependant la puissance est concentrée au centre du spectre et on peut en réalité rapprocher les porteuses. En outre, il faut signaler que les calculs classiques de spectres et de bruits en modulation de fréquence sont développés pour des signaux sinusoïdaux, et ne s'appliquent pas rigoureusement aux signaux vidéo.

L'organisation des faisceaux hertziens TV est tout à fait classique. Elle utilise une fréquence intermédiaire de 70 MHz à l'émission, à la réception et pour l'amplification dans les relais intermédiaires. On commence à utiliser des faisceaux hertziens numériques à 34 Mbit/s pour le réseau de transport en télévision.

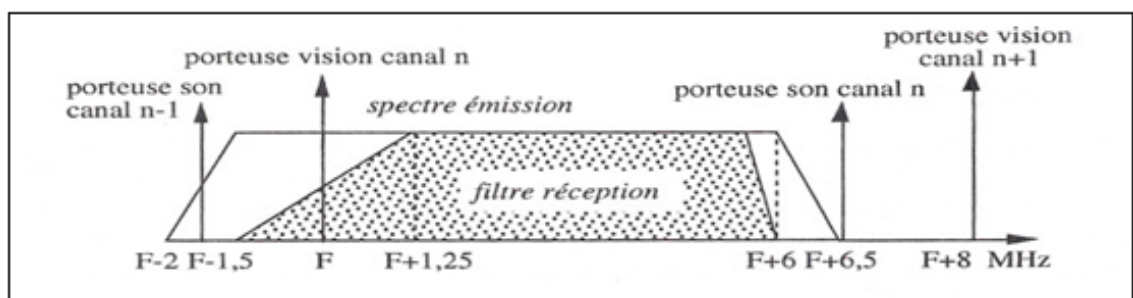
C'est le mode de diffusion qui reste le plus employé. Les bandes de fréquences qui lui sont affectées sont, en Europe :

- La VHF (*Very High Frequency*) bande I : 47-68 MHz qui est peu employée
- La VHF bande III : 174-223 MHz. Elle était employée par l'ancienne «première chaîne» française, à 819 lignes, avec 13 MHz entre canaux, et retournement d'une bande sur deux. Son réseau a été repris par Canal+
- La bande UHF (*Ultra High Frequency*) : 470-860 MHz. C'est de loin la plus employée, elle contient 48 canaux, avec un espacement de 8 MHz entre les porteuses.

Les puissances d'émission sont considérables : de quelques dizaines à plus d'une centaine de KW, rayonnées par des antennes omnidirectionnelles (dans un plan horizontal). La propagation se fait principalement en visibilité directe, surtout dans la bande UHF, mais la diffraction par les obstacles n'est pas négligeable, et impose une distance assez grande entre émetteurs utilisant la même fréquence.

La modulation utilisée est la modulation à bande latérale atténuée (BLA) qui limite l'encombrement spectral, tout en ne nécessitant pas de filtrage trop raide. En fait, le filtrage antisymétrique autour de la porteuse est effectué à la réception, ce qui est plus favorable du point de vue du bruit. A l'émission, on conserve 1,25 MHz de la bande latérale qui est atténuée. La modulation peut être « positive » : le signal vidéo conserve sa polarité d'origine, ou « négative » : il est inversé avant modulation. Ce deuxième procédé est adopté par la plupart des systèmes étrangers.

Le spectre du signal modulé présente donc l'allure de la figure 2, où F (en MHz) est la fréquence de la porteuse « vision » (du signal vidéo). La porteuse son est insérée à 6,5 MHz au-dessus de la porteuse vision. Elle pénètre donc le spectre du canal suivant. On évite cependant d'utiliser deux canaux voisins dans le même émetteur.



Le son est lui-même modulé en amplitude (système français) ou en fréquence (dans la plupart des systèmes étrangers). Il est mélangé au signal vidéo par un duplexeur.

Ce mélange est fait parfois, mais pas systématiquement, en fréquence intermédiaire, avant transposition et amplification finale. Les étages de sortie sont généralement à tubes (de type klystrons) à cause des très fortes puissances émises.

1.3 Distribution sur câble

À la différence des principaux pays qui ont développé leurs réseaux câblés dès la fin des années 1940²¹ (Amérique du Nord, Suisse...), la France a lancé son "plan câble" bien en retard. Alors que la modernisation du réseau téléphonique national est un véritable fleuron de la technologie française, la télédistribution de programmes de télévision va s'avérer un cuisant et fort coûteux échec. Après quelques rares expérimentations de télédistribution collectives dans plusieurs régions (ensembles immobiliers, immeubles HLM et résidences) à la fin des années soixante-dix, l'arrivée de *François Mitterrand* en 1981 marque un certain tournant. Avec la libéralisation des ondes (radios libres de la bande FM), et en prévision du lancement de chaînes commerciales (Canal+, La Cinq, TV6...), l'État français entend lancer le câblage de la France. Avec le succès du Minitel, la direction des télécommunications (future France Télécom) entend s'associer avec de puissants industriels (Alcatel, Thomson, Philips...) afin de constituer ces réseaux.

Dans les installations collectives simples (à l'intérieur d'un immeuble par exemple), les signaux reçus sont amplifiés et transmis sur le câble d'antenne, toujours dans la bande UHF, mais après avoir été transposés dans un autre canal, pour éviter les interférences entre le signal amené par le câble et le même signal que le téléviseur pourrait capter directement sur ses circuits.

Dans les réseaux câblés plus importants, au contraire, les canaux TV sont transposés à des fréquences plus faibles (en général la bande 40-300 MHz) afin de réduire l'atténuation du câble. Celle-ci reste élevée et impose une amplification du signal tous les kilomètres environ. Aussi n'utilise-t-on les câbles coaxiaux que pour le réseau de distribution, réseau en arbre qui dessert les abonnés à partir d'un centre de distribution peu éloigné. Ces centres sont alimentés en images par un réseau de transport, en général sur fibres optiques, qui part d'une tête de réseau. La tête de réseau reçoit elle-même ces images par voie hertzienne, par satellites, par câble optique, ou de sources locales (figure 3).

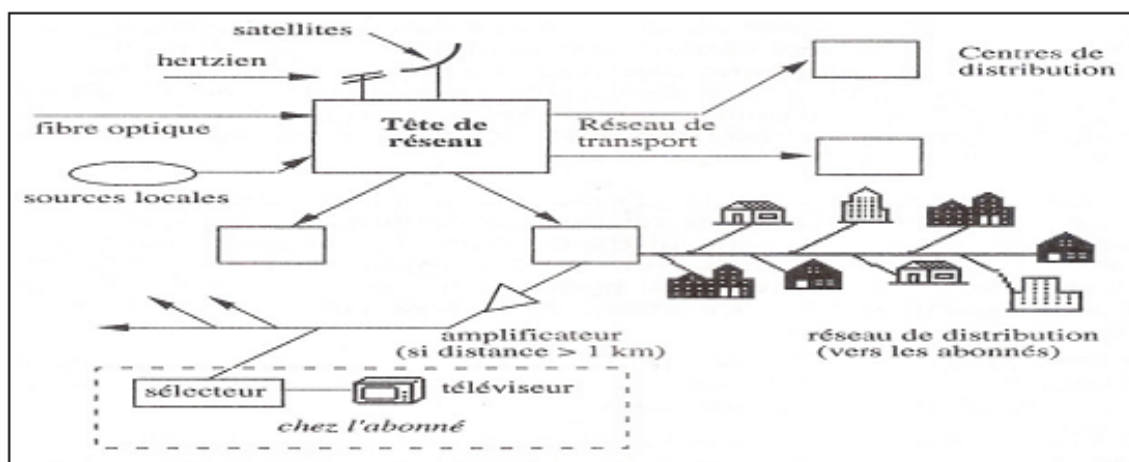


Figure 3. Réseau de télévision sur câble à distribution coaxiale

²¹ Site web Wikipedia, <http://fr.wikipedia.org>

Sur le réseau de distribution, les signaux sont en général modulés en amplitude à bande latérale atténuée, comme en diffusion hertzienne. Certains réseaux diffusent des programmes en D2MAC et 16/9. Le récepteur dispose d'un sélecteur qui lui permet de sélectionner le canal qu'il veut recevoir, qui est en général transmis au téléviseur par la prise PÉritel. Tous les canaux (environ une cinquantaine) sont donc transmis sur le câble.

1.4 Télévision par satellites

Les débuts de la télévision par satellite

C'est le 11 Juillet 1962²² que pour la première fois fût établie entre les USA et l'Europe une liaison télévisée en direct. Ce premier exploit technique fut réalisé dans des conditions techniques extraordinaires. Grâce à la station de réception française installée à Pleumeur-Bodou ces images furent captées pour être rediffusées sur le réseau de la RTF. Aujourd'hui installé dans la « grande oreille » de Pleumeur-Bodou, le Musée des Télécommunications constitue pour les amateurs de satellites un pèlerinage à la source de la télédiffusion par satellite.

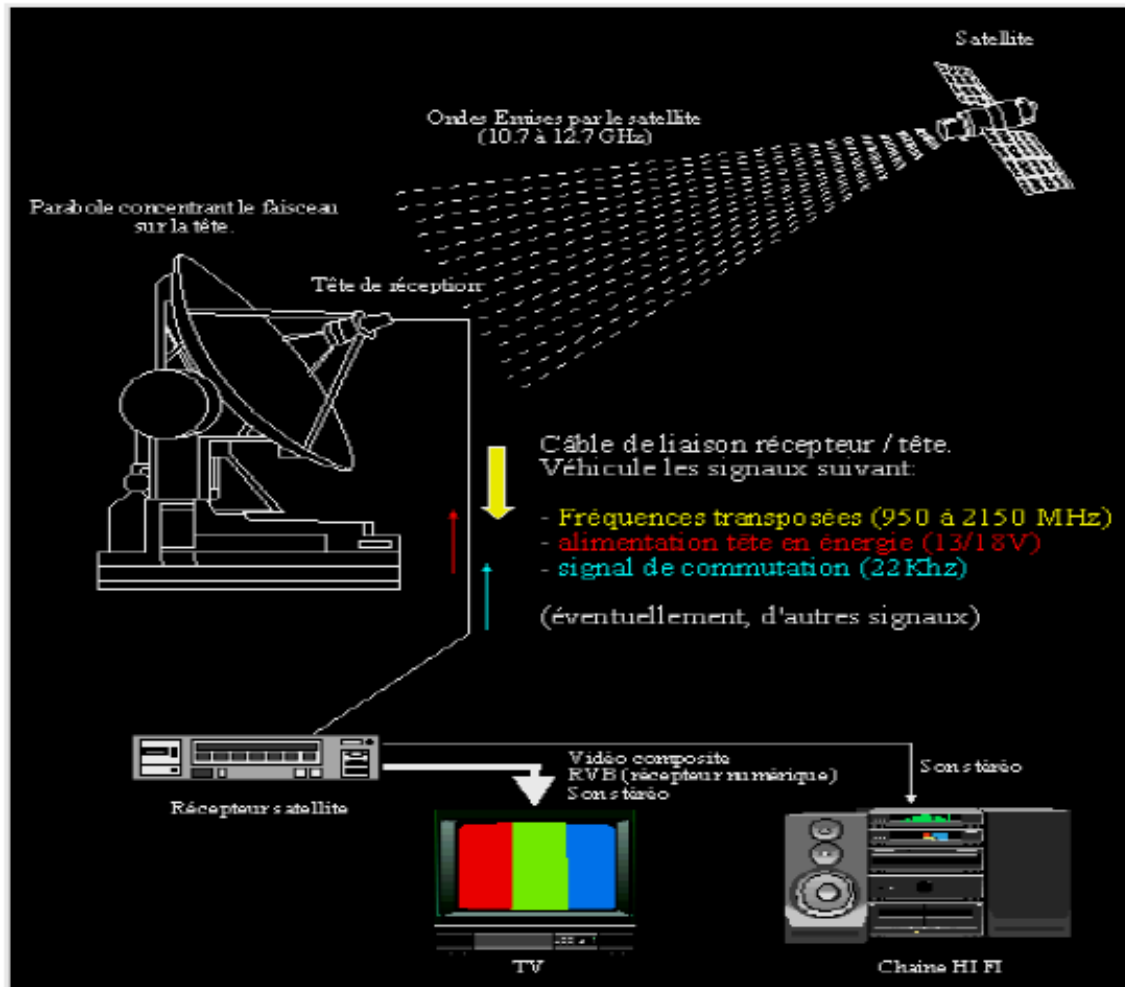
Deux types de satellites existent pour la télévision :

- les satellites du *réseau de transport* : c'est l'utilisation la plus classique, qui a permis les premières émissions intercontinentales, et qui permet aussi d'alimenter en images les émetteurs régionaux et les têtes de réseaux câblés. Ces satellites sont de puissance assez faible (PIRE de 30 à 40 dBW), remplissent en général d'autres missions de télécommunications (comme les satellites de la famille Télécom 1) et sont reçus par des antennes de taille relativement grande. On peut y louer des liaisons de vidéo transmission ;
- les satellites de *télévision directe*, au contraire, sont de puissance plus élevée (la PIRE du satellite TDF devait dépasser 58 dBW, d'où des problèmes de fiabilité) et peuvent être reçus directement sur des antennes individuelles de petite taille. Afin d'améliorer la qualité du signal, la norme *D2 MAC Paquets*, intermédiaire entre l'analogique et le numérique a été mise au point. Elle repose sur le multiplexage temporel d'échantillons analogiques de luminance et de chrominance, ainsi que de données en paquets et de 4 canaux son numériques, le tout au débit de 20,25 Méc/s. Ce signal est diffusé en modulation de fréquence.

Cette norme a cependant été peu utilisée, la plupart des satellites émettant en normes classiques (surtout PAL) en attendant la télévision numérique à haute définition. Les différences entre les deux types de satellites ont d'ailleurs tendance à s'estomper : Astra, qui diffuse de nombreuses chaînes européennes en PAL, Eutelsat, ou Télécom 2, ont des puissances plus faibles, les progrès des récepteurs permettant de réduire la taille des antennes. (Figure 4. Réseau de télévision par satellite) ²³.

²² Site web Wikipedia, <http://fr.wikipedia.org>

²³ [Http://g.guenin.chez-alice.fr](http://g.guenin.chez-alice.fr), le 02/02/2007.



[Figure 4. Réseau de télévision par satellite]

1.5 Distribution sur fibre optique

La possibilité de transporter de la lumière le long de fines fibres de verre fut exploitée au cours de la première moitié du XXe siècle ²⁴. En 1927, Baird et Hansell tentèrent de mettre au point un dispositif d'images de télévision à l'aide de fibres. Hansell put faire breveter son invention, mais elle ne fut jamais vraiment utilisée. Quelques années plus tard, soit en 1930, Heinrich Lamm réussit à transmettre l'image d'un filament de lampe grâce à un assemblage rudimentaire de fibres de quartz. Cependant, il était encore difficile à cette époque de concevoir que ces fibres de verre puissent trouver une application.

La première application fructueuse de la fibre optique eut lieu au début des années 1950, lorsque le fibroscope flexible fut inventé par van Heel et Hopkins. Cet appareil permettait la transmission d'une image le long de fibres en verre. Il fut particulièrement

²⁴ Site web Wikipedia, <http://fr.wikipedia.org>

utilisé en endoscopie, pour observer l'intérieur du corps humain, et pour inspecter des soudures dans des réacteurs d'avion. Malheureusement, la transmission ne pouvait pas être faite sur une grande distance étant donnée la piètre qualité des fibres utilisées. Les télécommunications par fibre optique ne furent pas possibles avant l'invention du laser en 1960.

Le laser offrit en effet l'occasion de transmettre un signal avec assez de puissance sur une grande distance. Dans sa publication de 1964, Charles Kao, des Standard Télécommunications Laboratoires, décrivit un système de communication à longue distance et à faible perte en mettant à profit l'utilisation conjointe du laser et de la fibre optique. Peu après, soit en 1966, il démontra expérimentalement, avec la collaboration de *Georges Hockman*, qu'il était possible de transporter de l'information sur une grande distance sous forme de lumière grâce à la fibre optique. Cette expérience est souvent considérée comme la première transmission de données par fibre optique.

Les fibres optiques sont utilisées pour différents types de transmission vidéo :

- *surveillance vidéo* : sur sites industriels ou voies de communication ; la qualité demandée étant limitée, la transmission en bande de base convient bien
- *déport d'antennes*, pour couvrir des zones d'ombre en distribution ; il s'agit de transmettre de nombreux signaux, avec une haute qualité, parfois sur de longues distances. La modulation de fréquence, avec multiplexage, est la solution classique, mais on fait de plus en plus de transmission numérique
- *réseaux de vidéocommunication*, amenant chez les abonnés plusieurs canaux TV ainsi que des canaux son et des services interactifs, et même le visiophone dans la première expérience à Biarritz en 1984, grâce à une structure en étoile permise par la très petite taille de la fibre optique. Chaque abonné est relié par son propre canal au centre de distribution, mais une même fibre peut être utilisée par plusieurs abonnés grâce au multiplexage en longueur d'onde.

Le développement de tels réseaux, à «distribution optique», a longtemps été ralenti pour des raisons économiques, bien que les fibres optiques soient couramment utilisées dans les réseaux de transport. L'effort est maintenant mis sur le développement de technologies optoélectroniques « bas coût» permettant une compétitivité dans la distribution grand public. Le choix n'est cependant pas définitif entre deux plans d'implantation :

- *FTTH (Fiber To The Home)* où la fibre va jusque dans le domicile de l'abonné, avec continuité du signal optique, mais de possibles difficultés de coût et de maintenance ;
- *FTTC (Fiber To The Curb)* où, pour éviter ces difficultés, la fibre optique s'arrête «au trottoir» (en tout cas en un point accessible à l'exploitant), et doit être relayée pour le branchement par un câble, ou peut être par une liaison radio à très courte distance et très haute fréquence.

1.6 Qualité des signaux de télévision

Le signal vidéo, ainsi que le son, doivent présenter tout au long de leur trajet, et au niveau de la réception finale, une qualité au moins égale à certaines spécifications, plus sévères pour les sections de transport que pour la diffusion ou la distribution finale (les défauts s'accumulant, en tout cas dans les systèmes analogiques).

Qualité de l'image. On la mesure en observant la déformation de *lignes test* normalisées, insérées dans le signal vidéo pendant la période de retour de trame ; elles sont donc invisibles à l'écran. Elles servent en particulier à mesurer :

- les distorsions linéaires par l'intermédiaire des réponses à une impulsion (B1) et à un créneau (B2) ainsi qu'à des salves de sinusoïdes de fréquence croissantes (C3) : pour qu'il n'y ait pas de distorsion, elles doivent conserver la même amplitude
- l'écart d'amplitude et de temps de propagation entre luminance et chrominance (réponse à l'impulsion F qui se déforme en cas d'écarts)
- les distorsions non linéaires (signal en escalier DI : ses marches doivent conserver la même hauteur)
- les distorsions d'amplitude et de phase dans la sous-porteuse de chrominance (effets dits de gain différentiel et de phase différentielle, très gênants car si l'amplitude ou la phase de cette sous-porteuse dépendent de l'amplitude de la luminance, il y a une erreur de couleur). On les mesure par l'intermédiaire des distorsions des signaux D2 et G2 (les hachures représentant la sous-porteuse chrominance), le signal E étant une référence.

De plus, le bruit est mesuré dans les lignes noires 22 et 335. Un bruit excessif se manifeste par de la « neige » sur l'écran. Le rapport signal/bruit doit être supérieur à 45 dB à la réception finale.

Qualité du son : actuellement, les paramètres de qualité sont les mêmes qu'en diffusion radio FM :

- bande passante : 40 Hz-15 kHz
- rapport signal/bruit pondéré, en présence de l'image : >60 dB ;
- distorsion de non linéarité < 0,5 % ;
- distorsion linéaire d'amplitude < 0,5 dB ;
- affaiblissement diaphonique du son vers l'image > 50 dB ;
- retard son/image < 8 ms.

Une des principales améliorations attendues de la haute définition est la diffusion du son numérique, avec une qualité équivalente au disque compact, et 2 ou 4 canaux, permettant la stéréophonie et éventuellement une diffusion bilingue.

Chapitre 2 L'évolution de la télévision

2.1 Enjeux

La qualité de la télévision «classique» pourrait être améliorée sur de nombreux points²⁵ :

- la définition verticale (nombre de lignes) et horizontale (nombre de points par ligne)
- le format de l'image (passage à un format élargi)
- l'intermodulation luminance-chrominance, qu'il faudrait faire disparaître
- le scintillement de l'image (surtout visible par forte luminosité dans les systèmes à 50 trames par seconde), en augmentant la fréquence de trame.

²⁵ LECOY Pierre, *Technologie des télécoms*, Edition Hermès, Paris, France, 1995, pp 337-357.

Les obstacles à ces améliorations sont de trois ordres :

1. technologiques, en particulier au niveau des tubes : la diminution de la taille du spot et le doublement de la fréquence ligne imposent des tensions de balayage et d'accélération très augmentées
2. économiques : coût de ces matériels, aussi bien du côté production que du côté récepteurs, et coût des canaux de transmission nécessaires
3. de compatibilité, à la fois avec le parc de téléviseurs existant et avec le réseau de diffusion.

En outre, l'évolution vers une communication multimédia (son, image, textes, données informatiques, sur des supports de transmission, d'affichage et d'enregistrement communs) est un fort stimulant aux études sur le traitement et la compression d'images, qui ont des retombées évidentes en télévision haute définition, ainsi qu'aux progrès des technologies de terminaux : caméras miniatures, écrans plats... pour les applications de type visiophone.

2.2 Transmission numérique de la télévision

2.2.1 La télévision numérique

Son intérêt est évident pour la transmission des images par le réseau de télécommunications, et du fait des possibilités de traitement (filtrages adaptatifs, incrustations, correction des aberrations optiques), de compression et de cryptage d'images. Beaucoup de systèmes existent, certains depuis longtemps, mais aucun n'est encore normalisé pour la télévision grand public. Nous présentons d'abord les systèmes actuels :

- Standard à 216 Mbit/s : Purement professionnel, il est surtout utilisé en enregistrement et pour les échanges entre studios. Il consiste à numériser sur 8 bits les échantillons successifs Y, R-Y, Y, B-Y de façon à être compatible avec les signaux luminance/chrominance, avec les fréquences de 12 MHz pour la luminance et de 6 MHz pour chaque composante de chrominance. Après quoi, chaque échantillon est transcodé sur 9 bits, d'où le débit résultant de 216 Mbit/s.
- Utilisation de la hiérarchie des télécommunications : Elle permet de transmettre des images par le réseau téléphonique numérique ; aussi beaucoup de développements se sont faits dans cette direction. Les systèmes actuellement utilisés sont²⁶ :
 - 34 Mbit/s (ou 45 en Amérique), pour la télévision de qualité professionnelle, aux standards actuels, certains faisceaux hertziens l'utilisent
 - 2 Mbit/s (trame RNIS primaire), mis au point vers 1980 pour le service de *visioconférence*, transmettant l'image (en qualité réduite) des participants, le son, de la télécopie et des données. Du fait des progrès techniques, ce système, d'ailleurs assez coûteux, est fortement concurrencé par les projets multimédias
 - 64 kbit/s afin de transmettre l'image du visiophone sur un canal B du RNIS (le son occupant l'autre canal) ; plus récent, ce système utilise des circuits intégrés de codage pouvant être implantés dans des terminaux grand public.

2.2.2 Utilisation de techniques de compression d'images

Le système HDMAC, mais aussi et surtout les divers systèmes numériques actuels ou à l'étude, utilisent des techniques de compression d'image afin de réduire les débits transmis, tout en conservant le maximum de qualité à l'image. Ces techniques ont des points communs avec celles étudiées pour l'enregistrement sur des supports numériques (disques magnétiques ou optiques). Ce sont notamment²⁷ :

- le *sous-échantillonnage*, c'est-à-dire l'adaptation des fréquences d'échantillonnage (spatiale et temporelle) au contenu de l'image : une zone fixe est transmise avec une définition normale et une fréquence plus faible ; une zone en mouvement est transmise avec une définition réduite et une fréquence normale. En HDMAC, comme en Muse, on divise par 4 le nombre d'échantillons : dans les zones fixes, un point sur 4 est analysé à chaque trame, avec décalage à la trame suivante des points analysés. En 4 trames (fréquence équivalente de 6,25 Hz) tous les points ont été analysés. Les points manquants sont reconstitués par interpolation avec filtrage.

Dans les zones mobiles, un point sur 4 est analysé, à la fréquence normale de 25 Hz. Le HDMAC utilise une catégorie intermédiaire de zone en « mouvement lent », analysée à 12,5 Hz :

- le *brassage*, mélange de deux lignes voisines, permet d'être compatible avec la définition standard
- le *codage différentiel* avec prédiction (cf. chapitre sur la numérisation des signaux), qui permet de profiter des fortes redondances d'une ligne à l'autre et d'une image à la suivante. En vidéo, la prédiction peut être multidimensionnelle, en utilisant l'information des points précédents, des lignes précédentes et des images précédentes. Elle est donc beaucoup plus efficace que pour le son qui est un signal unidimensionnel.

D'un point de vue théorique, il s'agit d'un « codage de source », destiné à réduire les redondances du message d'origine, sans perte d'information. Son efficacité dépend donc beaucoup du contenu de l'image de départ. Elle peut être élevée pour le visiophone, où l'image comporte peu de détails et varie lentement. En cas de transitoires rapides, les mouvements sont en général détériorés :

a). l'utilisation de *codes à longueur variable* (Shannon, Hoffman...), dit aussi codes entropiques, où un mot est traduit par un code d'autant plus court que ce mot est plus probable. Plus complexe que les codes à longueur fixe, cette technique (qui est également un codage sans perte) est intéressante en codage différentiel, où les différences petites sont plus probables que les grandes.

b). l'utilisation de *transformations* mathématiques (Fourier, cosinus. matricielles...) suivies d'un filtrage permettant, à débit égal, de transmettre une plus grande quantité « subjective » d'informations, ou de réduire le débit à qualité subjective égale. On a affaire cette fois à un codage « avec pertes ». Ces transformations, bidimensionnelles, se font sur des blocs réduits (8 x 8 dans le visiophone RNIS par exemple) et sont en général associées à la prédiction de mouvement du bloc.

c). la *prédiction de mouvement* d'une image à l'autre. Elle a pour but de détecter le mouvement global, translation, plus difficilement rotation d'un bloc, d'une image à l'autre, et renforce l'efficacité du codage différentiel, puisqu'elle transmet une information (bidimensionnelle) de déplacement du bloc au lieu d'une information de différence pour chacun de ses points. Elle permet de plus d'interpoler une position intermédiaire du

²⁷ Ibid. p 348.

bloc dans une trame non transmise, entre deux trames transmises, en cas de sous échantillonnage (technique de compensation de mouvement du HDMAC).

Alors que les deux premières techniques peuvent se pratiquer sur des échantillons analogiques, les suivantes sont totalement numériques. Il faut rappeler que plus le codage n'est efficace en termes de réduction de débit, plus il est sensible aux erreurs, et que l'emploi d'un code correcteur d'erreurs s'impose.

Un cas particulier est celui des images à deux niveaux (noir et blanc), par exemple la télécopie, qui bénéficie de possibilités de compression supplémentaires : on peut transmettre uniquement les coordonnées des points noirs (statistiquement beaucoup moins nombreux que les blancs), les longueurs des zones blanches, ou les coordonnées des contours, préalablement analysés en deux dimensions. Cette réduction du débit permet d'augmenter la résolution spatiale.

Chapitre 3 Nouveaux systèmes de la télévision

Ils s'appuient de plus en plus sur les possibilités de l'informatique : Utilisation de micro-ordinateurs comme terminaux multimédias, développement des systèmes d'enregistrement numériques des images sur disques optiques. Les codages, encore plus complexes, se basent sur une analyse du contenu de l'image. Ils sont en général accompagnés d'une compression numérique du son. A titre d'exemple, on peut citer²⁸ :

- la télévision haute définition à des débits de l'ordre de 20 Mbit/s.
- les standards de qualité actuelle à 4,5 Mbit/s : norme MPEG (*Moving Picture Expert Group*), pour la transmission ;
- le CD vidéo à 1,41 Mbit/s, avec une qualité comparable aux magnétoscopes VHS ;
- la transmission d'images fixes ou lentement variables à des débits de données très bas.

Dans cette dernière catégorie, le standard JPEG (*Joint Photographie Expert Group*), permet de transmettre une image de qualité photographique en moins de 10 secondes sur un modem à 4 800 bauds (vidéotex photographique). Ce standard est basé sur l'analyse de l'image par blocs 8 x 8, la transformée en cosinus discrète, et le codage entropique.

Dans certains cas, le temps de calcul nécessaire à la décompression de l'image peut être relativement long (centaines de millisecondes) ce qui n'est pas gênant dans la lecture d'un enregistrement, mais l'est pour des applications interactives telles que le visiophone.

3.1 Télévision numérique terrestre

La télévision numérique terrestre²⁹ (appelée aussi, plus couramment, la TNT ou DTTB pour digital terrestrial television broadcasting en anglais) est un système de diffusion utilisant les normes DVB-T, ISDB et ATSC et diffusée dans les bandes allouées à la télévision VHF-III / UHF-V déjà utilisées pour la diffusion des chaînes hertziennes analogiques.

²⁸ Ibid. p352.

²⁹ Site web Wikipedia, <http://fr.wikipedia.org>

Avec la norme DVB-T, les images numériques sont codées selon la norme MPEG-2 ou en MPEG-4 AVC pour la TNT HD payante en France. Le signal est diffusé en utilisant une modulation COFDM à 1024 ou 4096 porteuses.

La numérisation de la diffusion permet d'améliorer la robustesse de l'image et surtout du son (son Dolby, 5.1, image 16/9, son en version originale et en version doublée...), et de multiplier le nombre de chaînes : en effet, la réduction de débit associée à la technique du multiplexage statistique permet de faire passer jusqu'à 6 chaînes standard dans un même canal en MPEG-2 et le double voire le triple en MPEG-4 AVC ainsi que la Haute Définition.

Pour le téléspectateur, l'intérêt majeur est la réception, via une simple antenne extérieure, voire d'une antenne d'intérieur, des chaînes de télévision diffusées en numérique. En effet, pour recevoir la TNT, il n'est pas nécessaire de changer l'antenne UHF existante, sauf dans des cas limités. En revanche, la TNT nécessite, à son lancement, l'utilisation d'un Décodeur TNT (démodulateur de réception numérique pour télévision analogique), la partie vidéo est en analogique (envoi en PAL ou SECAM). Des téléviseurs à châssis numérique avec tuner DVB-T intégré sont également disponibles et se généraliseront au fil du temps, voir aussi les tuners TNT USB ou TNT PCI dans le domaine informatique.

Il n'est pas nécessaire de changer un téléviseur analogique à l'aide d'un terminal DVB-T mais au détriment d'un raccordement vidéo analogique, dans ce cas le système ne fonctionne qu'en numérique partiel puisque seule la réception est en numérique et pas l'affichage, les tuners TNT USB informatiques sont par exemple numérique total.

3.2 Principes de la télévision haute définition

La télévision en haute définition (TVHD) apporte un progrès qualitatif sans précédent depuis l'arrivée de la télévision en couleur. Elle fait actuellement l'objet d'un développement sur l'ensemble des supports de diffusion aussi bien en France qu'à l'étranger.

Il en existe deux approches différentes³⁰ :

1. les études sur la télévision améliorée qui, par divers traitements, cherchent à améliorer l'image tout en gardant la compatibilité à la fois avec les récepteurs actuels, et avec la bande passante des canaux; par exemple, PAL+ en Allemagne, Muse au Japon, ACTV (Advanced Compatible Télévision) aux États-Unis. Le principe de ce système est de transmettre les « améliorations » (bords latéraux de l'image visibles en 16/9, détails fins de l'image) sur une sous-porteuse supplémentaire, l'ensemble nécessitant une bande de 6 MHz au lieu de 4,23 MHz en NTSC ;
2. les systèmes nouveaux de télévision haute définition (HDTV), ne pouvant être reçus avec la haute définition que sur des postes nouveaux. On cherche quand même à ce que les postes actuels puissent recevoir les émissions HD avec la définition actuelle (de même que les postes noir et blanc ont pu recevoir, en noir et blanc, les signaux couleur). Pour cela, il suffit de doubler le nombre de lignes, les postes actuels n'en affichant qu'une sur deux.

Aussi, les systèmes européens étudiés prévoient-ils : 1250 lignes (dont 1 080 d'image), 1920 points par ligne (format 16/9), et 50 trames entrelacées par seconde (les récepteurs pouvant éventuellement doubler cette fréquence). Si on utilise les principes classiques du signal vidéo, on a besoin d'une bande passante de 27 MHz. Ceci est difficilement envisageable en

³⁰ LECOY Pierre, *Technologie des télécoms*, Edition Hermès, Paris, France, 1995, pp 337-348.

diffusion, même par satellite, aussi des techniques de *compression d'image* doivent-elles être utilisées.

Par exemple, le système européen HDMAC, dérivé du D2MAC Paquets et compatible avec lui, utilise les techniques de sous échantillonnage, filtrage, brassage et compensation de mouvement que nous expliquons plus loin. Les traitements sont en général numériques, mais le signal est transmis sous forme d'échantillons analogiques de chrominance et de luminance, multiplexés avec des données (télétexte) et du sonnumérique (le format de la trame est le même qu'en D2MAC). Ce système est opérationnel depuis 1992 mais sera probablement éphémère, avec l'arrivée du tout numérique.

La HD aujourd'hui : une appellation unique pour des standards différents³¹ :

- La définition d'une image correspond à sa résolution mesurée en pixels et donc à son niveau de détails. Plus la résolution de l'image est importante, meilleure est sa qualité et sa netteté.
- La définition standard (TVSD) des programmes diffusés sur des télévisions analogiques PAL atteint actuellement 576 lignes composées de 720 pixels. L'entrelacement indique alors qu'une ligne sur deux est rafraîchie à chaque balayage de l'image. Cette définition reste suffisante pour les écrans cathodiques dont la diagonale maximale atteint 92 centimètres. Néanmoins, avec la commercialisation de grands écrans Plasma et LCD, dont la technologie permet d'atteindre une diagonale de plusieurs mètres, la qualité de l'image est devenue un réel problème. Pour éviter d'avoir un rendu pixellisé de piètre qualité, la solution a consisté à augmenter la définition de l'image. Le format HD est né de cette constatation.
- La haute définition (TVHD) repose sur 2 normes qui proposent des résolutions beaucoup plus élevées :
 - la *norme* « HD Ready » offre une définition de 720 lignes par 1 280 pixels/ligne avec un rafraichissement complet des lignes ;
 - la *norme* « Full HD » atteint les 1 080 lignes et les 1 920 points par ligne, mais avec un entrelacement correspondant à une ligne rafraîchie sur deux.

	Nb de lignes	Nb de pixels/ ligne	Résolution	Compatible HD
TVSD	576	720	576x720	Non
HD Ready	720	1280	720x1280	Oui
Full HD	1080	1920	1080x1920	Oui

3.3 La télévision par internet

Introduction

Il y a quelques années, Internet, notamment en France, était composé d'un ordinateur plutôt modeste, d'un modem 33,6k pour les plus chanceux, et d'un forfait Internet de 10, voire 20 heures et un débit de quelques kilo-octets par secondes. C'était bien peu, mais c'était déjà bien et pour l'époque, les utilisateurs semblaient amplement satisfaits.

Aujourd'hui, si le schéma décrit plus haut est malheureusement vrai pour encore beaucoup de gens, il faut avouer que pour une autre partie de la population, Internet,

³¹ Site web Wikipedia, <http://fr.wikipedia.org>

c'est plusieurs ordinateurs assez puissants, c'est illimité, c'est un modem, voire un routeur compatible ADSL2+, un débit de 20 Mbits/s, le téléphone inclus et illimité, la télévision. Par conséquent, on assiste à une évolution sans précédent, pour ne pas dire une révolution.

Aujourd'hui, l'Europe compte plus de 700 000 téléspectateurs par Internet, dont la majorité en France. Et ces chiffres laissent pour l'instant penser le meilleur, puisqu'on estime que d'ici 2009, les européens seront près de 8,7 millions à profiter de la télévision par Internet.

Le service nommé IPTV (pour Internet Protocol Télévision) devrait donc dans les prochaines années connaître une explosion de son nombre d'utilisateurs.

L'Europe comme cité ci-dessus, est déjà très bien placée au niveau de la diffusion du service de télévision par IP, et commence déjà à prendre quelques parts à un marché largement dominé par le câble et le satellite.

La France est le pays européen le mieux fourni en matière de IPTV, et ce, suite au travail de France Télécom, Free et Neuf Télécom, qui comptent déjà près de 280 000 clients. Elle est suivie par l'Italie, qui regroupe 190 000 abonnés à un service IPTV, proposé dans le pays par l'opérateur Fastweb, bientôt suivi par son grand concurrent local Telecom Italia. La tendance devrait donc continuer dans ce sens, et les services de télévision par IP devraient ainsi se retrouver dans quelques années presque aussi répandus que les abonnements à Internet. Désormais accessible via les réseaux haut débit, la TV fait aujourd'hui partie intégrante des services proposés par les fournisseurs d'accès à ADSL.

La TV par Internet est fortement liée aux offres multiservices "Triple play" qui incluent l'accès haut-débit, le téléphone illimité Voix sur IP (VIP), et la télévision numérique par ADSL.

Sondage et Perspectives

*Juniper Networks*³² vient de dévoiler ce mois de janvier 2007 une étude sur la pénétration des services de la télévision par Internet (IPTV) en Europe. L'objectif est d'analyser les tendances et la perception des services d'IPTV et de vidéo à la demande (VOD) chez les consommateurs européens.

Parmi les informations révélées dans cette étude, la demande de services personnalisés apparaît comme l'un des facteurs principaux d'adoption de l'IPTV (tels que les programmes ou les vidéos à la demande). De fait, les consommateurs souhaitent accéder directement aux contenus qui les intéressent et qu'ils ont eux-mêmes choisis.

Par ailleurs, la qualité de service et la fiabilité apparaissent comme des éléments essentiels à l'adoption de l'IPTV. Les consommateurs souhaitent obtenir la même qualité de réception que pour la télévision hertzienne.

Enfin, le positionnement de la marque semble être déterminant dans le processus de choix des consommateurs pour leurs services d'IPTV.

À noter que d'après une autre étude d'Ovum³³ publiée il y a trois mois plutôt, le nombre d'abonnés à des services d'IPTV s'élèvera à plus de 29,5 millions de personnes dans le monde d'ici 2010. Cette même étude souligne aussi l'importance accordée par les consommateurs à la marque pour choisir leurs contenus. Ovum prévoit que le marché des services d'IPTV passera de 1,5 milliard d'euros en 2006 à 9,3 milliards en 2010.

³² Site Web Juniper, <http://www.juniper.net/>

³³ Site web Ovum, <http://www.ovum.com/>

En outre, le Financial Times rapporte que Skype veut se lancer dans la télévision par Internet en utilisant la même technologie qui fait aujourd'hui le succès de son service de téléphonie et de téléconférence vidéo.

Les deux fondateurs de Skype³⁴, Janus Friis³⁵ et Niklas Zennström³⁶, ont réinvesti dans la recherche et le développement de ce nouveau service une partie des 2,6 milliards de dollars offerte par eBay pour le rachat de Skype. Ainsi, ils seraient sur le point de lancer leur idée, au nom de code « The Venice Project ». Ils promettent une télévision « *proche de la haute définition* », des émissions rémunérées par des publicités, et même des outils permettant aux utilisateurs de personnaliser leur chaîne de télévision.

Le système de diffusion de la télévision développé pour l'occasion utilise toujours la technique P2P de Skype. Chaque utilisateur donnera un peu de bande passante pour assurer le bon fonctionnement du service. Un système totalement décentralisé, sans serveur principal, qui permet alors d'assurer la diffusion de la télévision à « *des dizaines de millions d'utilisateurs* », assurent les deux inventeurs.

Ainsi, selon une autre étude de Screen Digest³⁷, près de 8,7 millions d'Européens regarderont la télévision via internet d'ici 2009, soit 9,4% du marché. L'IPTV devrait voir sa base de téléspectateurs multipliée par treize, emmenée dans un premier temps par les opérateurs télécoms cherchant à séduire leur large clientèle, estime Daniel Schmitt, auteur de l'étude.

"*Le développement sera plus rapide en Europe et en Asie qu'aux Etats-Unis*", estime Schmitt, qui souligne que les opérateurs télécoms américains commencent à peine à proposer ce type de services.

La télévision par internet comment ça marche ?

La télévision par Internet ou télévision numérique par voie terrestre, consiste à transmettre des programmes télévisés sous la forme d'un signal numérique à partir d'émetteurs placés au sol.

Les opérateurs TV sont très favorables à cette télévision car ça abaisse les coûts de diffusion par rapport à l'analogique grâce à l'harmonisation des techniques de diffusion et la compression numérique qui permet la diffusion de plusieurs chaînes au lieu d'une seule en analogique.

Les téléspectateurs, eux, ont un choix plus vaste de programmes et de services. Ils bénéficient d'une qualité (théoriquement) irréprochable de l'image et du son.

Pour bénéficier d'une télévision numérique il n'est pas obligatoire d'avoir un ordinateur à la maison, mais les opérateurs couplent les bouquets télévision avec des accès Internet haut débit pour des prix intéressants. (Figure 5. Réseau ADSL)³⁸.

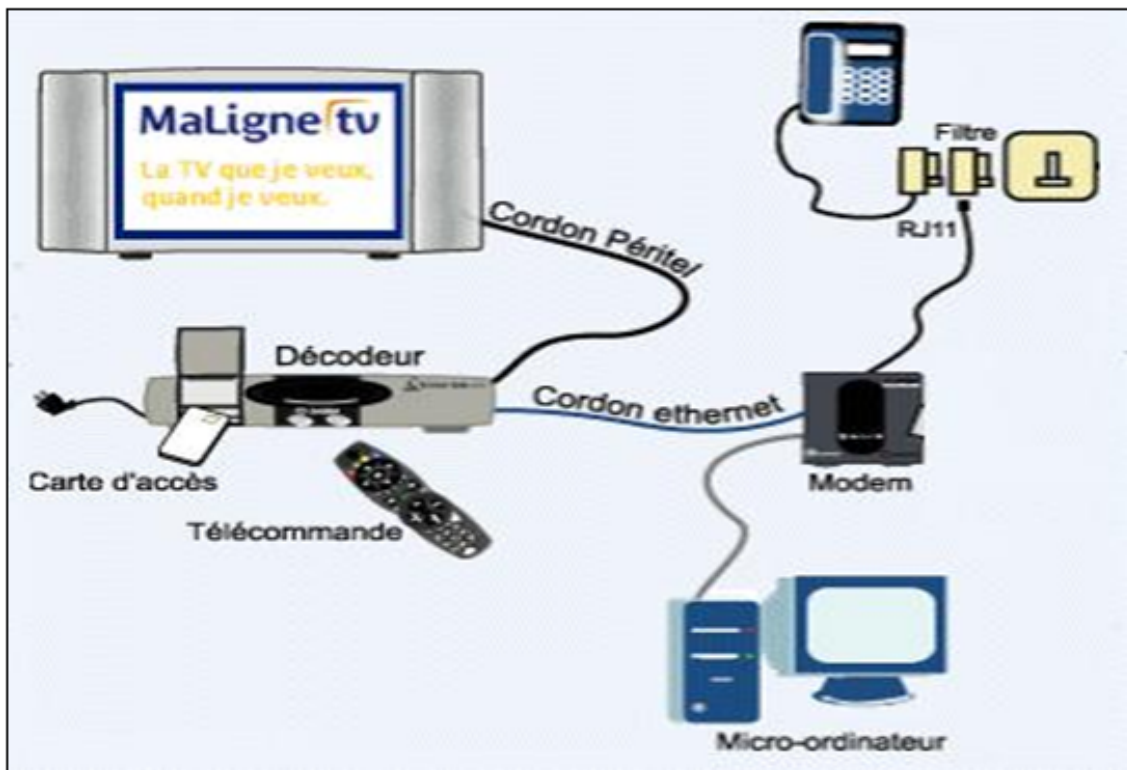
³⁴ Skype est un logiciel propriétaire et service de voix sur IP.

³⁵ Janus Friis est danois, âgé de 30 ans et co-fondateur de Skype.

³⁶ Niklas Zennström, Suédois né en 1966 et est le cofondateur de Skype.

³⁷ <http://www.screendigest.com/>

³⁸ <http://www.dslvalley.com/adsl/télésisionadsl/ télésisionadsl.php>. Le 02/02/2007.



[Figure 5. Réseau ADSL]

La télévision par Internet, est-ce intéressant ?

Pour ceux qui ne peuvent pas installer de parabole chez eux et qui ne sont pas en zone couverte par le câble, la télévision par ADSL est presque incontournable. Pour les autres, la réponse est mitigée. Ceux qui, de toute façon, auraient succombé aux sirènes du *double play* (ADSL haut débit + téléphone), bénéficient automatiquement de la télévision par ADSL (chez Free et Alice, par exemple) ou peuvent y souscrire à moindre coût.

Beaucoup de chaînes proposées gratuitement ne présentent qu'un intérêt très relatif pour l'abonné. Elles se recoupent en grande partie avec celles de la TNT. Quant aux bouquets optionnels (TPS, CanalSat, etc.), leur ticket d'entrée oscille entre 20 et 30 euros supplémentaires par mois. D'autre part, les émissions enregistrées sur le disque dur ne peuvent pas être sauvegardées sur DVD (ou difficilement). Enfin, parmi les chaînes de TV par ADSL, on ne compte toujours pas TF1 et M6 (à moins de jongler avec le tuner TNT).

Si la qualité de la diffusion s'est considérablement améliorée (et s'améliore chaque jour), l'abonné est tributaire des coupures Internet plus ou moins fréquentes et de la qualité de sa ligne, qu'il ne découvre vraiment qu'une fois l'installation effectuée.

3.4 La télévision sur téléphone mobile

La télévision sur portable est un des nouveaux marchés qui s'offre aux chaînes de télévision, aux opérateurs de téléphonie mobile, ainsi qu'à l'ensemble des éditeurs et distributeurs de services de communication audiovisuelle. Les premières applications de vidéo mobile ont fait leur apparition avec les services de téléchargement via le réseau GPRS. Depuis 2004, les opérateurs de téléphonie mobile se lancent dans de vraies chaînes de télévision mobile.

Malgré cette avancée technologique, on peut assister à d'autres domaines où la discussion n'est pas inutile :

- *Techniquement*, deux technologies occupent le devant de la scène : l'UMTS, et la norme DVB-H. Cette dernière est jugée plus prometteuse. Le principal mérite de la norme DVB-H est d'être économe en termes de bande passante. Cette solution permet le « *one-to-many* » et donc la diffusion en masse vers les récepteurs mobiles. Au delà, l'attribution des fréquences disponibles est une des questions majeures à régler sur le plan technique.
- *Economiquement*, le modèle reste aussi à construire. Les rôles respectifs des opérateurs mobiles et des fournisseurs de contenus ne sont pas encore clairement établis. Lequel de ces deux acteurs jouera le premier rôle ? L'opérateur va-t-il proposer un service propre ou ne fera-t-il que servir d'intermédiaire aux distributeurs de services audiovisuels ? Une autre inconnue majeure se situe sur le plan de la demande : quels seront les besoins et les usages des consommateurs ? Un des espoirs des investisseurs sur ce marché est de récupérer la manne publicitaire liée à la diffusion de spots sur les portables.
- *Juridiquement*, la télévision sur mobile peut se rattacher à deux mondes, celui de la télévision et/ou celui de la téléphonie. Ces deux mondes étaient jusqu'à présent indépendants. Mais les interactions seront désormais bien plus fréquentes puisque des offres multiservices voient le jour. Ainsi, le développement très rapide des normes techniques, les incertitudes quant aux modèles économiques, et enfin la nature ambiguë du système rendent la situation particulièrement complexe. Si certains de ces facteurs ne relèvent pas de la compétence de l'Etat, tel n'est pas le cas de l'aspect légal du problème. Il semble que le législateur français ne réponde que partiellement aux attentes des investisseurs. De nombreuses incertitudes subsistent quant au régime applicable à la télévision sur mobile.

Ainsi, les qualifications juridiques liées à cette nouvelle activité font débat (A).

De même, le cadre réglementaire laisse encore apparaître plusieurs zones d'ombre (B) ?

A. Incertitudes quant à la qualification juridique de la TV sur mobile.

Comment doit-on appréhender l'arrivée d'un nouvel intermédiaire, l'opérateur de téléphonie mobile ?

La situation est singulière du fait de l'arrivée de l'opérateur de téléphonie mobile parmi les acteurs traditionnels de l'audiovisuel. Quel que soit le modèle économique choisi par les investisseurs, il devrait normalement associer éditeurs et distributeurs de contenus audiovisuels. À ceux-ci devraient s'ajouter les opérateurs de téléphonie mobile traditionnels, voire de nouveaux opérateurs spécialisés dans la télévision par mobile. Dans le cas le plus probable, l'opérateur de téléphonie sera un distributeur de services. Mais si l'opérateur prend le premier rôle dans la direction de la diffusion de contenus sur mobile, il n'est pas exclu qu'il devienne un véritable éditeur de services de communication audiovisuelle. Précisions cependant qu'un éditeur et un distributeur de services de communication audiovisuelle ne peuvent, en tant que tels, bénéficier de la qualité d'*opérateur fournissant un service de communications électroniques* au sens du Code des postes et communications électroniques.

B. Incertitudes quant à La régulation de la télévision sur mobile ?

Dès lors que le service envisagé relève bien de la télévision, c'est la fréquence utilisée qui permet de circonscrire le cadre légal. Les basses fréquences du spectre radioélectrique sont gérées par le CSA, alors les hautes fréquences le sont par l'ARCEP. De ce constat dépend le choix du régime applicable.

Diffusion sur des fréquences ne relevant pas du CSA

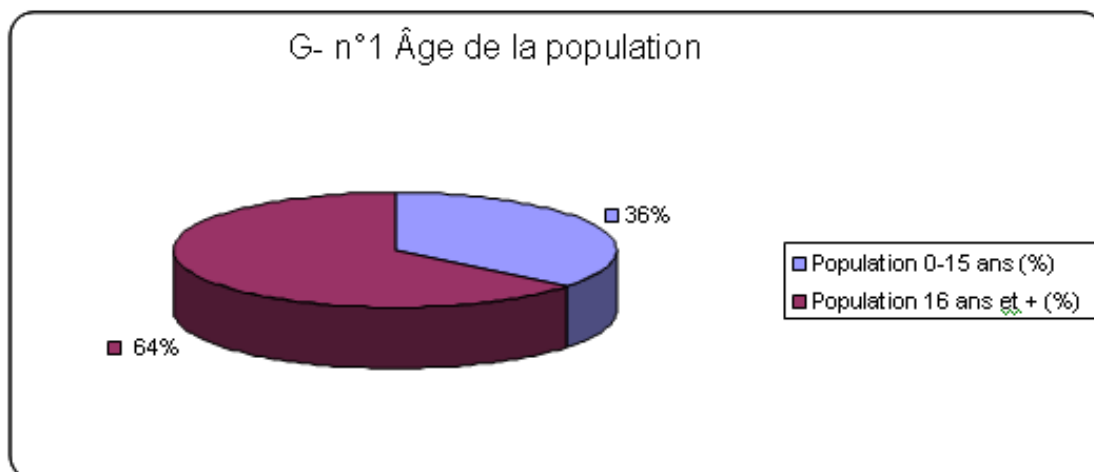
Un distributeur de services qui utilise un réseau de communication électronique ne faisant pas appel aux fréquences assignées par le CSA est soumis à un double régime : une déclaration auprès de l'ARCEP pour son établissement, et une procédure spécifique auprès du CSA pour l'exploitation. Ainsi, même si le CSA ne gère pas la fréquence, il reste compétent. Simplement, c'est un régime identique à celui applicable aux chaînes du câble et du satellite qui s'applique. Toutes les chaînes actuellement sur les bouquets d'Orange et de SFR ont déjà signé une convention avec le CSA, à l'exception de LCI Mobile, avec laquelle le CSA est en cours de négociation.

Lorsque son budget est supérieur à 150 000 €, c'est une *convention* qui doit être passée avec le CSA, alors qu'une simple *déclaration* est nécessaire pour les services d'un budget inférieur. Cependant, le conventionnement n'est pas nécessaire si le service consiste en la reprise intégrale et simultanée d'une chaîne publique ou d'une chaîne bénéficiaire d'une autorisation hertzienne.

Les engagements figurant dans la convention concernent notamment la publicité, le parrainage, la production et la diffusion d'œuvres audiovisuelles et cinématographiques. Les conventions des services consacrés à l'information sur la vie locale contiennent des obligations particulières.



Le nombre d'habitants du monde arabe est de près de 314.190 millions³⁹ selon les statistiques effectuées en 2004, et la moyenne de la croissance démographique y est de 2,42% entre 2000-2005. La moyenne la plus élevée concerne la Somalie avec 4,17% et la plus basse se situe en Tunisie avec 1,07% puis au Qatar avec 1,38%⁴⁰. L'âge de la population est indiqué dans le graphe suivant⁴¹ :



[G- n°1 Âge de la population]

Le taux de natalité dans le monde arabe atteint une moyenne de 29,38/1000 contre un taux de mortalité de 7,17/1000. Ce dernier est le plus élevé en Somalie avec 123,97/1000, puis à Djibouti avec 101,5/1000. Le taux le plus bas se retrouve au Koweït avec 11,82/1000 et aux Emirats avec 16,68/1000⁴².

La force de travail dans le monde arabe atteint 82,51 millions d'habitants, ce qui correspond à 28% du total.

Les terres agricoles occupent une superficie de 3,63%, dont 30% se trouvent dans le Nil, 44% dans le Maghreb arabe, 22% dans le croissant fertile et le reste dans L'Arabie.

Les produits d'exportation du monde arabe sont principalement les hydrocarbures, le gaz naturel, les produits bruts et quelques produits agricoles. Leur chiffre atteint quelque 267,58 milliards de dollars. Quant à l'importation elle concerne le matériel industriel, les produits chimiques, les moyens de transport, etc. Elle atteint 171,06 milliards de dollars.

Le monde arabe est riche en produits naturels et notamment le pétrole qui correspond à près de 60% de la production mondiale et à plus de 2/3 de la réserve mondiale.

Le taux moyen d'alphabétisme selon les statistiques effectuées en 2002⁴³ dans le monde arabe est de 70,77%, dont 78,76% pour les hommes et 62,78%⁴⁴ pour les femmes, comme l'indique le graphe ci-dessous.

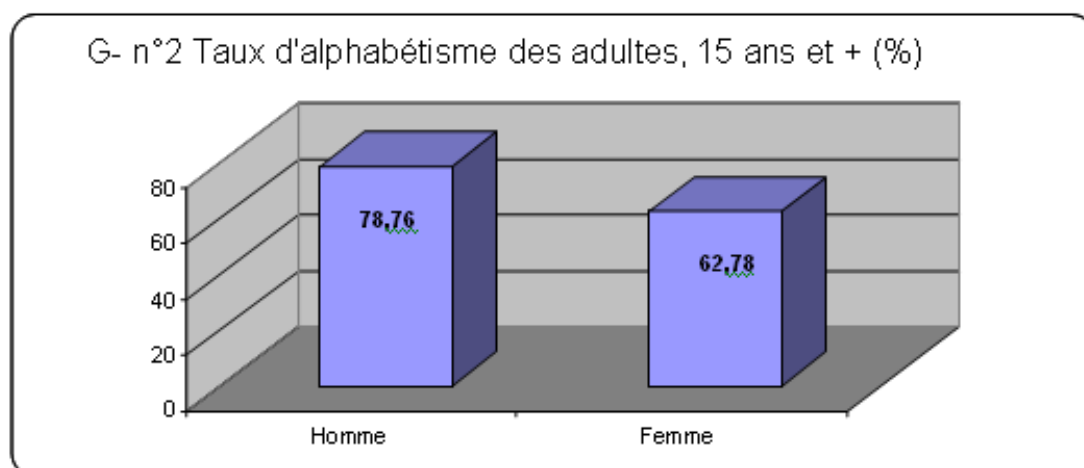
³⁹ *Le Rapport 2004 sur le Développement Humain dans le Monde Arabe : (Paver la Voie au Progrès)*, Programme des Nations Unies pour le développement UNDP, États-Unis d'Amérique USA, 2005, p232.

⁴⁰ Ibid. p232.

⁴¹ Ibid. p232.

⁴² Site web de la ligue des états arabes, <http://www.arabsummit.dz/ar/donnes.php>

⁴³ *Le Rapport 2004 sur le Développement Humain dans le Monde Arabe : (Paver la Voie au Progrès)*, Programme des Nations Unies pour le développement UNDP, États-Unis d'Amérique USA, 2005, p229.



[G- n°2 Taux d'alphabétisme des adultes, 15 ans et + (%)]

Le tableau ci-dessous donne le taux d'alphabétisme dans le monde arabe par régions, selon des statistiques établies en 2002. Il s'avère selon ses chiffres, qu'il existe encore des pays arabes où le taux d'alphabétisme reste encore bas, et ceci est justifiable par le fait de leur potentielle pauvreté, comme c'est le cas pour la Mauritanie à 41,2%, mais, il existe aussi d'autres pays, comme l'Arabie Saoudite par exemple, qui, malgré leur richesse, connaisse encore un taux d'analphabétisme qui dépasse les 20%⁴⁵.

[T - n° 1 Taux d'alphabétismes des adultes dans les pays arabes selon la région, 15 ans et +(%)]

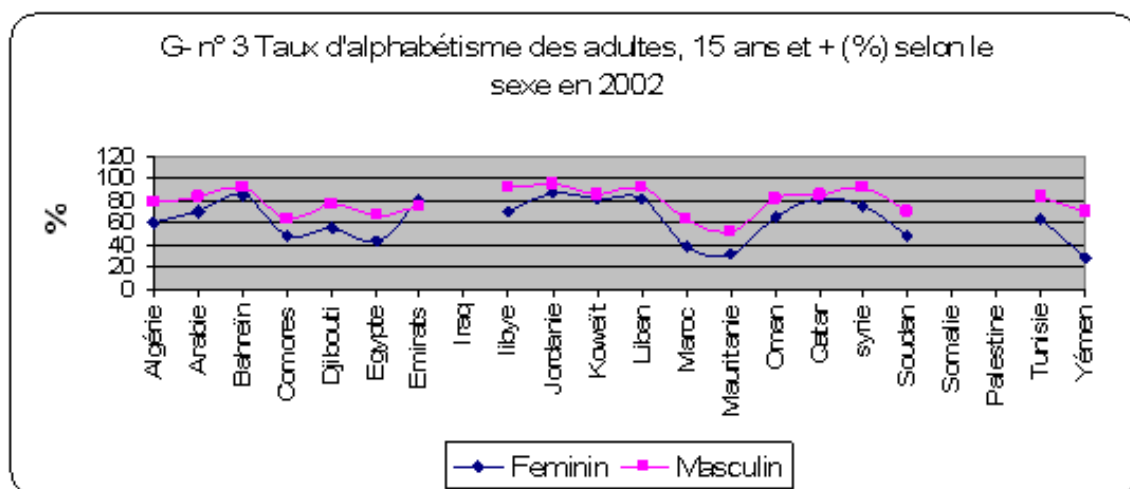
T- n° 1 Taux d'alphabétismes des adultes dans les pays arabes
selon la région, 15 ans et +(%)⁴⁶

Afrique du Nord :		Moyen-Orient :		Péninsule arabique :	
Mauritanie	41,2	Irak	0	Arabie saoudite	77,9
Maroc	50,7	Jordanie	90,9	Bahreïn	88,5
Egypte	55,6	Koweït	82,9	Émirats arabes unis	77,3
Comores	56,2	Liban	86,5	Oman	74,4
Soudan	59,9	Palestine	90,2	Qatar	84,2
Djibouti	65,5	Syrie	82,9	Yémen	49
Algérie	68,9				
Tunisie	73,2				
Somalie	0				
Libye	81,7				

Pour avoir plus de données quant au taux d'alphabétisme dans les pays du monde arabe, le graphe n°3, et le tableau suivants donnent des statistiques se rapportant aux personnes de plus de 15 ans et plus. Il y est stipulé que le taux le plus élevé se rapporte à la Jordanie avec 85,9% chez les femmes, et 95,5% chez les hommes, et le plus bas en Somalie avec 31,3% chez les femmes, et 51,5% chez les hommes. La particularité vient cependant des Emirats Arabes Unis, seul pays arabe où le taux d'alphabétisme est plus élevé chez la femme : il est de 80,7%, contre 75,6% chez les hommes.

⁴⁴ Ibid. p 230.

⁴⁵ Ibid. P 231.



[G- n°3 Taux d'alphabétisme des adultes, 15 ans et + (%) selon le sexe en 2002]

[G - n° 2 Taux d'alphabétisme des adultes, 15 ans et + (%) selon le sexe en 2002]

G- n° 2 Taux d'alphabétisme des adultes, 15 ans et + (%) selon le sexe en 2002⁴⁷

Pays	Féminin	Masculin	IPS
Algérie	59,6	78	0,76
Arabie saoudite	69,5	84,1	0,83
Bahreïn	84,2	91,5	0,92
Comores	49,1	63,5	0,77
Djibouti	55,5	76,1	0,73
Egypte	43,6	67,2	0,65
Emirats arabes unis	80,7	75,6	1,07
Iraq	⁴⁹
Libye	70,7	91,8	0,77
Jordanie	85,9	95,5	0,90
Koweït	81	84,7	0,96
Liban	81	92,4	0,88
Maroc	38,3	63,3	0,61
Mauritanie	31,3	51,5	0,61
Oman	65,4	82	0,80
Qatar	82,3	84,9	0,97
Syrie	74,2	91	0,82
Soudan	49,1	70,8	0,69
Somalie
Palestine
Tunisie	63,1	83,1	0,76
Yémen	28,5	69,5	0,41

1.2 Situation de la communication dans les pays arabes

1.2.1 La presse écrite

Avant d'aborder la situation de la presse écrite dans le monde arabe, nous avons cru utile de mentionner quelques définitions, puisées de l'UNESCO, se rapportant aux différentes dénominations de ses constituants (presse écrite).

*Journaux*⁵⁰ : Publications périodiques destinées au grand public qui ont essentiellement pour objet de constituer une source primaire d'information écrite sur les événements d'actualité concernant les affaires publiques, les questions internationales, la politique, etc. Ils peuvent aussi contenir des articles portant sur des sujets littéraires ou autres, ainsi que sur des illustrations et de la publicité. Cette définition englobe :

a). *Les quotidiens*⁵¹, c'est-à-dire les journaux rapportant principalement les événements survenus dans les vingt-quatre heures précédant leur mise sous presse (paraissant au moins quatre fois par semaine).

b). *Les organes d'information non quotidiens*⁵² dont les nouvelles portent sur une période plus longue mais qui, en raison de leur caractère local ou pour d'autres raisons, constituent pour leurs lecteurs une source primaire d'information générale (paraissant moins de quatre fois par semaine).

Des études effectuées par l'Unesco sur le nombre de quotidiens publiés dans le monde montrent que le monde arabe a une très faible part dans ce marché. Il apparaît dans le tableau suivant que pour l'année 1996 par exemples, sur 8391 quotidiens, seuls 140 sont publiés dans le monde arabe. En d'autres termes, ceci correspond à un tirage de 96/1000 dans le monde, et à 36/1000 pour le monde arabe.

[T - n°3 Journaux quotidiens: nombre et tirage]

Continents, grandes régions et groupes de pays	Année	Nombre de quotidiens	Tirage (estimation)	
			Total (millions)	Pour 1 000 habitants
Le monde	1994	8 283	538	97
	1995	8 291	537	95
	1996	8 391	548	96
Le monde arabe	1994	127	9.3	38
	1995	135	9.3	37
	1996	140	9.2	36

Pour ce qui est des journaux publiés dans le monde arabe, le tableau qui suit montre que le pays qui a édité le plus de quotidiens, en 1996, est le Koweït avec 8 titres, ce qui correspond à 377/1000 habitants ; lui succèdent les Emirats Arabes Unis avec 170/1000

⁵⁰ Source : Institut de statistique de l'UNESCO, Paris, Octobre, 2005, <http://www.uis.unesco.org>

⁵¹ Ibid. <http://www.uis.unesco.org>

⁵² Ibid. <http://www.uis.unesco.org>

avec 7 journaux puis le Bahreïn, 4 titres et un taux de 117/1000 habitants. En dernière position se retrouve la Somalie avec seulement 2 titres et 1,2/1000 habitants. La situation des journaux non quotidiens n'est pas meilleure comme l'indique le montre le même tableau.

[T - n° 4 Nombre de titres et diffusion des journaux quotidien et non quotidiens dans le monde arabe, (1992 - 2000)]

T - n° 4 Nombre de titres et diffusion des journaux quotidien et non quotidiens dans le monde arabe, (1992 - 2000)⁵⁴

DONNÉES	Journaux quotidiens:	Journaux quotidiens:	Journaux quotidiens:	Journaux non	Journaux non	Journaux non
---------	----------------------	----------------------	----------------------	--------------	--------------	--------------

Deuxième partie La télévision par satellite dans le monde arabe

PAYS	ANNÉES	Nombre de titre	Diffusion moyenne totale (ou tirage moyen total)	Diffusion moyenne totale (ou tirage moyen total) pour 1 000 habitants	quotidiens: Nombre de titre	quotidiens: Diffusion moyenne totale (ou tirage moyen total)	quotidiens: Diffusion moyenne totale (ou tirage moyen total) pour 1 000 habitants
Algérie	1992	5	1 265	48
	1993	5	1 260	47
	1994	6	1 250	46
	1995	8	1 440	51
	1996	5	1 080	38
	1997	18	761 000	26,38	64	1 266 326	43,9
	1998	24	796 440	27,18	82	908 751	31,01
	1999
	2000
Arabie saoudite	1992	13	729	43	143	1 450	85
	1993	12	890	51	148
	1994	12	940	53	159
	1995	12	1 060	58	168	2 150	118
	1996	13	1 105	59	185
	1997
	1998
	1999
	2000
Bahreïn	1992	3	43	83
	1993	3	70	132	5	17	31
	1994	3	65	119
	1995	3	65	117
	1996	4	67	117
	1997
	1998
	1999
	2000
Comores	1995	-	-	-	1	0.3	0.5
	1997
	1998
	1999
	2000
Djibouti	1995	-	-	-	1	0.5	0.8
	1997
	1998
	1999
	2000
Egypte	1992	16	2 426	41
	1993	14	2 500	42	37	1 706	28
	1994	15	2 685	44	38	1 629	27
	1995	15	2 373	38	40	1 442	23
	1996	17	2 400	38
	1997	14	2 100 000	32,8	46	1 470 000	22,96
Emirats arabes unis	1992	11	335	164
	1993	8	300	143
	1994	8	300	139
	1998	15	2 332 000	35,75	47	1 448 000	22,2
1999	16	2 080 000	31,28	45	1 371 000	20,62	
2000	

Sous contrat Creative Commons : Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale

Pas de Modification 2.0 France (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>) - FANDIE Soliman - Université Lyon 2 - 2008

Note (ex) Source: Association mondiale des journaux (...) Valeurs manquantes: Données non disponibles (*) Estimation nationale. (1) Les données relatives aux journaux non quotidiens comprennent les périodiques. (fb) Les données n'incluent pas des non-journaux publiés 2 ou 3 fois par semaine.

1.2.2 La télévision

Une étude établie par l'institut de statistique de l'UNESCO, publiée en 1999, donne les résultats indiqués par le tableau suivant qui montre que le premier pays arabe à se voir acquérir un nombre élevé de récepteurs de télévision est le Sultanat d'Oman, avec 694 postes pour 1000 habitants, pour l'année 1997. Lui succèdent ensuite le Koweït avec 505 postes/1000 puis le Bahreïn avec 472 postes/1000. Le pays le moins doté de postes de télévision est la Somalie avec 15 postes/1000 habitants. Pour ce qui est de la Palestine, il n'existe malheureusement aucune statistique s'y rapportant. Cette situation s'applique également pour ce qui est de l'acquisition des postes radios comme le montre ce même tableau n° 5.

[T - n° 5 Récepteurs de radiodiffusion sonore et de télévision : total et nombre pour 1 000 habitants (1993 -1997)]

T- n° 5 Récepteurs de radiodiffusion sonore et de télévision : total et nombre pour 1 000 habitants (1993 -1997)

55

Pays	Année	Récepteurs de radiodiffusion sonore		Récepteurs de télévision	
		Nombre de postes récepteurs (milliers)	Nombre de postes récepteurs pour 1000 habitants	Nombre de postes récepteurs (milliers)	Nombre de postes récepteurs pour 1000 habitants
Algérie	1993	6 310	236	2 100	78
	1994	6 470	236	2 150	78
	1995	6 700	239	2 500	89
	1996	6 870	239	3 000	104
	1997	7 100	242	3 100	105
Arabie Saoudite	1993	5 150	297	4 370	252
	1994	5 300	298	4 455	251
	1995	5 500	301	4 700	257
	1996	6 000	319	4 900	260
	1997	6 250	321	5 100	262
Bahreïn	1993	296	557	230	433
	1994	305	560	236	433
	1995	320	574	260	466
	1996	330	579	268	470
	1997	338	580	275	472
Comores	1993	78	136	0.3	0.4
	1994	81	137	0.3	0.4
	1995	84	139	0.4	0.7
	1996	87	140	1	1.6
	1997	90	141	1	1.9
Djibouti	1993	46	80	25	43
	1994	47	80	25	43
	1995	48	80	26	43
	1996	50	82	27	44
	1997	52	84	28	45
Egypte	1993	18 500	309	6 550	109
	1994	18 950	310	6 700	110
	1995	19 400	311	6 850	110
	1996	20 000	315	7 500	118
	1997	20 500	317	7 700	119
Emirats arabes unis	1993	565	269	210	100
	1994	583	270	220	102
	1995	600	272	230	104
	1996	800	354	300	133
	1997	820	355	310	134
Irak	1993	4 225	219	1 450	75
	1994	4 335	221	1 500	76
	1995	4 500	224	1 600	80
	1996	4 700	228	1 700	82
	1997	4 850	229	1 750	83
Jordanie	1993	1 200	228	380	72
	1994	1 265	230	405	74
Koweït	1993	1 350	235	430	75
	1994	1 600	269	480	81
	1995	1 660	271	500	82
	1996	1 130	607	830	446
	1997	1 140	651	840	479
	1995	1 150	681	850	502

Malgré la richesse naturelle du monde arabe, malgré les efforts consentis par certains pour améliorer certains secteurs, beaucoup de pays arabes souffrent encore de retard, notamment dans le secteur de l'enseignement, la santé, la technologie et l'industrie.

Le domaine de la communication et de la liberté de presse et d'expression, sous toutes ses formes, souffre lui aussi d'un retard considérable, dans tous les pays arabes, à des degrés différents. Ce retard est souvent dû au monopole que veulent exercer ces gouvernements dans le domaine de la politique, et qu'ils ne voudraient pas voir contrarier par une « dangereuse liberté ».

Chapitre 2 Le droit à la communication et la liberté des medias

2.1 Sur le plan international

Malgré le développement technologique des moyens de communication et la multiplication constante des informations, la contradiction persiste encore entre les lois qui régissent le droit à la communication et l'influence de ces moyens. Cette situation nécessite donc une remise en question de toutes les lois établies jusqu'à présent, ce qui contribue également à régir la vie communautaire. Une bonne pratique de ce droit à la communication revient à mieux gérer les problèmes, que ce soit au niveau politique, social, administratif ou législatif.

De nos jours, il semblerait que la meilleure façon de permettre à un peuple de vivre en parfaite démocratie, ce serait de lui laisser une liberté totale dans ses moyens de communication. Selon Djamel Racim Mohamed⁵⁶, un état qui opprime son peuple et l'empêche de s'épanouir pleinement est sans nul doute, un état qui doute de sa force et qui est incapable de gérer des conflits idéologiques, politiques, économiques, sociaux ou même culturels que risquerait d'engendrer une liberté des médias⁵⁷.

Aux premières ères de la civilisation humaine, les moyens directs de communication ont permis un essor considérable à la liberté d'expression ; mais au XV^{ème} siècle, avec l'apparition de l'imprimerie et des journaux comme moyens de communication populaire, les données ont complètement changé le monde et d'énormes rénovations aussi bien directes qu'indirectes ont touché les lois régissant la liberté d'expression⁵⁸.

Plus tard, la Révolution française de 1789, a apporté des bouleversements profonds dans le monde de la communication ; en effet, la liberté d'expression ainsi que le libre cours à l'information quelle qu'en fut sa source, ont été rendus possibles avec l'unique condition de ne porter en aucun cas atteinte à autrui. Il en résulta l'article 10⁵⁹, stipulant que : « *La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de*

⁵⁶ Professeur à la faculté de l'information et de la communication, Université du Caire, Egypte.

⁵⁷ DJAMAL Racim Mohamed, *La communication et l'information dans le monde arabe*, Centre des études de l'union arabe, Beyrouth, Liban, 2^{ème} édition, février 2001, p19.

⁵⁸ ABDERRAHMANE Aouatef, *Études sur la presse arabe contemporaine*, Dar El Fârâbi, Beyrouth, Liban, janvier, 1989, p12.

⁵⁹ RIALS Stéphane, *Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, 26 août 1789*, Hachette, Paris 1988. Pour plus d'information sure, la déclaration de la Révolution Française de 1789, regarder le site web : <http://www.justice.gouv.fr/textfond/ddhc.htm>

*l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre à l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi »*⁶⁰.

Vint ensuite, lors de l'assemblée générale des Nations Unies, le 14 décembre 1946, l'article 59 qui mettait l'accent sur la nécessité de protéger et de sauvegarder la libre circulation de l'information et des opinions, le tout devant être considéré comme un droit acquis, de l'homme : « *La libre circulation de l'information est un droit de tout un chacun, c'est par cette liberté que se mesurent toutes les autres libertés pour lesquelles se battent les Nations Unies. Ceux qui en bénéficient doivent en être dignes et savoir l'utiliser justement, objectivement et en respectant toute la déontologie et l'éthique de la liberté de la presse* »⁶¹.

Compte tenu de cette nécessité absolue, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a décrété dans sa charte de 1948, les articles 18-19-20 des lois, ainsi définis⁶² :

Article 18 :

« Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion et sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites ».

Article 19 :

« Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelques moyens d'expression que ce soit ».

Article 20 :

1. « Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifique ».
2. « Nul ne peut être obligé de faire partie d'une association ».

2.2 Dans le monde arabe

Théoriquement, les communautés arabes ont commencé très tôt à bénéficier de ce droit à l'information, ce qui leur a permis la libre expression, l'enseignement et le droit de savoir. Il en était de même pour les institutions d'information et d'enseignement qui avaient recours à l'édition et à la distribution, ainsi que pour les états eux – mêmes, qui avaient droit à l'information et se devaient d'autoriser la diffusion des informations et de protéger les personnalités culturelles⁶³. Cet état de fait est cependant à débattre vu la réalité tout à fait contradictoire dans beaucoup de pays

Vu l'intérêt de ces pays arabes, la commission arabe, par l'étude des affaires et la communication dans le monde arabe a souligné, dans son rapport, « *le véritable sens*

⁶⁰ Voir annexe n°2.

⁶¹ *La déclaration des droits de l'Homme*, Article n°59, 14 Décembre 1946.

⁶² *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*, adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies, le 10 décembre 1948 à Paris, France.

⁶³ AOUDAT Hocine, *Le droit à la communication les politiques de l'information arabe*, extrait de l'intervention dans le colloque sur la liberté de la presse dans le monde arabe et en Europe, organisé par la ligue arabe des droits de l'homme, Malakoff, France, 12/12/2003.

de la communication qui signifie surtout donner le droit à chaque être de bénéficier et de participer au niveau social, culturel ou économique, et le sexe, la langue ou la situation géographique »⁶⁴.

2.3 Droit à la communication

Le droit à la communication ne devrait pas se limiter à de simples écrits ou à des lois sur papier mais devrait plutôt se concrétiser sous forme de notions indispensables pouvant répondre aux besoins réels en communication des États et individus. Il a certes été très difficile de concrétiser un accord commun visant à réglementer ce droit sur le plan légal ; néanmoins, des efforts ont été consentis, entre autres⁶⁵ :

- le droit à la communication possède une dimension philosophique en rapport avec la signification moderne des droits de l'homme.
- la communication, avec tout ce qu'elle comporte, est un droit absolu faisant partie intégrante de la vie et il est impossible de la dissocier du reste des droits de l'homme.
- on insiste également sur l'importance de diriger l'énergie et le travail vers l'application des lois qui représentent essentiellement les principales clés de la télécommunication et dont le but est la réalisation et l'assurance de cette opération. Retrouver la source des informations, bénéficier des outils de l'information et assurer le droit à l'abonnement pour chaque individu, constituent aussi des objectifs essentiels. Pour se faire, il est impératif de réduire les traditionnelles différences entre l'émetteur et le récepteur, ainsi que les deux pôles (État/population) de la communication, et de faire de cette opération une action sociale, réactionnelle, avec la direction horizontale qui compte principalement sur la participation active à travers un équilibre que réalise l'échange réel des informations.

Pour cela, certaines conditions doivent être respectées ; notamment, faire participer chaque individu à l'opération de télécommunication et en faire un élément essentiel de sa culture, de sa langue et de son développement intellectuel.

Selon Racim Mohamed DJAMEL, aller vers le droit à la communication dans son sens global est étroitement lié à l'environnement démocratique général de l'état, ce qui signifierait que l'individu et la communauté ont le droit de choisir leur voie⁶⁶. De même, Hocine AOUDAT affirme : « *le droit à la communication est un droit de l'individu à l'information, le savoir, les expériences d'autrui, l'échange, la liberté d'expression et la possibilité de s'imposer, de donner son avis et d'influer sur le cours des événements aussi bien politiques que culturels ou sociaux* »⁶⁷.

Ce droit est donc étroitement lié à la formation de l'individu et au mode de fonctionnement de la société à laquelle il appartient. Il existe ainsi trois sortes de pratiques démocratiques sur le plan de la communication :

⁶⁴ *Vers une nouvelle organisation Arabe de l'information et la communication*, Comité arabe pour l'étude de l'information dans le monde arabe, publications de l'organisation Arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (A.L.E.C.S.O), Tunis, 1985, p79.

⁶⁵ ABDERRAHMANE Aouatef, *Études sur la presse arabe contemporaine*, Dar El Fârâbî, Beyrouth, Liban, janvier 1989, p17.

⁶⁶ DJAMEL Racim Mohamed, *La communication et l'information dans le monde Arabe*, Centre des études de l'union arabe, Beyrouth, Liban, 2^{ème} édition, février 2001, p27.

⁶⁷ AOUDAT Hocine, *droit à la communication les politiques de l'information arabe*, extrait de l'intervention dans le colloque sur la liberté de la communication à Bagdad, Irak, (26-30), septembre 1981.

- La propriété publique : le droit à la communication appartient à l'état et c'est celui-ci qui assure aux individus la libre circulation des informations, la libre expression et la participation dans la gestion des moyens de communication étatique.
- La propriété sociale : la fusion entre le public et le privé assure la gestion de la communication.
- La propriété privée : elle se fait par une intervention minimum de l'état au niveau de la diffusion des informations de la société, d'où le peu de démocratie de communication.

2.4 Sur le plan pratique

La reconnaissance du droit à la communication pour l'individu est étroitement liée au pouvoir politique de l'état. En effet, il est clair qu'un pouvoir dictatorial non démocrate, n'autorise en aucune façon, ni la liberté d'expression ni la libre communication. C'est dans ce sens que la commission arabe pour l'étude de l'information et la communication souligne l'importance que doit accorder le pouvoir dirigeant à la liberté de ces individus, leur droit à l'expression, à la création et à la libre circulation de l'information dans le cadre de lois et de règlements professionnels précis⁶⁸.

Étant donnée l'importance de ce droit à la communication, de nombreuses lois ont été promulguées, des accords ont été signés entre différents états et des textes ont été révisés. Cependant, et surtout dans le monde arabe, ce droit est trop souvent limité par des termes tels que : « comme le stipule la loi », « dans les normes de la loi », « pour la sauvegarde de l'état »⁶⁹. Selon AOUDAT, certains états arabes ont tant restreint les champs d'action dans le domaine de la communication et de l'information, qu'on en est revenu aux temps de l'empire Ottoman⁷⁰.

Chapitre 3 Le monde arabe et la diffusion hertzienne

3.1 Les différentes étapes de la diffusion hertzienne

La télévision est apparue, au niveau international, dans les années 20. Puis, vers la fin des années 50, elle est devenue un moyen de communication très populaire, et ceci pour plusieurs raisons⁷¹ : tout d'abord, la télévision a permis de répondre à l'importance de l'image, particulièrement lorsque celle-ci réunit le son et le mouvement, sollicitant à la fois la vue et l'ouïe, ce qui la rend plus attractive.

⁶⁸ Commission arabe des problèmes de l'information et de la communication, « projet de rapport final », 1985, p81, selon document présenté par Hocine AOUDAT dans sa communication sur la liberté de la presse dans le monde arabe et en Europe, organisé par la ligue arabe des droits de l'homme, Malakoff, France, 12/12/2003.

⁶⁹ DJAMEL Racim Mohamed, *La communication et l'information dans le monde arabe*, Centre des études de l'union arabe, Beyrouth, Liban, 2^{ème} édition, février 2001, p 33.

⁷⁰ AOUDAT Hocine, *le droit à la communication les politiques de l'information arabe*, extrait de l'intervention dans le colloque sur la liberté de la presse dans le monde arabe et en Europe, Organisé par la ligue Arabe des droits de l'homme, France, Paris, Malakoff, 12/12/2003.

⁷¹ KHADOUR Adib, *La communication arabe aux portes du XXI^{ème} siècle*, Bibliothèque informatique, Damas, Syrie, 2000, pp 35-66.

Puis, au début elle s'est approprié la majorité des points positifs de la presse écrite (force du texte), de la radio (force de la voix humaine) avec son influence sur l'auditeur, et du théâtre (force de la présence). Ainsi le dialogue, dans la production des émissions télévisuelles, a profité des arts plus complexes, ce qui a donné à ce nouveau média un langage d'expression spécial, particulièrement la presse télévisuelle ou le téléfilm.

En suite, la télévision a pu utiliser le principe de la synchronisation, pour d'avantage d'attractivité et d'influence, tout en transmettant les événements en direct. En conséquence, la télévision a suscité une impression d'exactitude des événements qu'elle transmettait, en profitant de la force de présence du téléspectateur. Elle lui a donc fait croire qu'il participait activement à la création de l'événement, sans aucun intermédiaire.

En fin, la télévision a tiré parti de la masse des téléspectateurs, généralement regroupés en famille.

En résumé, la télévision est apparue en occident en réponse aux exigences de l'époque et pour satisfaire des besoins informatifs ; mais elle s'est aussi développée afin d'occuper le premier rang des moyens de communication, puisque les conditions techniques et matérielles nécessaires étaient réunies.

3.2 Quelques remarques importantes sur ces étapes

Une analyse de la situation de la télévision dans le monde arabe nous a amenés à constater plusieurs points :

La domination des pouvoirs arabes a toujours été influente sur les chaînes télévisées depuis leurs débuts, sous prétexte de préserver les coutumes, les traditions ou la culture.

La télévision n'est pas venue en réponse à des réclamations du "citoyen" arabe mais elle est apparue suite aux exigences des pouvoirs arabes pour d'avantage d'indépendance vis-à-vis d'une domination occidentale.

De plus, ces pouvoirs arabes ont, de tous temps, prétexté utiliser la télévision en tant que moyen développement durable (alphabétisation, apprentissage, augmentation de la production, qualification des cadres dans différents domaines, utilisation des techniques etc. ...). Mais leurs buts réels qui étaient de promouvoir leurs pouvoirs et de les valoriser auprès des populations sont rapidement apparus. Ainsi l'on a pu remarquer que les télévisions arabes ont toujours été des outils dépendants des pouvoirs visant à servir leurs intérêts.

En fin, la télévision dans le monde arabe est née de la nécessité de divers besoins de bases (techniques, matériels, financiers, ...).

Si le XVIII^{ème} siècle est appelé siècle des Lumières, le XIX^{ème} siècle rappelle la Révolution industrielle, le XX^{ème} est celui de la télévision⁷². En effet, celle-ci est, de nos jours, le phénomène mondial par excellence ; des centaines de millions de téléspectateurs passent une grande partie de leur temps à la regarder et elle exerce ainsi une grande influence sur eux.

De plus, dès son apparition, elle a surpris le grand public qui n'avait pas ou peu d'expérience en communication ainsi que la presse écrite, à cause de l'ignorance dans le domaine de la radio ; il apparaît alors un paradoxe puisque la communication au sein de la

⁷² SANOU May Abdullah, *Les arabes et la communication par satellites*, centre des études de l'union arabe, série des livres du futur arabe, n°34, Beyrouth, Liban, 1^{ère} édition, 2004, p 45.

population a commencé avec des moyens à la fois récents et influents, ce qui explique la stupéfaction de ces individus, surtout en l'absence de critiques (à la télévision).

Par ailleurs, la télévision est apparue, dans le monde arabe, au sein d'un environnement arriéré d'un point de vue technique, c'est-à-dire un domaine pas très développé, encore à ses débuts. .

En outre, la télévision est apparue dans la majorité des pays par décisions politiques, sans aucune préparation, ce qui a contraint les gouvernements à demander de l'aide aux journalistes de la presse écrite, de la radio, voire même à des acteurs de théâtre sans améliorer leurs méthodes de travail en conformité avec les particularités de la télévision.

Ajoutons que, la matière télévisuelle est un produit complexe ; en effet, elle a besoin d'un certain nombre d'éléments indispensables (équipe technique qualifiée, présentateur de télévision, moyens matériels...).

Il va sans dire que les débuts de la télévision arabe ont donné lieu à une production télévisuelle de qualité médiocre, en deçà de ce qui est demandé et de ce fait, incapable d'atteindre ses objectifs.

Malgré cette réalité, les pouvoirs arabes ont augmenté la durée des émissions, puis le nombre de chaînes, sans s'assurer de l'utilité de leurs décisions. Tout se décidait sans cadres professionnels.

Les pouvoirs arabes ont insisté pour influencer de très près les directions des télévisions, ce qui leur permettait de les contrôler sans que celles-ci constituent un danger (informatif, politique). Il s'en est suivi un certain nombre de résultats dangereux⁷³ :

- Présentation d'un discours télévisuel officiel, bureaucrate et pro-élite aux pouvoirs.
- Limogeage ou démission de cadres compétents dans le domaine de la télévision.
- Production d'émissions sans intérêt et sans valeur.
- Limites de la productivité télévisuelle locale capable d'influencer positivement les populations.
- Faiblesse de l'entraide arabe dans le domaine de la production et sa limitation aux films dramatiques ...etc.

En conséquence, les télévisions arabes se voient dans la nécessité d'acheter des produits télévisuels étrangers, que l'on retrouve dans les informations, les émissions culturelles pour enfants, les émissions scientifiques etc.... . Ainsi, les populations arabes commencent-elles à suivre les chaînes étrangères (hertziennes et satellites).

Chapitre 4 Le monde arabe et la diffusion par satellite

Avant d'aborder la diffusion par satellite dans le monde arabe selon ses aspects publique et privé, rappelons que la première expérience dans ce domaine remonte aux années soixante, avec l'apparition des premières institutions mondiales.

De ce fait, cette expérience s'est déroulée en plusieurs étapes que nous aurons le soin de détailler tout au long de ce même chapitre.

⁷³ KHADOUR Adib, *La communication arabe aux portes du XXI^{ème} siècle*, Bibliothèque informatique, Damas, Syrie, 2000, p 40.

4.1 Première étapes : naissance et développement

L'entrée des pays Arabes dans l'ère spatiale s'est effectuée par l'adhésion financière au satellite, à savoir, l'International Télécommunication Satellite Consortium qui, étant une sorte d'organisation administrative et financière, donna naissance peu après, à l'International Télécommunication Satellite Organisation INTELSAT. C'est l'Algérie⁷⁴ qui a, la première, utilisé l'INTELSAT pour canaux à utilisation interne⁷⁵. Puis de plus en plus de pays arabes y ont adhéré par nécessité, puisque la technologie très avancée dans le domaine de la télécommunication par satellite, était devenue une priorité dans le monde de la communication de la radio et de la télévision.

La détérioration de la situation politique dans le monde arabe et notamment après la défaite face à Israël en juin 1967, a amené les ministres de la communication des pays arabes à se réunir en Tunisie (Benzert) afin de se concerter sur la création d'une commission régulière de l'information arabe qui aurait deux missions⁷⁶, autrement dit,

- L'étude d'un projet pour unir les réseaux arabes grâce aux ondes Mhz.
- Le développement des moyens de communication par l'utilisation des satellites.

À partir de ce moment-là, les efforts ont été concentrés de part et d'autre pour développer ce secteur. En février 1969, à Khartoum, au Soudan, lors d'une réunion tenue par l'union des radios arabes, l'utilisation des satellites pour la diffusion radiophonique et télévisuelle a été décidée, à travers diverses méthodes :

- Usage d'un seul satellite pour les pays arabes.
- Association avec les pays africains déjà utilisateurs.
- Association avec les pays européens.
- Adhésion à INTELSAT de manière pratique et efficace.

En février 1970, l'union des radios arabes s'est réunie en Jordanie, afin de créer une commission chargée de l'administration des télécommunications avec les organisations mondiales. Celle-ci a décidé :

- La création d'un ordre spatial arabe qui rapporterait tout ce qui a trait aux techniques de la télécommunication spatiale⁷⁷.
- L'unification et la coordination dans le secteur de la communication dans le monde arabe.
- L'indépendance du monde arabe dans le secteur de la télécommunication par satellite. L'utilisation de moyens technologiques appropriés pour réunir les différents continents arabes sur les plans radiophoniques et télévisuels pour faciliter l'accès à l'information.
- Le développement des zones agricoles et rurales.
- Le développement des besoins des pays arabes dans le secteur de la communication.
- La liaison des réseaux locaux aux réseaux internationaux.

⁷⁴ 12 pays ont adhéré à cette organisation : Algérie, Irak, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Arabie Saoudite, Soudan, Syrie, Tunisie, Émiratie Arabe Unis. Un seul siège a été accordé et le taux de participation légitime des pays arabes de 1.77%.

⁷⁵ KANDIL Hamdi, *Télécommunication par satellite*, organisation générale du livre, Égypte, 1985, p15, 96.

⁷⁶ Union des radios arabes, *utilisation de l'espace dans l'éducation et le développement des pays arabes*, série d'étude et de recherche radiophonique, Égypte, 1973 p.p.117-118.

En Décembre 1970, à la demande des pays arabes⁷⁸ l'UNESCO, en collaboration avec l'union internationale de la télécommunication, ainsi que l'union des radios arabes ont permis au monde arabe l'utilisation de la communication par satellite pour le développement national⁷⁹.

En 1971, l'assemblée générale de l'Union Arabe, réunie à Bagdad, lança l'idée de l'importance de l'adoption, de la part de tous les pays arabes, de la décision du projet de la télévision à travers le satellite, dans un but à la fois culturel, éducatif et informatif ; l'Union Arabe a également précisé l'importance de l'appliquer dans un futur proche.

En février 1972, lors de la tournée de l'union des radios arabes en Syrie, chaque pays de l'union a décidé d'un projet et a déposé une demande officielle auprès du programme des Nations Unies pour le développement, afin de bénéficier des réseaux satellitaires mondiaux disponibles, ou de ceux qui sont à réaliser au moyen des réseaux terrestres des chaînes télévisées arabes avoisinantes, raccordées aux réseaux des pays européens les plus proches. Il en a résulté la création, par le secrétariat général, d'un bureau arabe spécialisé dans la recherche satellitaire.

Les pays arabes ont reçu, à la fin de cette même année, la seconde mission de l'UNESCO dans le but de poursuivre l'étude de leur capacité à créer un réseau de télécommunications satellitaires.

L'évolution positive des événements qu'ont connue les pays arabes (en particulier la victoire arabe à la guerre d'octobre 1973) et le développement du marché mondial des hydrocarbures ont favorisé la mise en place du projet de l'espace arabe.

Le projet du raccordement terrestre des réseaux de télécommunication entre les pays arabes et les pays avoisinants a connu une grande activité à travers des opérations pour intégrer les réseaux internationaux. Des pays arabes, tel que, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, ont été reliés à l'Eurovision d'où la création du réseau MAGHREBVISION. Par ailleurs, 15 pays arabes ont fait partie du réseau INTELSAT International Télécommunication Satellite Organisation. De plus, le Yémen et la Syrie ont été reliés au réseau soviétique INTERSPOTNEC⁸⁰.

En 1974, une commission mixte composée de l'union des radios des pays arabes et de l'union arabe du transport de la télécommunication (avec et sans fil) a envisagé de créer une société arabe dont le but était de rassembler toute information concernant le projet satellitaire et de réaliser ceux en rapport avec les réseaux terrestres, à l'aide de l'Union internationale du transport (avec et sans fil).

En août 1975, les pays arabes ont accueilli la 3^{ème} mission de la commission de l'UNESCO, qui a présenté une étude complète sur la possibilité de ces pays d'utiliser l'espace de la commission géométrique mixte des télécommunications lors de la réunion qui s'est tenue à Amman, en Jordanie.

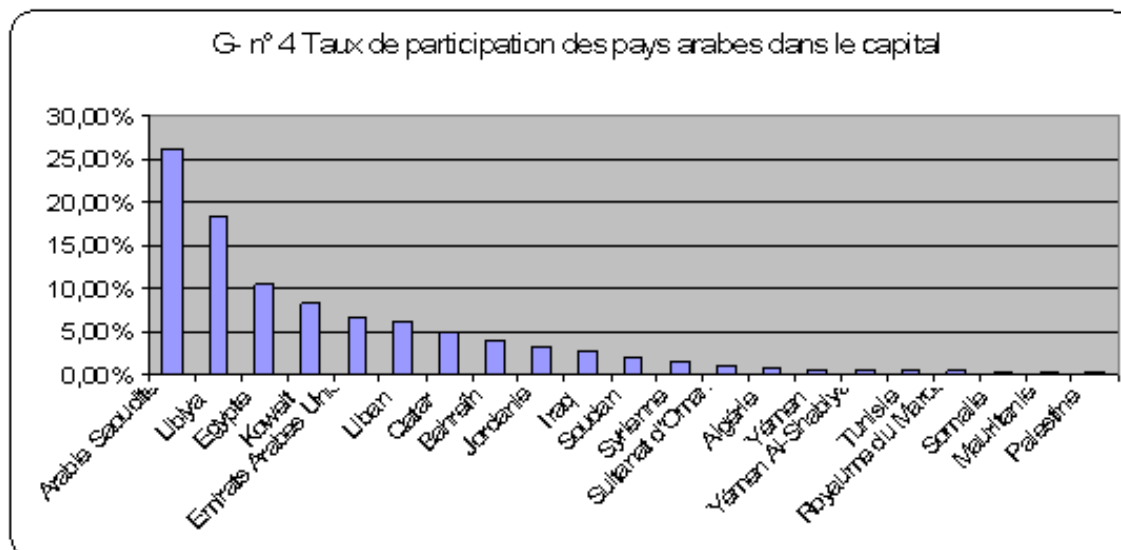
⁷⁸ Maroc, Algérie, Irak, Koweït, Égypte, Soudan. En considérant la situation géographique de ces pays sur la carte du monde arabe on constate qu'elle couvre l'extrême Ouest ainsi : que l'extrême Est et la partie centrale du territoire.

⁷⁹ Union des radios arabes, *l'utilisation de l'espace pour l'éducation et le développement dans les pays arabes*, Série d'études et de recherches radiophoniques, le Caire, Égypte, 1973, p120.

⁸⁰ KANDIL Hamdi, *Télécommunication de l'espace*, Edition de l'organisation égyptienne générale du livre, le Caire, Égypte, 1985p, p.p. 72-95.

L'année suivante, les pays arabes ont décidé, d'une manière pratique, de l'utilisation d'un satellite arabe au service de la télécommunication, de l'information, de la culture et de l'éducation, destiné aussi à d'autres services.

Il en a résulté la création d'une société de télécommunication spatiale, nommée ARABSAT ; cette société est libre et travaille avec l'union des pays arabes. Chacun d'eux participe à sa gestion (voir graphique n° 4)⁸¹, et elle a libre accès aux affaires d'un point de vue tant légal qu'administratif et financier ; en outre, elle prend toutes les décisions concernant les contrats et toute procédure légale⁸².



[G- n°4 Taux de participation des pays arabes dans le capital]

Riad, capitale du Royaume d'Arabie Saoudite a été choisie comme bureau principal pour cette entreprise avec des bureaux représentatifs dans chaque pays membre.

Les principaux objectifs de cette entreprise visent à :

- Réaliser ses projets : l'entreprise doit mettre au point différentes activités.
- Aider les pays arabes aux niveaux artistique et financier dans la réalisation des chaînes terrestres.
- Faire des études et des recherches pour les sciences et la technologie de l'espace.
- Encourager le développement de l'industrie nécessaire au domaine spatial et aux chaînes terrestres dans les pays arabes.
- Mettre en rapport la télévision et la radio avec les administrations et les organisations dans les pays arabes à travers les réseaux spatiaux et fixer des règles pour l'utilisation des canaux de la télévision et de la radio en fonction des demandes locales de chaque pays.
- L'association publique de l'entreprise doit également accepter toute activité en faveur des objectifs de l'entreprise proposés par un ou plusieurs pays membres au sein de l'entreprise ou du siège de direction.

⁸¹ Taux de participation des pays arabes dans le capital avec le découpage du Yémen actuel en République arabe yéménite et République du Yémen démocratique et populaire ; ce taux est calculé selon le capital du réseau évalué à Cent millions de dollars. Voir également le tableau n°6 dans, pp 84-85.

⁸² Revue d'affaire arabe, *revues de l'union des pays arabes et les organisations arabes spécialisées*, n°29, Juillet 1983, p.p.267-296.

[T – n°6 Les parts de financement pour ARABSAT]

T –n°6 Les parts de financement pour ARABSAT ⁸³			
N°	Nom de l'État	Les parts bénéficiaires pour chaque État ⁸⁴	
		1M\$	%
1	Arabie Saoudite	26,2	26,20%
2	Libye	18,5	18,50%
3	Egypte	10,4	10,40%
4	Koweït	8,3	8,30%
5	Emirats Arabes Unis	6,6	6,60%
6	Liban	6,3	6,30%
7	Qatar	5	5%
8	Bahreïn	4	4%
9	Jordanie	3,3	3,30%
10	Irak	2,6	2,60%
11	Soudan	2,1	2,10%
12	Syrie	1,7	1,70%
13	Sultanat d'Oman	1	1%
14	Algérie	0,9	0,90%
15	Yémen	0,7	0,70%
16	Yémen Al-Shibuya	0,6	0,60%
17	Tunisie	0,6	0,60%
18	Royaume du Maroc	0,5	0,50%
19	Somalie	0,3	0,30%
20	Mauritanie	0,2	0,20%
21	Palestine	0,2	0,20%

4.2 Seconde étape : constituants de la l'ordre spatial arabe

4.2.1 Constitution du réseau spatial arabe

Suite aux études liées à ce projet, la création d'un réseau arabe pour les télécommunications spatiales proches des réseaux de télécommunication spatiale mondiale s'est avérée nécessaire, notamment aux niveaux artistique et technique, à condition que ce réseau soit composé de deux domaines bien précis ; autrement dit, le domaine spatial (satellites arabes) et le domaine terrestre.

À propos du premier, le but principal de l'organisation ARABSAT était de procurer les besoins nécessaires aux pays membres, concernant le domaine de la télécommunication et celui de l'échange culturel. Il était également indispensable, pour ce réseau, d'assurer une bonne transmission des informations en télécommunication (téléphone, poste, télex), un échange des données du programme et de procurer les services de distribution des programmes de télévision et de radio.

Pour ce faire, il a fallu utiliser deux satellites industriels dans l'orbite fixe passant, au niveau géographique, au-dessus de l'équateur, sur les longitudes 19° et 26° ; et un troisième satellite industriel était en réserve sur la terre, en cas de besoin.

Il a été précisé que ces satellites seraient fixés à stabilité et sur trois axes ; la durée du satellite a été estimée à sept ans à compter de sa date d'utilisation. Le satellite arabe contient 25 chaînes satellitaires qui travaillent dans le cercle C-C et une chaîne qui travaille dans le cercle C-S ; c'est cette dernière qui fournit les services du télévisé collectif avec les programmes écoutés et qui est en rapport avec elle.

La largeur de chaque chaîne MKH 32 atteint environ 852 canaux téléphoniques dans l'ordre FDM/FM, soit l'équivalent de 1465 canaux téléphoniques dans l'ordre SCPC/SFM ou canal télévisé. Ce nombre de canaux a été pris en considération lors des demandes des pays arabes pendant la durée du satellite.

Quant au domaine terrestre, il est composé des chaînes ARABSAT, et se divise en plusieurs canaux :

1. Le réseau territorial : il est composé des principales chaînes terrestres de chaque pays arabe, son but étant de relier les pays entre eux avec des moyens de télécommunication tels que téléphone, poste, radio, télévision, transport, échange des données, etc .
2. Le réseau local : il est constitué d'un groupe de stations terrestres distribuées dans un même pays afin d'assurer le rapport entre la ville et la campagne avec les moyens de télécommunication cités plus haut.
3. Les réseaux territoriaux sectoriels : leur but est de veiller et d'assurer l'échange des programmes télévisés dans une partie géographique déterminée.
4. Les réseaux privés : c'est un groupe de stations terrestres distribuées entre différents centres, à petit volume. Ces stations relient les différentes entreprises à leurs embranchements dans les pays arabes, en plus des chaînes privées dont le rôle est de mettre en relation les réseaux des machines-compteur et les centres de recensement ainsi que les stations de la météorologie et de l'aviation.

4.2.2 Buts du réseau spatial arabe

Le réseau des pays arabes croit aux différentes formes de services de télécommunication et à tout ce qui est en rapport avec les services de la radio et de la télévision, grâce à la création des meilleurs moyens technologiques. De plus, il utilise la communication directe, l'enregistrement des programmes des informations.

Concernant les services culturels et éducatifs, le réseau veut assurer un bon développement dans un même pays ou entre tous les pays, et ceci, grâce à l'échange des différentes expériences, sur tous les points, et en particulier la transmission d'informations et de données. Ces services impliquent le développement administratif, radiophonique et de la santé.

4.2.3 Nature des services offerts par le satellite arabe

Pour que le satellite arabe puisse atteindre ses objectifs avec succès, certaines étapes sont indispensables :

- Le mouvement téléphonique territorial entre les pays membres.
- Le mouvement téléphonique local entre les villes et les campagnes d'un même pays.
- La diffusion visuelle territoriale entre un pays appartenant aux pays membres et les autres pays.
- La diffusion visuelle locale à travers l'assurance de tous les canaux essentiels dans un même pays.

- La diffusion visuelle collective pour l'assurance de l'échange du programme en provenance et à destination des pays arabes.
- La transmission des informations à différentes vitesses et différents services comme le télex, la poste, la radio.

Suite à ces longues études et à ces laborieuses recherches de la fin des années soixante, les pays arabes ont connu le lancement du premier satellite arabe industriel dans l'espace le 9 février 1985 et le deuxième, le 18 juin de cette même année.

4.3 Troisième étapes : état actuel

La diffusion satellitaire dans le monde arabe connaît actuellement une profusion considérable basée sur des intentions bien précises ; de plus, elle vise un public bien déterminé, trop longtemps resté enfermé sur lui-même, maintenu par des pouvoirs qui refusaient toute intrusion étrangère. Puis, subitement et sans prévenir, un revirement total de la situation a vu le jour et des chaînes satellitaires étrangères ont commencé à envahir le monde arabe. Les premiers à subir cette invasion étaient, comme nous l'avons déjà mentionné, les pays situés au nord du Maghreb et de l'Afrique qui ont commencé à capter les chaînes françaises et italiennes. Puis l'Égypte, se retrouvait à recevoir les chaînes italiennes et israéliennes, alors qu'en Syrie et au Liban, la diffusion turque avait pris le dessus sur les chaînes locales.

Selon une étude établie par l'union des radios arabes, il existe 47 institutions⁸⁵ arabes publiques et privées qui diffusent des chaînes par satellite, dont 27 sont privées⁸⁶. 140 chaînes satellitaires sont dénombrées dont 75 diffusent des programmes variés ; les autres sont spécialisées (*enfants : 6, sport : 6, Informations : 12, Cinéma : 12, Variétés : 12, Publicité et films documentaires : 6, culture et éducation : 13*)⁸⁷. Ces réseaux de diffusion couvrent essentiellement le monde arabe⁸⁸ mais beaucoup touchent également des régions de l'Europe, de l'Amérique, de l'Australie, de l'Afrique, de l'Amérique Latine et de l'Asie, utilisant pour cela des satellites dont *ARABSAT, NILESAT, EUTELSAT II F3, EUTELSAT HOTBIRD 2, INTELSAT 703,705, PANAMSAT PAS 4-2-3-4*.

Pour ce qui est de la langue de diffusion, il est clair que la principale est l'arabe, car elle est la langue dominante, ce qui n'empêche pas certaines chaînes d'utiliser le français, l'anglais ou l'espagnol pour certains programmes (chaîne satellitaire syrienne, Nile égyptienne)⁸⁹.

La diffusion numérique par satellite a entraîné, dans la plupart des cas, une profusion de l'offre des programmes, un effritement des monopoles des télévisions publiques ainsi

⁸⁵ *Description de l'état actuel de la diffusion par satellite dans le monde arabe*, selon l'archive de l'Union des Radios Arabes (ASBU), 15/05/2005. www.asbu.net

⁸⁶ Voir annexe n°3 tableau n° 1 qui représente toutes les chaînes étatiques et la qualité des programmes diffusés, tandis que le tableau n° 2, représente les chaînes privées et les programmes diffusés à leur public.

⁸⁷ *Description de l'état actuel de la diffusion par satellite dans le monde arabe*, selon l'archive de l'Union des Radios Arabes (ASBU), 15/05/2005. www.asbu.net

⁸⁸ Voir dans l'annexe n°3 le tableau n° 3 qui montre en détail la couverture géographique détaillée de ces chaînes satellitaires ainsi que les satellites utilisés par chacun de ses propriétaires.

⁸⁹ Le tableau n° 4 dans l'annexe n° 3 montre la langue utilisée par chacun des satellites publics ou privés.

qu'une concurrence vive entre télévisions publiques, télévisions régionales panarabes et télévisions internationales de conception occidentale.

L'arrivée des chaînes internationales dans le paysage audiovisuel des États arabes ne s'est pas faite sans troubles. En effet, encore aujourd'hui, les producteurs, politiques et professionnels, sont inquiets et restent souvent sans réponses. Sur le plan de l'information, le monde arabe est de plus en plus envahi par des programmes diversifiés contenant des informations variées, en général plus crédibles que celles diffusées par les télévisions d'État, d'ailleurs souvent boudées par les téléspectateurs arabes. Aujourd'hui, son refuge est *Al Jazeera* pour l'information et les chaînes occidentales ou égyptienne pour le divertissement.

Sur le plan culturel, pour une grande partie des programmes diffusés, le téléspectateur arabe ne connaîtra pas — excepté dans le domaine de l'information — un grand bouleversement. Le caractère planétaire des feuilletons et des films essentiellement occidentaux, sud-américains et égyptiens était déjà présent sur les écrans nationaux.

Pour ce qui est de la production ou de la programmation au niveau de ces chaînes, il s'est avéré, selon des statistiques, que la plupart des programmes sont des productions locales, c'est-à-dire entre 30 et 100%, ce qui n'empêche pas de faire appel à des productions arabes importées- entre 0,3 et 60% - ou étrangères – entre 1 et 60%. Ces statistiques prouvent en réalité, l'incapacité pour ces chaînes de fournir de bonnes productions, puisqu'elles diffusent souvent, des programmes qui sont pour la plupart inintéressants ou dépourvus d'actualité.⁹⁰

Par ailleurs, en dépit de leur monopole encore préservé, les chaînes de télévisions nationales arabes ne sont plus les seules à diffuser des programmes. D'autres opérateurs le font par l'intermédiaire du satellite, avec même des traductions simultanées en arabe.

L'internationalisation des productions culturelles et électroniques s'est accrue avec une nette domination occidentale. Les grandes chaînes mondiales engagées dans des fusions transfrontalières diversifient leur stratégie en vue de contrôler tous les secteurs de la production des images à leur diffusion dans le monde. Sur le plan de l'audience, le réseau CNN (AOL-Time Warner), spécialisé dans l'information continue et mondialisée, décline 16 chaînes thématiques diffusées dans 212 pays et compte quelque 150 millions de téléspectateurs. Le bilan est aussi rude dans le domaine de la production télévisuelle.

C'est pourquoi, les productions audiovisuelles arabes qui expriment les identités populaires ou nationales sont confrontées à un combat inégal. Elles se trouvent concurrencées par des produits de masse distribués par des réseaux de communication planétaires et ne disposent pas d'outils nécessaires pour faire face aux pressions de l'industrialisation des produits culturels et de loisirs.

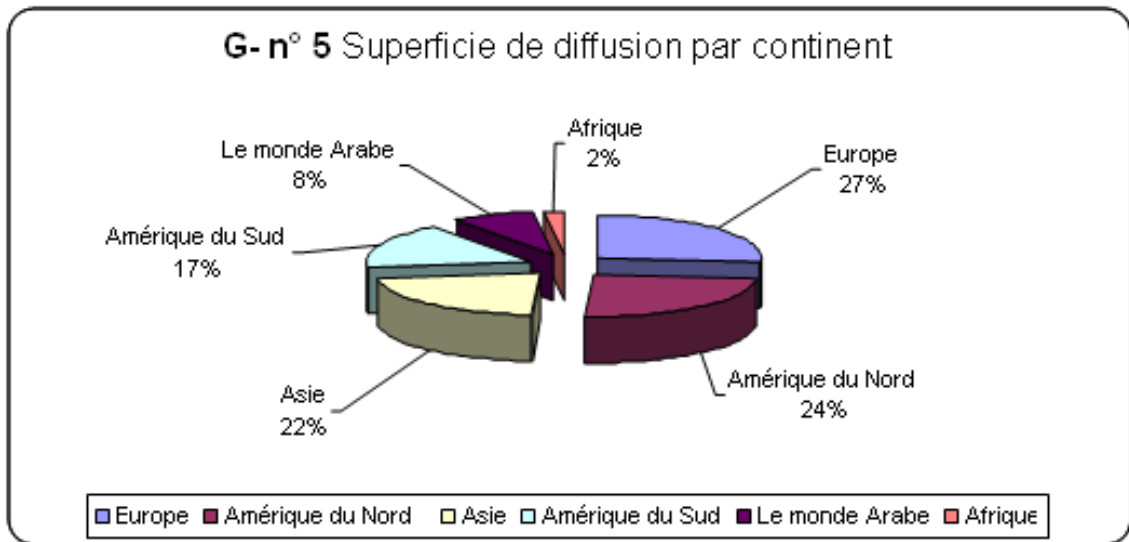
C'est ainsi que la production locale se trouve fragilisée, voire écartée parce que d'une part, elle n'est plus conforme aux normes de la production marchande internationale et d'autre part, elle n'est plus soutenue par les financements publics. Cette situation de démission soulève le problème de la place, du rôle et de l'avenir du service public considéré comme un outil privilégié de production non marchande et un espace d'expression des identités collectives, linguistiques et culturelles. Quant au taux de diffusion annuel, il est arrivé à 800 000 heures⁹¹, ce qui classe le monde arabe en cinquième position mondiale dans ce domaine.

⁹⁰ Le tableau n° 5 montre le taux de production de ces chaînes publiques et privées se trouve dans l'annexe n°3.

⁹¹ EL KHATIB Kamel, *la diffusion par satellite arabe atteint 800 000 heures par an*, publications du site du journal saoudien

El watan, 22/01/2004. www.alwatan.com.sa

Le graphique ci-dessous montre l'écart important de diffusion entre le nord et le sud, entre l'Europe et l'Amérique d'une part, et le monde arabe d'autre part. Cet intervalle montre qu'actuellement, il est impossible de rapprocher les continents, tout au moins sur ce plan, étant donné que, à titre d'exemple, le taux atteint par l'Europe est quatre fois supérieur à celui du monde arabe et vingt-deux fois supérieur à celui de l'Afrique⁹².



Face à cette problématique, il serait judicieux de se demander ce qu'ont fait les gouvernements arabes pour palier à ces lacunes. Ont-ils établi des lois spécifiques qui régiraient la communication, à commencer par l'appropriation de nouvelles technologies de diffusion satellitaire ou n'ont-ils rien fait en ce sens ?

La plupart des pays arabes, n'ont rien fait sur le plan légal pour le développement relatif au domaine de la diffusion par satellite⁹³, qui reste très en deçà du progrès requis ailleurs. Actuellement, vu les progrès très avancés et l'utilisation des antennes paraboliques individuelles, il est possible à tout un chacun de recevoir les chaînes et les programmes désirés sans avoir recours à quelque intermédiaire que ce soit.

Concernant la réception privée, selon les pays, la législation est totalement libre, imprécise, voire absente ou restrictive. Paradoxalement, ces bouleversements technologiques n'ont pas favorisé, d'une manière générale, une plus grande liberté des médias nationaux, même si des chaînes privées apparaissent dans de nombreux pays.

En 1996, une estimation annonce les chiffres suivants : « *près de 30 millions de foyers équipés de téléviseurs* », et ainsi les pays arabes constituent un « *un parc de réception satellites de 5 millions de paraboles* »⁹⁴. De ce fait, la réception par satellite est devenue

⁹² Ibid.

⁹³ Description de la situation de la diffusion par satellite arabe, selon le site de l'Union des Radios Arabes, 15/05/2005. <http://www.asbu.org.tn>.

⁹⁴ MAHERZI Lotfi, *Rapport mondial sur la communication, les média face aux défis des nouvelles technologies*, Paris, édition de l'UNESCO, 1997, p. 203.

l'outil le plus prisé dans le monde arabe qui représente alors, un des plus grands marchés pour les opérateurs locaux, régionaux et internationaux⁹⁵.

Il est quand même difficile de chiffrer de manière précise le nombre de téléspectateurs qui utilisent la réception par satellite et comme le déclarait, Jon Alterman, directeur du programme pour le Proche-Orient au centre d'Etudes stratégiques et internationales américain (CSIS), en 2001, lors d'un entretien accordé au journal turc Sabah⁹⁶ : « on ne sait pas exactement combien de personnes regardent les chaînes satellites, qui sont ces personnes et ce qu'elles regardent », cette situation est la même aujourd'hui.

La télévision par satellite, devenu aujourd'hui un « phénomène » à étudier, beaucoup d'institutions, de centres de recherches et d'instituts se penchent sur la question et tentent d'analyser toutes les données de ce phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur, dans le monde arabe mais aussi dans tout le reste du monde.

4.4 Appropriation des moyens de diffusion par satellite

Bien qu'aucune statistique ne pourrait être très exhaustive, quant au nombre exact d'utilisateurs d'antennes paraboliques dans tous les pays du monde arabe, des recherches effectuées en 1999 ont quand même pu montrer que sur dix pays arabes, 38 à 40% de foyers utilisaient ces antennes⁹⁷.

L'AAG (Arab Advisors Group) qui est un cabinet de conseil spécialisé dans le domaine des télécommunications et des médias, basé en Jordanie, a affirmé dans son rapport, publié en octobre 2003, qui s'intitule *la télévision par satellite dans le monde arabe*, que 100 millions de foyers étaient équipés de paraboles⁹⁸.

Pour ce qui est des modes de diffusion par satellite, il s'avère que sur ce plan également, les pays arabes sont encore en retard, puisque seuls quelques pays (Jordanie, Émirats, Qatar, Liban, Libye, Maroc, Yémen et Soudan) ont le système de diffusion par MMDS. Quant à la diffusion par câble, elle n'existe que dans certains pays qui sont les Émirats, le Qatar, le Liban, l'Égypte et l'Algérie⁹⁹.

Les chaînes satellites dans la région arabe obéissent essentiellement à des logiques commerciales, culturelles ou politiques selon l'opérateur et le pays concerné. A côté des chaînes transnationales ou régionales telles que Star TV, CNN, Middle East Broadcasting Centre (MBC), Arabe Radio and Télévision (ART), la Qatari *El Jazzera*, ou la Saoudienne *El Arabia* qui visent le marché arabe, des opérateurs publics comme la *Télévision Marocaine*, *TV7 Tunisie*, *Egyptien Space Channel*, *Nile TV* ou *Algérien TV* utilisent des réseaux de diffusion par satellite destinés à leurs communautés respectives en Europe et aux États-Unis d'Amérique.

⁹⁵ Site de la société El Bayan de journalisme, impression et édition, *décomposition des dangers moraux l'un après l'autre*, n°63701/08/2003. www.albayan.co.ae

⁹⁶ BAYRAMOGLU Ali, *Al-Jazira, vecteur d'une globalisation islamique*, Sabah, Istanbul, 09/10/2001. <http://www.medeia.be/index.html?page=0&lang=fr&idx=0&doc=1380>

⁹⁷ Site de la société El Bayan de journalisme, impression et édition, *décomposition des dangers moraux l'un après l'autre*, n°63701/08/2003. www.albayan.co.ae

⁹⁸ www.arabadvisors.com http://translate.google.com/translate?u=http%3A%2F%2Farabadvisors.com%2Fpressers%2Fpresser-211003.htm&langpair=en%7Cfr&hl=fr&ie=UTF-8&oe=UTF-8&prev=%2Flanguage_tools

⁹⁹ Voir tableau n° 6 dans l'annexe n° 3, qui montre la télédistribution utilisée et les appareils de réception.

Chapitre 5 L'évolution technique et son influence sur la télévision arabe

Sans aucun doute, l'évolution des moyens de communications et d'émission télévisuelle a eu un impact considérable sur l'infrastructure de la télévision arabe.

5.1 Les chaînes classiques

Malgré leur incapacité à réaliser des programmes et à subvenir aux besoins du téléspectateur arabe, étant donné leur façon de fonctionner, les chaînes Hertzienne ont profité de la révolution technique dans le domaine des émissions télévisuelles ; l'on peut, en effet, noter certains points d'amélioration :

- Ces chaînes ont réussi à couvrir la totalité du territoire national, pouvant parfois atteindre les pays frontaliers.
- De nouvelles chaînes locales et nationales possédant un minimum de diversification ont été établies.
- Le développement politique, social et culturel mondial a obtenu une influence sur les sociétés arabes : une capacité technique et humaine à présenter des émissions télévisuelles de bien meilleure qualité par rapport à ses débuts, a été créée et développée.
- Le cercle de la production télévisuelle entre les pays arabes s'est élargi.

5.2 Les chaînes satellitaires officielles

Les raisons qui ont incité les gouvernements arabes à créer des chaînes satellitaires sont quasiment les mêmes que celles qui les ont poussés à établir les chaînes hertziennes classiques. En effet, celles-ci ont été créées par décision politique pour être au service des gouvernants et donner une image progressiste de ces dits pouvoirs.

C'est ainsi que le fait remarquer Adib KHADDOUR, professeur et chercheur dans les médias arabes à l'université de Damas : « *les chaînes satellite arabes officielles n'ont pas été créées pour des besoins objectifs et raisonnables pour diffuser l'image des pays à l'étranger, et participer au changement de l'orientation général de la société ... elles n'ont pas été créées grâce à la compréhension des gouvernements et des élites arabes en tant qu'enjeu culturel et de civilisation. Mais la plupart des chaînes ont été créées pour des raisons locales, ne différant pas beaucoup des raisons qui les ont poussées à créer les chaînes locales classiques (Hertziennes), malgré les larges zones de diffusion « humaines et géographiques »* »¹⁰⁰.

L'échec du lancement de ces chaînes fut une grave conséquence car, constituant une prolongation bureaucratique des chaînes terrestres (Hertziennes), avec tous ses contenus, (valeurs, directives de travail...)

Les chaînes satellitaires se sont certes multipliées, mais diffusent toujours les mêmes discours. Ainsi, l'on remarque que les diffusions arabes officielles sont caractérisées par¹⁰¹ :

¹⁰⁰ KHADDOUR Adib, *Études télévisuelles*, Bibliothèque de l'informatique, Damas, Syrie, 1998, p 53.

¹⁰¹ Ibid. p53.

- L'absence de personnalité.
- L'absence d'un programme de travail généralisé, ce qui conduit à des objectifs flous.
- La négligence du public et la non-satisfaction dudit public, à cause de l'inexpérience des dirigeants.
- L'obligation de ces employés de respecter un certain nombre de lois et législation qui handicapent leur travail.
- La faible production d'émissions, la concentration d'émissions sur la chaîne locale et les hommes du pouvoir, ainsi que la négligence des émissions culturelles, politiques et sociales.
- L'incapacité de ces chaînes à remplir la plage horaire d'émission avec la production locale, pour des raisons économiques, techniques, humaines...etc; ce qui les rend dépendantes des émissions importées.

5.3 Les chaînes arabes satellitaires privées

Elles sont nées dans des conditions inséparables de l'état général des médias arabes : incapable d'accomplir leurs missions, ni la réalisation des buts escomptés via ce qu'elles présentent au public arabe, elles sont, en conséquence caractérisées par ¹⁰²:

- L'incapacité de s'approprier leur propre personnalité pour répondre aux spécificités du public arabe, ni d'analyser le contenu du discours télévisuel.
- La copie des chaînes étrangères comme un gage de réussite.
- La priorité au divertissement tout en négligeant les émissions qui traitent des problèmes du citoyen. Il est inimaginable en effet que les chaînes arabes privées traitent de l'agriculture, du développement, de l'alphabétisation ou de la sensibilisation à l'hygiène de vie¹⁰³, ce qui les porte à exagérer dans la tromperie de soi-même et de l'autre tout en s'éloignant de ce qui est sérieux et indispensable.
- la recherche de leur popularité auprès du téléspectateur arabe. Ces chaînes ont compté sur des éléments éphémères : série de suspenses, films d'action, belles présentatrices ...etc, sans compter sur des émissions stratégiques leur garantissant la continuité.
- une démarcation des chaînes officielles (ex : Liban, Maroc), puisqu'elles les ont surpassées en audimat, les chaînes officielles étant moins libres et ayant moins de moyens que les chaînes privées¹⁰⁴.
- Ajoutons que la nature du travail bureaucratique et les lois sont les vraies raisons de la non-réussite des chaînes officielles ; en conséquence, elles ont abouti à la conclusion que le travail dans le privé aide à la réussite, du fait de la liberté, la vivacité, l'activité...etc.

Chapitre 6 La diffusion satellitaire étrangère destinée au monde arabe

6.1 Caractéristiques de la diffusion satellitaire étrangère

¹⁰² Ibid, p.p. 54-55.

Le phénomène de la diffusion satellitaire étrangère directe a souvent été perçu comme un sujet d'avenir¹⁰⁵. L'espace médiatique arabe s'est chargé de chaînes satellitaires souvent étrangères arabes ou européennes. Les questions principales que s'est posé l'intellectuel arabe, ou d'une façon générale, la société arabe, portaient surtout sur la manière d'accueillir ces nouveaux moyens de communication, de gérer leur impact sur le téléspectateur arabe et sur la façon de contrer les objectifs d'influence sur la société, surtout lorsque ces chaînes ont commencé à diffuser en langue arabe¹⁰⁶, (par exemple la BBC¹⁰⁷, la CNBC économique¹⁰⁸, AL HERA¹⁰⁹ Américaine, et DW-TV-WORLD¹¹⁰ Arabic Allemagne).

Pour bien comprendre les différentes opinions, nous tenterons auparavant de montrer quelques caractéristiques concernant cette diffusion :

a) à diffusion étrangère que reçoit le téléspectateur arabe, présente un phénomène objectif reflétant le déséquilibre mondial dans tous les domaines, particulièrement dans la télécommunication.

b) malgré la variété des programmes de cette diffusion et la multiplicité de ces sources, elle parvient au téléspectateur arabe dans un cadre général favorisant la dépendance médiatique que le nord impose sur le sud.

c) cette diffusion aide le nord et spécialement, les États-Unis, qui sont le maillon le plus fort de la mondialisation¹¹¹, à promouvoir leur politique, leur culture de la société de consommation, surtout qu'ils considèrent les médias, surtout l'audiovisuel, comme indispensable pour conserver leurs intérêts et leur rôle stratégique dans le monde¹¹².

d) La diffusion télévisée en direct et par satellite représente un grand succès technologique ayant permis au téléspectateur arabe de bénéficier des meilleures conditions de réception, à travers plusieurs ponts :

- Un grand nombre de chaînes télévisées facilement accessibles et une variété illimitée de programmes.
- Les programmes diffusés sont de plus en plus attirants grâce aux nouvelles technologies numériques appliquées au son et à l'image.
- La gratuité de réception pour le téléspectateur arabe, excepté le coût de l'achat de la parabole, contrairement au téléspectateur occidental.
- La continuité de la diffusion de ces chaînes 24h/24h.

¹⁰⁵ AL HITHI Hadi Naâmane, *Probabilités d'influences politiques de la diffusion par satellite sur le monde arabe*, centre des études de l'union arabe, série livres du futur arabe, année 18, n°205, Beyrouth, Liban, mars 1996, p 149.

¹⁰⁶ Ibid. p150.

¹⁰⁷ BBC : <http://www.bbcworld.com>

¹⁰⁸ La CNBC est une chaîne régionale de langue arabe, ayant débuté le mercredi 30 juillet 2003 à partir de Dubaï, elle devrait axer ses émissions sur des programmes économiques concernant le Moyen-Orient et l'Afrique du nord. La chaîne, qui a installé ses studios à Dubaï Media City, "zone franche" pour les médias, émet 24 heures sur 24 sur le satellite NILESAT, et sur ARABSAT. <http://www.cnbcarabia.com>.

¹⁰⁹ ALHERA: <http://www.alhurra.com>

¹¹⁰ DW-TV-WORLD : <http://www.dw-world.de/dw>

¹¹¹ KHADOUR Adib, *Études télévisuelles*, la Bibliothèque de l'informatique, Damas, Syrie, 1998, p 36.

¹¹² SANOU May Abdullah, *Les arabes et la communication par satellites*, centre des Études de l'Union Arabe, série des livres du futur arabe, n°34, Beyrouth, Liban, août 2004, 1^{ère} édition, p 45.

e) La multiplicité des sources de diffusion satellitaire est occupée par les États-Unis à la première place dans l'espace médiatique mondial ; viennent ensuite les chaînes occidentales européennes, puis les chaînes régionales.

f) La finalité de ces chaînes n'est pas uniquement le divertissement. Au contraire, elles travaillent le plus souvent dans un but précis, qui sert les politiques et les idéologies, dictées par les intérêts de leurs propriétaires ; autrement dit, des gouvernements, des sociétés économiques ou industrielles, des institutions culturelles, ou encore de grandes multinationales qui veulent conquérir de nouveaux espaces d'influences dans la société arabe, profitant de l'absence de puissants médias arabes sachant que cette influence culturelle touche aussi les médias étatiques. Cela explique une certaine panique au sein des officiels de la communication : échecs des chaînes étatiques lors de couvertures de l'actualité mondiale (guerres du Golf, occupation de l'Irak, l'Intifada Palestinienne etc...).

g) Les relations entre ces chaînes dépendent fortement de celles de leurs pays d'origine.

h) Le fait que ces chaînes possèdent des moyens humains, techniques mais surtout financiers leur a permis de créer des produits audiovisuels diversifiés, que ce soit en forme ou en contenu, très sollicités par les différents publics arabes.

6.2 Points de vue de la société arabe vis-à-vis de la diffusion satellitaire étrangère

Le progrès énorme et continu des technologies de l'information, notamment dans le domaine de la télévision par satellite, a imposé de grands défis et d'énormes changements dans le paysage médiatique arabe ; de plus, il a généré des débats et des polémiques dans les sociétés arabes. Tel l'atteste le travail collectif de plusieurs chercheurs, dirigé par F. MEYER : *« Ce phénomène manifeste de manière exemplaire une articulation inédite des espaces nationaux, transnationaux et mondiaux dans un ensemble arabe tiraillé entre de multiples cadres de référence identitaire mêlant différentes versions du panarabisme et du panislamisme aux diverses allégeances communautaires et nationalistes. Aux politiques étatiques différenciées de clôture et d'ouverture des territoires nationaux face à l'accroissement des flux informationnels, les téléviseurs par satellites répondent par des pratiques sociales visant à contourner les contraintes de la censure et à construire de nouveaux modes de consommation et de sociabilité qui contribuent à redéfinir les échelles de la mondialité »*¹¹³.

Il en résulte que la grande quantité des informations engendrées grâce aux nouvelles technologies de la communication, en particulier, la télédiffusion par satellite, a eu de nombreux impacts sur l'identité arabe, ce qui a amené le monde arabe à s'interroger sur ses propres caractéristiques et sa relation avec le reste du monde :

« *Nous et les autres* », « *nous et le monde* »¹¹⁴ étaient les principales questions.

L'histoire nous enseigne que nulle nation n'est seule sur la planète et donc qu'aucune n'est à l'abri des influences extérieures. La particularité de la société arabe est qu'elle n'a

¹¹³ Recherche collective sous la direction de Frank Mayer, *L'espace arabe : satellites, internet, information et édition*, Kadmos, éditions et distribution, Damas, Syrie, 2003, p 15.

¹¹⁴ KHADOUR Adib, *Études télévisuelles*, Bibliothèque de l'informatique, Damas, Syrie, 1998, p 40.

accédé à l'époque moderne, qu'en faisant le constat amer de son propre retard par rapport au monde développé.

Ce constat a été comme un choc blessant l'orgueil de l'identité arabe et entachant son image. Cette découverte, pour les arabes, a été reliée au début, à une relation instable de soi avec l'autre et avec le monde¹¹⁵.

L'histoire nous enseigne également que les questions d'identité et d'enracinement historique se posent, malgré leur complexité, à chaque fois que cette même identité se trouve face à un défi que lui pose le reste du monde, et qui provoque chez elle, une sorte d'action et de réaction¹¹⁶. En relation à ce que nous venons d'évoquer, nous allons tenter d'analyser un ensemble de positions¹¹⁷ :

6.2.1 Position d'acceptation

Cette position s'est concrétisée dans le fait que la majorité des gouvernements arabes ont évité de prendre des positions précises contre la diffusion et la réception satellite. Le tableau de la page n°100 montre que la plupart des états arabes n'ont proposé aucune loi pour gérer le domaine de la télévision par satellite et cela non pas parce que leurs gouvernements ne pouvaient prendre de telles mesures.

Au contraire, le phénomène est lié à un ensemble de considérations axées sur la réalité d'une diffusion venue d'ailleurs par rapport aux missions devant être réalisés au niveau mondial.

D'un autre côté, il faut savoir si ces états qui détiennent les rênes des champs de l'information, sont opposés ou non aux stratégies de ces chaînes et connaître leurs influences possibles, localement ou mondialement. D'autre part encore, il faut aussi savoir s'il existe, dans l'espace arabe, des puissances locales officielles ou populaires qui voient dans cette nouveauté, un moyen pour manifester leur existence et exercer une influence dans leurs propres sociétés¹¹⁸.

En outre, l'on trouve parmi ce courant d'acceptation, des voix favorables à une intégration totale à cette nouvelle donne en empruntant le pas des pays développés techniquement et industriellement afin de combler le fossé civilisationnel existant entre l'occident et le monde arabe¹¹⁹.

En effet, la société arabe, à cause du déficit du discours communicatif officiel, de son incapacité à assurer les besoins de la population en matière d'information moderne ou encore pour sortir du vide intellectuel et culturel causé par les médias officiels, est propice à cette opération.

De plus, une certaine conviction que le progrès et la modernisation espérés se réalisent avec cette intégration (ou fusion), existe ; certains vont encore plus loin en affirmant que ce développement dans l'information porte secours aux arabes ainsi qu'aux autres pays en

¹¹⁵ Revue *l'Union*, Beyrouth, Liban, n°86, 1991, introduction, p3

¹¹⁶ BEN ABD EL ALI Abdessalem, *Culture de l'oreille et culture de l'œil*, Maroc, 1991, pp 41- 49

¹¹⁷ KHADOUR Adib, *Études télévisuelles*, la Bibliothèque de l'informatique, Damas, Syrie, 1998, pp 41-49.

¹¹⁸ ABDELLAH Abdelkhalek, *dépendance et dépendance culturelle*, futur arabe, n°83, janvier, 1996.

¹¹⁹ ZAKI NADJIB Mahmoud, *Notre culture face à l'époque*, Beyrouth, Liban, Édition Dar Echarh, 1979, p 201.

voie de développement et permet de les débarrasser de leur retard dans tous les domaines, particulièrement dans celui de la communication¹²⁰.

6.2.2 Position de rejet

Les mesures de restriction prises par quelques gouvernements arabes concernant la réception de chaînes étrangères satellitaires, n'étaient pas, en réalité, une politique officielle sérieuse dans aucun des pays arabes. Malgré les modalités entreprises pour appliquer ces mesures, elles ont conduit à un échec : *«Les premières mesures restrictives de certains États pour limiter l'usage des antennes paraboliques afin de contrôler les flux d'information ont été levées les unes après les autres ou se sont montrées peu efficaces voire inapplicables pour empêcher la propagation de ce que certains censeurs ont appelé : les antennes « diaboliques»*¹²¹.

Le rejet de ces chaînes n'était propre, non seulement aux seuls gouvernements officiels, mais aussi à certaines catégories sociales qui voyaient en ces programmes, un danger menaçant la sûreté culturelle, les mœurs et les coutumes caractérisant le monde arabe et le différenciant des autres sociétés. Il était estimé que l'ensemble de ces programmes était nuisible et le fait de les accepter signifiait la soumission à la culture occidentale avec tout ce qui la caractérisait en termes d'individualités, et en particulier sur le fait que c'est une culture dissolvant et tuant toutes les autres¹²².

Certains penseurs et chercheurs arabes voient dans la dépendance vis-à-vis de l'ouest davantage de danger que ce qu'en pensent toutes les autres catégories sociales : selon eux, la dépendance des communications et de la technique conduit à une dépendance totale dans tous les domaines de la vie, ce qui peut conduire à la destruction des structures internes des sociétés arabes¹²³.

La technologie en général et celle de l'information en particulier, ne jouent pas uniquement un rôle vital dans la domination culturelle, mais elles font aussi partie de cette domination¹²⁴.

Par ailleurs, il existe aussi d'autres chercheurs arabes qui considèrent les médias occidentaux comme étant méprisants et remplis de haine envers les arabes, fermant les yeux sur tout le positif et en quête de tout ce qui est négatif, n'employant jamais la neutralité ou l'objectivité qui sont sensés être la base de la déontologie de la communication. Ils les accusent d'être dépourvus d'analyse, se contentant de l'apparence des choses surtout dans ce qui touche leur vie sociale et donnant aux lecteurs, auditeurs ou téléspectateurs un avis partiel, pouvant causer intentionnellement ou non du tort aux citoyens arabes.

¹²⁰ SAÂB Hacene, échec de la continuité civilisationnelle de l'information : vers une agence arabe internationale de l'information, Beyrouth, Liban, 1981, d'après ALDJAMAL Racim Mohamed, Communication et média dans le monde arabe, Centre des Études de l'Union Arabe, Liban, Beyrouth, 2^{ème} édition, février 2001, p 256.

¹²¹ Recherche collective sous la direction de Frank Mayer., *L'espace arabe : satellites, internet, information et édition*, Frédéric Matouk, Kadmos, éditions et distribution, Damas, Syrie, 2003, p 11.

¹²² KHADOUR Adib, *le regard de la diffusion satellitaire en direct dans le monde arabe : les téléspectateurs de la ville de Damas - Syrie 1997*, Revue des affaires arabes, N° 93, Syrie, mars 1998, p 36.

¹²³ ALDJAMAL Racim Mohamed, *Communication et média dans le monde arabe*, Centre des Études de l'Union Arabe, Liban, Beyrouth, 2^{ème} édition, 2001.

¹²⁴ ABDERRAHMANE Awatef, *Problèmes de dépendance de l'information et de la culture dans le Tiers-Monde*, série "le monde du savoir", Koweït, Assemblée nationale pour la culture, les arts et la littérature, 1984, n°87 p 52.

Ils estiment alors que les médias occidentaux, dans leurs positions politiques, ne sont que l'écho des ennemis de l'Islam et des adversaires de la cause arabe. Ils vont encore plus loin dans leur guerre contre l'information venue d'ailleurs, lorsqu'ils demandent à la société de s'enfermer totalement et d'isoler les médias étrangers, considérant qu'affirmer l'identité arabe et la préserver ne se ferait que par l'exclusion de l'autre et que cette contradiction entre l'orient et l'occident est caractérisée par une lutte existentielle qui stipule que l'existence de l'un implique l'absence de l'autre.

Sans aucun doute, les partisans de ce courant reflètent leur extrémisme culturel et leur individualisme qui les éloigne de la réalité vécue et les pousse à construire leur propre monde sans essayer de dialoguer avec l'autre ni de découvrir leur position.

En réalité, ils expriment une position de fuite, incapable de comprendre et de s'adapter aux changements de la vie ni à la nécessité de traiter avec le monde malgré sa diversité. Cela constitue le résultat de leur impuissance à résoudre les problèmes qui existent au sein de leur société.

De plus, ils sont incapables de faire la distinction entre la nécessité d'acquérir un savoir et une connaissance en s'ouvrant au monde occidental et la volonté de ce dernier de dominer au point de paralyser le travail intellectuel et l'évolution naturelle de la société. En outre, ils expriment ainsi leur volonté de ne changer sous aucun prétexte, les valeurs et les idéaux de la société arabe.

6.2.3 Position d'interaction

Ce qui caractérise le plus les partisans de ce courant, c'est leur vision globale et leur analyse objective des changements que subit la société arabe comme toute autre société dans le monde et ce, grâce au changement dans la totalité des domaines de la vie de l'être humain, surtout dans celui de l'information.

Ce courant prône le dialogue avec l'autre dans les domaines politique, culturel et social et pense « *qu'on ne gagnerait jamais rien en criant à chaque fois au complot- même si parfois c'est le cas- mais qu'on devrait écouter dire l'autre et ouvrir avec lui un débat patient de longue haleine et non passionnel, afin que notre enfermement ne puisse le pousser à avoir des idées imaginaires ou des préjugés à notre égard ou à croire des rumeurs que font courir des fauteurs de troubles* »¹²⁵.

Les adeptes de ce courant estiment que si les arabes accusent un retard technique, leur civilisation n'est pas sans valeur et elle leur permet de combler ce manque en conciliant leurs valeurs avec les nouveautés technologiques venues de l'extérieur¹²⁶. Parmi les axes de pensée de ce courant, citons les idées principales :

Tout d'abord, les échanges entre les cultures est un sujet objectif que nul ne peut nier, incluant le domaine médiatique. Ce dernier reflète à son tour les échanges commerciaux ou économiques en général ; néanmoins, l'on ne peut ignorer pour autant le fait que cet échange n'est pas soumis dans sa totalité à la règle de la raison, mais qu'il dépend de la balance des forces politico-économiques.

¹²⁵ AL HADJILANE Djamel, *comment les arabes affrontent ils les médias occidentaux de façon raisonnée ?*, al balagh électronique, www.balagh.com/islam/6v10bzgv.htm.

¹²⁶ EL KHATIB Omar Ibrahim, *Technologie et civilisation , point de vue arabe* , revue des affaires arabes, n°32, octobre 1983, p 172.

C'est pour cette raison qu'il faut distinguer la dépendance de l'échange, car la différence entre les deux est le résultat même de la nature des relations entre les cultures.

En effet, un échange requiert un minimum d'équilibre entre deux cultures, en l'absence de cet équilibre, l'échange devient une dépendance¹²⁷, pour cela, certains appellent à l'adaptation des nouvelles technologies aux spécificités de chaque société.

L'Unesco¹²⁸ a défini l'identité culturelle comme étant « non pas un patrimoine inerte mais une dynamique interne et une création continue par la société à travers ces propres moyens alimentée par la diversité existant d'une façon intelligente et volontaire acceptant le changement venu de l'extérieur en le contenant et le transformant si c'est nécessaire, et elle n'est pas une forme d'enfermement sur soi, au contraire elle est un facteur identitaire vivant et originel dans un continuel renouveau»¹²⁹.

Cela a incité toutes les organisations internationales et surtout l'Unesco, à préserver les identités culturelles des sociétés, des dangers que pourraient constituer les progrès technologiques incessants des moyens de communication et de l'information et *l'UNESCO a une responsabilité majeure à cet égard.*

Afin d'insister sur la nécessité d'une meilleure exploitation des nouvelles technologies dans l'information et la culture, le conseil de la 161^{ème} session s'est déroulé à Paris, le 17 mai 2001. Le thème portait sur de l'impossibilité d'employer les nouvelles technologies au service des développements éducatif, scientifique et culturel et sur la construction d'une société de savoir. Cette suggestion a été adoptée dans le projet de la stratégie à moyen terme de l'UNESCO (2002/2007).

Il est important de faire face au déficit que pose le progrès en mettant toujours l'accent sur l'emploi sain et objectif de ces moyens et des capacités qu'elles offrent afin de diversifier les cultures et de les protéger. Le document de l'Unesco a montré le lien entre la culture, l'identité culturelle et les technologies de l'information et de la communication ainsi que sa capacité à dynamiser les échanges culturels et scientifiques. On pouvait notamment lire dans ce document¹³⁰ :

1. Les TIC offrent d'immenses possibilités en ce qui concerne la protection de la diversité linguistique et culturelle, l'encouragement du pluralisme, la promotion du dialogue interculturel et la stimulation de la création artistique. Elles offrent aussi d'énormes possibilités en ce qui concerne la promotion et le partage du patrimoine culturel matériel et immatériel. La disponibilité en ligne ou hors ligne de produits, de contenus et de services culturels de toutes sortes donnerait à tous un accès illimité à la culture du monde dans toute sa diversité.
2. Les évolutions du monde contemporain ont des répercussions sur toutes les cultures. La mondialisation est un puissant moyen de rapprocher les peuples, mais elle ne doit pas déboucher sur l'uniformité culturelle ou l'hégémonie d'une ou de plusieurs cultures. Elle ne doit pas non plus encourager la fragmentation ou une mentalité de

¹²⁷ GHALIOUN, Bourhan, *le développement culturel arabe , entre dépendance et enfermement* , revue de l'union, n°92, 1992, p 13, d'après KHADOUR Adib, études sur la télévision, p 45.

¹²⁸ KHADOUR Adib, *Études télévisuelles*, Bibliothèque de l'informatique, Damas, Syrie, 1998, p 45.

¹²⁹ UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, *Les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour le développement de l'éducation, de la science et de la culture* , (161EX/INF.12),PARIS, le 17 mai 2001, Original anglais, Point 9.5 de l'ordre du jour provisoire. Article 21.

¹³⁰ Ibid. Article 15.

"ghetto". Elle doit au contraire encourager le pluralisme en vue du dialogue et de l'enrichissement mutuel. D'où la nécessité d'une action concrète pour préserver le patrimoine mondial, matériel et immatériel, promouvoir la diversité linguistique et garantir l'équité et l'équilibre dans la circulation internationale des biens culturels¹³¹.
Articles 11, 12,13..

3. La protection de la diversité requiert la reconnaissance du statut particulier des biens et des services culturels. Les entreprises culturelles et les industries de la création sont des agents privilégiés de la créativité et des sources de plus en plus importantes d'emplois et de création de richesses. Elles portent en elles la source du dynamisme social et économique qui enrichit la vie humaine. Pour rééquilibrer les échanges culturels passant par des produits et des services, surtout dans un environnement numérique, il faudrait créer aux niveaux mondial et régional des partenariats innovants qui favoriseraient les productions culturelles endogènes et renforceraient les capacités nationales.

L'Unesco estime que cela se réalisera à travers une série de mesures qui garantissent, en cas d'application, le fruit attendu de cette technologie dans tous les domaines, surtout ceux de l'éducation, de la culture et de la communication. Elle souhaite également que se réalise l'égalité et la justice entre tous les pays et toutes les cultures du monde ; elle y espère parvenir grâce aux mesures définies ci-après : ¹³¹

- Élaborer des politiques de l'information et de la communication, aux niveaux international, régional et national, dans ses domaines de compétence ;
- Renforcer les institutions jouant le rôle de passerelles d'accès à l'information ;
- Développer les ressources humaines et les capacités de la société du savoir en formation ;
- Aider à mettre au point des outils et systèmes de traitement et de gestion de l'information pour soutenir le développement durable.

Viennent ensuite d'autres points essentiels mais que nous ne détaillerons pas autant que ce dernier :

a. Actuellement, le monde arabe fait face à une situation semblable à celle d'il y a un siècle, et se trouve devant une révolution liée cette fois à l'information et la communication alors qu'avant, il faisait face au problème du colonialisme et de son expansion¹³².

b. La révolution actuelle de l'information fait partie d'une révolution industrielle globale et le lien qui les unit montre que cet énorme progrès communicatif a puisé son histoire et ses racines dans tous les domaines de la vie.

c. Cette révolution a permis de transposer les médias de leur aspect communicatif vers un aspect alternatif, c'est à dire de ne plus se contenter des intermédiaires médiatiques de la communication ; elle les a cependant transformés en un moyen permettant à l'individu de se cultiver, de se divertir et même de participer à l'élaboration du message médiatique par le biais des sondages d'opinions, des programmes de débats etc. Ceci permet donc de constater que le média est finalement sorti de son isolement le plus enfermante et est devenu plus proche et plus sensible aux changements quotidiens liés à l'individu et à la société. Ces réalités sont restées longtemps absentes du paysage médiatique arabe pour une raison simple : son caractère officiel, autrement dit, le fait d'être possédé par l'État qui

¹³¹ KHADOUR Adib, *Études télévisuelles*, Bibliothèque de l'informatique, Damas, Syrie, 1998, p 44.

¹³² ABD MUSLIM Tahar, *Lecture plurielle, crise unique : l'information arabe vit des transformations à l'aire des crises*, site de la revue électronique zaman, n°1548, 5/7/2003.

en a fait le porte-parole de sa façon de voir les choses, en même temps que l'individu est resté un projet en attente. La problématique complexe observée aujourd'hui consiste à la recherche dans l'existence de la réception médiatique arabe. En effet, les médias arabes dans leur majorité vivent une soustraction progressive et grandissante du cadre de l'état, de l'entreprise officielle vers l'entreprise privée, ce qui fait que la privatisation des médias devient une chose inévitable et que la culture du divertissement est devenue l'unique voie d'accès à la société de la pauvreté, de l'illettrisme et de la dictature¹³³.

d. La révolution communicative que nous vivons aujourd'hui ne se contente pas uniquement de chercher à créer et à réaliser un modèle central qui s'appuie sur la force du discours médiatique que génère, d'un côté cette révolution et de l'autre, cette haute technologie ; son principal but est d'effacer les identités car elle voit dans les cultures locales qui lui sont différentes, un obstacle pour le progrès et pour l'échange mondial dans les domaines culturel, intellectuel, économique ... etc. Pour réaliser ces objectifs, il faut les combattre. Dans le colloque de Casablanca qui s'est déroulé entre le 14 et le 16 février 1997, le représentant des États-Unis a déclaré que rattraper le train de la mondialisation n'était plus un choix mais une nécessité, car la mondialisation n'est qu'un aspect de la généralisation de la culture par la force des médias, c'est à dire avec une nouvelle forme de violence, celle du symbole¹³⁴.

e. Devant les nouvelles données internationales que vit le monde actuel, surtout dans la communication et sa répercussion sur les sociétés, il ne suffira pas d'adopter le slogan du droit à la différence ; les questions importantes dont il reste à en chercher les réponses, sont : comment exprimer cette différence ? quels sont les meilleurs moyens pour la préserver et la dynamiser pour qu'elle soit au service des cultures mondiales ?

f. Les partisans de la position interactive dans l'ensemble de leurs courants constatent que la relation que subit le développement, passe d'une relation de communication à une relation de dépendance et d'une relation de symbiose à une relation d'échanges dangereux, surtout lorsque la culture devient un moyen pour certains courants culturels et intellectuels qui l'emploient, de parvenir à des fins d'expansionnisme et de domination, tout en excluant les autres cultures.

g. Est-il vrai que la progression américaine menace la civilisation européenne chrétienne aux mêmes degrés que pour la civilisation Arabe - Musulmane ? Certes, l'Europe (et la France en particulier) résiste à la mondialisation et à l'américanisation mais cette résistance n'est principalement qu'économique, donc ; elle n'est autre qu'une manière de concurrence.

h. Dans l'état actuel des choses, grâce aux avancées technologiques et à la révolution de la société de l'information, la théorie du complot et de la conquête culturelle est devenue très floue. En effet, cette théorie, comme disent les prêcheurs de la position de l'interaction, renforce la position de l'autre et affaiblit l'importance du « soi ». Cela conduit très souvent à dissimuler le dysfonctionnement qui existe dans la structure interne des problématiques existant au sein d'une même société. Pour comprendre cet état sans contrarier ses problématiques, il est important d'insister sur deux points essentiels ; l'un étant le facteur extérieur, à savoir l'avancée technologique venue du monde occidental, surtout des États-Unis ; l'autre provenant des médias arabes sous développés, incapables d'assumer leur responsabilités envers leur société, instables à l'intérieur et contribuant à

¹³³ KHADOUR Adib, *Études télévisuelles*, Bibliothèque de l'informatique, Damas, Syrie, 1998, p 44.

¹³⁴ REDJOUANI Abdel nabi, *l'information et la sécurité culturelle*, conférence de Rabat, 19/7/1994, El moustakbel el arabi (l'avenir arabe).

l'éloignement l'environnement arabe du reste du monde, en l'affaiblissant. Cela a renforcé la thèse pessimiste selon laquelle le monde arabe se trouve en état d'hibernation historique, inertie qui favorise la nouvelle forme de colonisation qui est la motivation réelle du monde occidental.

i. Lorsque le problème de la dépendance et de la relation avec l'autre s'est posé dans l'histoire du Moyen Age, les arabes occupaient une place forte et leur culture était au premier rang des cultures mondiales. Le problème de l'époque était de tirer profit d'un patrimoine culturel presque non utilisé (celui de la Grèce). Aujourd'hui, le monde arabe se trouve devant une multitude de patrimoines et devant un dilemme : le besoin de bénéficier des autres cultures et en même temps, de se protéger de leurs méfaits¹³⁵.

j. Un pays arabe ne peut, seul, faire face aux défis de la diffusion satellite étrangère. C'est pourquoi il leur est indispensable de s'entraider et de s'organiser pour préserver leur identité avec toutes les spécificités régionales qu'elle contient, ce qui oblige la culture arabe à se débarrasser de sa dépendance envers les régimes politiques qui ont renforcé la division culturelle et intellectuelle, afin de maintenir leur domination sur les différentes catégories de chaque société. Pour ce faire, ceux-ci ont éloigné toutes les références intellectuelles et ont persuadé les gens qu'ils vivaient en contradiction. Pour cette raison, le changement venu d'ailleurs vise non seulement le système médiatique mais également la totalité du quotidien arabe.

Les problématiques que pose la nouvelle technologie de la communication satellite sont :

- Comment trouver un équilibre objectif entre, d'une part, la nécessité de s'ouvrir sur l'autre sans l'exclure et, d'autre part, de préserver la spécificité culturelle arabe sans entrer dans le fanatisme.
- L'ouverture médiatique menace la culture de disparaître et l'enfermement la menace de pauvreté civilisationnelle. Autrement dit, comment trouver un équilibre entre les deux principes fondamentaux pour toute société et pour tout individu, le premier principe étant la liberté d'expression et le deuxième, la préservation de l'identité et de la culture locale sans qu'elle ne se dissolve dans la culture occidentale qui possède la technologie¹³⁶.

k. Le progrès technologique a créé des cultures mondiales nouvelles avec des stratégies spéciales : « *la dépendance a laissé place à l'infiltration et donc la dépendance consacre la culture de l'infiltration* »¹³⁷, affirme Mohamed Abed EL DJABIRI. De plus la consécration de la culture simpliste de consommation « sous le prétexte de dépasser la culture de l'élite de la société et l'intérêt porté à la culture populaire, en a fait les louanges de la culture consommatrice de casser le monopole du savoir et le droit des populations à la culture simplifiée mais en réalité, ça n'était qu'une transformation de la culture en une sorte de marchandise populaire »¹³⁸. Il en résulte que cette culture dépend de la loi du marché, de

¹³⁵ YACINE Bou Ali, *Rôle de l'adaptation des significations dans la dépendance intellectuelle*, revue de l'union arabe, n°92, 1992, p 22.

¹³⁷ ABED EL DJABIRI Mohamed, *Le problème culturel*, publications de la série la culture populaire, n°25, problèmes de l'intellect arabe, centre des études de l'Union Arabe, Beyrouth, Liban, 1994, p171.

¹³⁸ MESSAOUD Dahir, *La culture arabe à l'affront des changements internationaux du moment*, l'intellect moderne arabe, N°100-101, 1993, p56, d'après, ABDALLAH SANOU May, *les arabes à l'affront du développement technologique de l'information et de la communication*, revue arabe : l'avenir, n°230,1998, pp 32-46.

l'offre et de la demande, ce qui prive la matière culturelle et communicative de sa vraie valeur.

I. la possibilité de la réussite du développement de communication arabe dépend d'un ensemble de facteurs :

- le déséquilibre vécu par les cultures mondiales à cause de l'avancée technologique des moyens de communication des pays du nord, riches techniquement et matériellement.
- l'impuissance du média arabe officiel et son besoin de sources étrangères a provoqué la faiblesse du discours national, l'incapacité à satisfaire les besoins de la société en matière de communication et à jouer son rôle protecteur de l'identité culturelle et nationale.
- le recul continu des pouvoirs dans les entreprises culturelles basiques, à savoir la famille et l'école, et leur impuissance à jouer leur rôle naturel qui est de produire des idées, des symboles et des systèmes de valeurs, a conduit à ce que la formation de ces valeurs se fasse dans des centres extérieurs situés hors de l'époque civilisationnelle nationale identitaire¹³⁹.

6.3 Impact de la télédiffusion spatiale étrangère sur le monde arabe

Le monde arabe n'est toujours pas en mesure de suivre l'occident dans son progrès technologique ; en effet, il n'en a pas encore acquis les notions de base, d'où son incapacité actuelle à accuser, une nouvelle fois, le coup de ce brusque saut en avant dans le domaine de la télécommunication auquel il est confronté car il se contente en général de subir, et parfois même de copier.

L'intellect arabe n'est donc pas prêt à apprécier cette technologie et rend les autres responsables de son échec sans vouloir en chercher la cause ni avouer l'énorme écart entre ce qu'il est et ce qu'il devrait être¹⁴⁰.

Ce qui est sûr c'est que le monde arabe se trouve face à une réalité qu'il ne peut ignorer : la communication occidentale est une énorme réalité sa vie politique et culturelle et ses tentatives de la diminuer et de sous-estimer sa capacité à lui nuire sont vaines. C'est une force immense qui possède des racines, qui progresse très vite, qui a beaucoup d'influence sur les cinq continents et qui fait des populations ce qu'elle veut, en les orientant, comme elle veut, vers ce qu'elle juge -vrai ou faux- ne se souciant que de ses propres convictions personnelles¹⁴¹.

C'est ce qui explique la peur et l'inquiétude des gouvernements arabes devant l'influence que peut avoir ce progrès technologique et cette liberté sur la vie de la société (politique, sociale, culturelle...etc.). « *Si la presse étrangère était incapable de nous influencer il y'a de cela cinquante ans, la révolution des télécommunications en a fait un moyen de déstabilisation plus fort que toutes les armées. Il y'a des décennies, la presse ne pouvait influencer que là où elle était diffusée, ce que publiait un journal à Paris ou à New York*

¹⁴⁰ AL HITI Hadi Naâmane , *La télécommunication par satellite et les probabilités de son influences politique sur le monde arabe* , Centre des études de l'Union arabe, série Livres du futur arabe, année 18, n° 205, Beyrouth, Liban, mars 1996, p 149.

¹⁴¹ AL HADJILANE Djamel, *comment les arabes affrontent ils les médias occidentaux de façon raisonnée ?* , al balagh électronique, www.balagh.com/islam/6v10bzgv.htm

*n'était lu que par ses lecteurs traditionnels, puis le miracle des satellites , de la publication spatiale et de l'Internet est venu pour bannir toutes les frontières et tous les obstacles».*¹⁴²

Cette technologie est certes, devenue une réalité concrète avec tout ce qu'elle comporte comme changements et conditions et un lien entre le public arabe et l'intellect occidental et sa civilisation ; cependant, selon AL HITI Hadi, une question persiste malgré tout : « *Sommes-nous entrés dans ce progrès technologique qu'est la télédiffusion comme participants ou simplement comme spectateurs ébahis par ce qu'ils voient sur leur petit écran* » ?¹⁴³

Cette rencontre a-t-elle permis un dialogue entre les deux parties (communautés arabes et communautés occidentales) ? Ou bien est-ce un dialogue à sens unique de façon à ce que l'occident envoie et que le monde arabe reçoit ?

Ajoutons que tous les moyens ont été facilités pour permettre une meilleure réception des chaînes satellitaires étrangères au détriment des autres moyens traditionnels de communication qui ont tendance à disparaître. Compte tenu du vide culturel, du manque de pôles de distraction et de la pauvreté du programme des chaînes terrestres arabes, les téléspectateurs se tournent vers ces satellites étrangers qui ont tant de programmes à proposer de sorte qu'ils peuvent influencer sur leur vie sociale, culturelle et politique : « *Avant la diffusion par satellite , la télévision a pu changer le cours de la politique, équilibrer les habitudes et adapter le mode de vie des gens* »¹⁴⁴.

Grâce à l'énorme et rapide progrès de la technologie de la communication dans le domaine de la télédiffusion, elle a pu aujourd'hui produire des bouleversements au sein même des communautés par son influence sur leur façon de penser politique et consciente.¹⁴⁵

Les meilleurs exemples de cette forte influence de la télévision sont les événements qu'a connus l'Europe de l'est dans les années 70, retransmis par les télévisions du monde et qui ont ému les peuples, comme le reconnaissent les chefs politiques de l'époque. « *Qu'on le veuille ou non, l'opinion publique mondiale, quant à la position à adopter vis-à-vis des pays et des peuples, s'est vue influencer par la télévision. Et on voit cela lorsque les grandes Nations emploient les médias lors de tout projet politique énorme envisagé comme ce fut le cas pour la guerre contre l'Afghanistan et l'Irak* »¹⁴⁶.

C'est ainsi que la télévision joue un rôle important au sein de la communauté arabe et peut influencer aussi bien sur le plan politique que sur le plan social.

6.3.1 Influence politiques

¹⁴² Ibid. al balagh électronique, www.balagh.com/islam/6v10bzgv.htm

¹⁴³ AL HITI Hadi Naâmane, *La télécommunication par satellite et les probabilités de son influences politique sur le monde arabe*, Centre des études de l'Union arabe, série Livres du futur arabe, année 18, n° 205, Beyrouth, Liban, mars 1996, p 149.

¹⁴⁴ Abd el Ghaffar Rached, *Etudes en communication*, Ed Bibliothèque de l'Orient, Caire, Egypte, 1984, p 169.

¹⁴⁵ AL HITI Hadi Naâmane, *La télécommunication par satellite et les probabilités de son influences politique sur le monde arabe*, Centre des études de l'Union arabe, série Livres du futur arabe, année 18, n° 205, Liban, Beyrouth mars 1996, p 151.

¹⁴⁶ AL HADJILANE Djamel, *comment les arabes affrontent ils les médias occidentaux de façon raisonnée ?*, al balagh électronique, www.balagh.com/islam/6v10bzgv.htm

6.3.1.1 Délimitation des frontières politiques ¹⁴⁷ : à travers ce que diffusent les chaînes satellitaires et ce qu'elles permettent de propager grâce à leurs ondes, sa ligne éditoriale, son orientation politique ainsi que ses convictions religieuses peuvent apparaître clairement dans ses programmations. Ainsi, beaucoup de tendances politiques voient le jour et font appel à ce que l'on pourrait appeler des mécanismes de défense. Ceux-ci peuvent être soit justificatifs, s'agissant dans ce cas de « rationalisation », soit destructif donc de « projection », ou encore de « compensation », en cas de désistement, c'est le « retrait » ou finalement la capitulation.

Il existe donc une catégorie d'intellectuels arabes qui tentent de suivre l'exemple européen en le faisant quelque peu cohabiter avec les traditions orientales, en tentant par exemple de comprendre et d'appliquer des notions telles la démocratie, la liberté, le socialisme...etc. Ou encore en sciences comme les mathématiques, les sciences humaines..., ceci afin de pouvoir suivre l'Europe dans son progrès et ne pas toujours rester en retrait par rapport au développement dans tous les domaines de la vie, par peur injustifiée et injustifiable de perdre sa propre culture ou son identité.

6.3.1.2 Accentuation de certains sujets d'actualité : ce sont des thèmes mondiaux importants mais que certaines chaînes veulent propager et informer à leur manière de façon à pouvoir véhiculer leur propre vision des choses, leur propre analyse visant des conclusions personnelles.

6.3.1.3 Remise en cause et doute politique : les médias arabes continuent malgré tout à ne véhiculer que la version officielle des événements, celle concédée par les gouvernants qui ont toujours peur des avis contradictoires et refusent encore la libre expression. Cela fait douter la communauté arabe de son gouvernement, surtout lorsque celui-ci tente maladroitement de faire croire, par de fausses propagandes, à une démocratie d'où les nouvelles images et opinions sur les gouvernements arabes ¹⁴⁸. Le chercheur Harold Laski (1893-1950), dans son ouvrage « *les libertés dans les pays modernes* », affirme « *s'agissant de la concurrence entre les nations, la peur justifie les doutes, et de là les gouverneurs de cette société commencent à avoir peur de la liberté du peuple qui de ce fait doutera de lui et remettra en cause des acquis qu'il voudra changer* » ¹⁴⁹.

6.3.1.4 Abondance d'informations politique et de la communication : le but est de voir la population noyée dans des faits relatés toute la journée pour lui transmettre ses propres interprétations et jugements sur un événement donné. Par ailleurs, le récepteur arabe se voit abreuvé d'informations de façon à l'éloigner de la réalité et de l'empêcher de faire sa propre recherche de l'information, du moyen ou de l'analyse.

6.3.1.5 Faiblesse du rôle de la politique arabe : en comparaison avec ce que présentent les chaînes européennes comme programmes et débats, il paraît évident que les médias arabes sont encore loin de pouvoir jouer un rôle dans la résolution des problèmes d'actualité.

6.3.1.6 Prédominance de l'Europe dans la vision politique : le but recherché par toutes les chaînes européennes est d'aboutir à une analyse unique et unilatérale des événements.

¹⁴⁷ AL HITI Hadi Naâmane, *La télécommunication par satellite et les probabilités de son influences politique sur le monde arabe*, Centre des études de l'Union arabe, série Livres du futur arabe, année 18, n° 205, Beyrouth, Liban, mars 1996, p 152.

¹⁴⁸ AL HITI Hadi Naâmane, *La télécommunication par satellite et les probabilités de son influences sur la famille arabe*, Revue de *la famille arabe*, organisation arabe de la famille arabe, Tunis, n° 2, novembre 1994.

¹⁴⁹ LASKI Harold, *La liberté dans les pays modernes*, voir, EL HITI Hadi Naâmane, *La télécommunication par satellite et les probabilités de son influences politique sur le monde arabe*, Centre des études de l'Union arabe, série Livres du futur arabe, année 18, n° 205, Liban, Beyrouth mars 1996, p 154.

6.3.1.7 Dominations politiques frappantes : il s'agit de faire un tapage médiatique et politique sur des événements de telle façon à arriver à un "embobinement" voulu par l'Europe à travers ses chaînes satellitaires.

6.3.1.8 Vision limitée et subjective de la situation politique : ces chaînes s'arrangent de telle manière à voiler la vision réelle et globale de la situation politique et n'en laisser paraître que la face qu'elles veulent bien montrer sans aucune objectivité.

6.3.1.9 Esprit de comparaison et curiosité politique : ces chaînes satellitaires ont ouvert l'appétit des récepteurs du monde arabe qui sont devenus plus ouverts et plus curieux par rapport à ce qui se passe dans le monde sur la scène politique, et qui se rendent compte de leur faiblesse dans ce domaine ; cela les incite à se voir à travers le modèle européen.

6.3.2 Influence linguistique

La technologie dans le domaine de la télécommunication satellitaire a atteint un niveau très élevé qui a eu un impact positif et très fort non seulement dans le monde occidental mais également dans le monde arabe. Ainsi, tous les pays du monde arabe qui ont bénéficié et utilisé les nouvelles techniques instaurées dans ce domaine se sont retrouvés indéniablement obligés d'utiliser en plus de ces techniques, des termes puisés de la source même, c'est-à-dire, de la langue de ses inventeurs et c'est donc une autre forme d'imposer sa langue en dehors de son territoire.

C'est donc une arme à double tranchant qui devrait être utilisée à bon escient et surtout éviter qu'elle se retourne contre son utilisateur.

Pour l'utilisation de la langue arabe, il semblerait selon des statistiques établies en 2000¹⁵⁰, que sur 500 chaînes arabes existantes, très peu se servent de la langue arabe comme support et si c'est le cas, ils le font de mauvaise manière.

Les différentes émissions qu'elles soient, culturelles, littéraires, de distraction ou autres, utilisent surtout les dialectes régionaux et les parlers courants selon le pays de diffusion (dialecte syrien, algérien, égyptien, tunisien ou autres). L'arabe littéraire est tout de même utilisé dans les feuilletons historiques, les journaux télévisés et quelques émissions particulières qui traitent de l'économie ou de la politique.

Une étude¹⁵¹ sur les émissions radiophoniques et télévisuelles destinées aux enfants a montré que la langue utilisée était l'arabe dialectal et non l'arabe classique et parfois une langue autre, située entre les deux, ce qui ne rend pas service à la langue qui se retrouve déformée, ni à l'enfant qui se voit induit en erreur quant à la réalité de l'arabe classique. On pourrait citer comme exemples des chaînes comme LBC, Syria Tv, El Moustakbel...etc.

Le problème est d'autant plus grave lorsque l'on sait que la télévision est la seule source d'information, d'enseignement et d'apprentissage pour beaucoup de téléspectateurs arabes, qui, analphabètes pour certains, ne lisent pas de livres mais se contentent de regarder ou d'écouter les émissions télévisées ou radiophoniques. Cependant, des efforts sont parfois consentis par certains détenteurs de chaînes qui contribuent par leurs émissions à faire connaître la langue arabe, sa grammaire et tout ce qui se rapporte à sa littérature, comme ce fut le cas pour des émissions telles que : « lftah ya simsim » (simsim ouvre toi), « madinet el kawaid » (la cité de la grammaire), « loughatouna el djamila » (notre

¹⁵⁰ MERMIER Franck, *Mondialisation et nouveaux médias dans l'espace arabe*, Co-édition Maison neuve et Larousse / Publications de la Maison de l'Orient, Lyon, France, 2003, p16.

¹⁵¹ BELGHIT Soltane, *Les moyens d'information et la langue arabe*, 28/06/2006. http://www.diwanalarab.com/spip.php?page=imprimersans&id_article=4568

belle langue)¹⁵². Ces émissions restent cependant insuffisantes et pire, ne durent pas très longtemps.

Le problème de l'utilisation de la langue arabe dans les émissions diffusées par les chaînes satellitaires se résume en trois points¹⁵³ :

- excès dans les fautes d'orthographe, de conjugaison ou de grammaire.
- utilisation excessive de l'arabe dialectal dans les annonces publicitaires et dans les textes de présentation des émissions.
- Utilisation excessive de vocables appartenant à des langues étrangères.

Les différentes chaînes satellitaires arabes, à travers les présentateurs de leurs émissions, ont longuement contribué à la propagation des dialectes régionaux au détriment de la langue arabe classique, qui, au contraire s'est vue beaucoup régresser.

L'utilisation de ces dialectes était dictée soit par la volonté de simplifier ou vulgariser la matière, soit de se rapprocher d'avantage du téléspectateur, et donc de rentrer plus facilement chez lui, ou encore parce qu'il existait peu de matière en langue arabe, susceptible d'être présentée.

Il semble évident que même s'il est important de maintenir en vie les dialectes régionaux, il est cependant capital que les pays arabes utilisent une seule langue, unique et commune qui serait comprise par tous. Il aurait fallu donc rapprocher les dialectes de l'arabe classique et non faire l'inverse comme ce fut le cas hélas, dans pratiquement toutes les stations de diffusion arabes¹⁵⁴.

Pour remédier à cette situation et permettre à la langue arabe de servir le téléspectateur arabe tout en se servant de la technologie de « l'autre », c'est-à-dire, celle qui vient de l'occident, de s'épanouir et d'être au même niveau que toute autre langue, il serait judicieux de penser à développer son vocabulaire, à enrichir son répertoire en inventant puis en propageant à grande échelle de nouveaux termes techniques, qui seraient en mesure de pallier au manque dans ce domaine et surtout d'éviter d'utiliser des vocables « empruntés ».

Créer des centres d'arabisation, dispenser une bonne formation en arabe littéraire aux divers présentateurs de télévision, suivre, corriger et améliorer la rédaction des textes de présentation, tels pourraient être les premiers pas vers une meilleure utilisation de la langue arabe dans la télédiffusion par satellite¹⁵⁵.

¹⁵² IKLINI Susanne et ABD EL ADHIM Azza, Les modèles culturels, éducatifs et comportementaux, revue des radios arabes, N° 1, Union des radios arabes, Tunis, 2002, p 111.

¹⁵³ HOUAIDI Fahmi, Situation de la langue arabe dans les moyens d'information, http://www.isesco.org.ma/pub/arabic/Langue_arabe/p7.htm

¹⁵⁴ Lo.cit.

¹⁵⁵ Lo.cit.

Troisième partie étude de cas : la Syrie



Carte géographique de la Syrie

Chapitre 1 La Syrie

1.1 Présentation générale

La République Arabe Syrienne se situe dans la zone ouest de l'Asie, entre l'Europe et l'Afrique. Historiquement, elle était beaucoup plus vaste, sur le plan géographique, que ce qu'elle n'est actuellement et comprenait plusieurs États : « *la Syrie regroupait tout le Liban , la Jordanie , la Palestine et une partie de la Turquie du coté sud , l'Alexandrette et toutes ces régions étaient réunies sous le régime ottoman qui fut en place de 1517 à 1917.* »¹⁵⁶.

La situation géographique de la Syrie a connu plusieurs étapes et périodes qui tendent à démontrer sa grande importance. Aujourd'hui, sa superficie est d'environ 186 000 km² mais on pourrait intégrer l'Alexandrette qui s'étale sur 48 000 km² et qui fut détaché de la Syrie, suite au traité signé entre la France et la Turquie en 1939.

« Cette division géographique remonte au milieu du XIX^{ème} siècle. A cette époque, une région que l'on appelait le Liban mit en place un gouvernement au statut particulier sans pour autant influencer sur l'union économique et sociale du pays. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la Syrie est divisée entre la France et La Grande-Bretagne. La Palestine et l'est de la Jordanie étaient sous mandat britannique quant à la France, elle avait gagné toutes les autres régions à l'exception de celle habitée par les Turquie au nord de la ligne de chemin de fer Bagdad-Berlin »¹⁵⁷.

Aujourd'hui, la Syrie est bordée à l'ouest par la Méditerranée sur 200 km et le Liban sur 356 km, à l'est par l'Irak sur 596 km, au sud et au sud-ouest par la Jordanie sur 356 km et par la Palestine sur une frontière de 74 km. Au nord s'étend la frontière turque sur 845 km.

Si la Syrie n'est aujourd'hui plus aussi vaste que par le passé, elle conserve par contre, un rôle très important sur la scène internationale et notamment sur le plan politique « *dans tout le Moyen-Orient , jusqu'au Caire, Bagdad et Riyad* »¹⁵⁸.

Toutes les recherches historiques faites sur la Syrie démontrent que ce pays a joué un rôle très important dès l'Antiquité. On y découvrit les premières mines de cuivre et de fer et les plus anciennes poteries d'argile fabriquées dans le monde. C'est également sur les terres syriennes que fut découvert le plus ancien alphabet. Les Phéniciens découvrirent *El-Ikhanoss* au cours de leurs voyages sur l'océan Atlantique. Cette découverte fut considérée comme la plus prodigieuse et la plus importante que les civilisations successives syriennes aient offertes au monde.

La Syrie est considérée comme le berceau de l'humanité grâce à sa situation géographique entre l'Asie Mineure au nord, le Tigre et l'Euphrate à l'est, la péninsule arabique (en passant par la Jordanie) au sud-est, l'Égypte (par la Palestine) au sud et la Méditerranée à l'ouest. Ce privilège géographique a conduit à l'immigration des populations des régions froides et pauvres du nord et a enrichi historiquement la Syrie. Au sud, les tributs d'Irak ont immigré vers la Méditerranée et les montagnes d'Amanos et du Liban. A l'ouest, les populations arrivaient par la mer. Toutes furent attirées par les richesses naturelles et l'importance géographique du pays.

¹⁵⁶ Gordan H, *La politique syrienne et les militaires*, traduit de l'anglais, Damas, Syrie, 1983, p. 15.

¹⁵⁷ *Ibid.* p16.

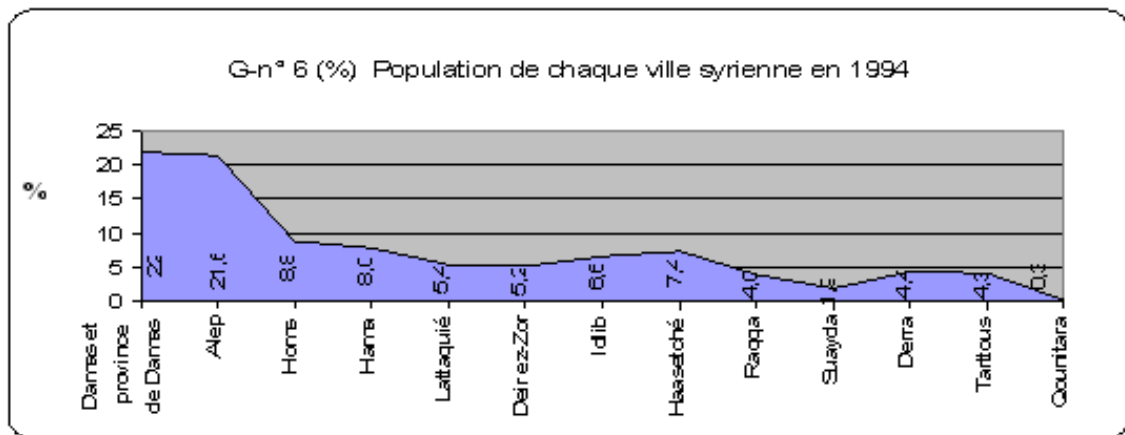
¹⁵⁸ *Ibid.* p 18.

La Syrie constitue aujourd'hui, un pont important entre la Mer Rouge¹⁵⁹, la Méditerranée¹⁶⁰ et le passage du Hedjaz¹⁶¹. Cela lui permet ainsi de jouer un rôle important, tant sur le plan militaire et stratégique que sur le plan économique.

« La civilisation née entre le Nil au sud et le Tigre et l'Euphrate au nord il y a 3000 ans avant J.C., a permis des échanges économiques entre les deux régions (Nil au sud et Tigre, Euphrate au nord). La Syrie était la seule route empruntée pour ces échanges économiques dont le pays profitait (fondation de nouvelles villes sur la Méditerranéenne et dans l'intérieur...)»¹⁶².

La Syrie est également un état ouvert et tolérant qui accepte toutes les différences. Une cohabitation entre races, origines et religions y est permise (Assyriens, Araméens, Caldanien).

Le nombre d'habitants en Syrie, selon des statistiques datant de fin 2004, est de 20 millions, dont près de 2 millions vivent à l'étranger. La croissance démographique y a atteint en 2003 le seuil de 2,6%¹⁶³. La communauté syrienne est répartie sur 13 grandes villes. (Voir graphe 6)¹⁶⁴.



[G- n°6 (%) Population de chaque ville Syrienne en 1994]

La densité y est de 99 habitant/km². Selon les résultats obtenus par le centre syrien des statistiques, en date du 01/01/2004¹⁶⁵, il y'a une presque égalité dans le nombre pour les deux sexes, puisqu'il s'est avéré qu'on avait 100 femmes pour 101 hommes. La répartition des échantillons d'âge est démontrée par le graphe n°7.

¹⁵⁹ La mer Rouge est une mer intracontinentale de l'océan Indien entre l'Afrique et l'Asie.

¹⁶⁰ La mer Méditerranée est une mer intracontinentale presque fermée située entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie et qui s'étend sur une superficie d'environ 2,5 millions de kilomètres carrés.

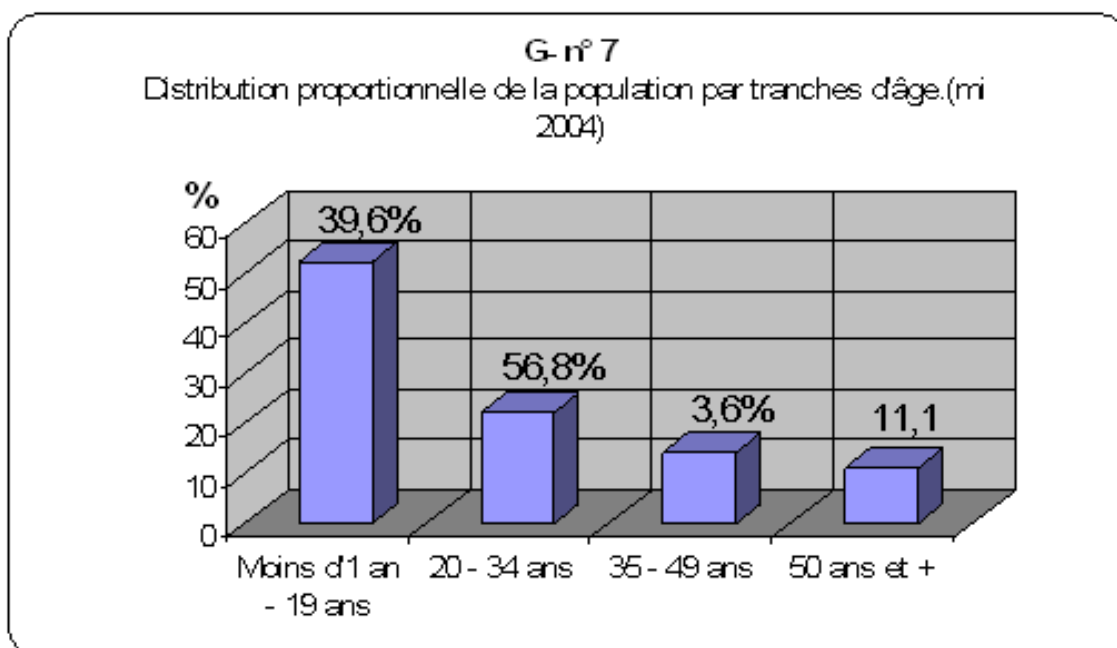
¹⁶¹ Le Hedjaz est une région du nord-ouest de l'actuelle Arabie saoudite ; sa principale ville est Djeddah, mais la cité la plus connue est La Mecque, ainsi que Médine.

¹⁶² Xxx, *République Arabe Syrienne, étude générale*, Damas, Syrie, 1997, p.p. 6- 7.

¹⁶³ *Statistiques générales 2004*, Syrie, Damas, 2004, pp 59-63.

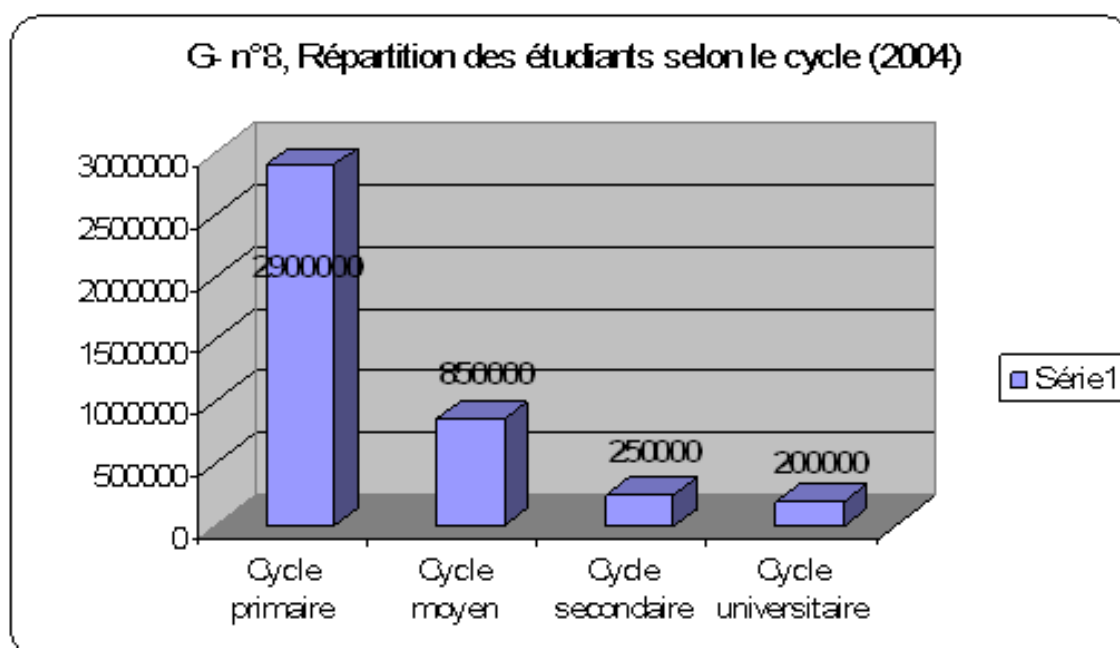
¹⁶⁴ Ibid.

¹⁶⁵ Site du gouvernement Syrienne, <http://www.rtv.gov.sy/index.php?m=79>



[G- n°7 Distribution proportionnelle de la population par tranche d'âge (mi 2004)]

En 2004, l'enseignement a bénéficié de 12% du budget global des investissements. Le nombre des écoles, toutes catégories confondues, a atteint 17500 écoles et 8 universités dont 4 privées avec un nombre global de scolarisés 4 200 000 scolarisé, graphe n°8¹⁶⁶.

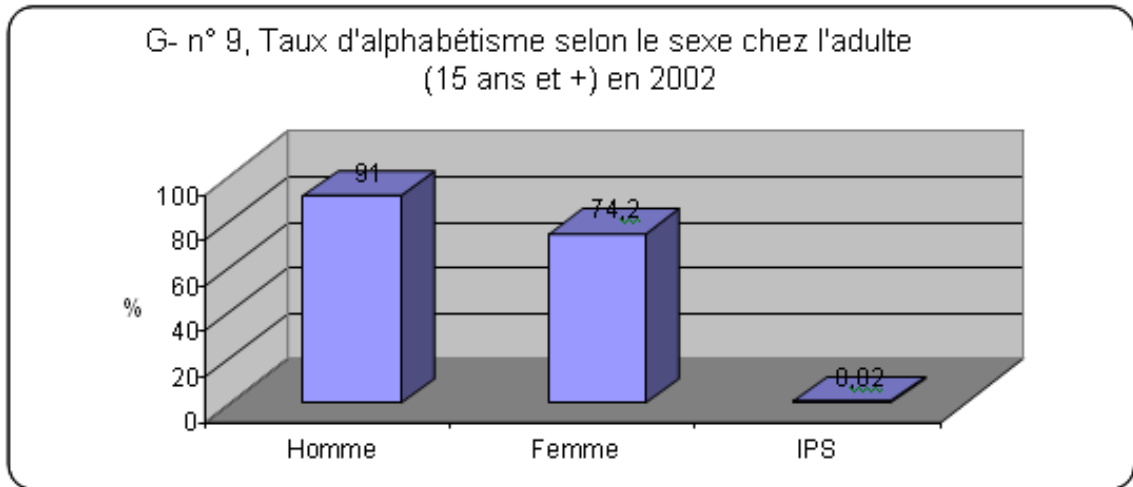


[G- n°8, Répartition des étudiants selon le cycle (2004)]

La moyenne des citoyens non scolarisés, sachant à peine lire et écrire est de 82,6%(15 ans et +), selon des statistiques établies en 2002. Les hommes y représentent un taux de

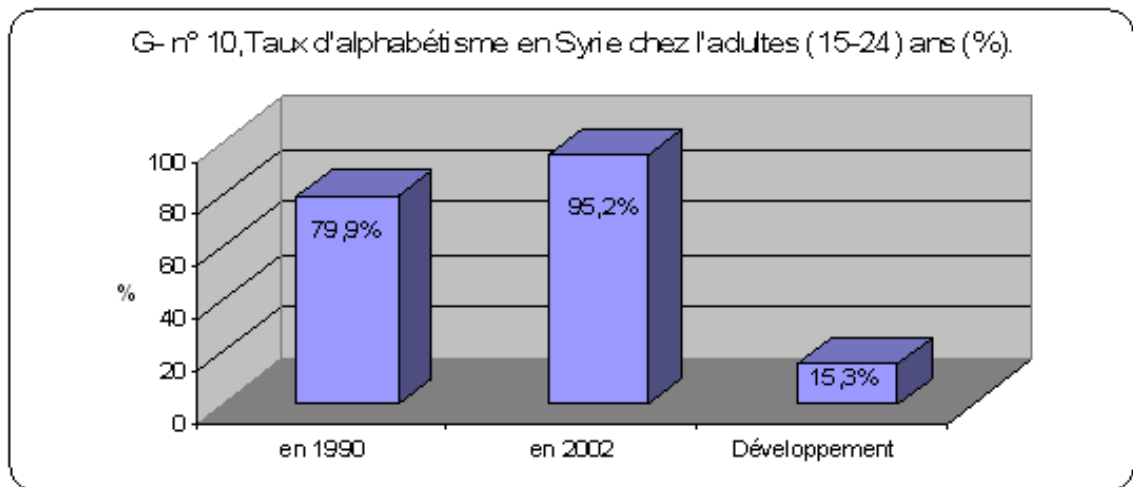
¹⁶⁶ Site du gouvernement Syrienne, <http://www.rtv.gov.sy/index.php?m=79>

91%, alors que les femmes sont à 74,2% (15 ans et +)¹⁶⁷. (IPS¹⁶⁸ : Rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin pour un indicateur donné. Un IPS de 1 indique une parité entre les sexes). (Graphe n°9).



[G- n°9, Taux d'alphabétisme selon le sexe chez l'adulte (15 ans et +) en 2002]

Le graphe n°10 montre que le taux d'alphabétisme en Syrie, de (15 ans et +), a augmenté de 15,3% entre 1990 et 2002, selon un rapport établi en 2004, sur le développement humain dans le Monde Arabe¹⁶⁹.



[G- n°10, Taux d'alphabétisme en Syrie chez l'adulte (15-24) ans (%)]

Le taux d'analphabétisme en Syrie en 2002 était de 17,1% et concernait surtout les adultes de 15 ans et plus¹⁷⁰.

¹⁶⁷

Le Rapport 2004 sur le Développement Humain dans le Monde Arabe : (Paver la Voie au Progrès), Programme des Nations Unies pour le développement UNDP, États-Unis d'Amérique USA, 2005, p.p. 229-230.

¹⁶⁸

UNESCO, [http://www.uis.unesco.org/glossary/Term.aspx?name=Gender%20parity%20index%20\(GPI\)&lang=fr](http://www.uis.unesco.org/glossary/Term.aspx?name=Gender%20parity%20index%20(GPI)&lang=fr)

¹⁶⁹

Ibid. p 233.

¹⁷⁰

Ibid. p 231.

En Syrie, l'enseignement est gratuit pour tous les cycles. Il est obligatoire de 6 à 15 ans, c'est à dire du primaire au moyen. Pour que les enfants des nomades y accèdent, des écoles ambulantes, sous forme de caravanes ont été mises en place par le gouvernement.

Sur un autre plan, le gouvernement syrien, par la mise en place de certaines lois, a donné à la femme syrienne ses chances de réussite sociale et la possibilité d'accéder aux meilleurs postes, administratifs ou autres, et de contribuer ainsi, par ses connaissances et ses actions à contribuer au développement du pays, et ce, dans tous les domaines.

Dès 1953, elle intègre le secteur de la diplomatie et à l'heure actuelle, 10% des diplomates sont des femmes. Au parlement, elles sont à 12% ; dans le gouvernement elles sont deux à être ministres (1^{ère} ministre nommée en 1976) ; dans la justice elles sont à 12% des juges (169 juges en 1999) et 19% des avocates. En 2000, le pourcentage des femmes universitaires a atteint 42% du résultat général. On retrouve également la femme dans les intuitions relevant du ministère de l'intérieur comme la police et l'armée.

Ainsi, et par delà ces chiffres, la femme représente 22% de la main d'œuvre et de la force active en Syrie.

1.2 Le domaine de la communication

Malgré les quelques progrès enregistrés ces dernières années en Syrie dans divers domaines tels que l'enseignement, la santé, les droits de la femme, ou autres, le domaine de la communication -secteur certes stratégique mais qui peut constituer un danger pour la stabilité du pays- reste tout de même en retard, du fait du monopole que veut sans cesse exercer le gouvernement sur ce secteur en le mettant sous « haute surveillance ». Pour avoir une idée générale sur ce secteur, nous allons donner quelques statistiques concernant la presse écrite, , le réseau internet et la télévision.

1.2.1 La presse écrite

Selon le tableau suivant, le nombre de quotidiens édités en Syrie, de 1992 à 1996 est resté à 8 titres, et n'a pas connu de changement, avec une diffusion totale moyenne de 248 en 1992 à 287 en 1996. Ce qui donne un tirage moyen de 19/1000 en 1992 et 20/1000 en 1996, ce qui signifie que ce secteur n'a connu aucun développement pendant cette période. De même pour les journaux non quotidiens ou périodiques, comme indiqué dans le même tableau.

[T - n° 7 Nombre de titres et diffusion des journaux quotidien et non quotidiens en Syrie, (1992-1996)]

T - n° 7 Nombre de titres et diffusion des journaux quotidiens et non quotidiens en Syrie, (1992-1996) ¹⁷¹						
ANNÉE	Journaux quotidiens			Journaux non quotidiens		
	Nombre de titre	Diffusion		Nombre de titres	Diffusion	
		Total (000)	Pour 1 000 habitants		Total (000)	Pour 1 000 habitants
1992	8	248	19	5	49	3.8
1993	8	261	19	5	52	3.9
1994	8	261	19	5	52	3.8
1995	8	274	19	5	55	3.8
1996	8	287	20	5	57	3.9

1.2.2 Le réseau Internet

Bien que l'utilisation d'Internet comme moyen d'information et de communication dans le monde arabe commence depuis quelque temps à se propager de plus en plus, elle reste cependant en deçà de celle constatée dans le reste du monde. En effet, les internautes arabes ne constituent que 0,5% du nombre global des utilisateurs¹⁷², alors que le nombre d'habitants du monde arabe a atteint 314.190 Millions selon des statistiques établies en 2004¹⁷³.

Ce « déséquilibre » dans le taux d'utilisation d'Internet n'existe pas uniquement entre le monde arabe et le reste du monde mais également, entre les pays arabes eux-mêmes et ce, en rapport avec le niveau économique et technologique qu'ils ont atteint, comme le montre le tableau n°8 se basant sur des statistiques établies en 2001, données par le rapport publié en 2004, sur le développement humain dans tous les pays du monde arabe, et par conséquent en Syrie aussi.

[T - n° 8 Quelques statistiques sur la Syrie et sur le monde arabes par région]

¹⁷² MERMIER Franck, *Mondialisation et nouveaux médias dans l'espace arabe*, Co-édition Maison neuve et Larousse /Publications de la Maison de l'Orient, Lyon, France, 2003, p14.

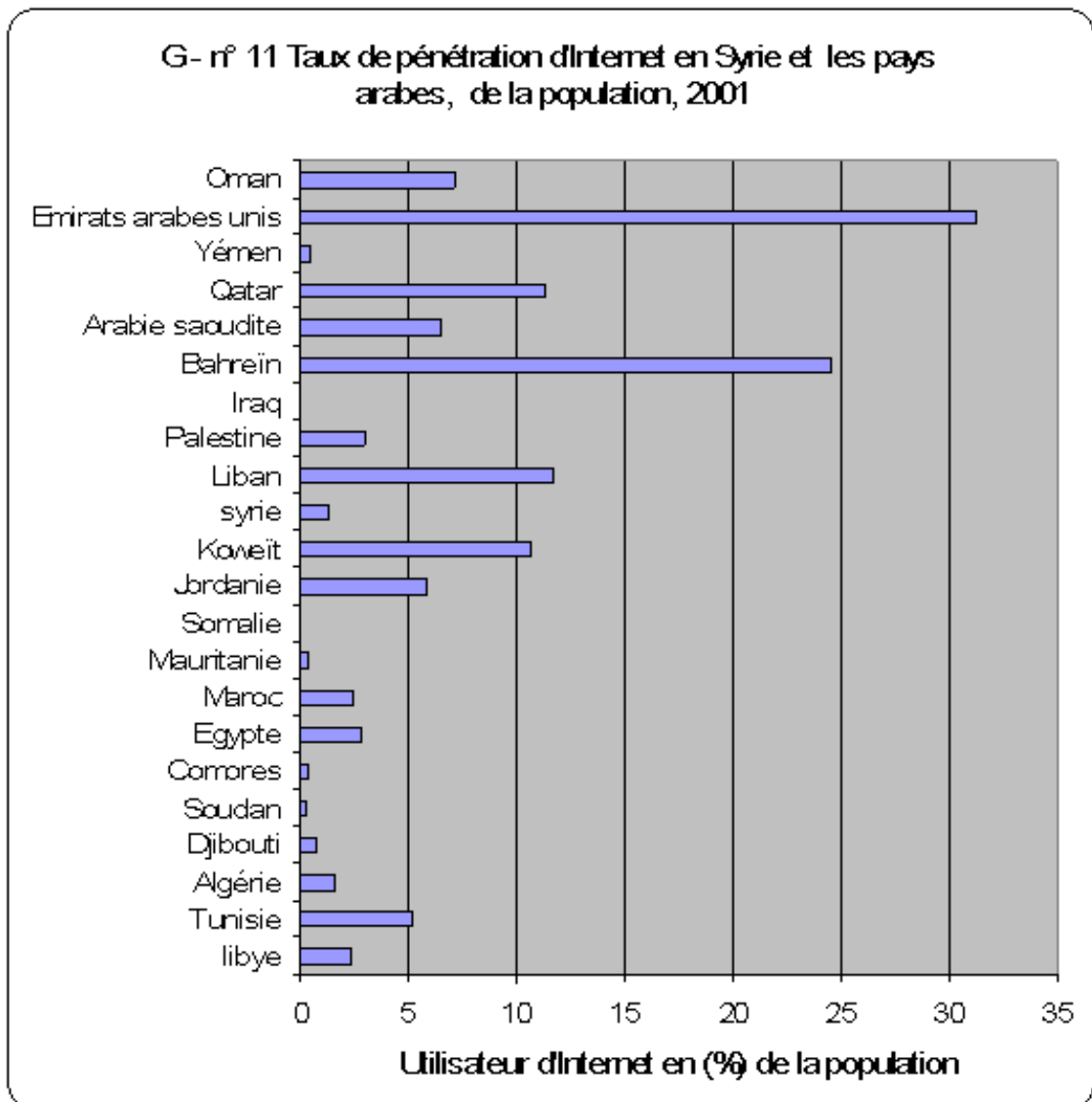
¹⁷³ *Le Rapport 2004 sur le Développement Humain dans le Monde Arabe* : (Paver la Voie au Progrès), Programme des Nations Unies pour le développement UNDP, États-Unis d'Amérique USA, 2005, p232.

T - n° 8 Quelques statistiques sur la Syrie et sur le monde arabes par région			
	Nombre de postes téléphone fixe pour 1000 habitants en 2002	Nombre des utilisateurs téléphone portable pour 1000 habitants en 2002	Nombre des utilisateurs web pour 1000 habitants en 2001
Afrique du Nord :			
Libye	118	13	23
Tunisie	117	52	52
Algérie	61	13	16
Djibouti	15	23	7
Soudan	21	6	3
Comores	13	0	4
Egypte	110	67	28
Maroc	38	209	24
Mauritanie	12	92	4
Somalie	0	0	0
Moyen-Orient :			
Jordanie	127	229	58
Koweït	204	519	106
Syrie	123	23	13
Liban	199	227	117
Palestine	87	93	30
Iraq	30	0	0
Péninsule arabique :			
Bahreïn	261	579	246
Arabie saoudite	151	228	65
Qatar	286	433	113
Yémen	28	21	5
Emirats arabes unis	291	647	313
Oman	92	183	71
Total(000)	2354	3657	1298
Sommes(%)	11,20%	16,62%	5,90%

Ceci est également le cas pour l'utilisation d'autres moyens de communication comme le téléphone fixe ou encore le téléphone portable.

Il s'avère selon ces études que le taux le plus élevé d'internautes se trouve aux Emirats Arabes Unis et atteint 31,3%, puis au Bahreïn avec 24,6%, alors que le taux le plus bas se retrouve au Soudan avec 0,3% et en Egypte avec 2,8%.(Voir G- n° 11)¹⁷⁵.

¹⁷⁵ Ibid. p 243.



[G- n°11 Taux de pénétration d'internet en Syrie et les pays arabes, de la population, 2001]

Les raisons de ce retard se résument en ces points :

- Dominance de la langue anglaise sur tous les réseaux d'internet et ce, avant sa récente arabisation voilà près de quatre années¹⁷⁶. En effet, selon le dernier rapport établi en 2006, par le directeur régional de Google International, au Moyen Orient, il s'avère que même si le nombre d'internautes arabes a atteint 26 Millions et qu'il atteindra 50 Millions en 2009 selon les prévisions, seul 1% de la matière globale d'internet est en arabe, ce qui reste très peu¹⁷⁷.
- Méconnaissance et ignorance du monde arabe par rapport à ce nouveau domaine de technologie qui leur reste inaccessible. Il s'agit d'un phénomène nouveau, que certains auteurs appellent « illectronisme »¹⁷⁸, et qui signifierait en gros un analphabétisme électronique.

- Dépendance technologique du monde arabe vis-à-vis de l'occident et absence de formations dans ce domaines ni de compétences humaines arabes susceptibles d'y remédier et de s'élever au niveau technologique du réseau mondial¹⁷⁹.
- Taux élevé d'analphabétisme dans le monde arabe, et notamment chez les citoyens de plus de 15 ans, dont le taux a atteint 29,11% du taux global selon des statistiques de 2002¹⁸⁰.
- Absences de technologies de pointes dans le domaine des télécommunications, lenteur administrative dans les démarches et surtout absence de fonds nécessaires au développement de ce secteur fort couteux et qui demeure, pour beaucoup de pays qui vivent de graves crises économiques, inaccessible¹⁸¹.

Une autre raison tout aussi importante à ce retard est sans nul doute la censure pratiquée par les gouvernements arabes qui interdisaient tout programme, mention ou site sur internet, qui allaient à l'encontre de leurs idéologies politiques, considérant que ce moyen de communication constituait un danger pour la stabilité de leur pouvoir en offrant à leurs antagonistes (groupes d'opposition de gauche, groupes islamiques, organisations des droits de l'homme ...etc), qui se trouvaient souvent hors frontières, une arme de déstabilisation et surtout un moyen d'influence sur le peuple jusque là docile.

Beaucoup de pays arabes restent cependant hostiles à cette liberté d'expression autorisée par les réseaux internet, allant même jusqu'à l'interdire, comme le souligne le rapport établi par le réseau arabe des informations sur les droits de l'homme. Ainsi, il stipule que la Tunisie reste le premier pays arabe hostile à cette technologie et qui censure beaucoup de programmes et de sites sur le réseau internet, viennent ensuite l'Arabie Saoudite puis la Syrie¹⁸².

Certains pays comme la Jordanie et les Emirats arabes se sont même rétractés après avoir été au départ assez ouverts et conciliants par rapport à cet outil d'information, en raison des fortes perturbations que cela a entraîné du fait de cette liberté¹⁸³.

1.2.3 La télévision

Etant donné l'importance de ce domaine, l'information et les médias en Syrie sont du ressort du ministère de l'information. Il existe trois chaînes de télévision, deux hertziennes et une satellitaire¹⁸⁴. La première chaîne a vu le jour le 23 juillet 1960, diffusée en noir et blanc, pendant une heure et demi par jour, d'abord par région, puis de plus en plus généralisée jusqu'en 1981, avec une durée de dix heures. La première expérience de la diffusion en couleur a eu lieu en 1978. Le 13 mars 1985, la deuxième chaîne a commencé sa diffusion sur la base de sept heures par jour. En 1995, la première chaîne satellitaire naît à travers le satellite arabe « ARABSAT ».

En 1996, sa diffusion a atteint 18 h/jour, couvrant tous les pays arabes, l'Europe et une partie de l'Asie. Quelque temps après, sa diffusion devient ininterrompue et englobe tous les continents. Tous les programmes sont diffusés en langue arabe, quelques journaux télévisés sont donnés en français, en anglais et en hébreux (chaîne 2). Toute la production est nationale, mise à part quelques programmes de divertissement qui sont issus d'autres pays arabes.

¹⁸² Lo.cit.

¹⁸³ Lo.cit.

¹⁸⁴ Site du gouvernement Syrienne, <http://www.rtv.gov.sy>

Le tableau ci-dessous donne quelques statistiques sur le nombre de récepteurs de radiodiffusion et de télévision en Syrie, de 1990 à 1997. Il s'avère selon les chiffres de ce tableau, qu'en dix années, ce secteur n'a évolué que de 1%, ce qui est considéré comme insuffisant, en comparaison à d'autres pays, arabes (Bahreïn, Koweït, Sultanat d'Oman¹⁸⁵).

Chapitre 2 Généralités

2.1 Difficultés de la recherche

Nous avons rencontré deux types de difficultés sur le terrain :

Difficultés pratiques

A. Rareté des études statistiques relatives au nombre de satellites existants, dont les propriétaires demeurent inconnus.

B. Difficulté dans la distribution des questionnaires en raison de l'absence d'un groupe de travail apte à le faire.

C. Rareté des études et des recherches académiques spécialisées traitant de ce sujet qui auraient donné matière à comparaisons.

Difficultés au niveau du travail sur terrain

A. Difficultés d'approche, puis de communication avec les éléments de l'échantillon choisi du fait du manque d'expérience relevé pour ce genre de techniques.

B. Hésitation, peur et parfois refus net de répondre.

C. Non crédibilité de certaines réponses.

2.2 Méthodologie dans l'étude des résultats

Notre étude devant porter sur le grand public syrien, récepteur de la parabole, à travers des échantillons précis, il nous a fallu utiliser une méthode descriptive, pour connaître ce phénomène, analyser ses différents paramètres ce qui nous permettraient d'en tirer des conclusions quantitatives.

Pour effectuer une telle recherche, un questionnaire, concis et assez exhaustif a été établi par nos soins, résumant toutes les données de l'étude. Pour accomplir ce travail dans les meilleures conditions, il a fallu s'entretenir avec chaque élément à part, lui expliquer la démarche suivie, le but recherché et surtout exiger que l'imprimé soit rempli sur place et rendu juste après.

Nous avons choisi comme échantillonnage, d'abord des habitants de Damas et d'Alep, les deux plus grandes villes dans lesquelles 45% des syriens habitent, puis le reste des questionnaires fût distribué à Homs, Tartous, Lattaquié, Ar-Raqqa, Kamechliyé, Hassetché, et Deir ez-Zor.

Au départ, nous avons distribué 400 questionnaires, mais après le tri effectué, 100 imprimés à contenu contradictoire ou incomplet ont été supprimés et donc seuls 300 ont été analysés concrètement, et équitablement, dont 150 pour le sexe masculin et 150 pour

¹⁸⁵ Source : Institut de statistique de l'UNESCO, 1999, Tableau n° IV.14. <http://www.uis.unesco.org>

le sexe féminin (car selon les statistiques établies par le centre des statistiques syrien, au 31/12/2004¹⁸⁶, le nombre est équitable entre hommes et femmes).

2.3 Établissement du questionnaire

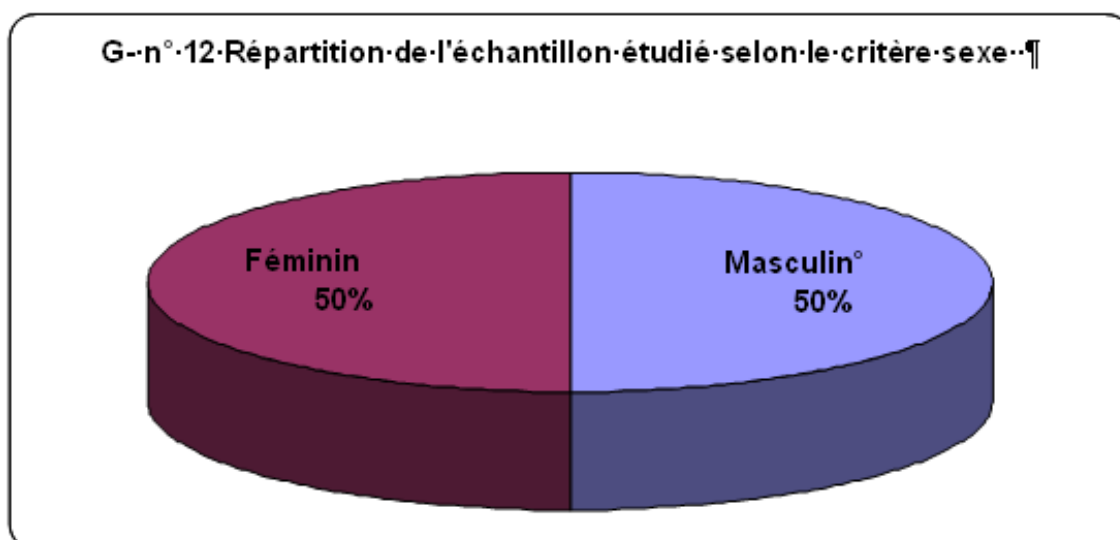
L'imprimé contient diverses questions :

1. Questions fermées qui permettent à la personne interrogée de choisir une ou plusieurs réponses proposées. (QCM).
2. Questions qui nécessitent un oui ou un non.
3. Questions mi-ouverte, de type texte, qui demandent de brèves réponses.

2.4 Description de l'échantillon

300 questionnaires ont été traités sur la base de trois variables : (le sexe, l'âge et le niveau d'instruction).

2.4.1 Classement selon le sexe



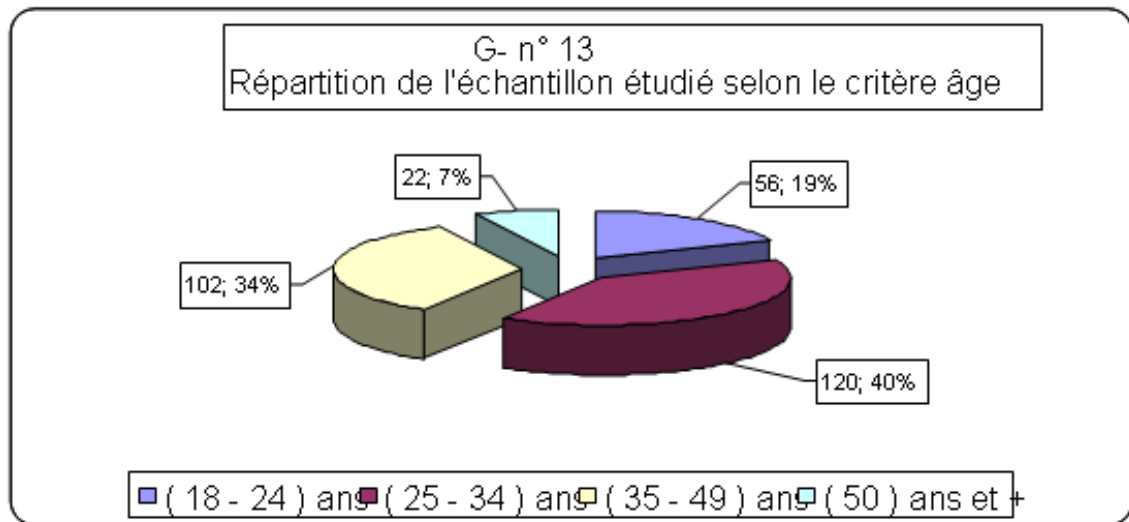
[G- n° 12 Répartition de l'échantillon étudié selon le critère sexe]

Le graphique n°12 montre que 50% des imprimés sont relatifs au sexe masculin donc 150, contre 150 pour les femmes.

2.4.2 Classement selon l'âge : D'après le graphique n°13

- a- 19% représente la tranche d'âge 18-24 ans (56 personnes)
- b- 40% ont entre 25 et 34 ans (120 pers)
- c- 34% ont entre 35 et 49 ans (22 pers)
- d- 7% pour les 50 ans et plus (22 pers)

¹⁸⁶ Statistiques générales 2004, Syrie, Damas, 2004, pp 59-63.

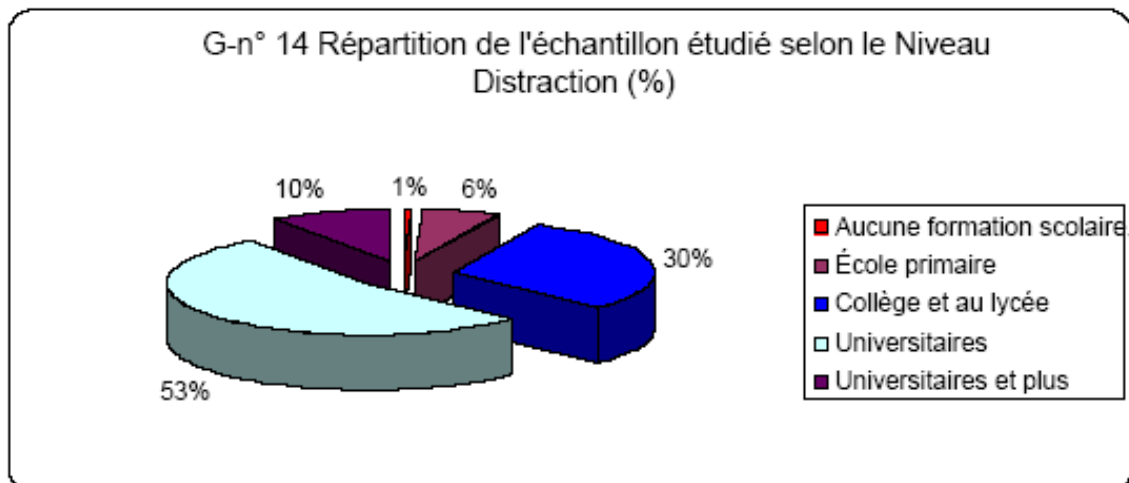


[G- n°13 Répartition de l'échantillon étudié selon le critère âge]

2.4.3 Classement selon le niveau d'instruction

Le graphique n°14 montre le pourcentage pour chaque catégorie :

- a- 1% représente ceux qui n'ont aucun niveau d'instruction – savent à peine lire et écrire- (2 pers)
- b- 6% du niveau primaire (19 pers)
- c- 30% ont atteint le niveau secondaire (91pers)
- d- 53% sont du niveau universitaire (159 pers)
- e- 10% dépasse le niveau universitaire, les titulaires de magister et doctorat (29 pers).



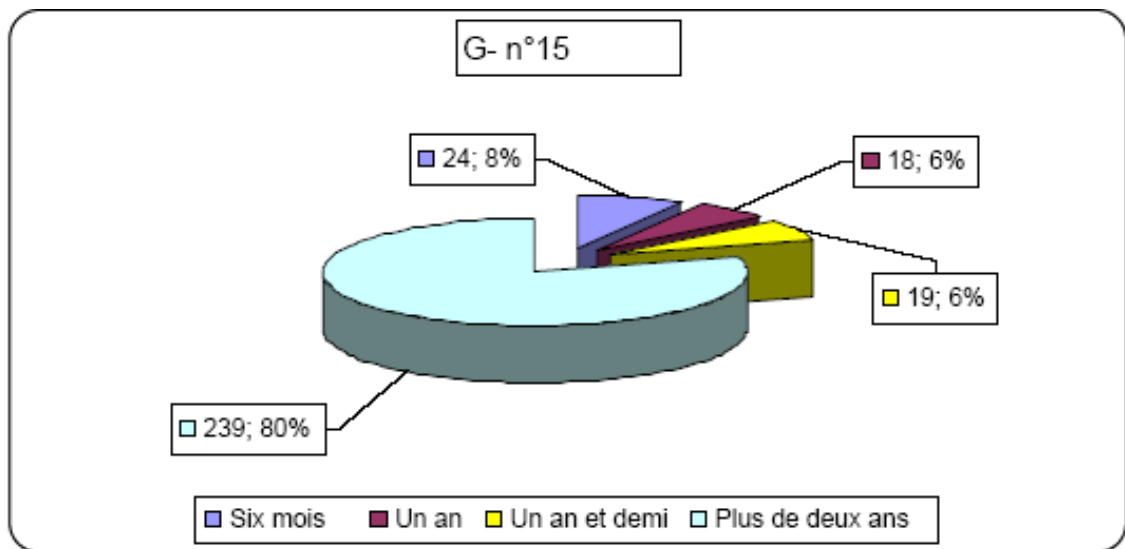
[G- n°14 Répartition de l'échantillon étudié selon le Niveau Distraction (%)]

Chapitre 3 La parabole en tant que phénomène de consommation

3.1 Généralisation du phénomène de la parabole et ses raisons

3.1.1 Généralisation

Le graphique n°15 montre que tous les éléments de l'échantillon choisi possèdent une parabole, mais seul le moment de l'acquisition diffère de six mois, une année, une année et demi ou plus de deux ans.



[Gn- n°15]

85% des utilisateurs de paraboles depuis plus de deux ans sont de sexe masculin, contre 75% de sexe féminin. 95% sont de moyenne d'âge variant entre 35 à 49 ans, suivis de 82% de plus de 50 ans, puis 72% entre 25 et 34 ans et en dernier, 66% entre 18 et 24 ans.

Pour ce qui est du niveau d'instruction, tous les utilisateurs depuis plus de deux ans sont des autodidactes -savent à peine lire et écrire- (100%), 89,66% dépassent le niveau universitaire, 83% sont universitaires et 63% ont juste acquis l'enseignement primaire.

D'une façon générale et par rapport à toutes les données étudiées, il s'avère que près de 20% des utilisateurs de satellites depuis plus de 06 mois sont des jeunes de 18 à 24 ans , puis 16% sont du niveau d'enseignement moyen. (T -n°9).

[T - n°9]

T - n°9	Depuis quand avez vous un récepteur satellite pour télévision ?	Résultat général		Selon le critère sexe :				Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :			
		Masculin	Féminin	18 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	(50 ans et +	Aucune formation scolaire.	École primaire	Collège et au lycée	Université	Universitaire et plus			
Six mois	8	5,33	10,67	19,64	7,50	1,96	9,09	0	15,79	10,99	5,66	6,90			
Un an	6	6,67	5,33	7,14	9,17	0,98	9,09	0	10,53	7,69	5,66	0			
Un an et demi	6,33	3,33	9,33	7,14	10,83	1,96	0	0	10,53	7,69	5,66	3,45			
Plus de deux ans	79,67	84,67	74,67	66,07	72,50	95,10	81,82	100	63,16	73,63	83,02	89,66			
Totales	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100			

Cette analyse prouve bien que la parabole est devenue pour tous et dans tous les foyers syriens, un phénomène général et un outil aussi indispensable qu'un réfrigérateur ou un lave-linge, ce qui répond à l'une des questions majeures de notre sujet de recherche. (Voir les photos suivantes¹⁸⁷).



¹⁸⁷ Photos prises d'un célèbre quartier de Damas AL Mazza, Syrie, 2004.



3.1.2 Les raisons

De nature, l'être humain est curieux de tout savoir et de tout découvrir. La parabole est une invention technologique qui en a ébloui et fasciné plus d'un. C'est un moyen de communication et d'ouverture rapide et efficace sur le monde extérieur qui permet de découvrir l'autre, de dépasser les frontières de son propre territoire pour atteindre des pays lointains. Pour la population syrienne, comme le reste du tiers monde et du monde arabe, posséder la parabole signifie en finir avec la soumission sociale, se débarrasser de la dépendance économique et politique trop longtemps subie pour être son propre maître et pourquoi pas agir en acteur au lieu de se confiner à un simple spectateur comme ce fut le cas pendant trop longtemps.

Ce phénomène de la parabole s'est propagé vers les années 1990 pour atteindre son apothéose aujourd'hui. Il est important pour notre travail de recherche de connaître les raisons d'un tel engouement.

Le tableau n°10 donne une analyse assez exhaustive de la recherche et montre que la raison majeure de cet engouement est la rapidité des informations requises par cet outil technologique performant qu'est la parabole. Cette raison est avancée à plus de 68%, d'une manière générale avec un taux de 100% chez la tranche qui n'a pas suivi d'études scolaires, à près de 82% chez les plus de 50 ans et un plus faible taux de 61% chez les (18-24ans).

La seconde raison avancée à 56% est que les chaînes locales ne répondent pas à l'attente des téléspectateurs, d'où la nécessité de la parabole à près de 66% chez les universitaires et plus, 64% chez les hommes et 42% pour le niveau primaire.

[T – n°10]

T - n° 10	Résultats généraux	Selon le critère sexe :		Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :				
		Masculin	Féminin	18 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 ans et +	Aucune formation scolaire.	École primaire	Collège et au lycée	Universitaires	Universitaires et plus
Pour quelle raison avez vous acquis un récepteur (vous pouvez citer plusieurs raisons) :	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
La réponse	68,33	73,33	63,33	60,71	61,67	77,45	81,82	100	68,42	74,73	64,78	65,52
La nécessité d'obtenir rapidement des informations.	37,33	43,33	31,33	28,57	27,50	46,08	72,73	50	57,89	36,26	35,22	37,93
Pour suivre des émissions culturelles.	54,00	56,00	52	55,36	54,17	52,94	54,55	50	36,84	50,55	59,75	44,83
La diversité des programmes et la qualité de la présentation.	29	32,67	25,33	26,79	29,17	32,35	18,18	0	21,05	27,47	31,45	27,59
La possibilité de regarder la télévision à toute heure (24h/24h).	40,67	43,33	38	32,14	35,83	49,02	50,00	100	36,84	43,96	40,25	31,03
La liberté de choisir parmi un grand nombre de chaînes.	18,67	18,00	19,33	25,00	15,00	20,59	13,64	50	10,53	26,37	17,61	3,45
Possibilité de (re) - voir des émissions au moment de leur rediffusions.	30,67	42,00	19,33	23,21	23,33	38,24	54,55	0	21,05	31,87	31,45	31,03
Regarder les émissions non contrôlées par l'État	56,00	64,00	48	53,57	53,33	59,80	59,09	50	42,11	51,65	58,49	65,52
Les chaînes locales ne répondent pas à vos attentes	10	12	8	12,50	8,33	9,80	13,64	0	21,05	8,79	10,06	6,90

Comme troisième raison, c'est la multitude et la diversité des programmes proposées par les autres chaînes avancée à 54%, avec un taux plus élevé de près de 66% chez les universitaires et plus et 64% chez les hommes et juste 42% chez le niveau primaire.

3.2 Modalités d'audience

3.2.1 Rythme d'audience

Le tableau n°11 montre que plus de 56,67% de téléspectateurs le font quotidiennement avec un taux de 100% pour les non scolarisés, plus de 62% pour les universitaires et plus et un taux minime de 36% pour le niveau primaire. Puis vient un taux de près de 37% qui la regardent selon leur disponibilité, avec près de 53% pour le niveau primaire et 0% pour

les non scolarisés, ce qui prouve que c'est quelque part un moyen de distraction et une manière d'occuper son temps. Puis très loin derrière vient un taux de 3,33% pour ceux qui regardent la télévision en week-end et selon l'émission proposée.

[T - n°11]

À quel rythme regardez-vous la télévision ?	Résultat général	Selon le critère sexe :		Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :				
		Masculin	Féminin	18 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 ans et +	Aucune formation scolaire.	École primaire	Collège et au lycée	Universitaires	Universitaires et plus
La réponse	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Quotidiennement	56,67	60,67	52,67	55,36	50,83	63,73	59,09	100	36,84	58,24	56,60	62,07
Selon la disponibilité	36,67	32	41,33	35,71	42,50	31,37	31,82	0	52,63	37,36	35,85	31,03
Le week-end	3,33	2,67	4	5,36	3,33	1,96	4,55	0	10,53	2,20	2,52	6,90
Selon l'émission	3,33	4,67	2	3,57	3,33	2,94	4,55	0	0,00	2,20	5,03	0,00
Totales	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

3.2.2 Horaires d'audience

Le tableau n° 12 montre que plus de 46% des téléspectateurs le font selon leur disponibilité avec un taux de 62% chez les (18-24ans), 51% chez les universitaires et 27% pour les universitaires et plus et plus de 50 ans. 43% des téléspectateurs regardent le soir avec 100% chez les non scolarisés et près de 62% pour les (35-49ans). La plus faible audience est celle du matin avec près de 5%, ceci s'explique par le fait que la parabole n'est regardée qu'à la maison, en dehors des heures de travail et non dans les bureaux, ce qui est très rare, sauf quelques fonctions en rapport avec la communication.

[T - n° 12]

À quel moment de la journée, regardez-vous les émissions des chaînes satellitaires ?	Résultat général	Selon le critère sexe :		Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :				
		Masculin	Féminin	18 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 ans et +	Aucune formation scolaire.	École primaire	Collège et au lycée	Universitaires	Universitaires et plus
La réponse	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Le matin	4,67	4	5,33	0,00	1,67	7,84	18,18	0	0,00	4,40	3,77	13,79
Le milieu de la journée	6,33	4,67	8	5,36	6,67	6,86	4,55	0	5,26	6,59	4,40	17,24
L'après midi	33,00	33,33	32,67	21,43	31,67	38,24	45,45	50	31,58	39,56	27,67	41,38
Le soir	43	48	38	21,43	37,5	61,76	40,91	100	42,11	43,96	38,99	58,62
Selon disponibilités	46,67	36,67	56,67	62,50	50,83	37,25	27,27	50	42,11	45,05	51,57	27,6

3.2.3 Taux de consommation

Dans le tableau n°13, il apparaît que 40% des téléspectateurs regardent la parabole pendant plus de trois heures par jour, avec 50% pour les plus de 50ans et les non scolarisés. Un taux de 1,67 concerne ceux qui regardent pendant moins d'une heure

[T - n° 13]

T- n°13										
Combien des heures, regardez-vous les chaînes satellitaires ?	Résultat général	Selon le critère sexes :		Selon le critère âge :				Niveau d'instruction		
		Masculin	Féminin	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50 ans et +	Aucune formation scolaire	École primaire	Collège et au lycée
La réponse	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Moins d'une heure	1,67	2	1,33	0,00	1,67	1,96	4,55	0	5,26	0
Une heure	5,57	6	5,33	7,14	5,83	3,92	9,09	0	10,53	4,40
Deux heures	30,33	28	32,67	33,93	30,83	30,39	18,18	0	15,79	35,16
Trois heures	22,33	28	16,67	21,43	20	26,47	18,18	50	21,05	15,38
Plus de trois heures	40	36	43,33	37,50	41,67	37,25	50	50	47,4	45,05

Chapitre 4 Les consommateurs de ce phénomène

4.1 Avec qui regarder ?

Il paraît évident dans le tableau n°14, que selon la tradition arabe, 84% des téléspectateurs le font en famille, avec 100% pour les non scolarisés et plus de 94% pour le sexe féminin. Sauf qu'il semblerait qu'avec le progrès, la multitude de chaînes et l'émancipation des cultures et des esprits, les habitudes commencent à changer et les gens préfèrent regarder seuls, comme l'indique le même tableau avec un taux élevé de plus de 40% pour les plus de 50ans. Plus de 16% quant à eux préfèrent regarder avec des amis.

[T - n° 14]

T - n° 14												
Avec qui regardez-vous la télévision ?	Résultat général	Selon le critère sexe		Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :				
		Masculin	Féminin	18 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 ans et +	Aucune formation scolaire.	École primaire	Collège et au lycée	Universitaires	Universitaires et plus
La réponse	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
En famille	84	73,33	94,67	82,14	82,5	87,25	81,82	100	84,21	86,81	81,76	86,21
Avec des amis	16,33	18,67	14	26,79	15,83	12,75	9,09	0	31,58	16,48	15,09	13,79
Seul	28,33	25,33	31,33	25,00	25,00	31,37	40,91	0	31,58	25,27	28,93	34,48

4.2 Choix du programme

93

A la question de savoir si on choisit à l'avance le programme regardé, le tableau n°15 montre que près de 58% des téléspectateurs le font parfois ; avec plus de 68% pour les universitaires, près de 65% pour les femmes et moins de 32% pour les 50 ans et plus ; Plus de 26%, dont 30% sont des universitaires et 30% des hommes, répondent que oui.

[T - n° 15]

Combien des heures, regardez-vous les chaînes satellitaires ?	Résultat général	Selon le critère sexes :		Selon le critère âge :				Niveau d'instruction		
		Masculin	Féminin	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50 ans et +	Aucune formation scolaire	École primaire	Collège et au lycée
		%	%	%	%	%	%	%	%	%
La réponse	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Oui	26,33	30	22,67	23,21	24,17	26,47	45,45	50	21,05	21,98
Non	16,33	20	12,67	16,07	15,00	16,67	22,73	0	42,11	20,88
Parfois	57,33	50	64,67	60,71	60,83	56,86	31,82	50	36,84	57,14
Totales	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

4.3 Régularité dans le suivi

Il apparaît dans le tableau n°16 que 74% des interrogés suivent régulièrement une émission, avec 100% pour les non scolarisés, plus de 82% pour la tranche d'âge allant de 35 à 49 ans et moins de 43% pour le niveau primaire.

[T - n° 16]

Suivez-vous régulièrement une émissions particulière : (ou des émissions particulières).	Résultat général	Selon le critère sexe :		Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :				
		Masculin	Féminin	18 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 ans et +	Aucune formation scolaire.	École primaire	Collège et au lycée	Universitaires et plus	
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	
La réponse	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Oui	74	80	68	62,50	70,83	82,35	81,82	100	42,1	70,33	78,62	79,3
Non	26	20	32	37,50	29,17	17,65	18,18	0	57,9	29,67	21,38	20,7
Totales	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

4.4 Genre d'émission suivie

Il est question dans le tableau n°17 de savoir quel genre d'émission est suivi par les téléspectateurs. Le taux le plus élevé va vers les informations et les émissions politiques avec plus de 75%, dont 100% pour les plus de 50ans, près de 95% pour les hommes et 0% pour les non scolarisés qui eux préfèrent les émissions sportives, culturelles ou de divertissement. Les émissions de société sont elles regardées par près de 51% avec plus de 64% pour les femmes et 62% par les lycéens donc les adolescents. Le plus faible taux va vers les émissions pour enfants avec 12%, étant donné que cette tranche de la société n'est pas concernée par cette étude. Les émissions religieuses sont suivies à plus

de 30% avec près de 34% pour les 35-49ans et les émissions scientifiques à près de 43% avec plus de 51% pour le sexe masculin.

[T - n° 17]

T - n° 17												
Si oui : Lesquelles	Résultat général	Selon le critère sexe		Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :				
		Masculin	Féminin	18 – 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 ans et +	Aucun niveau scolaire.	École primaire et au lycée	Collège	Université	Université et plus
La réponse	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Informations et émissions politiques	75,23	94,17	52,94	51,43	65,88	89,29	100	0	87,50	64,09	80	78,26
Émissions économiques	21,62	27,50	14,71	14,29	18,82	22,62	44,44	50	25	18,75	22,4	21,74
Émissions sur la société	50,45	38,33	64,71	48,57	50,59	52,38	44,44	0	50	62,5	45,6	43,48
Émissions religieuses	30,18	27,50	33,33	17,14	28,24	38,10	27,78	0	37,50	34,38	30,4	13,04
Émissions éducatives	13,06	10	16,67	20	8,24	16,67	5,56	100	12,50	18,75	12	0
Émissions sportives	35,59	54,17	13,73	37,14	35,29	35,71	33,33	100	75	40,63	31,20	26,1
Émissions culturelles	50,90	46,67	55,88	37,14	44,71	57,14	77,78	100	50	45,31	50,40	65,2
Scientifiques	42,79	51,67	32,35	28,57	34,14	52,38	66,67	0	50	40,63	41,60	56,5
Émissions de divertissement	56,31	50,83	62,75	80	52,94	51,19	50	100	62,50	60,94	55,20	43,5

4.5 Hiérarchie des chaînes regardées

À la question de savoir quelles étaient les chaînes les plus regardées par le téléspectateur syrien, il s'est avéré qu'il existait près de 96 chaînes captables, tableau n°18, dont les dix premières classées sont à extraire du lot par le fait de la redondance dans les réponses. Si on avait à les classer, on pourrait citer en pole position Al Jazzera avec 66,67%, puis Syria tv avec 63%, Al Arabiya tv 55%, Futur et MBC à 53% Cependant, il est à noter que ce classement diffère selon la catégorie d'échantillon à laquelle on se réfère : sexe, tranche d'âge ou niveau d'instruction. Le tableau n°19.

[T - n°18]

La télévision par satellite dans le monde arabe Réception, audience, usages et approbation cas d'étude : Les téléspectateurs syriens

T - n°18			
Pouvez-vous me citer dans l'ordre les dix chaînes satellitaires que vous préférez :			
classement	Nom de la chaîne	Nbre	%
1	Al Jazeera	200	66,67
2	Syria tv	190	63,33
3	Al Arabiya tv	167	55,67
4	Future TV	161	53,67
5	mbc	159	53
6	LBC	107	35,67
7	mbc2	100	33,33
8	Abu Dhabi TV	91	30,33
9	Dubai TV	87	29
10	Rotana	75	25
11	Al Manar TV	62	20,67
12	Al Jazeera Sports	49	16,33
13	Infinity TV	42	14
14	ART Iqraa	40	13,33
15	Al Masriyah (ESC)	36	12
16	Strike	33	11
17	Heya TV	31	10,33
18	Rotana Tarab	28	9,33
19	ALHURRA TV	21	7
20	Melody	20	6,67
21	Space Toon Arabic	19	6,33
22	Almajd TV	17	5,67
23	Dream	14	4,67
24	NEWTV	12	4
25	Tele Liban	11	3,67
26	SharjahTV	11	3,67
27	Dubai Sports Channel	10	3,33
28	Bahrain TV	9	3
29	NTV	8	2,67
30	نيغلا tv	7	2,33
31	Rotana Clip	7	2,33
32	MAZZIKA	6	2
33	Dream 2	6	2
34	Alrai TV	6	2
35	ART	5	1,67
36	CNN	5	1,67
37	Al Mehwar TV	5	1,67
38	XXL	5	1,67
39	Jordan Live TV	5	1,67
40	AD	4	1,33
41	سيريال Syriatv	4	1,33
42	Kuwait TV	4	1,33
43	NBN	3	1
44	khtv	3	1
45	Saudi TV Channe	3	1
46	Al Mustakillah TV	3	1
47	Al Manar TV	3	1
48	BBC	3	1
49	Animal Planet	2	0,67
50	DW	2	0,67
51	Nbc	2	0,67
52	Showtime	2	0,67
53	TV5 Monde Orient Monde Europe	2	0,67
54	Al-Ekhbariya (Saudi News)	2	0,67

96
 Sous contrat Creative Commons : Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-
 Pas de Modification 2.0 France (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>) - FANDIE Soliman - Université Lyon 2 - 2008

[T - n° 19]

La télévision par satellite dans le monde arabe Réception, audience, usages et approbation cas d'étude : Les téléspectateurs syriens

T- n° 19

Pouvez-vous me citer dans l'ordre les dix chaînes satellitaires que vous préférez :

Niveau d'instruction :

Aucune formation scolaire.		École primaire		Collège et au lycée		Universitaires		Universitaires et plus	
chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%
Al Masriyah (ESC)	50	Syria TV	78,95	Syria TV	71,43	Al Jazeera	72,33	Al Jazeera	75,86
Rotana Tarab	50	Al Jazeera	57,89	mbc	57,14	Al Arabiya	61,64	Al Arabiya	62,07
Rotana	50	Al Arabiya	47,37	Future TV	56,04	Syria TV	61,64	mbc	44,83
Dream 2	50	Future TV	42,11	Al Jazeera	56,04	Future TV	55,97	Future TV	41,38
Dream	50	mbc	42,11	Al Arabiya	45,05	mbc	53,46	Syria TV	37,93
Dubai TV	50	LBC	36,84	LBC	39,56	mbc2	39,62	LBC	37,93
ني علي tv	50	Al Manar TV	31,58	Abu Dhabi TV	34,07	Abu Dhabi TV	33,96	mbc2	34,48
Al Arabiya	50	Rotana	26,32	Dubai TV	28,57	LBC	33,33	Al Manar TV	27,59
Syria TV	50	strike	26,32	mbc2	25,27	Rotana	28,30	Rotana	20,69
Al Jazeera	50	Dubai TV	21,05	Rotana	20,88	Al Manar TV	21,38	Dubai TV	17,24

Selon le critère âge :

18 - 24 ans		25 - 34 ans		35 - 49 ans		50 ans et +	
chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%
mbc	55,36	Syria TV	64,17	Al Jazeera	85,29	Al Jazeera	100
Syria TV	51,79	Al Jazeera	58,33	Al Arabiya	70,59	Al Arabiya	90,91
Future TV	51,79	Future TV	56,67	Syria TV	67,65	Syria TV	72,73
Rotana	51,79	mbc	51,67	mbc	54,90	mbc	45,45
mbc2	44,64	Al Arabiya	46,67	Future TV	52,94	Future TV	45,45
Al Jazeera	37,50	mbc2	38,33	LBC	38,24	LBC	31,82
Al Arabiya	33,93	LBC	36,67	Abu Dhabi TV	38,24	Abu Dhabi TV	31,82
LBC	30,36	Dubai TV	32,50	Dubai TV	29,41	Al Manar TV	31,82
Dubai TV	25,00	Rotana	29,17	mbc2	25,49	Dubai TV	18,18
strike	19,64	Abu Dhabi TV	28,33	Al Manar TV	20,59	NEWTV	13,64

Résultat général

Selon le critère sexe

by-nc-nd/2.0/fr/ - FANDIE Soliman - Université Lyon 2 - 2008

Masculin		Féminin	
chaîne	%	chaîne	%
Al Jazeera	66,67	Al Jazeera	66,67
Al Jazeera	66,67	Syria TV	67,32

Sous contrat Creative Commons : Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale- Pas de Modification
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>

4.2.1 Préférence pour une chaîne

76% des personnes interrogées répondent qu'ils ont une chaîne préférée dont 100% les non scolarisé et près de 70% pour le sexe féminin. (Voir tableau n°20).

[T - n° 20]

T - n° 20												
Avez-vous une chaîne satellitaire préférée que vous regardez quotidiennement ?	Résultat général	Selon le critère sexe :		Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :				
		Masculin	Féminin	18 - 24ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 ans et +	Aucune formation scolaire.	École primaire	Collège et au lycée	Université	Universitaire et plus
La réponse	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Oui	76	82,67	69,33	82,14	71,67	78,43	72,73	100	73,68	72,53	79,87	65,52
Non	24	17,33	30,67	17,86	28,33	21,57	27,27	0	26,32	27,47	20,13	34,48
Totales	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

À plus de 28%, Al Jazzera est la chaîne la plus regardée quotidiennement, puis Syria tv avec 10,81% ; ce classement est lui aussi non exhaustif puisqu'il diffère selon les catégories étudiées (voir tableau n°21).

[T - n° 21]

La télévision par satellite dans le monde arabe Réception, audience, usages et approbation cas d'étude : Les téléspectateurs syriens

T- n° 21									
Si oui : laquelle:									
Niveau d'instruction :									
Aucune formation scolaire.		École primaire		Collège et au lycée		Universitaires		Universitaires et plus	
chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%
Al Arabiya	50	Syria TV	35,71	AL Jazeera	25,76	AL Jazeera	29,92	AL Jazeera	36,84
Dubai TV	50	AL Jazeera ةيضايرلا	14,29	Syria TV	13,64	mbc2	10,24	Al Arabiya	21,05
		AL Jazeera	14,29	Future TV	10,61	AL Jazeera ةيضايرلا	7,87	Future TV	10,53
		Al Manar TV	7,14	mbc	10,61	Al Arabiya	7,09	mbc2	10,53
		Abu Dhabi TV	7,14	Rotana	4,55	Syria TV	7,09	Syria TV	5,26
		strike	7,14	Al Arabiya	4,55	mbc	7,09	AL Jazeera Sport	5,26
Selon le critère âge :									
18 - 24 ans		25 - 34 ans		35 - 49 ans		50 ans et +			
chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%		
mbc2	14,29	AL Jazeera	24,42	AL Jazeera	26,47	AL Jazeera	56,25		
AL Jazeera	12,50	Syria TV	13,95	Syria TV	8,82	Syria TV	18,75		
AL Jazeera ةيضايرلا	8,93	mbc2	10,47	Al Arabiya	8,82	AL Jazeera ةيضايرلا	6,25		
Syria TV	7,14	Future TV	9,30	mbc	7,84	Al Arabiya	6,25		
Résultat général				Selon le critère sexe					
				Masculin			Féminin		
chaîne	%			chaîne	%	chaîne	%		
AL Jazeera	28,83			AL Jazeera	38,71	AL Jazeera	15,00		
Syria TV	10,81			AL Jazeera Sporte	12,90	Syria TV	15,38		
mbc2	8,11			Al Arabiya	11,29	mbc	12,50		
Al Arabiya	7,66			Syria TV	6,45	Future TV	12,50		
Future TV	7,66			mbc2	8,87	mbc2	6,73		
mbc	7,21			Future TV	3,23	Abu Dhabi TV	4,81		

6.2.2 Raisons de cette préférence

[T - n° 22]

T - n° 22												
Pouvez-vous me dire pour quelle(s) raison(s), vous préférez cette chaîne satellitaire ?	Résultat général	Selon le critère sexe :		Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :				
		Masculin	Féminin	18 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 ans et +	Aucune formation scolaire.	École primaire	Collège et au lycée	Université	Universitaires et plus
La réponse	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
C'est une chaîne courageuse.	48,25	53,23	42,31	39,13	47,67	52,50	56,25	100	42,86	51,52	48,03	36,84
Elle présente de très bonnes émissions.	46,93	50,00	43,27	23,91	43,02	57,50	81,25	100	57,14	51,52	42,52	47,37
Elle présente les émissions que vous attendiez.	60,09	56,45	64,42	56,52	67,44	55,00	56,25	50	50,00	65,15	59,06	57,89
Elle reflète la réalité des sociétés arabes.	33,33	37,10	28,85	8,70	32,56	42,50	62,50	100	50,00	37,88	29,92	21,05
Elle traite des sujets qui concernent spécialement les citoyens arabes.	38,60	46,77	28,85	13,04	37,21	52,50	50,00	100	64,29	42,42	31,5	47,4
Elle traite des sujets différents (politiques, économique,...).	50,88	45,16	57,69	36,96	45,35	65,00	50,00	100	57,14	54,55	47,24	52,6
Elle est loin du contrôle des pouvoirs arabes.	30,70	38,71	21,15	19,57	29,07	36,25	43,75	100	21,43	37,88	28,35	21,1
Elle est neutre dans ses présentations.	17,54	18,55	16,35	8,70	13,95	23,75	31,25	0	42,86	21,21	13,39	15,8
Ses équipes de journalistes et techniciens sont compétents.	42,54	47,58	36,54	43,48	34,88	45,00	68,75	100	64,29	43,94	38,58	42,1
Pour la méthode avec laquelle elle réalise ses émissions.	33,77	37,90	28,85	39,13	30,23	32,50	43,75	50	35,71	42,42	27,56	42,1

Le tableau n°22 explique les raisons du choix de la chaîne : Plus de 60%, basent leur choix selon les émissions présentées qui sont celles justement attendues et ceci concerne à près de 65%, la tranche 25-34ans et à 64%, les femmes. La seconde raison est la diversité des sujets (politique, économique, culturel et autres) à plus de 50% dont 100% les non scolarisés qui se trouvent être des téléspectateurs à intérêts multiples. Plus de 48% choisissent une chaîne pour son courage, 43% pour son équipe ou encore près de 40% pour son intérêt pour les sujets qui concernent le citoyen arabe et 31% pour celle qui est loin du contrôle des pouvoirs arabes.

4.6.3 Intérêt de cette chaîne

Plus de 60% des personnes interrogés, dont 100% les non scolarisés et 85% le niveau primaire, pensent que la chaîne choisie est devenue indispensable pour l'acquisition d'informations et à cet effet, plus de 77% sont prêts à acquérir, en cas de nécessité, un nouveau récepteur et même à payer un abonnement pour la garder. (Voir tableaux n°23 et 24).

[T - n° 23]

Avez-vous le sentiment que cette chaîne satellitaire est indispensable pour vous informé ?	Résultat général	Selon le critère sexe :		Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :				
		Masculin	Féminin	18 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 ans et +	Aucune formation scolaire.	École primaire	Collège et au lycée	Université	Autres et plus
La réponse	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Oui	60,53	60,48	60,58	50,00	60,47	63,75	75,00	100	85,71	54,55	59,84	63,16
Non	39,47	39,52	39,42	50,00	39,53	36,25	25,00	0	14,29	45,45	40,16	36,84
Totales	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

[T - n° 24]

Si oui : êtes-vous disposé(e) à acquérir un nouveau récepteur ou à payer un abonnement pour garder cette chaîne ?	Résultat général	Selon le critère sexe		Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :				
		Masculin	Féminin	18 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 ans et +	Aucune formation scolaire.	École primaire	Collège et au lycée	Université	Autres et plus
La réponse	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Oui	77,54	73,33	82,54	69,57	80,77	76,47	83,33	100	100	80,56	73,68	66,67
Non	22,46	26,67	17,46	30,43	19,23	23,53	16,67	0	0	19,44	26,32	33,33
Totales	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

4.6.4 Censure d'une chaîne par le téléspectateur syrien

Dans les tableaux n°25 et 26, il est question de savoir si le téléspectateur syrien a cessé de voir une chaîne et pour quelle raison. Il s'avère que 51 chaînes sont concernées, selon le résultat général de l'étude, dont LBC avec 18%, avec le taux le plus élevé, qui est de 31,82%, correspondant aux téléspectateurs de plus de 50 ans ; Al Jazeera à 7,67% et Syria tv à 7%.

Les raisons avancées sont diverses mais on peut citer en premier lieu le fait qu'elle ne sert plus la cause des citoyens arabes, à près de 20% selon l'avis des plus de 50 ans. Par contre, 18% des téléspectateurs pensent plutôt que c'est une chaîne provocatrice et préfèrent s'en détacher, alors que d'autres, qui représentent 13% trouvent qu'elle a perdu son impartialité et donc devient non fiable.

[T - n° 25]

T- n° 25									
Pouvez-vous me citer une chaîne satellitaire que vous ne regardez plus ?									
Niveau d'instruction :									
Aucune formation scolaire.		École primaire		Collège et au lycée		Universitaires		Universitaires et plus	
chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%
Future TV	50,00	Al Masriyah (ESC)	10,53	LBC	12,09	LBC	22,64	LBC	17,24
Syria TV	50,00	Kuwait TV	5,26	AL Jazeera	8,79	Syria TV	8,18	Syria TV	13,79
MTV	50,00	Syria TV	5,26	Future TV	4,40	AL Jazeera	7,55	Future TV	10,34
LBC	50,00	Saudi TV Channel	5,26	mbc	4,40	Future TV	5,66	AL Jazeera	10,34
Selon le critère âge :									
18 - 24 ans		25 - 34 ans		35 - 49 ans		50 ans et +			
chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%		
LBC	26,79	LBC	10	LBC	19,61	LBC	31,82		
Syria TV	12,50	AL Jazeera	6,67	AL Jazeera	8,82	AL Jazeera	13,64		
Syria TV فيضرألا	10,71	Syria TV	5	Syria TV	6,86	ALHURRA TV	13,64		
Résultat général				Selon le critère sexe					
				Masculin			Féminin		
chaîne	%			chaîne	%	chaîne	%		
LBC	18			LBC	16,67	LBC	19,33		
AL Jazeera	7,67			AL Jazeera	8	AL Jazeera	7,33		
Syria TV	7			Syria TV	7,33	Syria TV	6,67		
Future TV	5,33			ALHURRA TV	6,67	Al Masriyah (ESC)	5,33		

[T - n° 26]

La télévision par satellite dans le monde arabe Réception, audience, usages et approbation cas d'étude : Les téléspectateurs syriens

T - n° 26												
Si oui : Pour quelle(s) raison(s) ?	Résultat général	Selon le critère sexe		Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :				
		Masculin	Féminin	18 – 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 ans et +	Aucune formation scolaire.	École primaire	Collège et au lycée	Université	Autres et plus
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
La réponse	12,67	12,67	12,67	8,93	10,83	14,71	27,27	0	10,53	9,89	12,58	20,7
Elle n'est plus impartiale	19,67	24,00	15,33	19,64	15,00	19,61	45,45	50	15,79	16,48	19,50	27,59
Elle ne sert en rien les causes des citoyens arabes	18,00	19,33	16,67	17,86	19,17	13,73	31,82	0	10,53	15,38	15,72	37,93
C'est une chaîne provocatrice	14	12,67	15,33	19,64	11,67	13,73	13,64	0	15,79	13,19	13,84	10,34
Elle a changé la forme et le contenu	18,33	22,00	14,67	35,71	17,50	11,76	9,09	100	21,1	18,68	18,87	13,8
Autre												

Le tableau suivant dénombre toutes les chaînes censurées par le téléspectateur syrien pour une raison ou une autre. Elles sont au nombre de 51 chaînes, toutes tendances confondues, avec une nette majorité de chaînes arabes.

[T - n°27]

T- n°27			
Pouvez-vous me citer une chaîne satellitaire que vous ne regardez plus ?			
classement	Nom de la chaîne	Nbre	%
1	LBC	54	18
2	Al Jazeera	23	7,67
3	Syria tv	21	7
4	Future TV	16	5,33
5	Al Masriyah (ESC)	12	4
6	ALHURRA TV	12	4
7	mbc	11	3,67
8	Syria tv	7	2,33
9	Al Arabiya tv	7	2,33
10	Abu Dhabi TV	6	2
11	Dubai TV	6	2
12	Al Mustakillah TV	5	1,67
13	Al Manar TV	5	1,67
14	Dream	5	1,67
15	Rotana	5	1,67
16	Melody	5	1,67
17	ART	4	1,33
18	MTV	5	1,67
19	Jordan Live TV	4	1,33
20	Zen TV	4	1,33
21	mbc2	3	1
22	Kuwait TV	3	1
23	Al Mehwar TV	3	1
24	Yemen tv	3	1
25	ANN	2	0,67
26	CNN	2	0,67
27	Mazzika	2	0,67
28	ORBIT	2	0,67
29	Straike	2	0,67
30	Tele Liban	2	0,67
31	TV5 Monde Orient	2	0,67
32	XXL	2	0,67
33	Saudi TV Channe	2	0,67
34	Al Iraqiya	2	0,67
35	Oman TV	2	0,67
36	LAHWA	1	0,33
37	EURONEWS	1	0,33
38	EUROSPORT	1	0,33
39	Heya	1	0,33
40	NBN	1	0,33
41	ART Aflam	1	0,33
42	ART Iqraa	1	0,33
43	Bahrain TV	1	0,33
44	AldiyarSat	1	0,33
45	Sudan Live TV	1	0,33
46	Alalam Newstv	1	0,33
47	Dubai Sports Channel	1	0,33
48	Rotana Clip	1	0,33
49	Sous contrat Creative Commons : Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale	1	0,33
50	ajmantv	1	0,33
51	Pas de Modification 2.0 France (http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/) - FANDIE Soliman - Université Lyon 2 - 2008	1	0,33

La télévision par satellite dans le monde arabe Réception, audience, usages et approbation cas d'étude : Les téléspectateurs syriens

[T - n° 28]

T - n° 28												
Regardez-vous des chaînes satellitaires non arabophones ?	Résultat général	Selon le critère sexe :		Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :				
		Masculin	Féminin	18 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 ans et +	Aucune formation scolaire.	École primaire	Collège et au lycée	Universitaires	Universitaires et plus
La réponse	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Oui	40,33	48,67	32,00	35,71	38,33	44,12	45,45	0	21,05	29,67	47,17	51,7
Non	59,67	51,33	68,00	64,29	61,67	55,88	54,55	100	78,95	70,33	52,83	48,28
Totales	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Dans le tableau n° 28, plus de 40% des téléspectateurs disent regarder des chaînes non arabophones dont plus de 51% sont les universitaires et plus et près de 46% les plus de 50 ans. La langue première est l'anglais à plus de 27%, chez les femmes à plus de 77%, suivie du français à près de 12% avec plus de 35% pour les hommes et les 35-49ans. En troisième position, vient le turc avec un taux bas de 5,67% (voir tableau n° 29).

[T - n° 29]

T - n° 29												
Si oui, dans quelles langues émettent-elles ?	Résultat général	Selon le critère sexe :		Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :				
		Masculin	Féminin	18 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 ans et +	Aucune formation scolaire.	École primaire	Collège et au lycée	Universitaires	Universitaires et plus
La réponse	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Le français	11,33	35,62	16,67	25,00	26,09	35,56	10	0	75	29,63	24	26,67
L'anglais	27,33	61,64	77,08	70,00	69,57	66,67	60	0	25	62,96	70,67	73,33
Le russe	2,00	6,85	2,08	0,00	6,52	4,44	10	0	0	3,70	4	13,33
Le turc	5,67	15,07	12,5	20,00	8,70	11,11	40	0	25	18,52	12	13,33
L'allemand	2,67	5,48	8,33	0,00	6,52	8,89	10	0	0	7,41	5,33	0
L'espagnol	1,00	1,37	4,17	0,00	0,00	6,67	0	0	0	0	1,33	6,67
Autre langue	0,67	0	4,17	0,00	0,00	4,44	0	0	0	0	2,67	0

Le tableau n°30 montre qu'il y'a 23 chaînes non arabophones regardées en Syrie, la première est TV5 avec plus de 18%, puis la BBC avec plus de 16%, suivie de MBC2 avec près de 13% et CNN avec plus de 11%. Des variables peuvent intervenir selon la catégorie étudiée.

[T - n° 30]

T - n° 30			
Pouvez-vous nommez ces chaînes ?			
Classement	Nom de la chaîne	Nbre	%
1	TV 5 monde Orient	22	18,18
2	BBC	20	16,53
3	Mbc2	15	12,40
4	CNN	14	11,57
5	TÜRK TV	7	5,79
6	DW- TV arabic	4	3,31
7	Animal Planet	2	1,65
8	EURONEWS	2	1,65
9	TRT	2	1,65
10	XXL	2	1,65
11	TV قويدن ملأ	2	1,65
12	C33	1	0,83
13	CNBC	1	0,83
14	Discovery	1	0,83
15	infinity	1	0,83
16	NBC	1	0,83
17	shara	1	0,83
18	VOX	1	0,83
19	XXL	1	0,83
20	Italy tv	1	0,83
21	Dubai TV	1	0,83
22	Russia TV	1	0,83
23	Real TV	1	0,83

Quant au tableau n° 31 ci-dessous, il donne le nom des premières chaînes non arabophones mais regardées en Syrie :

[T - n° 31]

La télévision par satellite dans le monde arabe Réception, audience, usages et approbation cas d'étude : Les téléspectateurs syriens

T- n° 31									
Pouvez-vous nommer une chaîne de ces chaînes ?									
Niveau d'instruction :									
Aucune formation scolaire.		École primaire		Collège et au lycée		Universitaires		Universitaires et plus	
chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%
	0	animal	25	TV5 Monde Orient	22,22	TV5 Monde Orient	16	BBC	26,67
	0	mbc2	25	BBC	22,22	CNN	13,33	TV5 Monde Orient	20,00
	0	TV5 Monde Orient	25	mbc2	11,11	BBC	13,33	CNN	20,00
Selon le critère âge :									
18 - 24 ans			25 - 34 ans		35 - 49 ans		50 ans et +		
chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%
CNN	20	BBC	23,91	TV5 Monde Orient	35,56	BBC			30
mbc2	20	TV5 Monde Orient	21,74	CNN	15,56	TÜRK TV			30
TV5 Monde Orient	20	mbc2	15,22	BBC	13,33	CNN			10
Résultat général				Selon le critère sexe					
				Masculin			Féminin		
chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%
TV5 Monde Orient	18,18	TV5 Monde Orient		TV5 Monde Orient	20,55	mbc2		mbc2	27,08
BBC	16,53	BBC		BBC	16,44	BBC		BBC	16,67
mbc2	12,40	CNN		CNN	15,07	TV5 Monde Orient		TV5 Monde Orient	14,58

Pour ce qui est des émissions suivies, le tableau n° 32 dénotent un intérêt pour les informations et les émissions à caractère politique avec plus de 16% dont 60% pour les universitaires et plus ; 15% pour les émissions de divertissement dont près de 57% pour le sexe féminin et 50% pour les 18-24 ans ; les émissions sportives sont quant à elles regardées à 11% dont plus de 41% pour les hommes et 40% pour les 18-24ans.

[T - n° 32]

T - n° 32												
Quelles émissions suivez-vous sur cette chaîne, ou ces chaînes ?	Résultat général	Selon le critère sexe		Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :				
		Masculin	Féminin	18 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 ans et +	Aucun format scolaire.	École primaire	Collège niveau lycée	Université	Universitaire et plus
La réponse	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Informations et émissions politiques	16,33	45,21	33,33	25,00	32,61	53,33	50	0	0	37,04	40,00	60,00
Émissions économiques	5	13,70	10,42	10,00	13,04	13,33	10	0	0	11,11	14,67	6,67
Émissions sur la société	10,33	23,29	29,17	5,00	41,30	20,00	20	0	25	33,33	21,33	33,33
Émissions religieuses	3,33	5,48	12,50	20,00	6,522	6,67	0	0	50	14,81	5,33	0,00
Émissions éducatives	3,33	6,85	10,42	5,00	8,70	8,89	10	0	25	11,11	6,67	6,67
Émissions sportives	11,00	41,10	6,25	40,00	17,39	28,89	40	0	25	37,04	26,67	13,33
Émissions culturelles	8,67	15,07	31,25	25,00	26,09	20,00	0	0	0	25,93	24,00	6,67
Émissions scientifiques	10,33	27,40	22,92	15,00	34,78	24,44	10	0	50	25,93	26,67	13,33
Émissions de divertissements	15,00	24,66	56,25	50,00	41,30	26,67	40	0	50	40,74	37,33	26,67
Émissions pour les enfants	3,67	4,11	16,67	15,00	13,04	4,44	0	0	25	25,93	4,00	0,00

4.8 Classement des chaînes spécialisées selon le téléspectateur syrien

Selon les échantillons étudiés dans cette recherche, il s'avère que le téléspectateur syrien par habitude, par fidélité et par intérêt pour chaque chaîne regardée puis appréciée est devenu capable de distinguer une chaîne d'une autre, selon le type de programmes ou d'émissions qu'elle propose. On remarque par exemple que pour l'information, la chaîne Al Jazeera est classée première avec 75,33%, suivie d'Al Arabiya tv avec 68,67, puis Al Manar TV avec 11,67, comme l'indique le tableau n° 33.

[T - n° 33]

T- n° 33									
Pouvez-vous me citer une ou plusieurs chaînes satellitaires qui présentent plus de programmes d'informations que les autres chaînes ?									
Niveau d'instruction :									
Aucune formation scolaire.		École primaire		Collège et au lycée		Universitaires		Universitaires et plus	
chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%
Al Arabiya	100	AL Jazeera	78,95	AL Jazeera	72,53	AL Jazeera	78,62	Al Arabiya	72,41
AL Jazeera	50	Al Arabiya	63,16	Al Arabiya	59,34	Al Arabiya	73,58	AL Jazeera	65,52
mbc	50	Al Manar TV	15,79	Abu Dhabi TV	9,89	Al Manar TV	13,84	Abu Dhabi TV	17,24
Selon le critère âge :									
18 - 24 ans		25 - 34 ans		35 - 49 ans		50 ans et +			
chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%		
Al Arabiya	64,29	AL Jazeera	77,50	AL Jazeera	80,39	AL Jazeera	95,45		
AL Jazeera	53,57	Al Arabiya	62,50	Al Arabiya	76,47	Al Arabiya	77,27		
Al Manar TV	14,29	Al Manar TV	9,17	Abu Dhabi TV	76,47	Syria TV	27,27		
Résultat général				Selon le critère sexe					
				Masculin		Féminin			
chaîne	%			chaîne	%	chaîne	%		
AL Jazeera	75,33			AL Jazeera	81,33	AL Jazeera	69,33		
Al Arabiya	68,67			Al Arabiya	75,33	Al Arabiya	62		
Al Manar TV	11,67			Al Manar TV	12,67	Al Manar TV	10,67		

Al-Jazeera

Al Jazeera (en arabe *الجزيرة*), souvent retranscrite *Al-Jezira* ou *Al-Jazira*¹⁸⁸ en France, de son nom complet la Chaîne Internationale Al Jazeera (تلفزيون الجزيرة انق), est une chaîne de télévision qatariote devenue en très peu de temps un média mondial très écouté, surnommé la *CNN* arabe. On estime que la chaîne en langue arabe compte aujourd'hui entre 35 et 40 millions de téléspectateurs quotidiens dans le monde. Il existe une déclinaison anglaise de la chaîne panarabe dénommée Al Jazeera English, destinée principalement aux non-arabophones, plus particulièrement aux téléspectateurs d'Amérique du Nord et d'Asie du Sud-est.

La chaîne Al Jazeera dont le nom signifie littéralement « l'île » a été lancée le 1er novembre 1996, selon la volonté du cheikh Hamad bin Khalifa Al Thani, l'émir du Qatar, et s'est lancée de Doha à Qatar.

Elle émet 24 heures sur 24 depuis 1998, elle est diffusée dans 35 pays, principalement au Proche-Orient, mais aussi en Europe. En France, elle est diffusée dans les bouquets TPS, Canalsat et l'offre de Free et de Neuf. Néanmoins, on peut recevoir Al Jazeera

¹⁸⁸ http://fr.wikipedia.org/wiki/Al_Jazeera

gratuitement puisqu'elle diffuse en clair sur les satellites Hot Bird et Astra . En Angleterre, elle emploie 60 journalistes et disposait, en 2001, d'un budget de 30 millions de dollars.

En Occident, Al Jazeera est considérée par certains comme "la voix des islamistes" car elle offre des points de vue sur l'actualité au monde arabe différents de ceux donnés par les grands médias européens ou nord-américains. Il s'agit surtout d'une chaîne d'information internationale qui vise, comme son modèle CNN¹⁸⁹ en Europe et aux États-Unis, à laisser exprimer « toutes les sensibilités arabes » malgré les problèmes que cela peut engendrer.

Sa première victoire sur le terrain médiatique a été un enregistrement vidéo de Oussama Ben Laden lors de l'intervention américaine contre les talibans en Afghanistan, qu'elle avait présenté, le 7 octobre 2001, comme un direct, mais qui s'est révélé être un document préenregistré. Pendant tout le régime des talibans, elle fut la seule télévision internationale à disposer de correspondants dans ce pays.

Durant la guerre d'Afghanistan, ses positions et ses reportages étaient accusés d'être pro-talibans et anti-américains, et focalisaient, de part ses reportages, l'opinion publique musulmane contre les États-Unis . Les chaînes américaines avaient alors censuré ses images et même appelé (Daily News) les militaires à la considérer comme cible potentielle pour un bombardement. Le 3 octobre 2001, Colin Powell, secrétaire d'État américain, s'était adressé au Cheikh Hamad ben Khalifa al-Thani, émir du Qatar et principal actionnaire de la chaîne, lui demandant d'intervenir auprès de la direction afin de modifier sa couverture des événements¹⁹⁰.

Les locaux de la chaîne ont été bombardés par les États-Unis à deux reprises. La première fois en Afghanistan et la deuxième fois en Irak . Un journaliste, Tarik Ayyoub, est mort à Bagdad suite à un bombardement. The Daily Mirror a annoncé le 22 novembre 2005, à la Une, que Bush aurait voulu bombarder les locaux de la chaîne à Doha mais que Tony Blair l'en aurait dissuadé. Sami al-Haj, un journaliste-cameraman soudanais, a aussi été victime de cette politique, il est aujourd'hui enfermé à la prison de Guantanamo .¹⁹¹

- novembre 1996, lancement de la chaîne.
- janvier 2001, lancement du site web Aljazeera.net, en arabe.
- novembre 2003, lancement d'Al Jazeera Sport.
- 9 septembre 2005, lancement d'Al Jazeera Children.
- 1^{er} janvier 2007, lancement d'Al Jazeera documentaire.
- Al Jazeera en direct
- 15 novembre 2006, lancement d'Al Jazeera English¹⁹².

Quelques programmes principaux en direct¹⁹³ :

- Al itijah al mouakis (la direction opposée).
- Aktar min ray (Plus d'un point de vue).
- Bila houdoud (Sans limites).
- Liguaa maftouh (Débat ouvert).
- Asharia wal hayat (Sharia et la vie).

¹⁸⁹ EL-NAWAWY Mohammed et ISKANDAR, «AL-JAZEERA: How the Free Arab News Network Scooped the World and Changed the Middle East», <http://www.bookreporter.com/reviews/0813340179.asp>

¹⁹⁰ http://www.rsf.org/article.php3?id_article=5396

¹⁹¹ http://fr.wikipedia.org/wiki/Al_Jazeera.

¹⁹³ <http://www.aljazeera.net/channel/>

- Mountada Al Jazeera (Forum Al-Jazeera).
- Min wara al khabar (Derrière l'information).
- Min Washington (De Washington).
- Ach-chahid (Le témoin).
- Liquaa khass (Entretien privé).
- Palestine taht el midjhar (La Palestine sous le microscope).
- El Machhed el iraqi (Scène irakienne).
- El Machhed essoudani (Scène soudanaise).
- Mammououne (Interdits).
- Adab essoudjoun (Littérature de prison).
- Archifahom wa tarikhana (Leurs archives et notre histoire).
- Al djarima essiyassiya (Le crime politique).
- Asdiquaa el arab (Les amis des Arabes).
- Arab amrika allatiniya (Les Arabes de l'Amérique latine).

Pour les émissions de divertissement, Futur TV est classée première avec 29,67%, suivie de MBC avec 25,33, puis LBC avec 22%. Le tableau ci-dessus donne explicitement et en détail toutes les informations sur ces chaînes.

[T - n° 34]

T - n° 34									
Pouvez-vous me citer une ou plusieurs chaînes satellitaires qui diffusent des émissions de divertissements ?									
Niveau d'instruction :									
Aucune formation scolaire.		École primaire		Collège et au lycée		Universitaires		Universitaires et plus	
chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%
LBC	50	AL Jazeera	36,84	mbc	34,07	Future TV	32,08	Future TV	27,59
Future TV	50	Al Arabiya	26,32	Future TV	28,57	mbc	23,27	mbc	24,14
mbc	50	Al Manar	21,05	LBC	23,08	LBC	22,01	Rotana	13,79
		Syria tv	15,79	Rotana	15,38	Rotana	19,5	LBC	13,79
		Zen TV	10,53	mbc2	7,69	mbc2	17,61	mbc2	10,34
		Rotana	10,53	Melody	4,4	Dubai TV	6,92	Rotana Tarab	3,45
Selon le critère âge :									
18 - 24 ans		25 - 34 ans		35 - 49 ans		50 ans et +			
chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%
mbc	33,93	Future TV	30	Future TV	29,41	mbc			22,73
Future TV	32,14	LBC	20,83	LBC	28,43	Future TV			22,73
Rotana	30,36	mbc	20,83	mbc	26,47	LBC			18,18
mbc2	23,21	Rotana	18,33	Rotana	16,67	mbc2			9,09
LBC	14,29	mbc2	13,33	mbc2	8,82	Syria tv			9,09
infinity	7,14	strike	5	Syria tv	7,84	Dubai TV			9,09
Résultat général				Selon le critère sexe					
				Masculin			Féminin		
chaîne	%			chaîne	%	chaîne	%		
Future TV	29,67			Future TV	28,67	Future TV	30,67		
MBC	25,33			LBC	28	mbc	26		
LBC	2			mbc	24,67	Rotana	26		
Rotana	18,67			mbc2	16	LBC	16		
mbc2	13,33			Rotana	11,33	mbc2	10,67		
Syria tv	5,67			infinty	6,67	Dubai TV	6,67		

Future TV

C'est une chaîne de télévision libanaise très populaire dans le monde arabe , et probablement la quatrième en terme de revenus publicitaires après MBC , LBC et Dubai-TV . Elle appartient à la famille Hariri, et est très proche du Courant du Futur. Elle est principalement axée sur le divertissement et a réussi à adapter plusieurs émissions étrangères comme American Idol (Super star) et Le maillon faible.¹⁹⁴

Quant aux émissions historiques, le tableau suivant montre qu'Al Jazeera occupe la première place avec 27,33%, ensuite Al Arabiya tv avec 23,67, puis Syria tv avec 18%.

[T - n° 35]

¹⁹⁴ http://fr.wikipedia.org/wiki/Future_TV.

T- n° 35									
Pouvez-vous me citer une ou plusieurs chaînes satellitaires qui diffusent des émissions historiques ?									
Niveau d'instruction :									
Aucune formation scolaire.		École primaire		Collège et au lycée		Universitaires		Universitaires et plus	
chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%
AL Jazeera	50	Syria TV	26,32	Al Arabiya	18,68	AL Jazeera	32,70	Al Arabiya	34,48
Abu Dhabi TV	50	AL Jazeera	21,05	AL Jazeera	18,68	Al Arabiya	27,04	AL Jazeera	27,59
Syria TV	50	Al Manar TV	15,79	Syria TV	15,38	Syria TV	20,13	Al Manar TV	13,79
Selon le critère âge :									
18 - 24 ans		25 - 34 ans		35 - 49 ans		50 ans et +			
chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%
Syria TV	19,64	AL Jazeera	28,33	Al Arabiya	31,37	AL Jazeera			50
AL Jazeera	16,07	Al Arabiya	18,33	AL Jazeera	28,43	Al Arabiya			45,45
Al Arabiya	14,29	Syria TV	15	Syria TV	22,55	Syria TV			9,09
Résultat général				Selon le critère sexe					
				Masculin			Féminin		
chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%
AL Jazeera	27,33	AL Jazeera		AL Jazeera	35,33	AL Jazeera		AL Jazeera	19,33
Al Arabiya	23,67	Al Arabiya		Al Arabiya	32,67	Syria TV		Syria TV	19,33
Syria TV	18	Syria TV		Syria TV	16,67	Al Arabiya		Al Arabiya	14,67

Al Arabiya

Le jour du 3 mars 2003 a été témoin de la naissance de cette chaîne, un canal qui donne des nouvelles tout au long de la journée et qui assouvit la soif du téléspectateur arabe. Le siège d'Al Arabiya se situe à Dubai, aux Emirats Arabes Unis. Cette station dispose d'un réseau dense de journalistes, sans interruption, présents dans les cinq continents, et qui approvisionnent la chaîne régulièrement d'informations riches et variées dans divers domaines : politique, économie, société, finances, sport, sciences et autres.

Couvrant tous les pays du GCC, le Moyen-Orient, l'Asie Pacifique, le Sud-est asiatique, l'Afrique du Nord, l'Europe, les Amériques et l'Australie. Al Arabiya donne un bulletin d'informations prompt et détaillé toutes les heures, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et ce, afin d'informer le téléspectateur arabe sur tout ce qui se passe dans le monde comme évènements, en suivant leur développement de près. Elle propose également des programmes analytiques et des émissions politiques et économiques qui intéressent de très près le téléspectateur arabe. Dès la première année de son apparition, Al Arabiya a apporté de nouvelles normes en fournissant les nouvelles et de ce fait, en est devenue une des sources principales pour le monde entier.

Le réseau global d'Al Arabiya est constitué de nombreux correspondants qualifiés et de plus de 40 bureaux dans les plus grandes villes du monde.

Viennent ensuite les émissions religieuses où, il apparaît, à la lecture du tableau n°36, que ART Iqraa atteint le taux de 33,67%, vient ensuite Al Manar à près de 22% et Al Majd à 12%.

[T - n° 36]

T - n° 36									
Pouvez-vous me citer une ou plusieurs chaînes satellitaires qui diffusent des émissions religieuses ?									
Niveau d'instruction :									
Aucune formation scolaire.		École primaire		Collège et au lycée		Universitaires		Universitaires et plus	
chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%
Al Anwar	50,00	Al Manar TV	31,58	ART Iqraa	30,77	ART Iqraa	37,74	ART Iqraa	31,03
		Almajd TV	21,05	Al Manar TV	23,08	Al Manar TV	20,13	Al Manar TV	20,69
		ART Iqraa	21,05	Almajd TV	16,48	Almajd TV	9,43	Almajd TV	6,90
Selon le critère âge :									
18 - 24 ans		25 - 34 ans		35 - 49 ans		50 ans et +			
chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%
ART Iqraa	35,71	ART Iqraa	28,33	ART Iqraa	36,27	ART Iqraa		ART Iqraa	45,45
Al Manar TV	17,86	Al Manar TV	23,33	Al Manar TV	20,59	Al Manar TV		Al Manar TV	27,27
Almajd TV	10,71	Almajd TV	11,67	Almajd TV	14,71	AL Jazeera		AL Jazeera	9,09
Résultat général				Selon le critère sexe					
				Masculin			Féminin		
chaîne	%			chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%
Iqraa	33,67			ART Iqraa	35,33	ART Iqraa		ART Iqraa	32
Al Manar TV	21,67			Al Manar TV	22	Al Manar TV		Al Manar TV	21,33
Almajd TV	12			Almajd TV	12	Almajd TV		Almajd TV	12

Al-Manar

Al-Manar est une station libanaise de TV. Son premier signal terrestre a rayonné en 1991 et sa diffusion par satellite a commencé en 2000.

C'est une chaîne qui se veut objective et qui traite surtout des affaires politiques et idéologiques. Elle ambitionne surtout de mieux informer le téléspectateur arabe sur la réalité de l'Islam et les valeurs de tolérance et de justice qu'il véhicule en favorisant la culture du dialogue et la cohabitation des religions et des civilisations humaines.

Al-Manar évite l'incitation « bon marché » et démesurée et tente de faire des analyses objectives des situations politiques dans le monde.

En un temps record, cette chaîne a pu occuper une place importante parmi les autres stations satellitaires arabes et gagner ainsi un grand nombre de téléspectateurs arabes à l'intérieur du monde arabe et dans les pays de l'immigration¹⁹⁵.

En ce qui concerne les émissions qui traitent de la situation des femmes arabes, le tableau qui suit montre que Haya TV est au devant avec 37,67%, puis Al Jazeera à 10% et MBC à 8%.

[T - n° 37]

T - n° 37									
Pouvez-vous me citer une ou plusieurs chaînes satellitaires qui traitent de la situation des femmes arabes ?									
Niveau d'instruction :									
Aucune formation scolaire.		École primaire		Collège et au lycée		Universitaires		Universitaires et plus	
chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%
Heya	100	Heya	42,11	Heya	35,16	Heya	40,25	Heya	24,14
AL Jazeera	50	Al Masriyah (ESC)	5,26	AL Jazeera	10,99	AL Jazeera	10,06	AL Jazeera	6,90
		Dream 2	5,26	Future TV	9,89	mbc	8,18	mbc	6,90
Selon le critère âge :									
18 - 24 ans			25 - 34 ans		35 - 49 ans		50 ans et +		
chaîne	%		chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	
Heya	51,79		Heya	37,50	Heya	34,31	Heya	18,18	
mbc	3,57		AL Jazeera	9,17	mbc	13,73	mbc	18,18	
ART Iqraa	3,57		Future TV	6,67	AL Jazeera	13,73	AL Jazeera	18,18	
Résultat général				Selon le critère sexe					
				Masculin			Féminin		
chaîne	%			chaîne	%			chaîne	%
Heya	37,67			Heya	22,67			Heya	52,67
AL Jazeera	10			AL Jazeera	11,33			mbc	10
mbc	8			mbc	6			AL Jazeera	8,67

MBC

MBC est la principale chaîne satellitaire arabe qui diffuse les nouvelles et les programmes de divertissement. C'est un pionnier de la révolution des médias du Moyen-Orient depuis son lancement en 1991.

Au cours des quinze dernières années, MBC s'est beaucoup développé en offrant une gamme variée d'émissions et de débats qui lui acquièrent une grande notoriété.

¹⁹⁵ <http://www.almanar.com.lb/NewsSite/AboutUs.aspx?language=en>

Son siège social se trouve à Dubaï et elle emploie plus de 1.000 personnes à travers le monde. Son répertoire est un mélange de productions internes de qualité et d'acquisitions externes choisies.

Au fur des années, cette chaînes s'est développée et a engendré d'autres chaînes, MBC, MBC2, MBC3, MBC4, qui chacune s'est spécialisée dans des programmes précis¹⁹⁶.

Les émissions qui traitent de la situation des enfants arabes sont rares et la plus importante est, selon le tableau ci-dessus, Space Toon Arabic avec 8,67%, Syria tv et Futur TV avec 8%.

[T - n° 38]

T - n° 38									
Pouvez-vous me citer une ou plusieurs chaînes satellitaires qui traitent de la situation des enfants arabes ?									
Niveau d'instruction :									
Aucune formation scolaire.		École primaire		Collège et au lycée		Universitaires		Universitaires et plus	
chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%
Syria	100	Al Manar TV	10,53	Space Toon Arabic	10,99	Syria	8,81	Heya	6,90
AL Jazeera	50	Future	10,53	Future	8,79	Space Toon Arabic	8,81	Al Masriyah (ESC)	3,45
Future	50	Syria	5,26	Syria	6,59	Future	8,18	Nile Family + Kids	3,45
Selon le critère âge :									
18 - 24 ans		25 - 34 ans		35 - 49 ans		50 ans et +			
chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%
Space Toon	16,07	Future	8,33	Syria	10,78	Syria			13,64
Future TV	10,71	Space Toon	7,50	Space Toon Arabic	7,84	AL Jazeera			9,09
ART	3,57	Syria TV	6,67	Future TV	6,86	LBC			4,55
Résultat général				Selon le critère sexe					
				Masculin			Féminin		
chaîne	%			chaîne	%	chaîne	%		
Space Toon Arabic	8,67			Syria TV	9,33	Future TV	10,67		
Syria TV	8			Future TV	5,33	Space Toon Arabic	10		
Future TV	8			AL Jazeera	3,33	Syria TV	6,67		

¹⁹⁶ <http://www.mbc1.tv/article,04e.asp>

Les émissions qui traitent des conditions de vie des citoyens arabes ont également été abordées et, comme le montre le tableau qui suit, Al Jazeera se trouve à la première position avec 22%, Syria tv avec 15% et Al Arabiya avec près de 14%.

[T - n° 39]

T - n° 39									
Pouvez-vous me citer une ou plusieurs chaînes satellitaires qui traitent des conditions de vie des citoyens arabes ?									
Niveau d'instruction :									
Aucune formation scolaire.		École primaire		Collège et au lycée		Universitaires		Universitaires et plus	
chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%
AL Jazeera	100	Syria	26,32	AL Jazeera	16,48	Future	16,48	AL Jazeera	17,24
AL Jazeera	50	AL Jazeera	15,79	Syria	14,29	AL Jazeera	16,48	Syria	10,34
Future	50	Al Arabiya	10,53	Al Arabiya	12,09	Syria	12,09	Al Arabiya	6,90
Selon le critère âge :									
18 - 24 ans		25 - 34 ans		35 - 49 ans		50 ans et +			
chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%		
AL Jazeera	19,64	AL Jazeera	20	AL Jazeera	23,53	AL Jazeera	31,82		
Syria	19,64	Al Arabiya	11,67	Al Arabiya	15,69	Syria	31,82		
Al Arabiya	12,50	Syria	10	Syria	14,71	Al Arabiya	18,18		
Résultat général				Selon le critère sexe					
				Masculin			Féminin		
chaîne	%			chaîne	%			chaîne	%
AL Jazeera	22			AL Jazeera	26			AL Jazeera	18
Syria	15			Al Arabiya	14			Syria	16,67
Al Arabiya	13,67			Syria	13,33			Al Arabiya	13,33

Il a été question également de connaître la ou les chaînes qui étaient en mesure de présenter toutes sortes d'émissions et donc de varier les sujets à traiter. Le résultat apparaît sur le tableau n°40, qui montre que, selon les échantillons choisis, Al Jazeera est classée en haut de l'échelle avec 29,33%, suivie d'Al Arabiya tv et Futur TV avec 13,67% puis Syria tv avec 13%.

[T - n°40]

T- n°40									
Pouvez-vous me citer une ou plusieurs chaînes satellitaires qui traitent de l'ensemble les sujets précédemment ?									
Niveau d'instruction :									
Aucune formation scolaire.		École primaire		Collège et au lycée		Universitaires		Universitaires et plus	
chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%
Future TV	100	Future TV	15,79	Future TV	16,48	AL Jazeera	25,79	AL Jazeera	20,69
Syria TV	50	mbc	15,79	AL Jazeera	16,48	Al Arabiya	16,35	mbc	17,24
AL Jazeera	50	Al Manar TV	10,53	Syria TV	12,09	Syria TV	15,09	Future TV	13,79
Selon le critère âge :									
18 - 24 ans			25 - 34 ans		35 - 49 ans		50 ans et +		
chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%
Syria TV	14,29	AL Jazeera	23,33	AL Jazeera	21,57	AL Jazeera	27,27		
Al Arabiya	12,50	Al Arabiya	14,17	mbc	15,69	Syria TV	18,18		
Future TV	12,50	Future TV	14,17	Al Arabiya	14,71	Al Arabiya	9,09		
Résultat général				Selon le critère sexe					
				Masculin			Féminin		
chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%	chaîne	%
AL Jazeera	20,67	AL Jazeera	29,33	Future TV	18				
Al Arabiya	13,67	Al Arabiya	16	mbc	15,33				
Future TV	13,67	Syria TV	12,67	Syria TV	13,33				

Chapitre 5 Utilités et influence des différentes chaînes

5.1 Utilité de ces chaînes selon le téléspectateur Syrien

À la question de savoir si les chaînes choisies et regardées répondent à leurs attentes, les téléspectateurs interrogés répondent, selon le tableau n° 41, à 68% par la positive dont 100% pour les non scolarisés, près de 85% pour le niveau primaire et plus de 55% pour les universitaires et plus.

[T - n° 41]

La télévision par satellite dans le monde arabe Réception, audience, usages et approbation cas d'étude : Les téléspectateurs syriens

T - n° 41												
Pensez-vous que les chaînes satellitaires que vous regardez répondent à vos attentes ?	Résultat général	Selon le critère sexe :		Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :				
		Masculin	Féminin	18 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 ans et +	Aucune formation scolaire.	École primaire.	Collège et au lycée	Université	Universitaire et plus
La réponse	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Oui	68	64,67	71,33	69,64	66,67	70,59	59,09	100	84,21	67,03	68,55	55,17
Non	32	35,33	28,67	30,36	33,33	29,41	40,91	0	15,79	32,97	31,45	44,83
Totales	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Dans le tableau n° 42, il apparaît que la majorité des personnes questionnées, à près de 76% estiment que la diversité des chaînes regardées leur a permis d'améliorer leurs connaissances sur le reste du monde et d'élargir leurs horizons ; Les non scolarisés, à 100%, les personnes entre 35-49 ans à plus de 88% et les hommes en général à 80%, trouvent que ces chaînes ont été un moyen efficace d'épanouissement et d'ouverture sur le monde. Près de 61% quant à eux, pensent que la parabole leur a permis de mieux découvrir le monde arabe, dans toute la diversité de ses cultures d'où, plus de 68% des plus de 50 ans et près de 52% des universitaires et plus. Juste 26% de cet échantillon s'en servent pour connaître leur propre pays, ce qui prouve que ce moyen de communication est plus prisé pour s'ouvrir sur l'autre et découvrir d'autres horizons et d'autres cultures que sur soi et sur sa propre culture.

[T - n° 42]

T - n° 42												
Pensez-vous que les chaînes satellitaires ont amélioré vos connaissances ?	Résultat général	Selon le critère sexe :		Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :				
		Masculin	Féminin	18 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 ans et +	Aucune formation scolaire.	École primaire.	Collège et au lycée	Université	Universitaire et plus
La réponse	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Sur votre pays	26	33,33	18,67	19,64	20,83	31,37	45,45	50	47,37	25,27	24,53	20,7
Sur le monde Arabe	61	64,00	58	67,29	53,33	66,67	68,18	50	78,95	63,74	59,12	51,72
Sur le reste du monde	75,33	80	73,33	37,50	71,67	88,24	95,45	100	73,68	69,23	78,62	75,86

Afin de mieux préciser cette vision de l'utilité de la parabole, d'autres questions ont été posées aux échantillons choisis et le tableau n° 43 y répond en montrant que près de 78% pensent que les chaînes satellitaires ont joué un rôle important en permettant une meilleure connaissance des événements survenus dans le monde arabe et notamment les non scolarisés dont c'est devenu la meilleure source d'informations. À 72%, dont plus de 82% du niveau primaire et 80% des hommes pensent que c'est un moyen de connaître tout ce qui se passe dans le monde entier. Pour certains, il leur a été permis à travers ce moyen, de connaître d'autres cultures, pour d'autres, s'informer en politique, en économie ou en

société. Une minorité, à 17%, a répondu par la négative en estimant que cela n'a amélioré en rien le niveau de ses connaissances.

[T - n° 43]

Pensez-vous que les chaînes satellitaires ont joué un rôle dans...	Résultat général	Selon le critère sexe :		Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :				
		Masculin	Féminin	18 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 ans et +	Aucun format scolaire.	École primaire	Collège et au lycée	Université	Universités et plus
La réponse	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
En favorisant une meilleure prise de conscience du citoyen arabe dans le domaine politique.	67,67	74,00	61,33	51,79	65	76,47	81,82	100	73,68	64,84	67,30	72,41
En favorisant une meilleure connaissance des événements survenant dans le monde arabe.	77,67	82,00	73,33	64,29	77,50	83,33	86,36	100	78,95	78,02	77,99	72,41
En favorisant une meilleure connaissance des événements survenant partout dans le monde.	71,00	80,00	62	55,36	66,67	82,35	81,82	100	84,21	71,43	72,33	51,72
Pour contribuer à améliorer les connaissances culturelles.	50,67	50,67	50,67	48,21	45	53,92	72,73	100	68,42	47,25	50,94	44,83
Pour contribuer à améliorer les connaissances en matière social et économique.	46,67	44,67	48,67	46,43	44,17	48,04	54,55	100	42,1	49,45	45,28	44,8
Négatif et qui n'a pas permis de faire progresser le niveau des connaissances.	17,67	16,67	18,67	21,43	20,83	11,76	18,18	0	10,5	18,68	18,87	13,8

5.2 Influence des chaînes satellitaires

Il s'agit dans cette partie de la recherche de connaître l'influence que peut avoir ce moyen de communication sur le récepteur. Il apparaît, selon les réponses données dans les divers tableaux qui vont suivre, que les chaînes regardées et les programmes suivis par les

différents téléspectateurs ont joué un rôle dans leur vie en modifiant quelque part, leurs traditions et coutumes, leurs centres d'intérêt et leurs habitudes.

5.2.1 Traditions et coutumes

[T - n° 43]

Pensez-vous, que ce que diffusent les chaînes satellitaires a influencé les coutumes et les traditions arabes ?	Selon le critère sexe :			Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :				
	Résultat général	Masculin	Féminin	18 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 ans et +	Aucune formation scolaire.	École primaire	Collège et au lycée	Université	Universitaire et plus
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Oui	77	83,33	70,67	73,21	74,17	79,41	90,91	0	57,89	73,63	80,50	86,21
Non	23	16,67	29,33	26,79	25,83	20,59	9,09	100	42,11	26,37	19,50	13,79
Totales	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Le tableau n° 43 montre que 77% des personnes interrogées pensent que la parabole a influencé leurs coutumes et traditions, dont plus de 90% pour les plus de 50 ans. Cette catégorie d'échantillon estime à 60% cette influence négative ; 68% des universitaires et plus partagent cet avis, ainsi que près de 60% des femmes. Les avis sont divers puisque près de 16% trouvent cette influence positive et plus de 15% penchent pour les deux avis et ce, selon les programmes regardés dont plus de 45% du niveau primaire et près de 24% des femmes. (Voir tableau n° 44).

[T - n° 44]

Si oui : est-ce que cette influence est...	Selon le critère sexe :			Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :				
	Résultat général	Masculin	Féminin	18 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 ans et +	Aucune formation scolaire.	École primaire	Collège et au lycée	Université	Universitaire et plus
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Négative	61,03	62,40	59,43	60,98	62,92	59,26	60,00	0	18,18	55,22	66,41	68
Positive	19,04	20,80	16,98	19,51	16,85	20,99	20,00	0	36,36	28,36	14,06	12
Négative et positive	19,91	16,80	23,58	19,51	20,22	19,75	20,00	0	45,45	16,42	19,53	20
Totales	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

5.2.2 Nouveaux centres d'intérêt

Il est question de savoir ici, si l'utilisation de la parabole a permis de se découvrir de nouveaux centres d'intérêt. Plus de 36% des personnes interrogées pensent que oui dont 100% les non scolarisés, 52% le niveau primaire et 50% les plus de 50 ans. Paradoxalement

et très peu, à près de 10% estime que non, dont plus de 30% le niveau primaire. C'est dire la diversité des opinions selon les individus. 36% des personnes ne sont pas sûres de leur réponse et répondent par peut-être avec près de 42% pour les jeunes de 18-24 ans et plus de 43% pour les femmes. (Voir tableau n° 45).

[T - n° 45]

T - n° 45												
Pensez-vous que les chaînes satellitaires vous ont permis de découvrir de nouveaux centres d'intérêt auxquels vous ne songiez pas auparavant ?	Résultats généraux	Selon le critère sexe :		Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :				
		Masculin	Féminin	18 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 ans et +	Aucun format scolaire.	École primaire.	Collège et au lycée	Universitaires	Autres et plus
La réponse	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Oui	36,33	40	32,67	35,71	33,33	37,25	50	100	52,63	35,16	33,96	37,93
Non	9,33	13,33	5,33	5,36	9,17	11,76	9,09	0	31,58	12,09	5,03	10,34
Peut-être	36,00	28,67	43,33	41,07	38,33	33,33	22,73	0	10,53	37,36	38,99	34,48
Un peu	18,33	18	18,67	17,86	19,17	17,65	18,18	0	5,26	15,38	22,01	17,24
Totales	100,0	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

5.2.3 Changement d'habitudes

[T - n° 46]

La télévision par satellite dans le monde arabe Réception, audience, usages et approbation cas d'étude : Les téléspectateurs syriens

Pensez-vous, que le fait de regarder les chaînes satellitaires, vous a conduit à ...	Résultat général	Selon le critère sexe :		Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :				
		Masculin	Féminin	18 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 ans et +	Aucune formation scolaire.	École primaire	Collège et au lycée	Université	Universités et plus
La réponse	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Lire de moins en moins les journaux.	47,33	57,33	37,33	37,50	40	56,86	68,18	100	42,11	43,96	49,69	44,83
Ne plus lire du tout les journaux.	10,67	11,33	10	10,71	11,67	9,80	9,09	0	10,53	14,29	8,81	10,34
Écouter de moins en moins la radio.	57,67	60,67	54,67	39,29	55,00	68,63	68,18	100	57,89	56,04	56,60	65,52
Ne plus écouter la radio.	11,67	13,33	10	3,57	9,17	17,65	18,18	0	10,53	14,29	10,69	10,34
Lire de moins en moins de livres.	40,67	48,67	32,67	33,93	28,33	54,90	59,09	50	21,1	36,26	44,65	44,8
Acheter de moins en moins de livres.	27,33	36,67	18	12,50	20,83	40,20	40,91	50	21,1	31,87	26,42	20,7
Regarder de moins en moins les chaînes hertziennes.	76,67	82	71,33	73,21	76,67	79,41	72,73	100	78,9	78,02	76,73	69

Dans le tableau n° 46, 76% de l'échantillon choisi trouvent que le fait de regarder les divers programmes des multiples chaînes satellitaires a diminué le taux d'intérêt pour les chaînes locales estimant que les meilleures informations sont ailleurs. Cet avis est partagé presque à égalité chez toutes les catégories de l'échantillon. Près de 56% disent également que la parabole a pris la place de la radio qui n'est plus aussi écoutée qu'avant l'apparition des satellites. Plus de 40% pensent que la lecture ne trouve plus un taux d'intérêt élevé comme ce fut le cas il y a quelque temps et de ce fait, les livres se vendent de moins en moins selon plus de 27% des personnes, dont plus de 40% pour les hommes de 50 ans et plus. Les journaux ont eux aussi perdu leur lectorat selon plus de 47% des personnes.

D'une manière générale et par rapport à ce chapitre, à la question de savoir si pour pouvoir regarder les divers programmes proposées par les multiples chaînes satellitaires il est question de modifier ses habitudes, tant à la maison qu'à l'extérieur, il semblerait, selon le tableau n° 47 que 77% des concernés estiment que non, dont plus de 81% de la catégorie des 25-34 ans et plus de 84% du niveau primaire.

[T - n° 47]

T - n° 47												
Pensez-vous que pour pouvoir regarder régulièrement les chaînes satellitaires, vous avez dû modifier vos habitudes tant à la maison qu'à l'extérieur ?	Résultats généraux	Selon le critère sexe :		Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :				
		Masculin	Féminin	18 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 ans et +	Aucune formation scolaire.	École primaire	Collège et au lycée	Universitaires	Universitaires et plus
La réponse	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Oui	23	24,67	21,33	21,43	18,33	27,45	31,82	0	15,79	26,67	19,50	27,59
Non	77	75,33	78,67	78,57	81,67	72,55	68,18	100	84,21	70,33	80,50	72,41
Totales	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

5.3 Rapport du téléspectateur avec la chaîne satellitaire syrienne

[T - n° 48]

T - n° 48												
Regardez-vous la chaîne satellitaire syrienne ?	Résultats généraux	Selon le critère sexe :		Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :				
		Masculin	Féminin	18 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 ans et +	Aucune formation scolaire.	École primaire	Collège et au lycée	Universitaires	Universitaires et plus
La réponse	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Oui	85,33	81,33	89,33	82,14	84,17	86,27	95,45	100	89,47	91,21	84,28	68,97
Non	14,67	18,67	10,67	17,86	15,83	13,73	4,55	0	10,53	8,79	15,72	31,03
Totales	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Le tableau n°48 montre que plus de 86% des téléspectateurs interrogés suivent la chaîne satellitaire syrienne avec 100% des non scolarisés, plus de 91% des lycéens et près de 90% des femmes.

Cependant, il semblerait que l'apparition, la multitude et la concurrence que représentent les autres chaînes satellitaires ont quelque peu diminué l'intérêt porté à la chaîne satellitaire locale qui s'en trouve ainsi en second plan comme l'indique le tableau n° 49 selon lequel, près de 60% de l'échantillon estime la regarder un peu moins qu'avant, dont près de 64% pour les plus de 50 ans et près des 56% les femmes. Par contre, plus de 30%, qu'on pourrait qualifier de fideles téléspectateurs disent ne pas avoir été influencés par les autres chaînes puisqu'ils continuent de la regarder comme avant, avec 50% pour les non scolarisés et plus de 47% pour ceux du niveau primaire.

[T - n° 49]

La télévision par satellite dans le monde arabe Réception, audience, usages et approbation cas d'étude : Les téléspectateurs syriens

T - n° 49

Les chaînes satellitaires, vous ont-elles poussé, à regarder de moins en moins la chaîne satellitaire syrienne ?	Résultat général	Selon le critère sexe :		Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :				
		Masculin	Féminin	18 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 ans et +	Aucun format scolaire.	École primaire.	Collège et au lycée	Université	Universitaires et plus
La réponse	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Un peu moins	59,33	62	56,67	58,93	57,50	60,78	63,64	50	31,58	61,54	62,89	51,72
Non	30,33	25,33	35,33	32,14	30,83	28,43	31,82	50	47,37	31,87	27,67	27,59
Oui	10,33	12,67	8,00	8,93	11,67	10,78	4,55	0	21,05	6,59	9,43	20,69
Totales	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Quant à la qualité du service offert par cette chaîne satellitaire syrienne, les résultats du tableau n° 50 montrent que près de 55% des personnes de l'échantillon estiment la qualité équivalente à celle des autres chaînes satellitaires concurrentes, dont près de 90% pour ceux du niveau primaire et plus de 65% pour les femmes. Toujours est-il que plus de 45% trouvent que la qualité est en dessous de celle des autres chaînes, chose peu négligeable également et qui montre quelque peu le peu d'intérêt qui lui est accordé chez les autres téléspectateurs.

[T - n° 50]

T - n° 50

Pensez-vous que la chaîne satellitaire syrienne offre un niveau de qualité équivalent au niveau des autres chaînes satellitaires ?	Résultat général	Selon le critère sexe :		Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :				
		Masculin	Féminin	18 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 ans et +	Aucun format scolaire.	École primaire.	Collège et au lycée	Université	Universitaires et plus
La réponse	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Oui	54,33	43,33	65,33	53,57	57,5	50,00	59,09	50	89,47	50,00	50,94	34,48
Non	45,67	56,67	34,67	46,43	42,50	50,00	40,91	50	10,53	50,00	49,06	65,52
Totales	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Pour avoir plus de précisions quant à cette qualité de service et afin de l'évaluer par rapport aux autres chaînes, la question a été posée au téléspectateur syrien, selon les échantillons choisis et les résultats du tableau n° 51 montrent que cette chaîne est jugée moyenne puisque, seuls près de 38% des personnes la jugent bonne dont 100% des non scolarisés et plus de 47% ceux du niveau primaire, ce qui correspond aux catégories des téléspectateurs pas très exigeants dans l'ensemble et qui se contentent donc du peu. Très peu la trouvent très bonne, à moins de 7% dont plus de 21% de ceux qui ont juste le niveau

primaire. 34% la trouvent moyenne et plus de 21% l'estiment en dessous de la moyenne et et moins de 7% la jugent très bonne.

[T - n° 51]

T - n° 51												
Pouvez-vous donner votre avis sur la qualité des émissions de la chaîne satellitaire syrienne ?	Résultat général	Selon le critère sexe :		Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :				
		Masculin	Féminin	18 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 ans et +	Aucune formation scolaire.	École primaire.	Collège et au lycée	Universitaires	Universitaires et plus
La réponse	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Au dessous de la moyenne	21,67	24,67	18,67	23,21	20,83	20,59	27,27	0	5,26	24,18	19,50	37,93
Moyenne	34	40,67	27,33	39,29	30	37,25	27,27	0	26,32	36,26	35,22	27,59
Bonne	37,67	30,67	44,67	35,71	40	35,29	40,91	100	47,37	35,16	38,99	27,59
Très bonne	6,67	4	9,33	1,79	9,17	6,86	4,55	0	21,05	4,40	6,29	6,90
Totales	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

5.4 Espoir d'ouverture vers des chaînes privées syriennes

À la question de savoir si le téléspectateur est favorable à l'ouverture en Syrie du champ audiovisuel à des chaînes privées, plus de 80% des personnes interrogées disent y être favorables avec près de 90% pour les universitaires et plus. C'est dire en fait que malgré la diversité des chaînes étrangères, malgré la multitude des chaînes satellitaires émanant d'autres pays et malgré la liberté, la gratuité et l'abondance de l'information venant d'ailleurs, le syrien préfère quand même recevoir l'information de chaînes nationales même différentes, mais qui émaneraient de la source même, ce qui lui donnerait plus de crédibilité et de fiabilité et qui travaillerait d'avantage le secteur de l'information et répondrait mieux aux attentes du peuple. (Voir tableau n° 52).

[T - n° 52]

T - n° 52

Êtes-vous favorable à l'ouverture en Syrie, des champs audio-visuels à des chaînes privés :	Résultat général	Selon le critère sexe :		Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :				
		Masculin	Féminin	18 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 ans et +	Aucune formation scolaire.	École primaire	Collège et au lycée	Université	Universitaires et plus
La réponse	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Oui	80,67	82	79,33	82,14	82,50	81,37	63,64	100	57,89	80,22	81,76	89,66
Non	19,33	18	20,67	17,86	17,50	18,63	36,36	0	42,11	19,78	18,24	10,34
Totales	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

5.5 Rapport propriétaire /programme

[T - n° 53]

T - n° 53

Cherchez-vous à connaître qui est le propriétaire de la chaîne satellitaire, et quelles en sont ses sources de financement ?	Résultat général	Selon le critère sexe :		Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :				
		Masculin	Féminin	18 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 ans et +	Aucune formation scolaire.	École primaire	Collège et au lycée	Université	Universitaires et plus
La réponse	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Oui	46,67	53,33	40	39,29	44,17	50,00	63,64	0	47,37	52,75	44,03	44,83
Non	25,33	26	24,67	32,14	29,17	19,61	13,64	50	31,58	24,18	26,42	17,24
Peu importe	28,00	20,67	35,33	28,57	26,67	30,39	22,73	50	21,05	23,08	29,56	37,93
Totales	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Dans le tableau n°53, plus de 46% des personnes disent qu'elles cherchent toujours à connaître le propriétaire de la chaîne regardée afin d'en savoir plus sur ses sources de financement. Plus de 60% des plus de 50 ans et presque toutes les catégories du tableau disent être curieux de savoir à qui appartient telle ou telle chaîne, car c'est à partir de là que le téléspectateur juge de la qualité des programmes proposés qui sont bien sûr influencés par les tendances et les partis pris de ces propriétaires, comme le montre le tableau n°54 où plus de 66% affirment cette influence. Il semblerait donc que, selon le téléspectateur syrien qui paraît assez mûr dans ce domaine qu'il n'y ait pas de réelle neutralité dans l'information ou le programme d'une chaîne, mais qu'elle soit plutôt dictée par beaucoup de facteurs et entre autres, le propriétaire et donc la source de son financement ce qui expliquerait son besoin de voir se multiplier des chaînes locales.

[T - n° 54]

T - n° 54												
Pensez-vous que les programmes des chaînes satellitaires sont influencés par les propriétaires de ces chaînes ?	Résultats généraux	Selon le critère sexe :		Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :				
		Masculin	Féminin	18 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 ans et +	Aucune formation scolaire.	École primaire	Collège et au lycée	Universitaires	Universitaires et plus
La réponse	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Oui	66,33	68,67	64	62,50	61,67	71,57	77,27	0	63,16	61,54	70,44	65,52
Non	12,67	16	9,33	10,71	13,33	13,73	9,09	0	26,32	15,38	9,43	13,79
Je ne sais pas	21,00	15,33	26,67	26,79	25,00	14,71	13,64	100	10,53	23,08	20,13	20,69
Totales	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Chapitre 6 La diversité médiatique

6.1 Ses avantages

[T - n° 55]

La télévision par satellite dans le monde arabe Réception, audience, usages et approbation cas d'étude : Les téléspectateurs syriens

T - n° 55													
Selon vous, les émissions des chaînes satellitaires ont-elles contribué à ... (vous pouvez citer plusieurs saisons)	Résultats généraux			Selon le critère sexe :				Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :	
		Masculin	Féminin	18 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 ans et +	Aucune formation scolaire.	École primaire	Collège et lycée	Université	Autres et plus	
La réponse	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	
Affaiblir le rôle du pouvoir politique dans le monopole du discours médiatique guidé qui vise le téléspectateur arabe ?	36	53,33	18,67	23,21	30	44,12	63,64	50	31,58	32,97	37,11	41,38	
Émanciper les sources médiatiques de la censure imposée par les pouvoirs politiques arabes ?	46,67	60	33,33	33,93	37,50	57,84	77,27	100	42,11	45,05	46,54	51,72	
L'évolution des relations entre les citoyens arabes et les autorités arabes ?	30,00	33,33	26,67	10,71	30,00	38,24	40,91	100	26,32	38,46	25,79	24,14	
Favoriser une plus grande ouverture sur le monde, et également une interactivité de grande envergure avec le monde ?	73,67	77,33	70	69,64	68,33	78,43	90,91	100	84,21	69,23	77,36	58,62	
Accroître les relations interactives entre les moyens de communications, et les masses arabes ?	54,33	62,67	46	50,00	52,50	56,86	63,64	100	68,42	56,04	54,09	37,93	
Rapprocher les différents	57,67	60,67	54,67	46,43	51,67	67,65	72,73	100	73,68	56,04	55,35	62,07	

Sous contrat Creative Commons : Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>) - FANDIE Soliman - Université Lyon 2 - 2008

Dans le tableau n° 55, il semblerait que le fait de suivre des émissions télévisées proposées par les différentes chaînes qui existent actuellement et qui sont captées par des milliers de téléspectateurs, et notamment les syriens, objet de notre recherche, contribue à changer et même de beaucoup certains comportements. Plus de 73% de l'échantillon étudié, dont plus de 90% les plus de 50 ans, dit que cela favorise une plus grande ouverture sur le monde et aussi permet une interactivité de grande envergure avec le monde. Près de 60% pense que ça rapproche les différentes cultures et civilisations ; plus de 54% dit que cela accroît la relation entre les masses arabes et les divers moyens de communication auxquels ils s'ouvrent d'avantage ; plus de 48% pensent aussi que la multitude des chaînes contribue à améliorer la qualité des médias arabes en diversifiant les programmes, les émissions et surtout en améliorant le niveau de compétence du personnel grâce à la concurrence féroce qui s'établit entre les chaînes. Une chose paraît également évidente selon près de 47% des interrogés, c'est que cette diversité a permis une abolition de la censure médiatique imposée par les pouvoirs politiques arabes qui s'en trouvent piégés et obligés d'y succomber et de tenter d'améliorer leur relation avec leur peuple et surtout de lui rendre des comptes en lui laissant la liberté de choix et d'opinion et surtout en abolissant le discours médiatique unique et guidé.

6.2 Ses inconvénients

[T - n° 56]

La télévision par satellite dans le monde arabe Réception, audience, usages et approbation cas d'étude : Les téléspectateurs syriens

Pensez-vous que les émissions par satellites aboutissent à... (vous pouvez citer plusieurs saisons)	Résultats généraux	Selon le critère sexe :		Selon le critère âge :				Niveau d'instruction :				
		Masculin	Féminin	(18 - 24) ans	(25 - 34) ans	(35 - 49) ans	(50) ans et +	Aucune formation scolaire.	École primaire	Collège et au lycée	Universitaires	Universitaires et plus
La réponse	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Plus de dépendance des sources étrangères pour les informations, notamment au niveau national ?	66	69,33	62,67	60,71	65	66,67	81,82	50	52,63	63,74	69,81	62,07
Classifier les priorités selon des agendas dépendant des médias étrangers ?	19	24,67	13,33	26,79	16,67	13,73	36,36	0	26,32	21,98	16,98	17,24
Enraciner la dépendance des médias arabes des étrangers particulièrement en l'absence d'une situation critique active ?	29,33	29,33	29,33	23,21	25,83	33,33	45,45	100	26,32	31,87	27,67	27,59
Rendre les masses non instruites dans le Monde Arabe victimes d'une éventuelle évasion médiatique ?	63	68,67	57,33	60,71	60	66,67	68,18	50	52,63	54,95	69,18	62,07

D'un autre coté, le tableau n° 56 stipule que 66% des personnes impliquées dans cette recherche affirment que les émissions des diverses chaînes dénotent d'une dépendance vis-à-vis des sources d'information étrangères et notamment au niveau national. C'est ainsi que plus de 81% des plus de 50 ans et près de 70% des universitaires, estiment que la dépendance est importante. Près de 30% voit également que les médias arabes en général se trouvent enracinés dans une dépendance de laquelle ils n'arrivent pas à se défaire, en l'absence d'une activité nationale. D'autres personnes interrogés et qui représentent un taux

de 63%, dont près de 69% sont âgés de 50 ans et plus, que les chaînes étrangères, avec leurs diverses émissions, ne font que conforter les masses incultes du monde arabe dans leur ignorance et les maintenir comme victimes d'une sorte d'invasion médiatique étrangère, ce qui serait une autre forme de dépendance.

Conclusion

Notre sujet de recherche intitulé « la télévision par satellite dans le monde arabe » est composée de trois grandes parties, à travers lesquelles nous avons tenté d'analyser la situation des médias dans le monde, pour nous intéresser plus précisément au cas de la Syrie.

Notre intérêt a donc porté sur l'apparition de cette technologie dans ce pays, la vitesse de sa propagation, sa relation avec le téléspectateur syrien et surtout son impact sur lui.

La première partie de la recherche, est surtout d'ordre technique et théorique. Il s'agit de faire une présentation quelque peu succincte et aussi exhaustive que possible de la technologie de l'information en abordant différents points tels que les différents modes de transmission de la télévision, son évolution à travers les âges par l'utilisation de techniques de plus en plus développés.

Dans la seconde partie du travail qui traite de la télévision par satellite dans le monde arabe, cinq grands thèmes y sont abordés. Il est question du droit à la communication et de la liberté de la presse dans le monde arabe ; de la diffusion hertzienne et de ses différentes étapes ; de la diffusion par satellite, sa naissance, son évolution, son réseau et la nature de ses services ; de l'influence de l'évolution technique sur la télévision arabe et de la diffusion satellitaire étrangère destinée au monde arabe.

Sur cette question précisément, sujette capitale de notre travail de recherche, de nombreux points sont traités. Nous y abordons les caractéristiques de cette diffusion étrangère ; les points de vue de la société arabe à ce sujet : rejet, acceptation ou juste interaction mais aussi et surtout son influence sur l'ordre politique des événements. À cet effet justement, il paraît évident, d'après l'analyse des faits établis, que les pouvoirs politiques arabes, jusque là très fermés à toute intrusion médiatique étrangère pour protéger leur puissance et leur pouvoir de dictateurs sur le peuple, se sont vus contraints, face à cet essor considérable de la technologie qui est parvenue et s'est imposée jusque chez eux, à s'ouvrir au monde des médias et au pluralisme, dans tous les sens du mot.

La troisième partie de la recherche, la plus importante du travail, est l'étude sur terrain. Nous y donnons d'abord, une petite présentation historique, géographique, sociale et politique de la Syrie, pour situer quelque peu le sujet dans son contexte. Il s'agit ensuite de décrire la méthodologie de travail suivie, les soucis rencontrés, le questionnaire établi et l'échantillon choisi sur lequel tout le travail s'est basé.

En second lieu, il est question d'analyser la parabole en tant que phénomène de consommation et donc d'en donner les raisons, les fréquences, l'impact sur le consommateur et le comportement de celui-ci face à cela, et ce, à tous les plans. Il s'agit aussi de connaître les différentes chaînes regardées, leur classement, leur utilité ; d'analyser le rapport du téléspectateur syrien avec la chaîne satellitaire syrienne et enfin de tirer les avantages et les inconvénients de cette diversité médiatique.

Partant d'une introduction générale pour aborder le thème choisi, utilisant une méthodologie précise pour aboutir aux conclusions à analyser, nous basant sur un questionnaire établi et prédéfini, nous nous sommes appuyés sur une source bibliographique composée d'ouvrages, de revues, d'articles de presse ou d'émissions

télévisées. Nous avons estimé nécessaire, pour plus d'exhaustivité, d'accompagner notre travail de recherche, d'un certain nombre d'annexes, tableaux et statistiques, émanant d'institutions officielles arabes et internationales.

Ce travail de recherche s'est donc donné comme objectif de décrire, comprendre puis analyser la situation de la diffusion par satellite en Syrie.

Selon notre étude, ce phénomène de consommation a vu le jour depuis plusieurs années déjà mais les statistiques établies sur la base de l'échantillon choisi, montrent que plus de 80% de ses composants, possèdent la parabole depuis plus de deux ans. Ce moyen de communication, ce mode d'information est devenu avec le temps, indispensable chez le consommateur syrien d'autant plus qu'il s'est rendu compte, que la chaîne locale terrestre était incapable de suivre l'évolution des événements aussi bien culturels, que sociaux ou politiques dans le monde. Le besoin de se référer à d'autres chaînes et à d'autres programmes, émanant d'autres pays, donc d'autres sources, s'est imposé, d'où le besoin de la parabole.

C'est donc l'incapacité des médias locaux et précisément, de la chaîne de télévision locale syrienne, de répondre aux besoins de ses téléspectateurs et à forger en eux une maturité et une personnalité dignes, qu'ils se retrouvent à suivre et à subir, souvent aveuglément, tout ce qui vient d'ailleurs.

Les statistiques établies montrent que le téléspectateur syrien passe plus de trois heures par jour, souvent seul et retiré, face à l'écran à suivre divers programmes, à analyser des événements locaux ou internationaux, et à vouloir se faire une idée sur tout ce qui se passe dans le monde, grâce aux multiples chaînes réceptionnées chez lui.

Bien que beaucoup de programmes d'ordre politique et d'information soient suivis, il est à noter que les émissions à caractère religieux gagnent de plus en plus de terrain en Syrie, en raison du discours politique, critique et controversé, des médias étrangers sur le monde arabe. Cela s'est surtout senti après les événements du 11 septembre 2001, lorsque la religion musulmane s'est vue rejetée violemment et critiquée de partout et par tous, notamment, par les États-Unis qui ont vite lancé une campagne d'intoxication et de mauvaise publicité, sur l'Islam, aussi violente qu'abusive et erronée.

La langue officielle de la Syrie étant l'arabe, les chaînes qui y sont les plus regardées sont donc arabophones et peu de gens regardent les chaînes qui émettent en langue étrangère, l'anglais en première position.

Malgré la multitude des stations existantes à travers tous les satellites, on remarque l'absence de chaînes spécialisées dans le domaine de la femme et de l'enfant, mise à part certaines (Haya, Space Toon) qui restent en deçà des attentes du téléspectateur.

L'arrivée de la parabole en Syrie, la réception de ces multiples chaînes et la diversité ainsi que l'abondance des programmes regardés dans tous les foyers, a contribué pour beaucoup, à la maturité du téléspectateur syrien et sa prise de conscience de la situation chez lui et dans le monde, tout en mettant fin à la « dictature » sur l'information exercée et imposée avant par l'institution étatique.

Malgré cela, ce phénomène peut avoir pour certains, et selon une partie des gens interrogés, un effet négatif, surtout chez les personnes fragiles et pas suffisamment mûres sur le plan intellectuel ou politique et qui manquent d'expérience dans le domaine de l'information, ce qui fait d'eux quelque part, des victimes de cette évolution technologique qu'ils subissent et qu'ils se voient contraints d'accepter et d'applaudir sans trop en comprendre les tenants et les aboutissants.

Lexique

A

- **ACTV** (Advanced Compatible Télévision aux États-Unis. 46.
- **ADSL** signifie Asymmetric Digital Subscriber Line en anglais, mais la définition française est « Ligne d'abonné numérique à débit asymétrique ». La traduction officielle est : « raccordement numérique asymétrique » (RNA) ou « liaison numérique à débit asymétrique ». 49, 52, 53.
- **ADSL 2+** est l'évolution de la technologie ADSL, elle exploite plus de fréquences porteuses pour les données (jusqu'à 2,2 MHz). Cela se traduit par une augmentation du débit maximal possible. Cependant, les améliorations par rapport à l'ADSL ne sont perceptibles que si l'abonné se situe à moins de 3 000 m du central téléphonique. Au-delà, les débits sont sensiblement les mêmes que ceux proposés par l'ADSL. 49, 222,227.
- **ARCEP** née le 5 janvier 1997 sous le nom d'Autorité de régulation des télécommunications (ART), l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) est un organisme français chargé de réguler les télécommunications.55,56.

B

- **Bit** par seconde est principalement utilisé en informatique et dans les télécommunications, mais comme beaucoup des termes utilisés dans ces disciplines, son équivalent anglais bit rate (ou bitrate) est très souvent employé.29, 40, 41, 44,49.

C

- **CANALSAT** est un bouquet de télévision par satellite qui a été lancé d'abord sous le nom CANALSATELLITE en version analogique en 1992 et en numérique en 1996. Il est détenu à 66% par le Groupe Canal+ et à 34% par Lagardère Active et utilise, pour sa diffusion, les satellites Astra à 19,2 degrés Est.53, 185.
- **CD** un disque compact ou (abréviation du terme anglais Compact Disc) est un disque optique utilisé pour stocker des données sous forme numérique. 44,47.
- **CNN** (Cable News Network), fondée en 1980, est la plus importante et la plus célèbre des chaînes d'informations télévisées américaines. 97,100,165,178,180,181,182,185,223,243,275,281.
- **CSA** Conseil supérieur de l'audiovisuel , organe régulateur de l'audiovisuel en France . 55,56.

D

- **D2-MAC** est un standard de télévision que l'on peut considérer comme intermédiaire entre le numérique et l'analogique. Il est issu du format MAC (Multiplex of analog componenets) mis au point par les laboratoires de la télévision privée en Grande-Bretagne. Cette technique, qui reste analogique, consiste à comprimer temporellement les composantes de luminance et de chrominance de façon à pouvoir les juxtaposer séquentiellement sur la durée d'une ligne vidéo. 223.

- **dBW** La zone de couverture de l'émission d'un satellite correspond à la surface terrestre éclairée par un satellite. Cette zone au sol est matérialisée par des courbes d'intensité d'égale puissance, ou iso-p.i.r.e, exprimée en dBW. Cette formule de présentation rapide et claire permet facilement de dimensionner la performance d'une antenne satellite, ou facteur de qualité (G/T). 33.
- **Débit** binaire mesure une vitesse de transfert de données numériques, mesurée en bits par seconde (bit/s, b/s ou bps). 34,40,41,42,43,44,45,48,49,52,53,222,223,224,227.
- **DVB-H** (Digital Video Broadcasting – Handheld), en français, Diffusion Vidéo Numérique - Portable) est un système de radiodiffusion hertzienne numérique destiné à une réception sur terminal mobile. La principale technologie concurrente du DVB-H est le T-DMB. 53,54,223.
- **DVD** est à la fois un support vidéo numérique et un sigle de l'abréviation du terme anglais Digital Versatile Disc (et non Digital Video Disc) traduit en français comme disque numérique polyvalent, qui fait référence à un format de stockage sur un disque optique utilisé pour le stockage de données comme par exemple des films de qualité audio et vidéo importante.53,223.

E

- **eBay** est un site Web de ventes aux enchères créé en 1995 par Pierre Omidyar, qui est devenu une référence mondiale dans sa catégorie et un phénomène de société. eBay compte aujourd'hui plus de 200 millions de membres inscrits. 51.

F

- **Fastweb : RaiUno** est la première chaîne de télévision publique généraliste italienne du groupe audiovisuel public Rai.42,224.
- **FM** Frequency Modulation, en anglais, soit « modulation de fréquence », maintenant utilisé de manière habituelle comme abréviation en français (voir également radio FM). 31,38,92,224.
- **France télécom** est la principale entreprise de télécommunication en France.31, 42, 224,225.
- **Free** , société filiale du groupe Iliad, est l'un des principaux fournisseurs d'accès à Internet français. 49, 53, 185, 224, 239,242.
- **FTTH** est l'acronyme du terme anglais Fiber To The Home, signifiant littéralement en français « fibre jusqu'au foyer ». Il s'agit du nom d'une technologie visant à concurrencer les technologies xDSL en installant de la fibre optique jusque chez l'abonné. 36,224.

H

- **Hertz** (symbole: Hz) est l'unité dérivée de fréquence du système internationale (SI). Elle est équivalente à une oscillation par seconde (s^{-1} , 1/s). 29,30,32,38,40,41,42,46.

I

- **INTELSAT** (International Télécommunications Satellite Consortium). a été créé le 20 août 1964, associant 11 pays. Il a pour but de fournir des services de télécommunications internationales sur une base non discriminative. 85, 86, 88, 95, 224, 276,277.

- **IP** est couramment utilisé dans le domaine de la conception de puces électroniques pour définir la conception d'une fonction électronique. 49, 224, 226,227.
- **IPTV** Internet Protocol Television est la dénomination la plus commune pour les systèmes de distribution par souscription de signaux télévision et/ou vidéo en utilisant des connexions à haut débit sur le protocole IP. 49, 50, 51,224.

J

- **JPEG** (également appelé JPG) est un acronyme de Joint Photographic Experts Group, nom d'un comité créé en 1986 résultant de la fusion de plusieurs groupes (d'où le joint) de professionnels de l'industrie de l'image. Ce comité a donné son nom à la norme ouverte de compression d'images numériques JPEG. Ensuite cette norme a donné son nom au format de données défini et au format de fichier le plus utilisé pour contenir ces données. 44, 224.

K

- **kB** est le symbole du kilobyte (1000 bytes). 225.
- **kW** est le symbole du kilowatt, une unité de puissance qui vaut 1000 watts. 25,30.

M

- **M6** Métropole Télévision, plus connue sous le nom de Métropole 6 ou M6, est une chaîne de télévision généraliste française commerciale privée. 53.
- **Mbit/s** mégabit par seconde (symbole Mbit/s ou Mb/s) équivalent à 1000 kbit/s. 29, 40, 41, 44.
- **MMDS** Microwave Multipoint Distribution System, soit « Système Distribution Micro-onde Multipoint » (SDMM), est un système de diffusion de la télévision. 100, 225, 286.
- **MPEG**, acronyme de Moving Picture Experts Group est le groupe de travail SC 29/WG 11 du comité technique mixte JTC 1 de l'ISO et de la CEI pour les technologies de l'information chargé du développement de normes internationales pour la compression, la décompression, le traitement et le codage de la vidéo, de l'audio et de leur combinaison, de façon à satisfaire un large panel d'applications. 44, 45, 225,227,

N

- **Neuf Télécom** est l'un des principaux fournisseurs d'accès à internet français. 49,225.
- **NTSC** : National Television System Committee, c'est-à-dire Comité du système de télévision national. C'est une norme de codage de la vidéo en couleur mise au point aux USA dans les années 1950. 46,225.

O

- **Orange** est aujourd'hui une entreprise multinationale de télécommunications, filiale de France Télécom. 56,225.

P

- **P2P** Le terme poste à poste est la traduction (initialement adoptée au Canada) de l'anglais Peer-to-Peer (ou aussi Point-to-Point), laquelle est souvent abrégée P2P (prononcer « pi-tou-pi »). On peut aussi traduire par « pair à pair », « point à

point » ou « égal à égal ». Dans cet article, l'abréviation P2P sera utilisée de façon systématique. 51,226.

- **PAL : Phase Alternated Line**, c'est-à-dire *alternance de phase suivant les lignes*. C'est une norme de codage de la vidéo en couleur mise au point en Allemagne par Walter Bruch (1908-1990). 3
- **PIRE** est faible plus la parabole doit avoir un gain (donc un diamètre) important, le facteur de bruit de la tête universelle intervenant, mais peu. 33, 226.

Q

- **QCM** Un questionnaire à choix multiples, est un questionnaire dans lequel sont proposées plusieurs réponses pour chaque question. Une ou plusieurs de ces réponses sont justes. 149, 226.

R

- **Réseau sans fil** est un réseau informatique qui connecte différents postes entre eux par ondes radio. 226.

S

- **SÉCAM** : utilisé pour « Séquentiel Couleur À Mémoire » (la forme « Séquentiel couleur avec mémoire » est erronée) – c'est une norme de codage de la vidéo couleur inventée par Henri de France et diffusée à partir de 1967. 226.
- **SFR** (Société Française de Radiotéléphone) est un opérateur mobile français. 56, 226.
- **Skype** est un logiciel propriétaire et service de voix sur IP développé par les créateurs de Kazaa et de The Venice Project, Niklas Zennström et Janus Friis. 50, 51,226.

T

- **TAT** : Télévision analogiques terrestre, le signal vidéo composite est en PAL ou Secam.226.
- **TDF** ou, anciennement, Télédiffusion de France, est une entreprise qui propose principalement des services de diffusion de contenus audiovisuels, mais qui se développe également actuellement dans les domaines des services d'information multimédia, du transport intelligent et la diffusion sur Internet. (TDF est le premier groupe diffuseur audiovisuel en Europe). 29,33, 226,227.
- **Télévision hertzienne** correspond, au sens propre, à la diffusion par l'intermédiaire d'ondes électromagnétiques, des signaux de télévision, selon différentes bandes de fréquences et modulation. 50,227.
- **Télévision par ADSL**, appelée parfois TVoDSL, à ne pas confondre avec la Web TV, est la diffusion de chaînes télévisées par le signal ADSL. Il s'agit souvent d'une offre groupée à une connexion Internet, proposée par des fournisseurs d'accès à Internet, souvent dans le cadre d'une offre dite "triple play" combinant internet haut débit, téléphonie sur IP et TV. 52, 53, 227.
- **Télévision par câble** est également connue sous le terme réseau câblé ou sous le seul vocable le câble. Elle désignait initialement la distribution de programmes TV et radio. D'autres services de communication électronique s'y sont adjoints : accès à l'Internet en haut débit et raccordement téléphonique. Ces réseaux filaires se sont

surtout développés dans un premier temps dans les grandes agglomérations, puis dans les villes de moins en moins importantes en terme de nombre de raccordements possibles. 227.

- **TF1** (anciennement Télévision Française 1) est la première et la plus ancienne chaîne de télévision généraliste française. 53, 227.
- **TNT** : Télévision numérique terrestre le codage est du MPEG-2 (ou du MPEG-4, envisagé). 5, 45, 46, 53, 227, 274, 278, 282.
- **TPS** est le nom d'une société française de télévision payante (sigle de Télévision Par Satellite). 53, 185, 227.
- **Triple Play** est l'anglicisme qui fait partie des offres Multi Play et qui désigne la fourniture de trois services : Internet, téléphonie fixe (souvent de la voix sur IP) et télévision (souvent de la télévision par ADSL) avec parfois des services de VOD. 49,227.
- **TV HD** télévision à haute définition. 46, 227.

U

- **UHF** est formée d'éléments courts, genre râteau. Le gain d'antenne peut atteindre 17 dB sur une yagi 22 éléments (L : 2,50 m). L'antenne UHF existe sous plusieurs découpes, 21 à 38 (ou bande IV) ou 39 à 69 (bande V) monocanal 21 (RTL). 30, 32, 45.
- **UMTS** (Universal Mobile Telecommunications System) est l'une des technologies de téléphonie mobile de troisième génération (3G). Elle est elle-même basée sur la technologie W-CDMA, standardisée par le 3GPP et constitue l'implémentation européenne des spécifications IMT-2000 de l'UIT pour les systèmes radio cellulaires 3G. 53.

V

- **VHF** On appelle très haute fréquence (very high frequency en anglais) le bond de radiofréquences comprise entre 30 et 300 MHz (longueur d'onde de 10 à 1 m). Par extension on appelle aussi communément VHF l'appareil de radiotéléphonie utilisant cette gamme de fréquences. 29, 30, 45.
- **VHS** (ou Video Home System) est un standard pour l'enregistrement de vidéo sur bande magnétique de 1/2 pouce qui a été mis au point par JVC à la fin des années 1970.
- **VIP V.I.P.** série télévisée américaine mettant en vedette Pamela Anderson.
- **VOD** La vidéo à la demande (VoD) ou vidéo sur demande (VsD) de l'anglais Video on Demand (VoD) est une technique de diffusion de contenus vidéo numériques bidirectionnelle (interactive) offerts ou vendus par les réseaux câblés, comme Internet, ou les réseaux non câblés, comme la téléphonie 3G. 50, 227, 228.

Bibliographie

- Bourytsi, *Le Journalisme de la télévision*, traduit de l'anglais par KHADOUR Adib, Damas, Syrie, 1991.
- Abbas Mustapha Sadek, *presse de l'Internet, bases de l'édition électronique journalistique*, publications Edhifra, Abu Dhabi, 2003.
- Abdel El Kader Ben Cheikh, *la télévision, la culture, l'identité texte en arabe*, Tunis 1999.
- ABDERRAHMANE Aouatef, *Études sur la presse arabe contemporaine*, maison El Fârâbî, Beyrouth, Liban, janvier, 1989.
- AL HITHI Hadi Naâmane, *La télécommunication par satellite et les probabilités de son influence politique sur le monde arabe*, Centre des études de l'Union arabe,
- AL ZEYIR Saïde Ben Moubarak, *La télévision : Le changement social dans les pays en développement*, Djeddah, Arabie Saoudite, [édition maison Al shwrouk, 1989.](#)
- ALIASS, Joseph, *Développement de la presse Syrienne en cent ans*, Damas 1983, Vol 2.
- ALRRIFAI, Chams Al ddién, *Histoire de la presse Syrienne*, Égypte 1969, Vol 2.
- AMINE Samir, *critique d'esprit de l'époque (arabe)*, Édition Maison El Fârâbî – Beyrouth, 1^{ère} édition 1998.
- AOUDAT Hocine, *le droit à la communication les politiques de l'information arabe*, extrait de l'intervention dans le colloque sur la liberté de la presse dans le monde arabe et en Europe, Organisé par la ligue Arabe des droits de l'homme, France, Paris, Malakoff, 12/12/2003.
- BERQUE Jacques, *Une cause jamais perdue : pour une Méditerranée plurielle : écrits politiques 1956-1991*, édition : AlbanMichel, Paris, 1998.
- DJAMEL Racim Mohamed, *La communication et l'information dans le monde arabe*, Centre Des Études de l'Union Arabe, Beyrouth, Liban, 2^{ème} édition, février 2001.
- DJAMEL Racim Mohamed, *Communication et média dans le monde arabe*, Centre des Études de l'Union arabe, Liban, Beyrouth, août 1991.
- EI HARITHI Fahd, *Les médias saoudiens : histoire et perspectives*, Publications du ministère de l'information saoudien. Asbar pour les études, la recherche et la communication, El Riyad, 1999.
- GINET Bertrand, *Médias et information dans le monde arabe : les nouveaux hérauts de la démocratisation ?*, Editeur WHIT Aidan, plié en Belgique par la Fédération Internationale des Journalistes, juin 2005.
- HALLEY Alex, *Racines, kountakinté*, traduction : FOUAD Ayoub et AYOUB Souhil, Damas, Syrie. 1998.

- HARB FERZAT Mohamad, *La vie des partis politiques en Syrie*, Damas 1955.
- HARB Ali, *Le monde et son problème, logique de l'affrontement et langue de l'alternance*, Centre culturel arabe, 1^{ère} édition, 2002.
- IKLINI Susanne et ABD EL ADHIM Azza, Les modèles culturels, éducatifs et comportementaux, revue des radios arabes, N° 1, Union des radios arabes, Tunis, 2002.
- ISMAÏL Adil, *La politique internationale dans les pays Arabes Orientaux*, Beyrouth 1964, Vol 4.
- KADRI Aissa, *Parcours d'intellectuels maghrébins : scolarité, formation, socialisation et positionnements*, Ed Karthala- Institut Maghreb-Europe, Paris 1999.
- KANDIL Hamdi, *Télécommunication par satellite*, Égypte, organisation générale du livre, 1985.
- KHADOUR Adib, *La communication arabe aux portes du XXI^{ème} siècle*, Bibliothèque informatique, Damas, Syrie, 2000.
- KHADOUR Adib, *Etudes télévisuelles*, la Bibliothèque de l'informatique, Damas, Syrie, 1998,
- KHADOUR Adib, « *La presse spécialisée* », Damas, Syrie, 2003.
- KHADOUR Adib, *Crises des médias ou crises des régimes*, Damas, Syrie, 2003.
- KHADOUR Adib, *L'déontologie du journalisme*, livre Université à l'université de Damas, Syrie.
- LECOY Pierre, *Technologie des télécoms*, Edition Hermès, Paris, 1995.
- MATTELART Armand et Michèle, *Histoire des théories de la communication*, traduit de la langue française Par KHADOUR Adib, Damas, Syrie, 2003.
- MATTELART Armand, *l'invention de la communication*, traduit de la langue française Par Ryad SOMA, édition Maison El Fârâbî –Beyrouth, Liban, 2ème édition, 2003.
- MILES Hugh, *AL- Jazzerâ, la chaîne qui défie l'Occident*, traduit de l'anglais par Vincent Hugon, édition Bouchet Chastel, Paris, 2006.
- MUCCHIELLI Alex, *L'identité*, traduit de la langue française, Par WATFA Ali, Damas, Syrie, 1993.
- MERMIER Franck, *Mondialisation et nouveaux médias dans l'espace arabe*, Co-édition Maison neuve et Larousse /Publications de la Maison de l'Orient, Lyon, France, 2003.
- NABA René, *Guerre des ondes, guerre des religions, la bataille hertzienne dans le ciel méditerranéen*, édition : l'Harmattan, Paris, 1998.
- NADJIB ZAKI Mahmoud, *Notre culture face à l'époque*, Beyrouth, Liban, Édition Dar Echarak, 1979.
- NODINOT Jean François, *21 pays pour une nation arabe*, édition Maisonneuve et Larousse, Paris, 1992.
- OUEN Marie, *Les enfants et la télévision*, traduit de l'anglais par : Abderrahmane Al subaihi, Damas, Syrie, 1999.

- PROULX Serge et VITALIS André, *Vers une citoyenneté simulée, médias , réseaux et mondialisation* , édition Apogée. Rennes, 1999.
- SAÄB Hacene, *échec de la continuité civilisationnelle de l'information : vers une agence arabe internationale de l'information*, Beyrouth, Liban, 1981.
- Salah Eddine Hafedh, *la technologie de la communication et la liberté de la presse et de l'opinion : en arabe La révolution technologique et les moyens de la communication arabe*, Tunis 1991.
- STÉPHANE Rials, *Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen 26 août 1789*, Hachette, *la déclaration de la révélation Française 1789*, Paris 1988.
- UNION de la radio et de la télévision égyptienne, *Livre annuel de la radio télévision égyptienne*, 1995/1996. Lescommerciales d'Alhram, Kalyoub, Le Caire, 1997.
- YAHYA Aboubakr, Saad Labib, Hamdi Kandil, *Le développement de l'information dans les pays arabes , besoins et priorités*, UNESCO, Paris, 1985.

Revue

- ABDO EL DJABIRI Mohamed, « Le problème culturel », publications de la série *la culture populaire*, n°25, problèmes de l'intellect arabe, centre des études de l'Union arabe, Beyrouth, Liban, 1994.
- ABDOLLAH Abdelkhalek, « dépendance et dépendance culturelle », *futur arabe*, n°83, janvier, 1996.
- ABDORRAHMANE Awatef, « Problèmes de dépendance de l'information et de la culture dans le Tiers-Monde », série *le monde du savoir*, Koweït, Assemblée nationale pour la culture, les arts et la littérature, n°87, 1984.
- AL HITHI Hadi Naâmane, « Probabilités d'influences politiques de la diffusion par satellite sur le monde arabe », centre des études de l'union arabe, *série livres du futur arabe*, année 18, n°205, Beyrouth, Liban, mars 1996.
- ALI Nabil, « La culture arabe et l'aire des informations/vision de l'avenir du discours culturel arabe », Publications du conseil national de la culture, des arts et de la littérature, série : *le monde du savoir*, n°265, 2001.
- DHAHER Messaoud, « La culture arabe à l'affront des changements internationaux du moment », *l'intellect moderne arabe*, N°100-101, 1993, p56, d'après, May Abdallah Sanou, « les arabes à l'affront du développement technologique de l'information et de la communication », *revue arabe : l'avenir*, n°230, 1998.
- EL KHATIB Omar Ibrahim, « Technologie et civilisation, point de vue arabe », *revue des affaires arabes*, n°32, octobre 1983.
- GHALION Bourhan, « le développement culturel arabe, entre dépendance et enfermement », *revue de l'union*, n°92, 1992.
- GHARIBI Wadjib, « La télévision comme moyen d'apprentissage à distance », *revue des sciences humaines*, n°26, février 2006.

- GUIDENS Anthony, penseur et conseiller du premier ministre britannique, « loin de la gauche et de la droite », traduction, Chawki Djalal, *série du monde de la connaissance n°286/Assemblée nationale de la culture, des arts et de la littérature*, le Koweït, octobre 2002.
- Journal de l'information de l'UNISIST Information*, « informatique et communication », n°2, 2002.
- KHADOUR Adib, « le regard de la diffusion satellitaire en directe dans le monde arabe : les téléspectateurs de la ville de Damas- Syrie 1997 », *Revue des affaires arabes*, N° 93, Syrie, mars 1998.
- LASKI Harold, « La liberté dans les pays modernes », voir, Hadi Naâmane el Hiti : « La télécommunication par satellite et les probabilités de son influences politique sur le monde arabe », Centre des études de l'Union arabe, série Livres du *futur arabe*, année 18, n° 205, Liban, Beyrouth mars 1996.
- Revue « *l'Union* », Beyrouth, Liban, n°86, 1991, introduction.
- Revue de l'union des pays arabes et les organisations arabes spécialisées, *Revue d'affaire arabe*, N°29, Juillet 1983.
- SANOU May Abdullah, « Les arabes et la communication par satellites », centre des études de l'union arabe, série des livres du *futur arabe*, n°34, Beyrouth, Liban, 1^{ème} édition, août 2004.
- SANOU May Abdullah, « Les arabes et la communication par satellites », centre des études de l'union arabe, série des livres du *futur arabe*, n°34, Beyrouth, Liban, 1^{ème} édition, août 2004.
- YACINE Bou Ali, « rôle de l'adaptation des significations dans la dépendance intellectuelle », *revue de l'union arabe*, n°92, 1992.
- AOUDAT Hocine, *droit à droit à la communication les politiques de l'information arabe*, extrait de l'intervention dans le colloque sur la liberté de la communication à Bagdad, Irak, (26-30) septembre 1981.
- BELKAZIZ Abdoullah, sujet abordé lors de la conférence de Rabat sur, *l'information et la sécurité culturelle*, rabat, Maroc 19/07/1994.
- DJELLOUL Faïçal, *plumes d'esclaves : conditionnement de textes dans la presse arabe*, sujet abordé lors d'une conférence sur : *la liberté de presse dans le monde arabe et l'occident*, organisée par l'Organisation arabe des droits de l'homme, Malakoff, France, 12/12/2003.<http://www.apfw.org>
- EI KELK Amine, *Société des informations dans les pays arabes (cas d'étude)*, direction de la programmation des sciences et de la recherche scientifique, l'organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), 2002.<http://www.alecso.org.tn>
- EL MASSRI Oussama, *La presse syrienne ...réalité sans espoir*, introduction à la conférence sur : *la liberté d'expression en Syrie*, organisée par la commission arabe des droits de l'homme, à Malakoff, France, 13 décembre 2003, Organisation arabe de la liberté e la presse, Londres.<http://www.apfw.org>

- Notice finale de la conférence internationale, *Déontologie de la presse ...vers une presse libre et responsable*, le Caire du 5 au 7 mai 2003, deuxième congrès annuel de l'organisation arabe de la liberté de la presse.
- REDJOUANI Abdennabi, « l'information et la sécurité culturelle », conférence de Rabat, *El Moustakbel el Arabie (l'avenir arabe)*. 19/7/1994.
- SOCINI Mustapha, *obstacles logiques et spécifiques à la liberté de la presse*, sujet abordé lors du Congrès de l'Organisation arabe pour la liberté de la presse, mai 2002. <http://www.apfw.org>
- ABDO EL MUSLIM Tahar, « lecture plurielle, crise unique : l'information arabe vit des transformations à l'aire des crises », site de la revue électronique *zaman*, n°1548, 5/7/2003.
- AL HADJILANE Djamil, « comment les arabes affrontent ils les médias occidentaux de façon raisonnée ? » *al balagh électronique*, www.balagh.com
- « Al Jazeera, la télé qui réveille le monde arabe », *Journal le monde*, France, Paris, 07/03/2000. <http://www.library.cornell.edu>
- ALI Fassili, Abdel Mohssen kabbani, « L'information arabe interrompt son rôle essentiel pour s'occuper de rôles secondaires », *journal saoudien El watan* du 1/11/2003. <http://www.alwatan.com.sa>
- BELGHIT Soltane, *Les moyens d'information et la langue arabe*, 28/06/2006. <http://www.diwanalarab.com>
- CHRISTOPHE Ayad, « Moyen-Orient : un pluralisme tombé du ciel », *le courrier de l'UNESCO*, janvier 2000. <http://www.unesco.org>
- EL KHATIB Kamel, « la diffusion par satellite arabe atteint 800 000 heures par an », publications site du journal saoudien *El watan*, 22/01/2004, www.alwatan.com.sa
- EL MADJED Hamed, « les télévisions étatiques et des conservateurs », *journal du moyen orient*, n° 9895 du 31/09/2005. <http://www.aawsat.com>
- HIRST David, « al jazeera, une chaîne libre au Proche-Orient », *le monde diplomatique*, France, Paris août 2000. <http://www.monde-diplomatique.fr>
- HOUAIDI Fahmi, Situation de la langue arabe dans les moyens d'information, 26/10/2005, <http://www.isesco.org.ma>
- « Influences des chaînes satellitaires sur la société musulmane », *journal de la revue électronique du groupe El Jazeera*, n°10400 du 20/03/2001. <http://www.suhuf.net.sa>
- « la télévision nationale face aux chaînes privées », *Journal du moyen orient*, n° du 06/03/1997.
- KHAWADJA Ahmed, *la télévision entre réalité et irréalité : relation entre image télévisuelle et éducation familiale et scolaire*, revue électronique *Afkar*, 2005. <http://www.afkaronline.org>
- KHOURI Nassim, *La chute du pouvoir linguistique freine t-il la langue arabe ?*, 26/10/2005. <http://marsad.watan.com>
- Le retard de la langue arabe par rapport aux moyens d'information est un danger pour elle*, 25/11/2006. <http://annabaa.org>
- La langue arabe et les médias arabes*. 05/04/2006. <http://arabic.irib.ir>

La langue arabe , une affaire d'existence, <http://www.isesco.org.ma>.

NEGROUCHE Nasser, « écran noir, images blanches », *le monde diplomatique*, France, Paris, juillet 2002. <http://www.mondediplomatique.fr>

RAMONET Ignacio, « média concentrés », *le monde diplomatique*, France, Paris, décembre 2002. <http://www.mondediplomatique.fr>.

Site de la société El Bayan de journalisme, impression et édition, « décomposition des dangers moraux l'un après l'autre », *El Bayan*, 01/08/2003, n°637, www.albayan.co.ae

ABDELKADER Hatem Mohamed, « l'influence des satellites sur la génération musulmane », *revue islamique hebdomadaire électronique El Fourkane*, n°343, du 16/05/2005. <http://www.alforqan.net>

ABOU ZAKARIA Yahia, « Les Satellites arabes, avantages et inconvénients », *journal al hakaik*, Londres, 12/01/2003. <http://www.alhaqaeq.net>.

ALIOUA Syed, « vers un discours d'information moderne...au cinq objectifs », *revue Etudes*, n°10, automne 2002. <http://www.dirasaat.com/10/lm01.html>

BAYRAMOGLU Ali, *Al-Jazira, vecteur d'une globalisation islamique*, Sabah, Istanbul, 09/10/2001. <http://www.medea.be>

BEKRI Iyad, « les satellites contribuent à dévier le peuple arabe et musulman », *revue électronique El Bayan*. <http://www.albayan.co.ae>

DHABI Amna, « La culture entre le changement et le renouveau », *El Hiwar*, n01424 du 08/01/2006. <http://www.rezgar.com>

Conférence sur : « *le rôle politique des satellites arabes* » dirigé par Dr Abdelkhalek Abdallah, à laquelle ont participé : Mohamed Jassim el Ali, directeur d'EI , Pierre Ghanem, directeur de la rédaction à MBC, Ali Ahmed, Directeur de la Chaîne d'Abu Dhabi,, Mohamed Aich, responsable de l'information à l'université de Sharjah, Ali Chraïbi, expert et intellectuel, Aicha Abdallah, maitre assistant, à l'université des Emirats. Conférence éditée par Leila Said, in Publications de l'union des études chez *Dar el Khalidj*, puisée sur le site. [Http://www.alkhaleej.ae](http://www.alkhaleej.ae).

EL ATRACH Leila, « Satellites et culture », *Amman*, 3 et 4 juillet 2004. <http://www.lailaatrash.com>

EL BATRIK Nessma Ahmed, « *l'information et la nécessité de développer la recherche scientifique et ses pratiques* », 42206, année 126, n°16, 27/06/2002. <http://www.ahram.org.eg>

FERHAT Mohamed Nour, « *Loi et liberté : lecture sur les ébauches d'organisation de la loi sur la liberté d'expression dans la législation arabe* », sujet d'étude lors du congrès annuel de l'organisation arabe de la liberté de la presse, mai 2002. <http://www.apfw.org>

GHRAIBA Ibrahim, « Droit et possibilité des satellites arabes », *El net*, 03/10/2004. <http://www.aljazeera.net>.

KRAIEM Mustapha, « Les régimes arabes et les moyens modernes de communication », *Site Journal al Kalima Tunisie*, 26/09/2006. www.kalimatunisie.com

- MOHAMED Mazen Marssoul, « Discours des satellites et du changement social », *revue des sciences humaines*, mensuel électronique, 3eme année, n°24, sept 2005. <http://www.uluminsania.net>.
- EL-NAWAWY Mohammed et ISKANDAR, «AL-JAZEERA: How the Free Arab News Network Scooped the World and Changed the Middle East», <http://www.bookreporter.com>
- NOUAR Ibrahim, *Comment restituer la liberté d'expression dans le monde arabe ?*, sujet abordé lors de la conférence sur : *le rétablissement démocratique et les droits de l'homme dans le monde arabe*, Beyrouth, mars 2004, organisation arabe pour la liberté de la presse, Londres, 12 février 2004. <http://www.apfw.org>, Union des radios arabes, « utilisation de l'espace dans l'éducation et le développement des pays arabes », *série d'étude et de recherche radiophonique*, Egypte 1973.
- YACINE Sabah, *l'Information en Irak, parcours, réalité et reconstruction*, Centre des Études de l'Union arabe, colloque sur : *l'avenir de l'Irak*, 25-28 juillet 2005, Beyrouth, Liban. <http://www.caus.org.lb>

Rapports internationaux

- Rapport du comité arabe pour l'étude de l'information dans le monde arabe, *Vers une nouvelle organisation Arabe de l'information et la communication*, Tunis, publications de l'organisation Arabe pour l'éducation, la culture et les sciences(A.L.E.C.S.O), 1985.
- Rapport de la commission arabe des problèmes de l'information et de la communication, *projet de rapport final*, 1985.
- Rapport mondial sur la communication, *les médias face aux défis des nouvelles technologies*, édition : UNESCO l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Paris 1997.
- Rapport mondial sur la communication, *Les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour le développement de l'éducation, de la science et de la culture* édition : UNESCO l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture,(161EX/INF.12),PARIS, le 17mai2001, Original anglais, Point 9.5 de l'ordre du jour provisoire.
- Rapport : *Situation de la presse arabe en 2003, œuvré pour la démocratie*, Organisation arabe pour la liberté de la presse, Londres, mai 2003.
- Rapport : *Situation de la presse arabe 2004, libérer la presse de l'implication de l'état dans le monde arabe*, Organisation arabe pour la liberté de la presse, Londres, avril 2004, présentation : Ibrahim Nouar, rédaction : Yousef Fadhel.
- Rapport et recommandations de la 13^{ème} réunion de la commission arabe pour les préparatifs du sommet international sur la société informatique, Damas 24-25/11/2004, Secrétariat général des affaires économiques, direction de la

communication et des technologies de l'informatique, secrétariat du conseil des ministres arabes de l'information.

« *La déclaration de la droits d'Homme* », 14 Décembre 1946, Article n° 59.

« *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* », (Adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948 à Paris).

Rapport mondial sur la communication, « *les médias face aux défis des nouvelles technologies* », Lotfi Maherzi, édition UNESCO, Publié en 1997 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Paris, France 1997.

Rapport Mondial sur le Développement Humain 2004, « *La liberté culturelle dans un monde diversifié* », Publié par : UNDP United Nations Développement Programmerhttp://hdr.undp.org

Le Rapport 2004 sur le Développement Humain dans le Monde Arabe : *Paver la Voie au Progrès*, Programme des Nations Unies pour le développement UNDP, États-Unis d'Amérique USA, 2005.

Rapport Mondial sur le Développement Humain 2005. <http://hdr.undp.org>

Rapport du réseau arabe des informations sur les droits de l'homme, Site Al-WATAN, <http://alwatan.com.sa>

Débats TV

Débat à la télévision sur « *l'avenir de l'information arabe* », présenté par Fayçal Kacem, participants : Ibrahim el Ariss, Assaad abou Khalil, Al Jazzera tv, 24/02/2004.

Débat de tv sur « *chaînes occidentales destinées aux arabes* », présenté par Malek Triki, Al Jazzera tv, 28/07/2002.

Débat de tv sur « *satellite islamique, nécessité ou jeu ?* » présenté par Fayçal Kacem, participants : Nabil Fayadh, Mohiédine Abdelhalim, Al Jazzera tv, 27/02/2001

Débat de tv sur « *satellites et mondialisation au Moyen Orient* », présenté par Khaled el Houroub, participants : Dr Imad Abdelhadi, Marc Saigh, Naomé Sakr, Al Jazzera tv, 05/08/2002

Débat de tv sur « *vision de l'Islam sur l'information* », présenté par Hamed Ansari, invité de l'émission, Cheikh Youcef Karadhaoui, Al Jazzera tv, 13/06/1999.

Références Web

Site web Programme des Nation Unies pour ledéveloppement - USA- New York : <http://www.undp.org>

Site web Ministre de la justice française : <http://www.justice.gouv.fr>

Site web Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), France – Paris : <http://portal.unesco.org>

Bibliothèque nationale de France (BNF), France- Paris. <http://www.bnf.fr>

Site web Union internationale des télécommunications Genève (Suisse) : <http://www.itu.int>

Site web L'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences(ALECSO) est une organisation spécialisée dont le siège est à Tunis <http://www.alecso.org.tn>

Site web ASBU - Arab States Broadcasting Union- Tunis:<http://www.asbu.net>

Site web <http://www.arabfamilyorganization.ae>

Site web League Of Arab States- Egypt Cairo: <http://www.arableagueonline.org>

Site web <http://www.alassad-library.gov.sy>

Site web Arab Press Freedom Watch: <http://www.apfw.org> - London.

Site web <http://www.alhaqaeq.net>

Site web Le monde diplomatique – France, Paris : <http://www.monde-diplomatique.fr>

Site web télé satellite et numérique : <http://www.telesatellite.com>

Site web <http://www.uluminsania.net>Journal of humanities and social sciences.

Site web General Organisation of Radio and TV Syria: <http://www.rtv.gov.sy>

Site web Wehda, Syria – Lattaquié. <http://www.alwehda.gov.sy>

Site web Teshreen Online – Syrie- Damas: <http://www.tishreen.info>

Site web Centre for Arab unity studies: <http://www.caus.org.lb>

Site web AL-AHRAM Hebdo: <http://www.ahram.org.eg>

Site web <http://www.albayan.ae>

Site web : CNBC Arabiya : <http://www.cnbcarabia.com>

Site web (Gulf Research Centre) - UAE, Dubai: <http://www.grc.ae>

Site web CNN Arabic - UAE, Dubai <http://arabic.cnn.com>

Site web: AL-WATAN: <http://www.alwatan.com.sa>

Site web Al Balagh Foundation : <http://www.balagh.com>

Site web Alawsat Newspaper: <http://www.aawsat.com>

Site web <http://www.aljazeera.net/>

Site web <http://www.alkhaleej.ae>

Site web AL-FORQAN: <http://www.al-forqan.net>

Site web <http://www.dirasaat.com>

Site web afKar: <http://www.afkaronline.org>

Site web LAILA AL-ATRASH:<http://www.lailaatrash.com>

Site web Modern Discussion: <http://www.rezgar.com>

Site web Arabic media <http://arabicmedia.com/radiotv.htm>

Site web Kalima Tunisie : www.kalimatunisie.com

<http://fr.wikipedia.org>

<http://fr.wikipedia.org>

<http://www.iqraa-tv.net>

<http://www.aljazeera.net>

<http://www.alarabiya.net>

<http://www.alhurra.com>

<http://www.rotana.net>

<http://www.rotana.net>

<http://spaceton.tv/spaceton/home.html>

www.arabadvisors.com

Annexe n° 1

La télévision par satellite dans le monde arabe Réception, audience, usages et approbation cas d'étude : Les téléspectateurs syriens

Questionnaire					
- Répartition de l'échantillon étudié selon le critère sexe :					
		Masculin		Féminin	
- Répartition de l'échantillon étudié selon le critère âge :					
		18-24ans	25-34ans	35-49ans	50 ans et +
- Quelle est votre situation sociale :					
			Célibataire		
			Marié		
			Divorcé		
			Veuf / Veuve		
- Répartition de l'échantillon étudié selon le Niveau d'instruction :					
			Aucune formation scolaire.		
			École première.		
			Collège et au lycée.		
			Universitaires.		
			Universitaires et plus.		
- Catégorie socioprofessionnelle :					
			Professions libérale		
			Fonctionnaire		
Q1- Depuis quand avez – vous un récepteur satellite pour télévision :					
			6mois		
			1 an		
			Un an et demi		
			Plus de deux ans		
Q2- Pour quelle raison avez – vous acquis une récepteur (vous pouvez citer plusieurs raisons) :					
La nécessité d'obtenir rapidement des informations.					
Pour suivre des émissions culturelles.					
La diversité des programmes et la qualité de la présentation.					
La possibilité de regarder la télévision à toute heure. (24h/24h).					
La liberté de choisir parmi un grand nombre de chaînes.					
Possibilité de (re -)voir des émissions au moment de leur rediffusion.					
Regarder les émissions non contrôlées par l'État.					
Les chaînes locales ne répondent pas à vos attentes.					
Autres...					
Q 3- À quel rythme regardez – vous la télévision :					
			Quotidiennement		
			Le week-end		
			Selon la disponibilité		
			Selon l'émission		
Q 4- Choisissez – vous à l'avance le programme que vous souhaitez regarder :					
			Oui		
			Non		
			Par fois		
Q 5- À quel moment de la journée, regardez – vous les émissions des chaînes satellitaires :					
			Le matin		
			Le milieu de la journée		
			Après midi		
			Le soir		
			Selon disponibilités		
Q 6- Avec qui regardez – vous la télévision :					

Annexe n° 2

- Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789
- Déclaration Universelle des Droits de l'Homme Adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948 à Paris)

Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789

Les Représentants du Peuple Français, constitués en Assemblée Nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'Homme sont les seules causes des malheurs publics, et de la corruption des Gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une Déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'Homme, afin que cette Déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits, et leurs devoirs ; afin que leurs actes du pouvoir législatif, et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous.

En conséquence, l'Assemblée Nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les droits suivants de l'Homme et du Citoyen.

Art. 1er.

Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Art. 2.

Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.

Art. 3.

Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

Art. 4.

La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres Membres de la Société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la Loi.

Art. 5.

La Loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la Société. Tout ce qui n'est pas défendu par la Loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

Art. 6.

La Loi est l'expression de la volonté générale. Tous les Citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs Représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour

tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les Citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

Art. 7.

Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la Loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis ; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la Loi doit obéir à l'instant : il se rend coupable par la résistance.

Art. 8.

La Loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une Loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

Art. 9.

Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

Art. 10.

Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.

Art. 11.

La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre à l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.

Art. 12.

La garantie des droits de l'Homme et du Citoyen nécessite une force publique : cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée.

Art. 13.

Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

Art. 14.

Tous les Citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

Art. 15.

La Société a le droit de demander compte à tout Agent public de son administration.

Art. 16.

Toute Société dans laquelle la garantie des Droits n'est pas assurée, ni la séparation des Pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution.

Art. 17.

La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme Adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies

Le 10 décembre 1948 à Paris.

Présentation

Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde,

Considérant que la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme,

Considérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression,

Considérant qu'il est essentiel d'encourager le développement de relations amicales entre nations,

Considérant que dans la Charte les peuples des Nations Unies ont proclamé à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, et qu'ils se sont déclarés résolus à favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande,

Considérant que les états membres se sont engagés à assurer, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies, le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales, considérant qu'une conception commune de ces droits et libertés est de la plus haute importance pour remplir pleinement cet engagement,

L'Assemblée générale proclame :

La Présente Déclaration Universelle des Droits de l'Homme comme l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations afin que tous les individus et tous les organes de la société, ayant cette Déclaration constamment à l'esprit, s'efforcent, par l'enseignement et l'éducation, de développer le respect de ces droits et libertés et d'en assurer, par des mesures progressives d'ordre national et international, la reconnaissance et l'application universelles et effectives, tant parmi les populations des États membres eux-mêmes que parmi celles des territoires placés sous leur juridiction.

Article premier

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Article 2

Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. De plus, il ne sera faite aucune

distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante, que ce pays ou territoire soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque de souveraineté.

Article 3

Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

Article 4

Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude ; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes.

Article 5

Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Article 6

Chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique.

Article 7

Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration ou contre toute provocation à une telle discrimination.

Article 8

Toute personne a droit à un recours effectif devant les juridictions nationales compétentes contre les actes violant les droits fondamentaux qui lui sont reconnus par la constitution ou par la loi.

Article 9

Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé.

Article 10

Toute personne a le droit, en pleine égalité, à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal indépendant et impartial, qui décidera, soit de ses droits et obligations, soit du bien-fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle.

Article 11

1. Toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d'un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées.
2. Nul ne sera condamné pour des actions ou omissions qui, au moment où elles ont été commises, ne constituaient pas un acte délictueux d'après le droit national ou international. De même, il ne sera infligé aucune peine plus forte que celle qui était applicable au moment où l'acte délictueux a été commis.

Article 12

Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.

Article 13

1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un état.
2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

Article 14

1. Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.
2. Ce droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun ou sur des agissements contraires aux buts et aux principes des Nations Unies.

Article 15

1. Tout individu a droit à une nationalité.
2. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer de nationalité.

Article 16

1. A partir de l'âge nubile, l'homme et la femme, sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion, ont le droit de se marier et de fonder une famille. Ils ont des droits égaux au regard du mariage, durant le mariage, et lors de sa dissolution.
2. Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux.
3. La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'État.

Article 17

1. Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, a droit à la propriété.
2. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété.

Article 18

Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.

Article 19

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

Article 20

1. Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques.
2. Nul ne peut être obligé de faire partie d'une association.

Article 21

1. Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis.

2. Toute personne a droit à accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays.
3. La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote.

Article 22

Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays.

Article 23

1. Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.
2. Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal.
3. Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine, et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale.
4. Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts.

Article 24

Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques.

Article 25

1. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.
2. La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciale. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent de la même protection sociale.

Article 26

1. Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.
2. L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.

3. Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.

Article 27

1. Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent.
2. Chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur.

Article 28

Toute personne a droit à ce que règne, sur le plan social et sur le plan international, un ordre tel que les droits et libertés énoncés dans la présente Déclaration puissent y trouver plein effet.

Article 29

1. L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seul le libre et plein développement de sa personnalité est possible.
2. Dans l'exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés, chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique.
3. Ces droits et libertés ne pourront, en aucun cas, s'exercer contrairement aux buts et aux principes des Nations Unies.

Article 30

Aucune disposition de la présente Déclaration ne peut être interprétée comme impliquant pour un État, un groupement ou un individu un droit quelconque de se livrer à une activité ou d'accomplir un acte visant à la destruction des droits et libertés qui y sont énoncés.

Annexes n° 3

T - n° 1

Tableau récapitulatif des chaînes arabes par satellite Chaînes publiques					
Chaîne	Type de programme		Système d'émission		
	Généralisé	Spécialisé	Analogique	Digital Gratuit	Codé
Jordanian Sat. Channel	x		x	x	
Emirates Channel	x		x	x	
Abu Dhabi Channel	x		x	x	
Abu Dhabi Sports		x		x	
Bahreïn Sat. Channel	x		x	x	
Tunisia's TV 7	x		x	x	
Algerian National TV Org	x				
Algerian TV	x		x	x	
Canal Algerie	x		x	x	
Saudi TV			x	x	
Saudi I	x		x	x	
Saudi II	x		x	x	
Sudan TV	x		x	x	
Syrie Sat. TV	x		x	x	
Oman Sat. TV	x		x	x	
Palestinian TV	x			x	
Qatar TV			x	x	
Qatar Channel1	x			x	
Kuwait TV	x		x	x	
Jamahiriya Sat. Channel	x		x	x	
Moroccan TV	x		x	x	
E.S.C. 1	x		x	x	
E.S.C. 2	x			x	
Nile TV	x		x	x	
Nile News Channel		x		x	
Nile Drama Channel		x		x	
Nile Sports Channel		x		x	
Nile Culture Channel		x		x	
Nile Family and Children Ch.		x		x	
Manara (Scientific Research Ch.)		x		x	
Nile Higher Education Ch.		x		x	
Nile Tele education Ch.		x		x	
Nile Information Ch		x		x	
Mauritania TV		x		x	
Yemen TV	x		x	x	
Kuwait TV Sport Ch. (KTV3)		x		x	

Sous contrat Creative Commons : Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-
 Basé sur la modification 2.0 France (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>) - FANDIE Soliman - Université Lyon 2 - 2008

T - n° 2

Tableau récapitulatif des chaînes arabes par satellite Chaînes privées					
Chaîne	Type de programme		Système d'émission		
	Généralisé	Spécialisé	Analogique	Digital	
				Gratuit	Codé
Arab Radio and TV (ART) - "Al Awal" Cluster : Prime Ch.					
Pedagogy Channel		x			x
Sport Channel		x			x
Children's Channel		x			x
Cinema Channel		x			x
Music Channel		x			x
Iqra Channel (Read)	x			x	
"As you like it" Channel		x		x	
Open Channel		x			
E.S.C (Egypt) Channel 2	x				
LBC Plus (Lebanon)		x			
LBC Europe	x				x
TV 7 (Tunisia)	x				x
LBC America	x			x	
LBC Australia	x			x	
Philippine Channel	x				x
Indian Channel		x		x	
Varieties Channel	x		x		x
"Arabesque" Channels					
Films Channel		x	x		x
Music Channel		x	x		x
Europe Channel	x		x		x
LBC Europe	x				x
E.S.C (Egypt) Channel 2	x		x	x	
Children's Channel		x			x
Iqra Channel (Read)	x		x	x	
"As you like it" Channel		x			x
Open Channel		x		x	
ART Europe	x			x	
Movies Channel America		x			x
ART Latino	x			x	
ART Australia	x			x	
Africa Channel	x				x
ART America	x			x	
Varieties Channel	x				x
Sous contrat Creative Commons : Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale- Pas de Modification 2.0 France (http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/) - FANDIE Soliman - Université Lyon 2 - 2008					
Al Jazeera Channel		x		x	
TNT					x

T - n° 3

Couverture géographique		
Chaîne	Satellites	Zone couverture* ¹⁹⁷
Jordanian Channel	ARABSAT 2A,3A/HOT BIRD 4/ TELESTAR 5	
1. Abu Dhabi Ch.	ARABSAT 2A, 3A	
2. Emirates ch.	ARABSAT 2A, 3A	
3. Abu Dhabi sport	ARABSAT 2A KU-BAND	
Bahrain satellite channel	ARABSAT 2A, 3A, NILESAT	
Tunisia's TV 7	EUTELSAT II F3, ARABSAT 3A	
Canal Algerie - Algerie 3	EUTELSAT II F3 / ARABSAT 2A/ INTELSAT	
Saudi Channel 1	ARABSAT 2A, 3A/EUTELST H/B4 TELESTAR 5/ASIASAT	
Saudi Channel 2	ARABSAT 2A, 3A	
SudanTV	EUTELSAT/ARABSAT 2A / ARABSAT 3A/ NILESAT	
Syrien Satellite Channel	ARABSAT 2A, 3A/EUTELSAT/ TELESTAR	
Oman TV	ARABSAT 2A, 3A / NILESAT KU/ / HOTBIRD	
Palestinian TV	NILESAT /ARABSAT	
Qatar TV	ARABSAT/HOTBIRD	
Kuwait TV	ARABSAT 2A/3A/NILESAT EUTELSAT HOTBIRD4/TELESTAR5	
Jamahiriya Sat. channel	EUTELSAT II F3/ARABSAT 2A/2B,3A ARABSAT 2B/NILESAT	
Moroccan TV - RTM	EUTELSAT II F3/ARABSAT/HOTBIRD	
ESC - Égypt. - Channel 1	INTELSAT/EUTELSAT/ARABSAT 2A/ TELESTAR/ASIASAT2/NILESAT	
ESC - Egypt - Channel 2	NILESAT/INTELSAT/ARABSAT	
International Nile Ch.	EUTELSAT/ TLESTAR/ NILESAT	
Specialized Nile Ch. 10	NILESAT	
Mauritania TV	ARABSAT 2B	
Yemeni TV	ARABSAT 2B	
Sharjah satellite channel	ARABSAT/EUTELSAT/HOTBIRD4,2 INTELSAT 703	
Djibouti	ARABSAT	
Dubai TV	ARABSAT /EUTELSAT HOTBIRD 4	
Ajmane channel 4	INTELSAT 703 / EUTELSAT HOTBIRD 2	
Orbit Network	ARABSAT 2A	
ART Network		
1. Prime Channels		
Pedagogy Channel	ARABSAT 2A/NILESAT / HOTBIRDII	
ART/Sport	ARABSAT 2A/NILESAT / HOTBIRDII	
ART/Children	ARABSAT 2A/NILESAT 101	
Iqra "Read "As you like it!" Channel	ARABSAT 2A/NILESAT / HOTBIRDII	
Open Channel	ARABSAT 2A/NILESAT	
E.S.C (Egypt)	ARABSAT 2A/NILESAT	
LBC Plus	ARABSAT 2A/NILESAT	

T – n° 4

Langue d'émission		Langue			
Chaîne		arabe	français	anglais	autre
Jordanian satellite Ch.		x			
1. Abu Dhabi Ch.		x			
2. Emirates ch.		x			
3. Abu Dhabi sport		x			
Bahrain satellite channel		x		x	
Tunisia's TV 7		x			
Algeria	Algerian TV	x	x	x	
	Canal Algerie	x	x		
Saudi Channel 1		x			
Saudi Channel 2		x			
SudanTV		x			
Syrien Satellite Channel		x			
Oman TV		x			
Palestinian TV					
Qatar TV		x			
Kuwait TV		x			
Jamahiriya Sat. channel					
Moroccan TV - RTM		88%	10%		Spanish 20%
ESC - Egypt - Channel 1		x			
ESC - Egypt - Channel 2		x			
International Nile Ch.			x		
Specialized Nile Ch. 10		x			
Except Nile Information Ch.		x			
Mauritania TV					
Yemeni TV		x		x	
Sharjah satellite channel		90%		x	
Dubai TV		x	x		
Ajmane channel 4		x		x	
Orbit Network					
Orbit 2		x			
Jordan's Satellite Ch		x			
ESC (Egypt) Channel 1		x			
ESC (Egypt) Channel 2		x			
Orbit One		x		x	
Hollywood Channel				x	
America Plus				x	
Star Plus				x	
Orbit News					
NBC				x	
Super Movies				x	
Star Movies				x	
Fun Channel					
Fox Kids					
Music Now					
CNN					Multilingual
Orbit ESPN		x		x	
ART Network					
Sous contrat Creative Commons : Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale- 1. Prime Channels					
Pas de Modification 2.0 France (http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/) - FANDIE Soliman - Université Lyon 2 - 2008					
Pedagogy Channel		x			
ART/Sport		x			
ART/Children		x			
Iqra "Read"		x			

T - n° 5







Taux de productivité des chaînes arabes par satellites			
Chaîne	Programmes locaux*	Autre programmes arabes*	Programmes étrangers*
Jordanian satellite Ch.	80	18.50	1.50
1. Abu Dhabi Ch.	70	20	10
2. Emirates ch.	40	40	20
3. Abu Dhabi sport	30	35	35
Bahrain satellite channel	40	50	10
Tunisia's TV 7	70	30	
Algerian TV	75	25	
Saudi Channel 1	53	47	
Saudi Channel 2	73		27
SudanTV	79	15	6
Syrien Satellite Channel	100		
Oman TV	50	25	25
Palestinian TV			
Qatar TV	60-70	20-30	05-oct
Kuwait TV	64-78	30.98	4.40
Jamahiriya Sat. channel	70	30	
Moroccan TV - RTM	61.50	19.9	18.6
ESC - Egypt - Channel 1	100		
ESC - Egypt - Channel 2	99.5	0.5	
International Nile Ch.	100		
Nile News Channel	100		
Nile Drama Channel	98.20		1.08
Nile Sport Channel	98		2
Nile Culture Channel	97.20		2.80
Nile Family & children Ch.	98.50		1.50
Nile Varieties Channel	99		1
Nile higher education Ch.	100		
Nile éducationnel Channel	100		
Al Manar Channel	60		40
Mauritanie TV			
Yemeni TV	60	30	10
ART Network			
1. Prime Channels			
Varieties Channel	90	10	
Sport Channel	100	10	60
Children's Ch. (America)	30	10	60
Children's Ch.	45	10	45



T - n° 6



Kits de réception satellitaire					
Pays	% des foyers équipés	MMDS		Par câble	
		Existe	N'existe pas	Existe	N'existe pas
Algeria	39%	x		x	
Bahreïn	12%	x			x
Djibouti	-				
Égypte	20%	x		x	
Emirates	22%	x		x	
Iraq	-		x		x
Jamahiriya (Lybia)	-	x			x
Jordan	-	x			x
Kuwait	36%		x		x
Lebanon	6%	x			x
Mauritania	-				
Morocco	10%		x		x
Oman	24%		x		x
Palestine	-	x			
Qatar	-			x	
Saudi Arabia	17%		x		x
Somalia	39%				
Sudan	-	x			x
Syrie	-		x		x
Tunisia	1%		x		x
Yemen	25%	x		x	



Annexe n° 4


Coordonnées et références des différentes chaînes regardées par le téléspectateur syrien

 Bahrein TV		 Al Iraqiya (Iraqi Media Network)	
Street Address	P.O. Box 1075	Country	Iraq
City	Manama	Email	programming@iraqimedianet.net tv@iraqimedianet.net info@iraqimedianet.net imnsecretary@iraqimedianet.net
Country	Bahrain	Home Page	http://www.iraqimedianet.net/tv/
Telephone	+973 1768 6000 / 9044	Satellites	Optus B3 (UBI World TV) Arabsat 2B Badr 3 Hot Bird 7A Nilesat 102 Hispasat 1C Intelsat Americas 5
Telefax	+973 1768 1544 / 3825		
Email	feedback@bahraintv.com marketing@bahraintv.com brtcnews@batelco.com.bh ceobrtc@batelco.com.bh		
Home Page	http://www.bahraintv.com		
Satellites	Badr 3 Nilesat 101		
 Ahlulbayt Satellite Channel		 Al Nahrain TV (IMN Southern Region)	
Country	Iraq	Country	Iraq
Email	info@ahlulbayt.com	Téléphone	+964 40 621810 / 1 / 2
Home Page	http://www.ahlulbayt.com	Email	nahraintv@imnsr.com info@imnsr.com webmaster@imnsr.com
Satellites	Eurobird 2	Home Page	http://www.imnsr.com
		Satellites	Futelsat W6 Atlantic Bird 4 Atlantic Bird 1
 Al Iraqiya 3 Sports		 Al Baghdadiyah TV	
Country	Iraq	Country	Iraq
Email	programming@iraqimedianet.net tv@iraqimedianet.net info@iraqimedianet.net imn-secretary@iraqimedianet.net	Telephone	+964 7901 920 363
Home Page	http://www.iraqimedianet.net/tv/	Email	info@albaghdadia.com
Satellites	Arabsat 2B Atlantic Bird 4 Atlantic Bird 1	Home Page	http://www.albaghdadia.com
		Satellites	Hot Bird 3 Nilesat 102


 Al Sharqiya		 Al Iraqiya 2	
Country	Iraq	Country	Iraq
Email	info@alsharqiyatv.com	Email	programming@iraqimedianet.net tv@iraqimedianet.net info@iraqimedianet.net imn-secretary@iraqimedianet.net
Home Page	http://www.alsharqiyatv.com	Home Page	http://www.iraqimedianet.net/tv/
Satellites	Optus B3 (UBI World TV) Arabsat 2B Eurobird 2 Hot Bird 2 Nilesat 101	Satellites	Arabsat 2B

 Al-Forat		 Baghdad Satellite Channel	
City	Baghdad	Country	Iraq
Country	Iraq	Home Page	http://www.baghdad-tv.net
Téléphone	+964 (0)1 718 4704 / 4002	Satellites	Eutelsat W6 Nilesat 102
Téléfax	+964 (0)1 719 5228		
Email	info@alforatv.com		
Home Page	http://www.alforatv.com		
Satellites	Hot Bird 7A Eutelsat W1 Nilesat 101		


 Beladi TV		 Future TV USA	
City	Baghdad	Street Address	White House, Rue Spears Sanayeh
Country	Iraq	City	Beirut
Telephone	+964 (0)1 8870 853 / 7763 234	Country	Lebanon
Telefax	+964 (0)1 8870 859	Postal/Zip Code	13-6052
Email	info@beladi.tv	Telephone	+961 1 347 121 / 355 355 / 347 125
Home Page	http://www.beladi.tv	Telefax	+961 1 753 434 / 602 310 / 311 / 312
Satellites	Eutelsat W1 Nilesat 101	Email	future@future.com.lb feedback@future.com.lb news@future.com.lb
		Home Page	http://www.futuretvnetwork.com
		Satellites	PAS 2 PAS 8 Badr C PAS 9 EchoStar 3 (DISH Network) EchoStar 9/Intelsat Americas 13 (DISH Network) EchoStar 1 (DISH Network)

 Future TV	
Street Address	White House, Rue Spears Sanayeh
City	Beirut
Country	Lebanon
Postal/Zip Code	13-6052
Telephone	+961 1 347 121 / 355 355 / 347 125
Telefax	+961 1 753 434 / 602 310 / 311 / 312
Email	future@future.com.lb feedback@future.com.lb news@future.com.lb
Home Page	http://www.futuretvnetwork.com
Satellites	Badr C Nilesat 101 (Showtime)


 Future International	
Street Address	White House, Rue Spears Sanayeh
City	Beirut
Country	Lebanon
Postal/Zip Code	13-6052
Telephone	+961 1 347 121 / 355 355 / 347 125
Telefax	+961 1 753 434 / 602 310 / 311 / 312
Email	future@future.com.lb feedback@future.com.lb news@future.com.lb
Home Page	http://www.futuretvnetwork.com
Satellites	Badr C Badr 3 Eurobird 2 Hot Bird 2 (TPS) Atlantic Bird 4 Nilesat 101 (ADD) Atlantic Bird 2

 Tele Liban	
Street Address	Tallet El Khayat P.O.Box 11-4848
City	Beirut
Country	Lebanon
Telephone	+961 (0)1 792 000 / 793 000
Telefax	+961 (0)1 786 921 / 786 931
Email	tl@tele-liban.com
Satellites	Optus B3 (UBI World TV) Badr 3

 New TV	
Street Address	Watta Al-Moussaitbeh - Jabal Al Arab St. P.O Box: 11
City	Beirut
Country	Lebanon
Postal/Zip Code	LB-5858
Telephone	+961 (0)1 303 300
Telefax	+961 (0)1 818 389
Email	info@newtv.com newtv@newtv.com
Home Page	http://www.newtv.com
Satellites	Optus B3 (UBI World TV) Telstar 10 (UBI World TV) Badr C Badr 3 Eurobird 2

 Heya TV	
Country	Lebanon
Email	hazar@sodetel.net.lb info@heyatv.com
Home Page	http://www.heyatv.com
Satellites	Optus B3 (UBI World TV) Nilesat 101

	
NBN National Broadcasting Network	
Country	Lebanon
Telephone	+961 (0)1 841 020 / 021 / 022 / 023
Telefax	+961 (0)1 841 029
Email	info@nbn.com.lb
Home Page	http://www.nbn.com.lb
Satellites	Badr 3 EchoStar 3 (DISH Network) EchoStar 9/Intelsat Americas 13 (DISH Network) EchoStar 1 (DISH Network)

	
Abu Dhabi TV	
Country	United Arab Emirates
Telephone	+971 2 4445 1111
Email	adtv@emi.co.ae commdiv@ebc.co.ae webmaster@emi.co.ae
Home Page	http://www.emi.ae
Satellites	Badr C Badr 3 Amos 2 (Yes) Nilesat 101


	
LBC Sat	
Street Address	P.O.Box 111 Zouk
City	Adma
Country	Lebanon
Telephone	+961 9 850 850 / 915
Telefax	+961 9 850 916
Email	info@lbcgroup.tv
Home Page	http://www.lbcgroup.tv
Satellites	Badr 3 Eurobird 2 Amos 2 (Yes) Atlantic Bird 4 Nilesat 102 Atlantic Bird 2

	
Abu Dhabi Sports 2	
Country	United Arab Emirates
Telephone	+971 2 4445 1111
Email	adtv@emi.co.ae commdiv@ebc.co.ae webmaster@emi.co.ae
Home Page	http://www.emi.ae
Satellites	Satellite details not available

	
LBC Europe	
Street Address	P.O.Box 111 Zouk
City	Adma
Country	Lebanon
Telephone	+961 9 850 850 / 915
Telefax	+961 9 850 916
Email	info@lbcgroup.tv
Home Page	http://www.lbcgroup.tv
Satellites	Eutelsat W2 Hot Bird 2 (TPS) Nilesat 102 (ADD)

	
Al Aqaryah (Real Estate Channel)	
Street Address	AlMaktoum Street, MM Tower, 4th Floor Boutique Office 10
City	Dubai Media City
Country	United Arab Emirates
Telephone	+971 4 228 6682
Telefax	+971 4 228 6628
Email	info@alagariva.tv webmaster@alagariva.tv
Home Page	http://www.alagariva.tv
Satellites	Eurobird 2 Hot Bird 2 Nilesat 102


 Zen TV	
Street Address	White House, Rue Spears Sanayeh
City	Beirut
Country	Lebanon
Postal/Zip Code	13-6052
Telephone	+961 1 347 121 / 355 355 / 347 125
Telefax	+961 1 753 434 / 602 310 / 311 / 312
Email	feedback@zentvonline.com it@future.com.lb
Home Page	http://www.zentvonline.com/ index.asp
Satellites	Satellite details not available


 Syria TV	
Street Address	Omayad Square
City	Damascus
Country	Syria
Telephone	+963 (0)1 1372 0700 / 0701 / 0702
Telefax	+963 (0)1 1224 9307
Email	contact@rtv.gov.sy moi@svriatel.net moustafa- bajboi@rtv.gov.sy
Home Page	http://www.rtv.gov.sy
Satellites	PAS 8 , Optus B3 (UBI World TV) , AsiaSat 3S Arabsat 2B , Badr 3 Hot Bird 3 Eutelsat W1 Nilesat 101 NSS 7 Hispasat 1C Intelsat Americas 5


 Dubai TV	
Street Address	PO Box 1695 The UAE Radio & TV building, Bur Dubai
City	Dubai
Country	United Arab Emirates
Telephone	+971 4 3077 245 / 210 / 3373 557
Telefax	+971 4 337 4111
Email	commercial@dubaitv.ae
Home Page	http://www.dubaitv.ae
Satellites	Optus B3 (UBI World TV) Telstar 10 (UBI World TV) Badr C , Eurobird 2 Hot Bird 2 , Nilesat 101 EchoStar 3 (DISH Network) EchoStar 9/Intelsat Americas 13 (DISH Network) EchoStar 1 (DISH Network)


 Dubai Sports Channel	
Street Address	P.O.Box 27997 The UAE Radio & TV building, Bur Dubai
City	Dubai
Country	United Arab Emirates
Telephone	+971 4 336 2999
Telefax	+971 4 336 9131 / 9721
Email	commercial@dubaitv.ae
Home Page	http://www.dubaisports.ae
Satellites	Optus B3 (UBI World TV) Telstar 10 (UBI World TV) Badr C , Eurobird 2 Hot Bird 2 , Nilesat 101 EchoStar 3 (DISH Network)


Al-Shaam TV	
Country	Syria
Email	mail@champress.com
Home Page	http://www.champress.net
Satellites	Satellite details not available


 Melody Aflam	
Country	Egypt
Email	info@melodyaflam.tv
Home Page	http://www.melodyaflam.tv
Satellites	Nilesat 101 (ADD , ADD)


 Al Arabiya	
Street Address	PO Box 72627 Dubai media city
City	Dubai
Country	United Arab Emirates
Telephone	+971 (0)4 390 1000 / 391 9999
Telefax	+971 (0)4 391 8176 / 8455 / 6683
Email	contact@alarabiya.tv
Home Page	http://www.alarabiya.tv
Satellites	PAS 2, BadrC, Eurobird2, Hot Bird 2 < > Nilesat 102 , Intelsat 905 , Intelsat 907 , PAS 9 , EchoStar 3 (DISH Network) , EchoStar 9/Intelsat Americas 13 (DISH Network) , EchoStar 1 (DISH Network)


 MBC 2	
Street Address	PO Box 72627 Dubai media city
City	Dubai
Country	United Arab Emirates
Telephone	+971 (0)4 391 9999
Telefax	+971 (0)4 391 8455 / 6683
Email	infotv@mbc.ae amaskall@mbc.ae infotv@mbc.ae mcr@mbc.ae
Home Page	http://www.2onthenet.com
Satellites	Badr C , Eurobird 2 , Nilesat 102


 Space Toon English	
Street Address	P. O. Box 53777 3rd Floor, Bldg. No. 7
City	Dubai Media City
Country	United Arab Emirates
Postal/Zip Code	-
Telephone	+971 (0)4 2115 212
Telefax	+971 (0)4 2115 101
Email	webmaster@spacetoon.tv info@spacetoon.tv
Home Page	http://www.spacetoon.tv
Satellites	Nilesat 101


 MBC 3	
Street Address	PO Box 72627 Dubai media city
City	Dubai
Country	United Arab Emirates
Telephone	+971 (0)4 391 9999
Telefax	+971 (0)4 391 8455 / 6683
Email	mcr@mbc.ae
Home Page	http://www.mbc3.net
Satellites	Eurobird 2 , Nilesat 102


 MBC 4	
Street	PO Box 72627
Address	Dubai media city
City	Dubai
Country	United Arab Emirates
Telephone	+971 (0)4 391 9999
Telefax	+971 (0)4 391 8455 / 6683
Email	mcr@mbc.ae
Home Page	http://www.mbc4.net
Satellites	Eurobird 2 , Nilesat 102


 Space Toon Arabic	
Street	P. O. Box 53777
Address	3rd Floor, Bldg. No. 7
City	Dubai Media City
Country	United Arab Emirates
Postal/Zip Code	-
Telephone	+971 (0)4 2115 212
Telefax	+971 (0)4 2115 101
Email	webmaster@spacetoon.tv info@spacetoon.tv
Home Page	http://www.spacetoon.tv
Satellites	Eurobird 2 (Orbit Network) Nilesat 101


 Infinity TV	
Street	Boutique Office # 3
Address	Dubai Media City
City	Dubai
Country	United Arab Emirates
Telephone	+971 4 367 1818
Telefax	+971 4 367 2974
Email	info@infinitytv.tv
Home Page	http://www.infinitytv.tv
Satellites	Optus B3 (UJI World TV) Eurobird 2 Hot Bird 2 Nilesat 102


 Al Jazeera Sports +2	
Street	P. O. Box 23231
Address	Doha
City	Doha
Country	Qatar
Telephone	+974 4891 888 / 4880 807 / 026
Telefax	+974 4885 333 / 4834 089
Email	international@aljazeera.com supportnet@aljazeera.net marketing@aljazeera.net
Home Page	http://www.aljazeera.com
Satellites	Satellite details not available


 Al Jazeera Sports 2	
Street	P. O. Box 23231
Address	Doha
City	Doha
Country	Qatar
Telephone	+974 4891 888 / 4880 807 / 026
Telefax	+974 4885 333 / 4834 089
Email	international@aljazeera.com supportnet@aljazeera.net marketing@aljazeera.net
Home Page	http://www.aljazeera.com
Satellites	Nilesat 102


 Al Jazeera International	
Street	P. O. Box 23127
Address	Doha
City	Doha
Country	Qatar
Telephone	+974 4890 777 / 800 / 4832 787
Telefax	+974 4885 333 / 4834 089
Email	jazeera@aljazeera.net info@aljazeera.net supportnet@aljazeera.net marketing-europe@aljazeera.net
Home Page	http://www.aljazeera.net/english/
Satellites	Optus C1 (Foxtel)AsiaSat 3S PAS 10 Eurobird 1 (Sky Digital) Eurobird 2 Astra 1KR Hot Bird 6 (TFS)Thor 3 Nilesat 101 Hispasat 1C


 Al Jazeera	
Street Address	P. O. Box 23123
City	Doha
Country	Qatar
Telephone	+974 4885 888 / 4890 890 / 4832 787
Telefax	+974 4885 333 / 4834 089
Email	satellite@aljazeera.net supportnet@aljazeera.net marketing-europe@aljazeera.net
Home Page	http://www.aljazeera.net
Satellites	PAS 2 , PAS 8 , Telkom1 (TelkomVision) Eutelsat Sessat Eurobird 1 (Sky Digital) Badr C , Badr 3 , Eurobird 2 Astra 1KR < > < > Hot Bird 3 < > < > Eutelsat W1 , Amos 2 (Yes) Nilesat 101 (ADD) Intelsat 605 , Intelsat 907 , PAS 8 Rainbow 1 (DISH Network) EchoStar 9/Intelsat Americas 13 (DISH Network) EchoStar 2 (DISH Network)


 Al Jazeera Sports +1	
Street Address	P. O. Box 23231
City	Doha
Country	Qatar
Telephone	+974 4891 888 / 4880 807 / 026
Telefax	+974 4885 333 / 4834 089
Email	international@aljazeera.com supportnet@aljazeera.net marketing@aljazeera.net
Home Page	http://www.aljazeera.com
Satellites	Satellite details not available

 Al Jazeera Children's Channel	
Street Address	P. O. Box 23231
City	Doha
Country	Qatar
Telephone	+974 4891 888 / 4880 807 / 026
Telefax	+974 4885 333 / 4834 089
Email	satellite@aljazeera.net supportnet@aljazeera.net marketing@aljazeera.net
Home Page	http://www.icctv.net
Satellites	Badr 3 , Eurobird 2 Hot Bird 8 < > < > , Nilesat 102


 Rotana Cinema	
Street Address	9th floor, Dallah Tower, Palestine Street P.O.Box 53025
City	Jeddah
Country	Saudi Arabia
Postal/Zip Code	21583
Telephone	+966 2 617 5000
Telefax	+966 2 6758 755
Email	info@rotana.net international@rotana.net rotana.marketing@rotana.net
Home Page	http://www.rotana.net
Satellites	Optus B3 (UBI World TV) Telstar 10 (UBI World TV) Badr 3 , Nilesat 101


 Al Jazeera Mobasher	
Street Address	P. O. Box 23123
City	Doha
Country	Qatar
Telephone	+974 4885 866 / 4890 890 / 4832 767
Telefax	+974 4885 333 / 4834 089
Email	satellite@aljazeera.net supportnet@aljazeera.net marketing-europe@aljazeera.net
Home Page	http://www.aljazeera.net
Satellites	Badr C , Eurobird 2 Nilesat 102


 NBC	
Street Address	30 Rockefeller Plaza Room 1802
City	New York
Country	United States
Postal/Zip Code	NY 10112
Telephone	+1 212 664 6046
Telefax	+1 212 664 4296
Email	webmaster@nbc.com
Home Page	http://www.nbc.com
Satellites	AMC 4 AMC 1

 Al Khalijiyah	
City	Cairo
Country	Egypt
Telephone	+20 (0)2 346 5867 / +966 (0)1 263 0111
Email	alkhalejya@hotmail.com info@khtv.info
Home Page	http://www.khtv.tv
Satellites	Nilesat 102

 Rotana Moussica	
Street Address	9th floor, Dallah Tower, Palestine Street P. O. Box 53025
City	Jeddah
Country	Saudi Arabia
Postal/Zip Code	21583
Telephone	+966 2 617 5000
Telefax	+966 2 6758 755
Email	info@rotana.net international@rotana.net rotana.marketing@rotana.net
Home Page	http://www.rotana.net
Satellites	Arabsat 2B Badr 3 Amos 2 (Yes) Nilesat 102


 AI Masriyah USA (ESC1)	
Street Address	Egyptian Radio & TV Union, ERTU Building Masspiro, Korniche El Nil St.
City	Cairo
Country	Egypt
Telephone	+20 (0)2 575 7210
Telefax	+20 (0)2 575 7210
Email	info@ertu.org tvinfo@ertu.org
Home Page	http://www.ertu.org/esc/esc.html
Satellites	Express AM22 Intelsat 10-02 Atlantic Bird 4 Atlantic Bird 1 EchoStar 3 (DISH Network) EchoStar 9/Intelsat Americas 13 (DISH Network) EchoStar 1 (DISH Network)

 Al Mehwar TV	
Street Address	178 Alharam Street
City	Giza
Country	Saudi Arabia
Email	info@elmehwar.tv nour@elmehwar.tv
Home Page	http://www.elmehwar.tv
Satellites	Optus B3 (UBI World TV) Nilesat 101


 Mazzika	
Country	Egypt
Home Page	http://www.mazzika.tv
Satellites	Optus B3 (UBI World TV) Badr C Nilesat 101

La télévision par satellite dans le monde arabe Réception, audience, usages et approbation cas d'étude : Les téléspectateurs syriens

 Al Mustakillah TV	
City	London
Country	United Kingdom
Telephone	+44 (0)20 8863 0912
Telefax	+44 (20) 8838 2997
Email	diplomats@almustakillah.com advert@almustakillah.com
Home Page	http://www.almustakillah.com
Satellites	Badr C Badr 3 Hot Bird 7A


 Al-Ekhbariya (Saudi News)	
Street Address	Ministry of Information, Department of Engineering Affairs PO Box 529
City	Riyadh
Country	Saudi Arabia
Postal/Zip Code	11421
Telefax	+966 1 442 8272
Email	satepieng@moci.gov.sa
Home Page	http://www.alekhbariya.tv
Satellites	Badr 3 , Nilesat 102


 AldiyarSat	
City	Amman
Country	Jordan
Telephone	+962 7 9565 8918 / +964 1 538 4180
Telefax	+962 6 5618 560 / +964 1 5411 571
Email	info@aldiyarsat.net manager@aldiyarsat.net office@aldiyarsat.net news@aldiyarsat.net
Home Page	http://www.aldiyarsat.net
Satellites	Arabsat 2B , Hot Bird 7A Nilesat 102 , (ADD)


 ART Afiam	
Street Address	56 Jamiath Al Dowal Al Arabia Street St. Abulfuluh Tower, Mohandisen
City	Cairo
Country	Egypt
Telephone	+20 (0)2 336 9200 / 360 0520 / +971 (0)4 836 363 / +966 (0)2 871 9999
Telefax	+20 (0)2 349 0106 / 304 1153
Email	art-tv@online-amc.com coraov@art-tv.netoaul@add.ae webmaster@art-tv.neto.gabir@art-tv.net
Home Page	http://www.art-tv.net
Satellites	Hot Bird 2 (TPS) Nilesat 101 (ADD, ADD)


 ART Afiam 2	
Street Address	56 Jamiath Al Dowal Al Arabia Street St. Abulfuluh Tower, Mohandisen
City	Cairo
Country	Egypt
Telephone	+20 (0)2 336 9200 / 360 0520 / +971 (0)4 836 363 / +966 (0)2 871 9999
Telefax	+20 (0)2 349 0106 / 304 1153
Email	art-tv@online-amc.com nancy@art.com.eg ragy@art-tv.net raul@add.ae webmaster@art-tv.net s.gabir@art-tv.net
Home Page	http://www.art-tv.net
Satellites	Hot Bird 2 (TPS) Nilesat 101 (ADD, ADD)

 Alrai TV	
Street Address	Boodai Corporation Bldg Airport Street Shuwaikh
City	Kuwait
Country	Kuwait
Telephone	+965 482 4013
Telefax	+965 481 4407
Email	question@alrai.tv technical@alrai.tv
Home Page	http://www.alrai.tv
Satellites	Express AM22 Eurobird 2 Nilesat 101



 ART Iqraa	
Street Address	P.O.Box 430
City	Jeddah
Country	Saudi Arabia
Postal/Zip Code	SA-21411
Telephone	+966 2671 0000 ex4000 / 3630
Telefax	+966 2 671 0390 / 0814
Email	ied@iqraa-tv.net ied@iqraa-tv.net egy@iqraa-tv.net egy@iqraa-tv.net egy@iqraa-tv.net
Home Page	http://www.iqraa-tv.net
Satellites	PAS 7 (Multichoice South Africa) Eutelsat W4 (Multichoice Africa/Badr C, Badr 3) Hot Bird 2 (Dish) Nilesat 101 (ADD, ADD) EchoStar 3 (DISH Network) EchoStar 9 (Intelsat Americas 13 (DISH Network)) EchoStar 1 (DISH Network)



 ART Hekayat	
Street Address	11 Abdel Hamid Lotfy Al-Mohandesin
City	Cairo
Country	Egypt
Telephone	+20 (0)2 336 9200 ext 130 / 122 / 121
Telefax	+20 (0)2 336 9200 ext 124
Email	art-tv@online-amc.com wmi@worldmedia.com.au a.dulamev@art.com.eg variety@art.com.eg paul@add.aewebmaster@art-tv.net neta.gabir@art-tv.net
Home Page	http://www.art-tv.net/hekayatchannel/hekayatindex.asp?channelid=10
Satellites	Hot Bird 2 Nilesat 101 (ADD, ADD)


 ART Al Monasabat	
Street Address	Plastin Street - Dalla tower P.O.Box 340
City	Jeddah
Country	Saudi Arabia
Postal/Zip Code	SA-21411
Telephone	+966 (0)2 671 0000 / +20 (0)2 336 9200 / 360 0520 / +971 (0)4 836 363
Telefax	+966 (0)2 617 7159 / +20 (0)2 349 0106 / 304 1153
Email	art-tv@online-amc.com msallam@art-ied.com paul@add.ae webmaster@art-tv.net a.gabir@art-tv.net
Home Page	http://www.art-tv.net
Satellites	Satellite details not available

 ART Sports 1	
Street Address	56 Jamiath Al Dowal Al Arabia Street St. Abulfuluh Tower, Mohandisen
City	Cairo
Country	Egypt
Telephone	+20 (0)2 336 9200 / 360 0520 / +971 (0)4 836 363 / +966 (0)2 671 9999
Telefax	+20 (0)2 349 0106 / 304 1153
Email	artSportsTV.com@planetarabia.net art-tv@online-amc.com lina@art.com.eg joamr.m@art-tv.net netadelq@art-ied.com fatu.k@arttv.net paul@add.ae webmaster@art-tv.net a.gabir@art-tv.net
Home Page	http://www.artsportstv.com
Satellites	Hot Bird 2 Nilesat 101 (ADD)

Akdeniz TV	
Country	Turkey
Home Page	http://www.akdeniztv.com.tr
Satellites	Satellite details not available


 ART Sports 4		 ART Cinema	
Street Address	56 Jamiath Al Dowal Al Arabia Street St. Abulfuluh Tower, Mohandisen	Street Address	56 Jamiath Al Dowal Al Arabia Street St. Abulfuluh Tower, Mohandisen
City	Cairo	City	Cairo
Country	Egypt	Country	Egypt
Telephone	+20 (0)2 336 9200 / 360 0520 / +971 (0)4 836 363 / +966 (0)2 671 9999	Telephone	+20 (0)2 336 9200 / 360 0520 / +971 (0)4 836 363 / +966 (0)2 671 9999
Telefax	+20 (0)2 349 0106 / 304 1153	Telefax	+20 (0)2 349 0106 / 304 1153
Email	artSportsTV.com@planetarabia.net art-tv@online-amc.com lina@art.com joamr.m@art-tv.net nelfatu.k@art-tv.net netopaul@add.ae webmaster@art-tv.net a.gabir@art-tv.net	Email	art-tv@online-amc.com ralgaree@art.com.eg yasser@art.com.eg paul@add.ae arab@multiple.com.br webmaster@art-tv.net a.gabir@art-tv.net
Home Page	http://www.artsportstv.com	Home Page	http://www.art-tv.net
Satellites	Hot Bird 2 Nilesat 101 (ADD)	Satellites	Hot Bird 2 Nilesat 101 (ADD, ADD)

 ART Sports 3		 ART Movies America	
Street Address	56 Jamiath Al Dowal Al Arabia Street St. Abulfuluh Tower, Mohandisen	Street Address	56 Jamiath Al Dowal Al Arabia Street St. Abulfuluh Tower, Mohandisen
City	Cairo	City	Cairo
Country	Egypt	Country	Egypt
Telephone	+20 (0)2 336 9200 / 360 0520 / +971 (0)4 836 363 / +966 (0)2 671 9999	Telephone	+20 (0)2 336 9200 / 360 0520 / +971 (0)4 836 363 / +966 (0)2 671 9999
Telefax	+20 (0)2 349 0106 / 304 1153	Telefax	+20 (0)2 349 0106 / 304 1153
Email	artSportsTV.com@planetarabia.net art-tv@online-amc.com lina@art.com joamr.m@art-tv.net nelfatu.k@art-tv.net netopaul@add.ae webmaster@art-tv.net a.gabir@art-tv.net	Email	art-tv@online-amc.com raqy@art-tv.net nancy@art.com.eg paul@add.ae artamerica1@aol.com webmaster@art-tv.net a.gabir@art-tv.net
Home Page	http://www.artsportstv.com	Home Page	http://www.art-tv.net/moviesamerica/moviesamerica_index.asp?channelId=25
Satellites	Hot Bird 2 Nilesat 101 (ADD)	Satellites	PAS 8 PAS 9 EchoStar 3 (DISH Network) EchoStar 9/Intelsat Americas 13 (DISH Network) EchoStar 1 (DISH Network)

 Oman	
Oman TV Earth	Oman TV Sat

 Animal Planet	
Street Address	7700 Wisconsin Avenue
City	Bethesda
Country	United States
Postal/Zip Code	MD 20814
Telephone	+1 301 988 1999 / 0444 / 888 404 5969
Telefax	+1 301 988 5943
Email	viewer_relations@discovery.com letters@discovery.com
Home Page	http://animal.discovery.com
Satellites	EAS 8 Measat 2 (Astro Nusantara) Aqila 2 (Dream Satellite TV) Koreasat 3 (SkyLife) Cakrawala 1 (Indovision) Telkom 1 (TelkomVision) Measat 1 (Astro Malaysia) Thaicom 5 (JBC DStv) Nimiq 1 (Bell ExpressVu) AMC 4 Anik F1R (Star Choice) EchoStar 7 (DISH Network) AMC 10 DirecTV 1R/4S/8 (DirecTV USA)

DW-TV	
DW-TV Arabic	
Street Address	Voltastrasse 6
City	Berlin
Country	Germany
Postal/Zip Code	D-13355
Telephone	+49 (0)30 46 46 0
Telefax	+49 (0)30 463 19 98
Email	online@dw-world.de
Home Page	http://www.dw-world.de/dw/0_613.00.html
Satellites	Nilesat 101

 ART Teenz Channel	
Street Address	11, Abdel Hamid Lotfy St. Mohandessein
City	Cairo
Country	Egypt
Telephone	+20 (0)2 760 0639
Telefax	+20 (0)2 760 0661
Email	art-tv@online-arc.com nohachakkal@art.com.eg jayaly@art.com.eg honz_b@art-tv.net paul@add.ae webmaster@art-tv.net a.gabir@art-tv.net
Home Page	http://www.art-teenz.tv
Satellites	Hot Bird 2 (TPS) Nilesat 101 (ADD, ADD)

 ART Sports 2	
Street Address	56 Jamiath Al Dowal Al Arabia Street St. Abulfuluh Tower, Mohandisen
City	Cairo
Country	Egypt
Telephone	+20 (0)2 336 9200 / 360 0520 / +971 (0)4 836 363 / +966 (0)2 671 9999
Telefax	+20 (0)2 349 0106 / 304 1153
Email	artSportsTV.com@planetarabia.net art-tv@online-arc.com lina@art.com.ig amr.m@art-tv.net fatu.k@art-tv.net paul@add.ae webmaster@art-tv.net a.gabir@art-tv.net
Home Page	http://www.artsportstv.com
Satellites	Hot Bird 2 Nilesat 101 (ADD)

 Shoptime.com (Globosat)	
Street	Av. Embaixador Abelardo Bueno 477
Address	Barra da Tijuca
City	Rio de Janeiro
Country	Brazil
Postal/Zip Code	RJ 2626
Telephone	+55 (0)21 2616 1000
Telefax	+55 (0)21 2421 2059
Email	shoptime@shoptime.com.br
Home Page	http://www.shoptime.com.br
Satellites	Brasilsat B1 PAS 08 (Sky Brazil)


 TV5 Monde Europe	
Street	19, rue Cognacq - Jay
Address	Paris
City	Paris
Country	France
Postal/Zip Code	-75007
Telephone	+33 (0)1 4418 5565 / 5567
Telefax	+33 (0)1 4418 0865
Email	europa@tv5.org
Home Page	http://www.tv5.org
Satellites	Eutelsat W4 (NTV Plus) Astra 2A (Sky Digital) Astra 3A (Kabel Deutschland) Astra 1KR <1><1> Hot Bird 9 <1><1> Hot Bird 7A Eutelsat W3A (DigTurk)/Amos 2 (Yes)/Hispasat 1C (TV Cabo)/Hispasat 1C (Digital+)


 Melody Arabia	
Country	Egypt
Telephone	+20 (0)2 855 5725
Telefax	+20 (0)2 855 5724
Home Page	http://www.melodyarabia.tv
Satellites	Badr C Nilesat 101 EchoStar 3 (DISH Network)/EchoStar 1 (DISH Network)


 Dream 1	
Street	23 polis Hana Street
Address	Dokki Giza
City	Dokki Giza
Country	Egypt
Telephone	+20 (0)2 749 2817
Telefax	+20 (0)2 741 0049
Email	generalinquiries@dreams.tv schedules@dreams.tv advertising@dreams.tv urquestions@dreams.tv comment@dreams.tv
Home Page	http://www.dreams.tv
Satellites	Atlantic Bird 4 Nilesat 101 Atlantic Bird 1


 Dream 2	
Street	23 polis Hana Street
Address	Dokki Giza
City	Dokki Giza
Country	Egypt
Telephone	+20 (0)2 749 2817
Telefax	+20 (0)2 741 0049
Email	generalinquiries@dreams.tv schedules@dreams.tv urquestions@dreams.tv comment@dreams.tv
Home Page	http://www.dreams.tv
Satellites	Badr C Atlantic Bird 4 Nilesat 101 Atlantic Bird 1


Al Emarah	
City	Fujairah
Country	United Arab Emirates
Satellites	Eurobird 2 Nilesat 101

 CNN	
Street Address	One CNN Center Box 105366
City	Atlanta
Country	United States
Postal/Zip Code	GA 33048-5366
Telephone	+1 404 827 1700 / 1785 / 6888 / 525 4866
Telefax	+1 404 525 4056
Email	cnn.feedback@cnn.com a&a@cnn.com CNN.Reply@turner.com
Home Page	http://www.cnn.com
Satellites	Telstar 12 Nimiq 1 (<i>Bell ExpressVu</i>) AMC 4 Anik F1R (<i>Star Choice</i>) EchoStar 7 (<i>DISH Network</i>) Galaxy 14 Galaxy 15 XM 3 (<i>XM Radio</i>) Galaxy 3C (<i> DirecTV Latin America</i>) DirecTV 1R/4S/8 (<i> DirecTV USA</i>) XM Rock (<i>XM Radio</i>)

 TV5 Monde Orient	
Street Address	19, rue Cognacq-Jay
City	Paris
Country	France
Postal/Zip Code	F-75007
Telephone	+33 (0)1 4418 4870
Telefax	+33 (0)1 4418 4871
Email	orient@tv5.org
Home Page	http://www.tv5.org
Satellites	Badr C Badr 3 Eutelsat W3A Nilesat 101

 Showtime	
Street Address	1633 Broadway
City	New York
Country	United States
Postal/Zip Code	NY 10019
Telephone	+1 212 708 7302 / 1600
Telefax	+1 212 654 4750
Email	talk2@showtimeonline.com
Home Page	http://www.sho.com
Satellites	Galaxy 4R (<i>HITS</i>) EchoStar 7 (<i>DISH Network</i>) Galaxy 10R Galaxy 14 AMC 11 Galaxy 3C (<i> DirecTV Latin America</i>) DirecTV 1R/4S/8 (<i> DirecTV USA</i>)


 XXL	
Street Address	144, avenue du Président Wilson BP 75
City	Saint - Denis La Plaine Cedex
Country	France
Postal/Zip Code	F-93213
Telephone	+33 (0)1 49 22 20 01
Telefax	+33 (0)1 49 22 22 35
Email	xxl@groupe-ab.fr xxlabonnement@groupe-ab.fr absatinfo@groupe-ab.fr absat@groupe-ab.fr comfinance@groupe-ab.fr
Home Page	http://www.xxltv.fr
Satellites	Intelsat 701 (<i>CanalSat Caledonie</i>) Astra1H (<i>CanalSat France</i>) Eutelsat W2 (<i>CanalSat Réunion</i>) Hot Bird 6 (<i>Cyfra + TPS</i>) Hot Bird 7A Hispasat 1C (<i>TV Cabo</i>) Intelsat 801 (<i>CanalSat Caraibes</i>)


 Melody Hits TV	
Street Address	Admin Building A Media Free Zone
City	6th October City/Giza
Country	Egypt
Telephone	+20 (0)2 840 1162
Telefax	+20 (0)2 840 1161
Email	info@melodytv.net
Home Page	http://www.melodyhits.tv
Satellites	Badr C Nilesat 101

 Nile Culture	
Street Address	Egyptian Radio & TV Union - ERTU Building Masspiro, Korniche El Nil St.
City	Cairo
Country	Egypt
Telephone	+20 (0)2 575
Telefax	+20 (0)2 579 9918
Email	Nculture@ertu.org theminfo@ertu.org enginfo@ertu.org
Home Page	http://www.ertu.org/Nile_Chan/NL_culture.html
Satellites	Nilesat 101







Nile Al Manarah Channel	
Street Address	Egyptian Radio & TV Union - ERTU Building Masspiro, Korniche El Nil St.
City	Cairo
Country	Egypt
Telephone	+20 (0)2 575
Telefax	+20 (0)2 579 9918
Email	Nilemanara@ertu.org theminfo@ertu.org enginfo@ertu.org
Home Page	http://www.ertu.org/Nile_Chan/manara.html
Satellites	Nilesat 101

 Nile Educational	
Street Address	Egyptian Radio & TV Union - ERTU Building Masspiro, Korniche El Nil St.
City	Cairo
Country	Egypt
Telephone	+20 (0)2 575
Telefax	+20 (0)2 579 9918
Email	Nileheduo@ertu.org theminfo@ertu.org NileEdu@ertu.org enginfo@ertu.org
Home Page	http://www.ertu.org/Nile_Chan/NL_edu.html
Satellites	Nilesat 101



 Nile Drama	
Street Address	Egyptian Radio & TV Union - ERTU Building Masspiro, Korniche El Nil St.
City	Cairo
Country	Egypt
Telephone	+20 (0)2 575
Telefax	+20 (0)2 579 9918
Email	Niledrama@ertu.org theminfo@ertu.org enginfo@ertu.org
Home Page	http://www.ertu.org/nile_chan/nl_drama.html
Satellites	Optus B3 (UBI World TV) Telstar 10 (UBI World TV) Express AM22 Hot Bird 2 (TPS)Intelsat 10-02 Nilesat 101 (ADD)EchoStar 3 (DISH Network) EchoStar 9/Intelsat Americas 13 (DISH Network) EchoStar 1 (DISH Network)


 Nile Family + Kids	
Street Address	Egyptian Radio & TV Union - ERTU Building Masspiro, Korniche El Nil St.
City	Cairo
Country	Egypt
Telephone	+20 (0)2 575
Telefax	+20 (0)2 579 9918
Email	Nilefamily@ertu.org theminfo@ertu.org enginfo@ertu.org info@ertu.org
Home Page	http://www.ertu.org/Nile_Chan/NL_family.html
Satellites	Nilesat 101



 MBN-TV Maeil Business News	
Country	South Korea
Telephone	+82 (0)2 2000 3114
Telefax	+82 (0)2 2000 5442
Email	mbn@mk.co.kr
Home Page	http://www.mbn.co.kr
Satellites	Koreasat 3 (SkyLife) Intelsat Americas 5




 Nile TV International		 Nile News	
Street Address	Egyptian Radio & TV Union P.O.Box 1186	Street Address	Egyptian Radio & TV Union - ERTU Building Masspiro, Korniche El Nil St.
City	Cairo	City	Cairo
Country	Egypt	Country	Egypt
Telephone	+20 (0)2 574 6881	Telephone	+20 (0)2 575
Telefax	+20 (0)2 578 9310	Telefax	+20 (0)2 579 9918
Email	theminfo@ertu.org info@ertu.org enginfo@ertu.org NileEuc@ertu.org	Email	theminfo@ertu.org info@ertu.org enginfo@ertu.org
Home Page	http://www.ertu.org/esc/nile.html	Home Page	http://www.ertu.org/Nile_Channel_news.asp
Satellites	Hot Bird 6 Intelsat 10-02 Nilesat 101	Satellites	Optus B3 (UBI World TV) AsiaSat 2 Hot Bird 6 Intelsat 10-02 Nilesat 101
 Nile Sports		 Melody Hits TV	
Street Address	Egyptian Radio & TV Union - ERTU Building Masspiro, Korniche El Nil St.	Street Address	Admin Building A Media Free Zone
City	Cairo	City	6th October City/Giza
Country	Egypt	Country	Egypt
Telephone	+20 (0)2 575	Telephone	+20 (0)2 840 1182
Telefax	+20 (0)2 579 9918	Telefax	+20 (0)2 840 1181
Email	Nilesports@ertu.org theminfo@ertu.org enginfo@ertu.org info@ertu.org	Email	info@melodytv.net
Home Page	http://www.ertu.org/Nile_Channel_sports.html	Home Page	http://www.melodyhits.tv
Satellites	Nilesat 101 (ADD)	Satellites	Badr C Nilesat 101
 MTV		 MTV France	
Street Address	1515 Broadway	Street Address	1, rue Meyerbeer
City	New York	City	Paris
Country	United States	Country	France
Postal/Zip Code	NY 10036	Postal/Zip Code	F-75009
Telephone	+1 212 258 6000	Telephone	+33 (0)1 5818 3400
Home Page	http://www.mtv.com	Telefax	+33 (0)1 5818 3420
Satellites	PAS 10 AMC 4 EchoStar 7 (DISH Network) Galaxy 10R AMC10 Galaxy3C (DirecTV Latin America) DirecTV 1R/4S/8 (DirecTV USA)	Email	info@mtv.fr webmaster@mtv.fr info@mtv.co.uk website@mtv.co.uk
		Home Page	http://www.mtv.fr
		Satellites	Astra 1G (CanalSat France) Hot Bird 6 (TPS) NSS 7 (CanalSat Horizons)

La télévision par satellite dans le monde arabe Réception, audience, usages et approbation cas d'étude : Les téléspectateurs syriens

 Orbit Al Oula		 Orbit News	
City	Manama	City	Manama
Country	Bahrain	Country	Bahrain
Postal/Zip Code	-	Postal/Zip Code	-
Telephone	+973 1731 7317 / 1112	Telephone	+973 1731 7317 / 1112
Telefax	+973 1731 7389	Telefax	+973 1731 7389
Email	AlOula@Orbit.Net direct@orbit.net Press@orbit.net adsales@orbit.net webmaster@orbit.net	Email	orbit.news@orbit.net direct@orbit.net Press@orbit.net adsales@orbit.net webmaster@orbit.net
Home Page	http://www.orbit.net	Home Page	http://www.orbit.net
Satellites	Satellite details not available	Satellites	Eurobird 2 (Orbit Network) Atlantic Bird 2 (Orbit Network)

Orbit Nature		 VOX	
City	Manama	Street Address	Richard Byrd Strasse 6
Country	Bahrain	City	Köln
Postal/Zip Code	-	Country	Germany
Telephone	+973 1731 7317 / 1112	Postal/Zip Code	D-50829
Telefax	+973 1731 7389	Telephone	+49 (0)221 9534-0
Email	orbit.nature@Orbit.Net direct@orbit.net Press@orbit.net adsales@orbit.net webmaster@orbit.net	Telefax	+49 (0)221 9534 8000
Home Page	http://www.orbit.net	Email	mail@vox.de
Satellites	Satellite details not available	Home Page	http://www.vox.de
		Satellites	Astra 3A (Kabel Deutschland) , Astra 1F , Astra 1H < > Hot Bird 8 < >

 Orbit Sports Channel		 Bahrain TV Sports	
City	Manama	Street Address	P.O. Box 1075
Country	Bahrain	City	Manama
Postal/Zip Code	-	Country	Bahrain
Telephone	+973 1731 7317 / 1112	Telephone	+973 1768 6000 / 9044
Telefax	+973 1731 7389	Telefax	+973 1768 1544 / 3825
Email	orbit.sports@orbit.net direct@orbit.net Press@orbit.net adsales@orbit.net webmaster@orbit.net	Email	feedback@bahraintv.com marketing@bahraintv.com krtcnews@batelco.com.bh ceobrtc@batelco.com.bh
Home Page	http://www.orbit.net	Home Page	http://www.bahraintv.com
Satellites	Satellite details not available	Satellites	Badr 3

 EuroNews		 Saudi TV Channel 2	
Street	BP 161	Street	Ministry of Information, Department of Engineering Affairs
Address	60 Chemin de Mouilles	Address	PO Box 529
City	Lyon - Ecully Cedex	City	Riyadh
Country	France	Country	Saudi Arabia
Postal/Zip Code	F-69130	Postal/Zip Code	11421
Telephone	+33 (0)4 7218 8000	Telephone	+966 1 442 8400
Telefax	+33 (0)4 7218 9371	Telefax	+966 1 442 8272
Email	info@euronews.net press@euronews.net webmaster@euronews.net	Email	satepieng@moci.gov.sa
Home Page	http://www.euronews.net	Home Page	http://www.saudi2.tv
Satellites	Intelsat 701 <i>(CanalSat Calédonie)</i> , PASS <i>(SelectTV)</i> NSS 6 <i>(Dish TV)</i> Eutelsat W5 Intelsat 904 <i>(Kabelco Plus/Bonum 1 (NTV Plus)/Eutelsat Sesat Eutelsat W4 (NTV Plus/Eurobird 1 (Sky Digital)/Astra 3A (Kabel Deutschland)/Astra 1G (CanalSat France)</i> Astra 1H < > Eutelsat W2 <i>(CanalSat Réunion)</i> Hot Bird 6 (TPS) Hot Bird 6 < > Eutelsat W3A (DigiTurk) Nilesat101 Telecom2D <i>(KabelKiosk)</i> Atlantic Bird 2 (KabelKiosk) NSS 7 (CanalSat Horizons) Hispasat 1C (TV Cabo) Hispasat 1C < > Intelsat 801 (CanalSat Caraïbes) Nimiq 2 <i>(Bell ExpressVu)</i> Intelsat Americas 5 SatMex 6 (PCTV) SatMex 5 (PCTV) EchoStar 9/Intelsat Americas 13 EchoStar 1 <i>(DISH Network)</i>	Satellites	Badr C , Badr 3 Nilesat 102
 Al Anwar		Street	PO Box 663
Street	PO Box 663	City	Mishref
Address	PO Box 663	Country	Kuwait
City	Mishref	Postal/Zip Code	40157
Country	Kuwait	Telephone	+965 537 6163 / 6164
Postal/Zip Code	40157	Telefax	+965 537 6321
Telephone	+965 537 6163 / 6164	Email	alanwar@alanwartv.com webmaster@alanwartv.com
Telefax	+965 537 6321	Home Page	http://www.alanwartv.com
Email	alanwar@alanwartv.com webmaster@alanwartv.com	Satellites	Nilesat 102
Home Page	http://www.alanwartv.com		
Satellites	Nilesat 102		